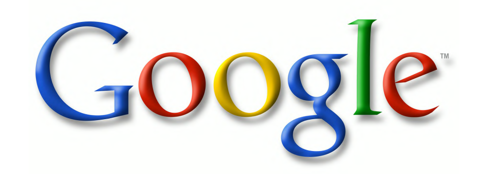




HISTOIRE
NOUVELLE ET IMPARTIALE
D'ANGLETERRE.

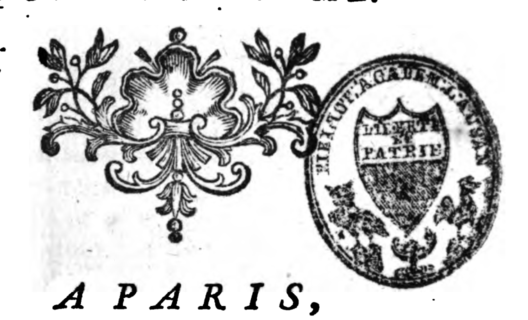
TOME HUITIEME.

HISTOIRE
NOUVELLE ET IMPARTIALE
D'ANGLETERRE,

Depuis l'invasion de Jules-Cesar, jusqu'aux préliminaires de la paix de 1763.

Traduite de l'Anglois de J. Barrow.

TOME HUITIEME.



A PARIS,

Chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la premiere porte-cochere au-dessus du College.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



HISTOIRE D'ANGLETERRE.



MARIE.

LE Duc de Northumberland cacha, pendant quelque tems, la mort du Roi : son intention étoit de s'assûrer de la personne de Marie, que le Conseil avoit mandée pour venir prendre soin de son frère, pendant sa maladie. En effet elle étoit déja à Hoddesbon, dans le Comté d'Héreford, à huit milles de Londres, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la mort d'Edouard, par un courier que lui envoya le Comte d'Arundel, qui l'informoit, en même-tems, des mesures qu'on avoit prises pour l'ex- ANNÉE 1553.

clure du Trône. Alarmée de cette ré-
1553. solution, elle se retira aussi-tôt à Kenning-hall, en Norfolk, d'où elle envoya ordre à Sir George Sommerset, Sir Guillaume Drury, & Sir Guillaume Waldegrave, de se rendre sur le champ auprès d'elle, avec tout ce qu'ils pourroient rassembler de troupes. Elle envoya des lettres circulaires à toutes les villes principales, & à la Noblesse du Royaume : elle leur rappelloit ses droits à la Couronne, & leur ordonnoit de la proclamer sans délai. Elle écrivit ensuite au Conseil, & lui marqua sa surprise de ce que connoissant le rang qu'elle tenoit dans la succession, ils ne l'eussent pas encore informée de la mort de son frère: elle leur promettoit cependant de les traiter avec bonté, pourvu qu'ils ne différassent pas plus long-tems à la faire proclamer, dans la ville de Londres, & dans les autres endroits du Royaume. Après avoir pris toutes ces précautions, Marie se rendit au château de Framling-ham, en Suffolk, afin d'être à proximité de la mer, & de pouvoir s'échapper en Flandres, si, par une suite d'évènemens, elle se trou[illegible] trop exposée,

Cependant le Duc de Northumberland, qui gouvernoit le Royaume, 1553.
sous l'autorité & au nom du Conseil, ayant appris la retraite de Marie, se rendit, avec le Duc de Suffolk, en qualité de députés, auprès de Jeanne Grai, pour lui faire part de son avènement à la Couronne, en vertu de l'acte de convenance. Ils trouvèrent la jeune Lady à Sion-house. Lorsqu'ils lui firent part du motif de leur visite, elle resta immobile de douleur & de surprise : elle fondit en larmes, & parut inconsolable. Ils cherchèrent à la rassûrer, & parvinrent, après beaucoup d'instances & de prières, à la déterminer à accepter la Couronne. En conséquence ils la conduisirent le lendemain à la Tour. Elle fut proclamée dans Londres, le 10 de Juillet, & le Conseil répondit à Marie, que comme elle étoit née d'un mariage déclaré formellement illégitime par acte du Parlement, il falloit qu'elle renonçât à toutes ses prétentions, & qu'elle reconnût la souveraineté de la Reine Jeanne, qui étoit montée sur le Trône, en vertu de lettres patentes émanées du feu Roi. A la premi[illegible] ce-

ture de la proclamation dans Londres, le peuple ne fit voir qu'un
1553. étonnement extrême, sans donner aucun signe de joie, ou de satisfaction : il ne pouvoit concevoir le motif de l'exclusion des deux filles de Henri, & il détestoit le Duc de Northumberland, comme étant l'auteur de la mort du Duc de Sommerset, qu'il avoit tant aimé, & dont il chérissoit encore la mémoire, d'autant plus que la conduite du Duc de Northumberland n'étoit pas propre à faire revenir le peuple de cette façon de penser sur son compte. Un malheureux s'étant permis quelques remarques satyriques sur cette succession inattendue, le Duc le fit arrêter, & pour punir son insolence, lui fit couper les oreilles, & mettre au pilori.

Ce Seigneur n'ignoroit pas qu'il étoit l'objet de la haine des petits, & même des Grands : il soupçonnoit plusieurs membres du Conseil d'être du nombre de ses ennemis. En conséquence, sous prétexte de se conformer à l'usage des Souverains Anglois, qui, à leur avènement au Trône, rest[illegible]ent quelque tems avec leur Consei[illegible] Tour, il continua d'y de-

meurer. Ses soupçons n'étoient pas sans fondement ; le Comte d'Arundel 1553.
étoit attaché à l'ancienne Religion, & ne pouvoit lui pardonner l'amende qu'il lui avoit fait payer, sous prétexte qu'il avoit dissipé les revenus du Roi. Les autres membres souffroient avec peine l'orgueil & l'arrogance du Duc, & ne cherchoient qu'une occasion de secouer le joug de son autorité ; mais ils étoient alors eux-mêmes prisonniers, & obligés de consentir à tout ce qu'il proposoit.

Pendant ce tems, Jean Bourcher, Comte de Bath, s'étoit rendu auprès de Marie, avec Henri Ratcliff, Comte de Sussex, les fils des Lords Warton & Mordaunt, Sir Henri Bedingfield, Sir Guillaume Drury, Sir Henri Jernegan, & une infinité d'autres personnes de distinction. Ils avoient proclamé cette Princesse à Norwick, pendant que les habitans de Norfolk & de Suffolk, avoient pris les armes pour sa défense. Le Comte de Northumberland ayant été informé de ces mouvemens, assembla quelques troupes, à Newmarket, fit des levées dans Londres, & autres lieux du Royaume, & nomma le Duc de Suf-

folk Général de l'armée, ne voulant
1553. pas perdre de vue le Conseil, dont il avoit chaque jour de nouvelles raisons de se méfier.

Mais Lady Jeanne Gray ne voulut pas absolument que son père fût chargé du commandement général, & insista pour que le Duc de Northumberland le prît lui-même : il ne put refuser, & partit pour rejoindre l'armée, à Newmarket, suivi du Comte de Warwick son fils, du Marquis de Northampton, du Comte d'Huntingdon, & du Lord Gray de Wilton. Il se trouva à la tête de huit mille hommes, avec lesquels il avança jusqu'à Bury. Pendant ce tems, le Lord Thomas Howard, fils du Duc de Norfolk, se joignit à Marie, avec tous les amis de cette famille. Le Conseil avoit fait mettre en mer six vaisseaux, avec ordre de croiser sur les côtes de Suffolk, afin d'empêcher que la Princesse ne pût s'échapper par mer ; mais le gros tems les força de relâcher dans un port d'Essex, où les hommes d'équipage se saisirent de leurs Commandans, & se révoltèrent en faveur de Marie. [illegible] Edouard Hastings, le Lord

Windsor, & Sir Edouard Peckham, levèrent, en faveur de cette Princesse, quatre mille hommes. Un autre corps s'étoit assemblé dans le Comté d'Oxford, sous les ordres de Sir Jean Williams; & un troisième, conduit par Sir Thomas Tresham, dans le Comté de Northampton. Lorsque les amis de Marie apprirent que le Duc de Northumberland marchoit contr'eux, ils conseillèrent à cette Princesse de se retirer dans un autre pays. Peut-être s'y seroit-elle déterminée, si elle eût vu le Duc se conduire avec plus de vigueur & de diligence; mais au-lieu d'avancer directement à elle, il perdit inutilement deux ou trois jours dans les environs de Cambridge, & écrivit au Conseil dans les termes les plus pressans pour lui demander du renfort. En conséquence on offrit, outre la subsistance, huit écus par mois à chaque volontaire qui s'enrôleroit; mais on détestoit si généralement Northumberland, que peu se laissèrent gagner par ces propositions avantageuses, tandis que la foule couroit se ranger sous les drapeaux de Marie, & n'exigeoit rien d'elle pour son entretien. 1553.

A iv

1553. Les Ducs d'Arundel & de Pembroke étoient toujours détenus dans la Tour, sous l'inspection du Duc de Suffolk, que Northumberland avoit chargé de veiller sur leur conduite. Ils saisirent l'occasion des lettres que le Duc avoit écrites, pour proposer que l'Ambassadeur de France, qui refusoit de venir à la Tour, se rendît à Baynard-castle, maison qui appartenoit au Comte de Pembroke, où ils iroient le joindre pour conférer avec lui, & prendre les mesures nécessaires pour faire partir le corps de troupes que le Duc avoit fait lever pour le service de la Reine. Suffolk approuva cet expédient. Aussitôt Arundel & Pembroke avertirent tous les Gentilshommes des environs de Londres, qu'ils savoient être du parti de Marie, à se trouver à Baynard-castle. Lorsqu'ils furent ensemble, le Comte d'Arundel fit un discours en faveur de Marie, & proposa qu'elle fût proclamée Reine d'Angleterre. Le Comte de Pembroke témoigna hautement qu'il étoit de cet avis, & déclara, en mettant la main sur la garde de son épée, qu'il défendroit cette Princesse contre tous

ſes ennnemis. L'aſſemblée applaudit, & on manda auſſitôt le Lord Major & les Aldermans, pour leur faire part de cette réſolution. Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver, & ſans perdre de tems, tous montèrent à cheval, ſe rendirent à la croix de Cheapſide, où Sir Chriſtolphe Baker, premier Roi d'armes, proclama Marie Reine d'Angleterre. Le *Te Teum* fut chanté dans l'égliſe de ſaint Paul, & l'on fit toutes les réjouiſſances d'uſage en cette occaſion. On dépêcha le Comte d'Arundel & le Lord Paget vers la Reine, qui étoit alors au château de Framlingham, pour l'informer de ce qui venoit de ſe paſſer. Pendant ce tems-là, quelques compagnies s'emparèrent de la Tour, ſans trouver aucune réſiſtance. Lady Jeanne Gray céda la Royauté avec toutes les marques d'une véritable ſatisfaction, & ſe retira chez elle, avec ſa mère. 1553.

Le Duc de Suffolk fut obligé de céder à tout, & le lendemain, ce Seigneur, l'Archevêque Cranmer, le Chancelier Goodricke, le Marquis de Winchester, & le reſte du Conſeil, ſignèrent un ordre au Duc de Northumberland qui lui enjoignoit de

1553. licentier ses troupes, & de se conduire comme un fidèle sujet de Marie. Il avoit déja appris cette révolution subite, & renvoyé les restes de son armée, qui étoit bien diminuée par le grand nombre de ceux qui avoient déserté. Son premier dessein étoit de quitter sur le champ le Royaume; mais les pensionnaires l'en empêchèrent, en lui disant qu'il falloit qu'il demeurât pour justifier leur conduite. Alors il donna dans l'excès opposé, & ne songea qu'à mériter auprès de Marie, par les démonstrations les plus extravagantes de zèle pour son service. Il se rendit à Cambridge, & en proclamant cette Princesse Reine d'Angleterre, dans la place du marché, il jetta son chapeau, en signe de joie : mais il ne retira aucun avantage de ces marques extérieures d'attachement. Le lendemain, le Comte d'Arundel l'arrêta de la part de la Reine. Northumberland, aussi rampant qu'il avoit été insolent, se jetta aux pieds du Comte, & employa les termes les plus bas pour lui demander sa protection. Ses trois fils, le Lord Warwick, Ambroise & Henri, Sir Henri Dudley

son frère, Sir Henri Cates, Sir Thomas Palmer, & le Docteur Sandys, subirent le même sort, & furent envoyés à la Tour. Lorsqu'on le conduisoit en prison, une femme s'approcha de lui, & lui présentant un mouchoir, qu'elle avoit trempé dans le sang du Duc de Sommerset, elle lui reprocha la perte de ce vertueux & innocent Seigneur. On arrêta presque dans le même tems le Comte d'Huntingdon, le Marquis de Northampton, les Lords Hastings, & Robert Dudley, Sir Robert Corbel, & l'Evêque Ridley, furent aussi conduits en prison, ainsi que le Duc de Suffolk, Sir Roger Cholmley, & Sir Edouard Montague, premiers Justiciers d'Angleterre; mais ces trois derniers obtinrent par la suite leur liberté. 1553.

Cependant, la Reine, suivie d'Elisabeth sa sœur, qui sur sa route s'étoit jointe à elle avec mille hommes de cavalerie qu'elle avoit levés à son service, fit son entrée dans Londres. Aussitôt qu'elle fut arrivée à la Tour, elle en fit sortir le Duc de Norfolk, la Duchesse de Sommerset, les Evêques Gardiner &

1553. Bonner, & le Lord Edouard Courteney, fils & héritier du Marquis d'Exeter, & quelques jours après, elle créa ce jeune Seigneur Comte de Devon.

Ce fut ainsi que Marie devint maitresse du Royaume, sans aucune effusion de sang. Elle fut redevable de ces succès plutôt à la haine qu'on portoit au Duc de Northumberland, qu'à aucun sentiment d'amour pour sa personne. Les habitans de Suffolk ne s'étoient déclarés pour elle, que sous promesse qu'elle leur laisseroit toute liberté de conscience; mais elle oublia bientôt les conditions qu'elle avoit acceptées. Marie, vivement attachée à l'ancienne Religion, portoit, sur cet article, la superstition & le fanatisme à l'excès, & pendant tout le tems qu'elle régna, elle ne s'occupa que des moyens de rétablir l'autorité du Pape en Angleterre, & de satisfaire sa vengeance contre ceux qui n'avoient pas les mêmes sentimens qu'elle, ou qui s'étoient opposés à son avènement à la Couronne. Elle proposa au Conseil de faire revivre tout-à-coup la religion Catholique, & de demander le Car-

dinal Polus, en qualité de Légat du pape. Gardiner craignit les effets d'un si prompt changement : il prévit que le Cardinal, qui n'étoit pas son ami, lui feroit bientôt perdre le crédit qu'il avoit sur la Reine. Il envoya donc un exprès à l'Empereur, pour lui représenter combien les projets de la Reine étoient dangereux, en ce qu'il n'étoit pas possible d'amener le peuple Anglois à reconnoître, en un instant, l'autorité de Rome, & que le zèle du Cardinal occasionneroit les plus funestes révolutions dans le Royaume. Charles sentit la solidité de ces représentations, écrivit à Marie, l'exhorta à modérer son zèle, & à suivre les avis de Gardiner. Elle lui confia le grand Sceau, même avant qu'on eût expédié son acte de pardon ; de façon qu'il siégeoit comme Juge au Conseil de la Chancellerie, tandis qu'il existoit contre lui une sentence de mort, portée par ce même tribunal.

1553.

Le 16 d'Août, on traduisit le Duc de Northumberland dans la salle de Westminster, devant Thomas, Duc de Norfolk, Grand Sénéchal, pour prêter interrogatoire. Northumber-

land demanda ſi un homme, qui
1553. avoit agi en vertu d'ordres ſcellés du grand Sceau, pouvoit, avec juſtice, être accuſé de trahiſon, pour avoir obéi, & ſi ceux, qui étoient au moins auſſi coupables que lui, pouvoient être ſes Juges ? Le Sénéchal répondit que de pareils ordres ceſſoient d'être réputés comme tels, lorſque les Sceaux étoient entre les mains d'un uſurpateur, & que toute perſonne contre qui il n'y avoit aucun acte public enregiſtré, étoit admiſſible, & en droit de ſiéger comme Juge. Le Duc ſentit bien par cette réponſe, que toutes les objections qu'il pourroit faire, ſeroient également rejettées. Il prit donc le parti de ſe reconnoître coupable, & d'implorer la clémence de Sa Majeſté. Le Comte de Warwick, & le Marquis de Northampton, cités devant le même tribunal, ſuivirent l'exemple de Northumberland, & tous trois furent condamnés à mort, comme traîtres. Sir Jean, & Sir Henri Gates, Sir André Dudley, & Sir Thomas Palmer, ſubirent la même ſentence. Le Duc de Northumberland avoua ſur l'échafaud, qu'il avoit tou-

jours été catholique Romain dans le cœur, & témoigna un grand regret d'avoir pillé les biens de l'Eglise, aujourd'hui sur-tout qu'il lui étoit impossible de les restituer. Gates, & l'infâme Palmer, moururent aussi; mais il fut sursis à l'exécution des autres personnes qui avoient été condamnées, & auxquelles par la suite on pardonna. 1553.

Tandis que les échafauds rougissoient du sang de ceux que les circonstances avoient rendus coupables, la Reine protégeoit ouvertement le parti des Papistes, & persécutoit les réformés, malgré la déclaration qu'elle avoir faite au Conseil ne ne jamais forcer les consciences de ses sujets. Le Chapelain de Bonner prêchant un jour dans l'église de saint Paul, fit un éloge si extravagant de son maître, & parla du Roi Edouard d'une manière si méprisante, que l'auditoire, indigné de son insolence, commença par lui jetter des pierres, & bientôt se précipitant sur lui, le maltraita au point, qu'il y auroit perdu la vie, si Bradfort & Rogers, deux Ministres protestans, ne fussent venus à son secours, & ne l'eussent

pris sous leur protection. Quelque
1553. tems après, la Reine publia une proclamation qui contenoit la profession de foi dans laquelle elle avoit été élevée; mais avec promesse de ne punir personne sur le fait de la Religion, jusqu'à ce que le Parlement en eût déterminé la constitution par un acte. Elle défendit, en même-tems, les assemblées illicites, & à toutes personnes de prêcher sans permission : elle déclara que personne ne seroit puni, sans un ordre exprès de sa part, pour raison de la dernière rébellion; mais elle ajouta qu'elle traiteroit rigoureusement ceux qui à l'avenir exciteroient les moindres troubles. Les habitans de Suffolk se reposant sur la promesse verbale de Sa Majesté, n'observèrent pas scrupuleusement tout ce qui étoit prescrit par cette proclamation. En conséquence, on envoya ordre aux Magistrats de sévir contre les coupables, suivant la rigueur de la loi. Ils députèrent vers la Reine pour lui rappeller ses promesses; mais on n'eut aucun égard à leur remontrance, & un des députés ayant parlé avec trop de liberté, fut envoyé au

pilori. Cradfort & Rogers furent enfermés, parce qu'ils étoient trop populaires. Bonner, Gardiner, Tonſtal & Day, furent rétablis dans les Dioceſes dont ils avoient été dépoſſédés. Hooper, Evêque de Glocefter, & Coverdale d'Exeter, furent arrêtés, avec d'autres Miniſtres proteſtans, & empriſonnés, pour n'avoir pas voulu ſe ſoumettre à Gardiner, à qui la Reine avoit accordé le pouvoir de donner permiſſion de prêcher. On célébra publiquement le Service Divin, ſuivant l'ancien uſage, malgré que les loix, exiſtantes encore, l'euſſent aboli. Le Juge Hales fut condamné à mille livres d'amende pour avoir ordonné aux Magiſtrats de Kent de ſe conformer aux loix d'Edouard, quoiqu'elles n'euſſent pas encore été caſſées. Montague fut démis de ſa place, qu'on donna au Prêtre Bromley. Pierre Martyr, Profeſſeur de théologie à Oxford, fut ſi vivement inſulté par les ennemis de la réformation, qu'il ne put ſe mettre à l'abri de leurs outrages, qu'en ſe ſauvant dans la maiſon de Cranmer, quoique ce Prélat ne fût pas en état de ſe protéger lui-même contre la

1553.

Cour, qui avoit déja projetté sa
1553. perte.

Bonner cherchant à jetter du ridicule sur ce digne Archevêque, l'appelloit M. Cantorbery, & ne mettoit aucun frein à ses railleries. Non content de ces procédés, il voulut noircir le caractère de ce Prélat, & fit courir le bruit qu'il avoit cédé à la Reine, & même promis de se rétracter publiquement de ses erreurs. Cranmer, pour faire connoître la calomnie, rédigea une déclaration de foi, qu'il s'offrit de soutenir publiquement, avec la permission de la Reine. On publia cet écrit à son insu, & sitôt qu'il parut, Cranmer fut cité à la Chambre étoilée. Il avoua qu'il en étoit l'auteur, & pour cette fois, il fut renvoyé. Quelques membres du Conseil engagèrent la Reine à le traiter avec douceur : Gardiner lui-même parla pour lui, prévoyant bien que si cet Archevêché devenoit vacant, on le donneroit au Cardinal Polus. Mais la Reine oubliant que Cranmer avoit autrefois désarmé son père, lorsqu'il vouloit la sacrifier à son ressentiment, résolut absolument de le perdre : elle ne se souvint de

Cranmer, que pour se rappeller qu'il avoit prononcé le divorce de sa mère, & sur-tout qu'il étoit l'auteur des progrès que la réforme avoit faits. Il fut sommé de comparoître devant le Conseil, avec le vieux Latimer. Ce dernier fut envoyé, sur le champ, à la Tour, & l'autre l'y suivit le lendemain, sous prétexte de menées qui tendoient à une trahison, & d'avoir publié des libelles séditieux. On arrêta, en même-tems, plusieurs autres Prédicateurs. On permit à Pierre Martyr, à Jean Lasco, & aux autres Protestans étrangers qui s'étoient venus réfugier en Angleterre, de quitter le Royaume; & un grand nombre de nationaux, qui professoient la Religion réformée, prévoyant la persécution qu'ils alloient éprouver, furent s'établir dans d'autres pays. 1553.

Le premier d'Octobre, Marie fut couronnée par les mains de Gardiner, Evêque de Winchester. On publia, en même-tems, une amnistie, dont cependant tous ceux qui avoient été arrêtés avant le mois de Septembre, furent nommément exceptés. La Reine voulant se concilier l'affection de ses sujets, & les disposer à

nommer pour le Parlément prochain, des membres qui se prêtassent à ses desseins, fit remise des subsides qui avoient été passés pour acquitter les dettes d'Edouard; mais à peine eut-elle donné cette marque d'amour pour son peuple, qu'elle rétablit Jean Wesey dans le siége d'Exeter, qu'il avoit résigné sous le dernier règne, & envoya à la Tour Halgate, Archevêque d'York.

1553.

Cependant les Ministres étoient sérieusement occupés à former un Parlement favorable à leurs projets. En effet on employa des moyens si outrés, que quoique le nombre des Protestans fût beaucoup plus considérable en Angleterre que celui des Papistes, presque tous les membres de la chambre des Communes étoient Catholiques Romains. La chambre des Lords étoit composée de Seigneurs tous dévoués à la Reine, qui ayant professé la Religion protestante sous le règne d'Edouard, suivoient alors indignement les principes de la Cour, uniquement par des motifs d'intérêt & d'ambition. Tous les Evêques Protestans étoient ou emprisonnés, ou déposés : il ne restoit plus

que Taylor de Lincoln, & Harley d'Héreford; mais dès le premier jour de la séance, ils furent chassés de la chambre des Pairs, pour avoir refusé de se mettre à genoux à la Messe. Les réglemens rendus dans cette courte séance, se bornèrent à un acte qui limitoit les imputations de trahisons, aux cas spécifiés dans le premier statut porté à ce sujet, sous le règne d'Edouard III; & un autre, pour annuller l'acte d'attainder, passé contre la Marquise d'Exeter, dont le Comte de Devon son fils, fut alors rétabli dans tous les honneurs de sa famille. 1553.

Mais dans la tenue des deux Chambres, le 24 d'Octobre, on passa un acte par lequel on annulla la sentence du divorce entre Henri VIII & Catherine d'Arragon, ainsi que les autres actes qui avoient confirmé cette sentence. Cette même loi déclara de nouveau la Princesse Elisabeth illégitime, & Marie, qui n'avoit plus besoin de son secours, commença à la traiter durement, & même avec cruauté. Avant la séance du Parlement, elle avoit, à force d'importunités, déterminé sa sœur à l'accompagner à la Messe, voulant faire voir

au public, qu'elle ne faisoit rien sans
1553. la participation de l'héritière présomptive; mais aussitôt que le Parlement l'eut déclarée incapable de succéder à la Reine, elle n'en reçut plus aucune marque de distinction ni d'amitié. Par un troisième acte, on abolit toutes les loix qu'Edouard avoit faites sur la Religion, & on défendit toutes les formes de culte extérieur, à la réserve de celui qui étoit en usage sur la fin du règne de Henri. Un autre statut prononça les peines les plus rigoureuses contre ceux qui maltraiteroient les Ecclésiastiques, relativement au culte rétabli; qui profaneroient l'Eucharistie, ou qui briseroient les Croix, les Crucifix, & déchireroient les Images. Le Parlement renouvella ensuire un acte passé sous le dernier règne, qui portoit peine de félonie contre les assemblées composées de douze personnes au plus, avec intention d'innover en fait de Religion. Il annulla enfin l'acte d'attainder passé contre le Duc de Norfolk.

Le 3 de Novembre, Lady Gray; le Lord Guilford, Dudley son mari, ses deux frères, & l'Archevêque de

Cantorbery, furent interrogés. Ils se reconnurent coupables, & furent condamnés à mort, pour avoir suscité la guerre contre la Reine, & conspiré en faveur d'un usurpateur. Cependant le siége de Cantorbery ne fut point déclaré vacant, parce que Marie voulut que Cranmer fût déposé canoniquement, afin de se faire un mérite du pardon qu'elle lui accorderoit, pour trahison envers elle-même, & le faire mourir ensuite comme hérétique : mais les revenus de l'Archevêché furent séquestrés, & le Prélat renvoyé à la Tour, avec les autres convaincus. 1553.

Lors de la mort d'Edouard, le Cardinal Brandini, Légat du Pape à Bruxelles, avoit envoyé un nommé Commendoni, en qualité d'agent, pour sonder les dispositions de Marie. Elle lui avoit assûré que son intention étoit de rétablir l'autorité du Pape en Angleterre, & qu'elle seroit charmée que le souverain Pontife envoyât le Cardinal Polus comme son Légat. Elle engagea, en même-tems, Commendoni à rester en Angleterre, sous le même déguisement qu'il avoit pris pour y venir, afin que ses pro-

jets ne fussent pas trop tôt divulgués.
1553. Le Pape, instruit des dispositions de la Reine, en conféra avec le Consistoire, qui déclara que pour l'honneur du saint Siége, on ne devoit point envoyer de Légat, qu'il n'eût été demandé en forme ; mais le Pape ayant fait entendre qu'il en savoit sur ce sujet plus qu'il ne pouvoit en dire, on adopta son sentiment.

Le Cardinal Polus fut donc choisi ; mais cette nomination ne plaisoit pas plus à l'Empereur qu'à l'Evêque Gardiner : Charles avoit envie d'unir Philippe son fils avec la Reine, & craignoit que le Cardinal ne fît échouer son projet, d'autant plus qu'on lui avoit dit que Marie songeoit à l'épouser. D'un autre côté, Gardiner pressentoit que ce Prélat alloit se mettre entre le siége de Cantorbery & lui, & détruire tout son crédit à la Cour. Ils représenta donc à la Reine que le zèle indiscret de Polus nuiroit beaucoup, & peut-être détruiroit entiérement les louables desseins qu'elle avoit conçus en faveur de la Religion Catholique. L'empereur lui écrivit, à ce sujet, de la manière la plus pressante, & lui

lui proposa, en même-tems, le mariage entre elle & Philippe d'Espagne. Elle sentit tous les avantages de cette alliance, & accepta la proposition sans balancer. En conséquence elle écrivit au Cardinal Polus, qui étoit arrêté dans son voyage par ordre de l'Empereur, que l'intérêt de la Religion ne permettoit pas qu'il revînt encore en Angleterre, où le peuple n'étoit pas assez disposé à reconnoître l'autorité du Pape : elle entretint cependant une correspondance par lettres avec le Cardinal, qui lui conseilla de se réconcilier tout-à-fait avec le saint Siége, sans avoir aucun égard aux murmures du peuple. Gardiner s'opposa vivement, dans le Conseil, à cet avis : il allégua qu'il falloit conclure le mariage, avant d'en venir à une réunion totale avec la Cour de Rome, afin qu'en cas de besoin, la Reine pût trouver du secours au dehors. Polus vit dans Gardiner un intriguant, qui faisoit servir la Religion à ses intérêts personnels, & Gardiner regarda le Cardinal comme un mauvais politique ; de part & d'autre la haine s'ensuivit, & ils se détestèrent réciproquement.

1553.

1553. Cependant les Communes ayant été informées du mariage qu'on projettoit, députèrent l'Orateur, avec vingt membres d'entre elles, pour supplier la Reine de ne pas donner la main à aucun Prince étranger. Aussitôt que Marie vit qu'elle n'avoit rien à attendre de son Parlement, si elle ne lui donnoit la satisfaction qu'il demandoit, elle le déclara dissous. Pendant cette session, la Convocation siégea comme à l'ordinaire, & rétablit la doctrine de la transsubstantiation : il n'y eut que six députés qui s'y opposèrent, dont trois disputèrent publiquement contre la présence réelle dans l'Eucharistie ; mais on se moqua d'eux : on les interrompit dans leurs argumens : ils furent injuriés, menacés & insultés, & la victoire fut adjugée à leurs adversaires ; ce qui ne paroîtra pas étonnant, lorsqu'on saura que pendant ce tems, cent soixante bénéfices avoient été accordés à un pareil nombre de créatures de la Cour ; de façon qu'il se trouvoit peu de Protestans dans la chambre basse de la Convocation.

1554. L'Empereur envoya, au commen-

cement de cette année, le Comte d'Egmont à la tête d'une magnifique ambassade, pour régler les conditions du mariage, & la Reine confia à Gardiner le soin de cette négociation. Ce Prélat avoit déja reçu de Charles douze cens mille écus, pour distribuer à un certain nombre de personnes, dont on avoit jugé à propos d'acheter le consentement. Alors il affecta d'insister sur les articles qui pouvoient être le plus avantageux à l'Angleterre. Telles furent les conditions du traité : qu'en vertu du mariage, Philippe porteroit le titre de Roi d'Angleterre, conjointement avec Marie, tant que cette union subsisteroit ; mais que la Reine disposeroit des revenus de la Couronne, nommeroit à tous les emplois & bénéfices, qui ne seroient accordés qu'aux nationaux : qu'elle jouiroit des titres qui appartiendroient à son époux : que son douaire seroit de soixante mille livres : que les enfans qui proviendroient de ce mariage, succéderoient aux biens de leur mère : que l'Archiduc Charles jouiroit des Royaumes d'Espagne, Naples & Sicile, du Duché de Milan, & de tous 1554.

1554. les domaines d'Italie; mais qu'au défaut d'héritiers du côté de Charles, ces souverainetés appartiendroient au fils aîné de Philippe & de Marie : que quelque chose qui arrivât, ce premier fils auroit la Bourgogne & les Pays-Bas : que les autres enfans mâles ou femelles, qui proviendroient de ce mariage, seroient pourvus d'apanages en Angleterre : qu'en cas qu'il n'y eût que des filles, l'aînée succéderoit à la Bourgogne & aux Pays-Bas, aux conditions que du consentement de son frère Charles, elle donneroit la main à quelque Seigneur originaire de ces pays, ou des Etats de sa mère, qu'autrement, le Prince Charles rentreroit en possession de ces mêmes pays, & lui assigneroit une dot sur l'Espagne & les Pays-Bas : que si le Prince Charles mouroit sans enfans, le fils aîné des enfans de Philippe & de Marie, ou au défaut de mâles, la fille aînée succéderoit à tous les Etats de son père & de sa mère : que ce successeur ne toucheroit point aux loix, coutumes & privilèges des pays dont il hériteroit, & n'en feroit point administrer le gouvernement par d'autres,

que par des naturels. On y fit aussi mention, qu'avant la consommation du mariage, Philippe juretoit solemnellement d'observer les articles suivans, savoir : que tous ses domestiques seroient Anglois & sujets de la Reine : qu'il n'auroit avec lui en Angleterre, aucun étranger qui pût déplaire à la nation : qu'il ne changeroit rien aux loix, statuts & coutumes du Royaume : qu'il ne feroit sortir la Reine de ses Etats, que lorsqu'elle auroit témoigné le désirer ardemment, & n'emmeneroit aucun de ses enfans, sans le consentement de la Noblesse : qu'en cas qu'il survécût à la Reine sans en avoir eu d'enfans, il ne s'arrogeroit aucun droit sur l'Angleterre, ou ses dépendances, & laisseroit la succession à l'héritier légitime : qu'il n'emporteroit hors du Royaume aucuns bijoux, ou autres effets de valeur : qu'il ne pourrroit aliéner rien qui appartînt à la Couronne, ni permettre aucune espèce d'usurpation ; & qu'enfin, malgré ce mariage, l'alliance entre la France & l'Angleterre subsisteroit comme avant. 1554.

Le peuple apprit ce mariage avec un

mécontentement extrême : il étoit
1554. persuadé que Philippe ne manqueroit pas de chercher à introduire en Angleterre, les maximes arbitraires du gouvernement Espagnol : toute la nation murmuroit, & bientôt ce mariage servit de prétexte à la révolte : elle étoit conduite par le Duc de Suffolk, Sir Pierre Carew de Devon, & Sir Thomas Wyal de Kent. Leur intention étoit, sans doute, de déposer Marie, & de rétablir Lady Jeanne Gray sur le Trône; mais les desseins de Carew ayant été découverts, & un de ses complices arrêté, il s'enfuit au continent, tandis que Wyal, craignant le même sort, hâta l'exécution de son projet. Il assembla un petit nombre d'amis, & déclara, à Maidstone, que son intention étoit d'empêcher le Royaume de tomber sous l'esclavage des Espagnols. Ensuite il se rendit à Rochester, dont il fortifia le pont avec quelques piéces de canon. La Reine, alarmée de cette révolte, qu'elle ne se sentoit pas en état d'arrêter, envoya un hérault offrir aux rebelles de leur pardonner, s'ils mettoient les armes bas. Les révoltés refusèrent ses propositions, & la Reine

ordonna au Duc de Norfolk de marcher contr'eux à la tête de ses gardes, renforcés par cinq cens citoyens de Londres, que commandoit un nommé Brel. Dans le même tems, le Shérif de Kent, qui levoit des milices, rencontra un nommé Knevit, qui étoit en marche pour joindre Wyal, & le battit dès le premier choc. Mais Sir George Harper, un des partisans de Wyal, feignit de déserter du côté du Duc de Norfolk, & persuada à Bret d'augmenter le nombre des rebelles. Cet exemple fut suivi par la plus grande partie des gardes; de façon que Norfolk, Arundel & Jerneghan, prirent le parti de la fuite, & laissèrent leur bagage & leur artillerie entre les mains des ennemis. 1554.

Déja les rebelles étoient au nombre de quatre mille, & Wyal s'avançoit vers Londres. Il trouva, à Deptfort, deux députés que la Reine lui envoyoit pour savoir quelles étoient ses intentions. Il demanda pour lui le gouvernement de la Tour & la garde de la personne de la Reine, & insista sur ce que le Conseil fût changé à sa volonté. La Reine elle-même rendit

1554. ces demandes extravagantes aux citoyens de Londres, qui étoient assemblés à Guildhall, & leur demanda leurs secours contre un traître : elle leur déclara que pour leur témoigner la confiance qu'elle avoit en leur fidélité & leur attachement, elle établiroit sa résidence dans l'intérieur de la ville. En même-tems elle arma un corps de cinq cens hommes, dont la plûpart étoient étrangers, pour défendre le port.

Le 3 de Février, Wyal arriva à Southwark; mais ayant trouvé le pont en état de défense, il marcha le long de la rivière, jusqu'à Kingston, & quoiqu'en cet endroit le pont fût rompu, & que l'autre côté fût gardé par un petit nombre de troupes, il le répara, & passa avec son armée, forte alors de six mille hommes, marcha directement à Londres, & le 6 au matin, il avoit atteint Hydspark; mais une partie de ceux qui l'y avoient suivi, l'abandonnèrent, entr'autres Sir Georges Harper, qui, pour effacer en quelque façon sa trahison, découvrit tout le complot à la Reine. Cependant Wyal, après avoir laissé son artillerie avec la plus grande partie

de ses troupes à Hydepark, avança à la tête du reste dans Westminster, repoussa Sir Jean Gage, qu'il trouva avec les gardes à Charing-cross; mais ayant continué sa route par le Strand & Fleed-street, il trouva la porte, nommée Ludgade, fortement barricadée, & bien gardée. Quand il vit qu'on ne vouloit pas le laisser entrer, il revint sur ses pas pour se retirer; mais pendant ce tems, le Comte de Pembroke avoit rassemblé un gros de cavalerie & d'infanterie, & par le moyen des chaînes, il coupa la retraite à ce chef rebelle. Ce fut alors que son courage commença à l'abandonner, & le héraut Clarencieux étant venu avec un message de la part de la Reine pour l'engager à mériter par sa soumission que Sa Majesté lui pardonnât, il se rendit à Sir Maurice Berkeley, & tous ses gens mirent les armes bas. 1554.

Cependant le Duc de Suffolk s'étoit retiré dans le Comté de Warwick. On découvrit par une lettre de Wyal, qui fut interceptée, qu'il trempoit dans la conspiration, & on donna ordre au Comte d'Huntingdon de l'arrêter. Le Duc, averti,

renvoya sa suite, & se cacha chez
1554. un nommé Underwood, son propre
garde-chasse; mais ce malheureux
trahit son maître, & le livra au Comte,
qui l'envoya prisonnier à la Tour.

Cette conspiration devint fatale à Lady Jeanne Gray : Marie sentit que tant qu'elle respireroit, elle seroit pour les mécontens un sujet continuel de révolte. Elle prit donc le parti de la faire mourir. En conséquence elle lui envoya, par le Docteur Feckmon, Doyen de saint Paul, un message pour la prévenir qu'elle eût à se préparer à la mort, ainsi que son mari. Elle reçut cette nouvelle avec toutes les marques d'une joie sincère, & lorsque Feckman voulut l'exhorter à embrasser la Religion catholique, elle lui répondit qu'elle n'avoit pas le tems d'entrer dans des disputes de controverse. Le Doyen donnant une fausse interprétation à ces expressions, obtint de la Reine de surseoir l'exécution à trois jours. Mais ayant été informée de ce répit, elle dit au Docteur qu'il s'en falloit beaucoup qu'il lui fût agréable : il voulut entrer en dispute avec elle sur différens points de religion; elle lui répondit

avec autant de force que de raison, & lui fit voir qu'elle réunissoit à ces avantages naturels, un fond de savoir & de connoissances peu communes. Son époux avoit obtenu la permission de lui dire adieu; mais craignant qu'une pareille entrevue n'affoiblît leur courage, elle ne voulut point y consentir. Cependant elle le regarda à travers sa fenêtre, lorsqu'il se rendit au lieu de l'exécution, & vit même son tronc décapité, qu'on portoit dans un chariot, à la chapelle, où il devoit être enterré. Deux heures après cette exécution, elle monta elle-même sur l'échafaud; mais il fut dressé dans l'intérieur de la Tour, parce qu'on craignit que le peuple, attendri sur son sort, n'excitât quelque rumeur. Le Lieutenant de la Tour ayant témoigné avoir l'envie de tenir quelque chose d'elle, elle lui donna ses tablettes, sur lesquelles elle avoit écrit en Grec & en Latin, trois courtes sentences, qui faisoient connoître son innocence. En allant à l'échafaud, elle salua les spectateurs avec autant de douceur, que de fermeté. Lorsqu'elle apperçut le lieu de ses souffrances, elle embrassa

1554.

le Docteur Feckman, qu'elle avoit
1554. toujours tenu par la main, & lui dit: » Dieu vous récompense, Monsieur, » de votre humanité à mon égard; » je vous assûre que j'y suis plus sen- » sible qu'à toutes les frayeurs d'une » mort prochaine ». Elle se tourna ensuite vers les spectateurs, & leur dit que l'innocence ne suffisoit pas dans des faits qui portoient préjudice au public. Après avoir resté quelque tems en prières, ses femmes lui ôtèrent sa robe, & les ornemens qu'elle avoit sur la tête & autour du cou: elle mit aussitôt sa tête sur le billot, en encourageant l'exécuteur, qui balançoit à faire son devoir, & qui enfin porta le coup fatal. Son sort arracha des larmes à ceux mêmes qui étoient les plus attachés à Marie. L'exécution de Wyal suivit de près la mort de Lady Jeanne. On dressa vingt gibets en différens endroits de la ville, auxquels on pendit cinquante complices de ce rebelle.

Le 7 de Février, le Duc de Suffolk reçut sa Sentence de mort, & fut décollé, le 17. Wyal, gagné par les émissaires de la Reine, accusa le Marquis d'Exeter d'avoir trempé

dans la conſpiration. On prétend que Marie regardoit ce Seigneur avec des yeux de jalouſie, parce qu'il paroiſſoit inſenſible aux avances qu'elle lui faiſoit, pour rendre les ſoins les plus empreſſés à ſa ſœur Eliſabeth. Sur la dépoſition de Wyal, Exeter fut envoyé à la Tour, avec Eliſabeth, comme ſa complice. Mais en allant au lieu de ſon exécution, Wyal fut touché de ſes remords : il demanda à voir le Marquis : il ſe jetta à ſes genoux, en le priant de lui pardonner de l'avoir chargé calomnieuſement. Il diſculpa également, devant le Shérif & tous les ſpectateurs, la Princeſſe Eliſabeth, à la vie de laquelle l'Evêque Gardiner en vouloit mortellement. 1554.

La Reine ordonna alors au Chancelier de purger l'Egliſe des Eccléſiaſtiques mariés. En conſéquence, l'Archevêque d'York, les Evêques de Saint-David, de Cheſter & de Briſtol, qui n'avoient pas vécu dans le célibat, furent dépoſés. Ceux de Lincoln, Gloceſter & d'Héreford, ſubirent le même ſort, ſous prétexte d'avoir prêché une doctrine erronée. De ſeize mille Eccéſiaſtiques, deux

1554. tiers, qui étoient mariés, perdirent leurs bénéfices. On rétablit la Messe dans toutes les églises, avec la liturgie, telle qu'elle étoit sur la fin du règne de Henri VIII. Bientôt on fixa une nouvelle conférence, à Oxford, sur la transubstantiation, & on y envoya, de la Tour, Cranmer, Ridley & Latimer, comme défenseurs de la religion Protestante; mais tandis qu'ils argumentoient, on les insultoit, & on finit par leur imposer silence. Cependant, sur la supposition qu'ils avoient été suffisamment réfutés, on les somma d'abjurer leurs erreurs, & d'après leur refus, on les excommunia.

Le 20 Juillet, Philippe arriva à Southampton, avec une flotte de soixante vaisseaux. Il tira son épée, en abordant sur les terres d'Angleterre, & les Magistrats lui ayant présenté les clefs de la ville, il les rendit, sans prononcer un mot. La Reine fut le trouver à Winchester, où la cérémonie du mariage fut faite par Gardiner, & les nôces célébrées avec autant d'éclat, que de magnificence. Ils furent ensuite proclamés Roi & Reine d'Angleterre, de France, de

Naples, & de Jérusalem : on y ajouta différens autres titres fastueux. Ce 1554.
Prince, dissimulé à l'excès, se conduisit avec tant de réserve vis-à-vis de la nation, qu'il déplut beaucoup; mais les sommes immenses qu'il apporta avec lui, le réconcilièrent avec quelques personnes. Les nouveaux époux quittèrent Winchester pour se rendre à Windsor, où Philippe reçut l'Ordre de Chevalier de la Jarretière. Pour se concilier l'affection de ses nouveaux sujets, il intercéda en faveur d'Elisabeth & de plusieurs autres dont Gardiner avoit déterminé la perte, & par sa médiation, Elisabeth, l'Archevêque d'York, & dix Chevaliers, obtinrent leur grace; mais malgré ce trait de générosité, il ne fut pas plus agréable à la nation. Personne ne pouvoit approcher de la Reine ou de lui, sans avoir auparavant demandé & obtenu audience; de façon que la Cour de Marie étoit presque entiérement déserte.

Le Cardinal Polus ne tarda pas à arriver en Angleterre, avec le titre de Légat du Pape. Le Parlement avoit annullé l'acte qui, sous le règne de Henri VIII, avoit proscrit ce Prélat.

Le Parlement fut sommé de se ren-
1554. dre auprès de leurs Majestés, dans la chambre des Lords. Lorsqu'il y fut assemblé, le Cardinal déclara que l'objet de sa légation étoit de les ramener dans le sein de Jesus-Christ : il parla avec tant d'onction & d'éloquence, que la Reine, transportée de plaisir, annonça qu'elle sentoit son enfant tressaillir de joie dans ses entrailles. On publia cette nouvelle par tout le Royaume, & en actions de grace, on chanta solemnellement le *Te Teum* dans l'église de saint Paul.

Le 20 Novembre, les deux Chambres présentèrent à leurs Majestés une petition par laquelle elles les supplièrent d'intercéder auprès du Légat pour que le Royaume fût réuni à l'Eglise, dont un schisme affreux l'avoit depuis si long-tems séparé, promettant, en même-tems, de casser tous les actes qui avoient été faits au préjudice de Sa Sainteté. Cette requête fut présentée au Cardinal, qui se rendit aussitôt à la chambre des Pairs. Après avoir fait l'éloge de l'affection tendre & sincère du Pape pour le peuple Anglois, il ordonna, par forme de pénitence, qu'on

abolît toutes les loix rendues contre l'autorité du souverain Pontife. Ensuite il donna l'absolution aux deux Chambres, qui la reçurent à genoux, & les releva de toutes les censures de l'Eglise. En conséquence on rendit un statut qui rétablissoit l'autorité du Pape en Angleterre, mais sous certaines réserves, dont une portoit expressément que les aliénations de terres Ecclésiastiques seroient autorisées, & que ceux qui les possédoient, n'encoureroient, à cette occasion, aucunes censures ni poursuites. On passa aussi une loi qui portoit que quiconque attaqueroit les propriétaires de ces terres, sous prétexte de droit Ecclésiastique, seroit sujet aux peines portées par le statut de *Premunire*. On fit revivre les statuts rendus contre les hérétiques, sous les règnes de Richard II, Henri IV, & Henri V. Le Cardinal Polus consultant le Conseil sur les moyens d'éviter la persécution, & de réformet les mœurs du Clergé, la Reine fut du sentiment de Gardiner, qui vouloit qu'on poursuivît les non-Conformistes à la rigueur : elle laissa à Polus le soin de la réforme du Clergé, & chargea Gardiner de celui d'extirper l'hérésie.

1554.

Cet orgueilleux Prélat étoit presque
1555. au comble de ses vœux : Juge dans la Cour supérieure de la Chancelerie, il étoit en même-tems premier Ministre, & Conseiller en chef auprès de la Reine; mais mécontent de son état, il crut qu'il manquoit encore à sa gloire que tous les Protestans fussent forcés de reconnoître l'autorité du Pape : il commença à les persécuter en la personne de Hooper, qui avoit été Evêque de Glocester, & en celle de Rogers, le plus populaire de tous les Prédicateurs Protestans. Ils furent l'un & l'autre condamnés pour cause d'héréfie, par le Chancelier, & les autres Commissaires nommés pour Juges dans ces sortes d'affaires. Ayant été livrés au bras séculier, Rogers fut brûlé à Smithfield, où il montra autant de courage, que de résignation, & préféra la mort au pardon qu'on lui offrit, s'il vouloit changer de croyance. Hooper fut envoyé à Glocester; mais ayant refusé sa grace aux mêmes conditions que Rogers, il fut conduit au supplice. On ne peut rien imaginer de plus barbare que les tourmens qu'on lui fit souffrir. Il fut brûlé à petit feu; de

façon qu'un de ses bras tomba, avant qu'il fût expiré : mais rien ne put altérer sa constance & sa fermeté. La victime qui suivit ces deux premières, fut un Prédicateur nommé Saunders, qu'on fit mourir à Coventry, & après celui-ci, le Docteur Taylor, Vicaire d'Hadley, vieux & respectable Ecclésiastique, qui osa s'opposer à quelques Prêtres Romains, qui célébroient la Messe dans son église. Gardiner en ayant été informé, le fit venir à Londres, où il le traita de traître, d'hérétique, de coquin, l'accabla des épithètes les plus insultantes, & l'envoya à la prison du banc du Roi. Quelques jours après, il subit un interrogatoire, fut condamné, & envoyé à Hadley, pour y être brûlé. Il y a lieu de croire que ceux qui étoient chargés de le supplicier, avoient reçu des instructions de Gardiner pour rendre le plus douloureux qu'il seroit possible les derniers momens de cet Ecclésiastique; car lorsqu'on l'eut conduit au bucher, ayant commencé à haranguer les spectateurs, l'un des gardes lui donna un coup sur la tête. On le mit dans un baril garni de poix, & un homme du parti Romain lui jetta un 1555.

fagot avec tant de violence, qu'il lui
1555. fit une blessure profonde, & qu'il eut, en un instant, le visage couvert de sang; mais il lui dit seulement: » Hélas! mon ami, je souffre assez, » pourquoi voulez-vous augmenter » encore mes douleurs? » Un des gardes l'entendant répéter un pseaume en Anglois, lui ordonna, en le frappant sur la bouche, de parler Latin. Enfin un autre l'interrompit au milieu de ses pieuses éjaculations, & lui porta un si furieux coup, qu'il lui fit sauter la cervelle, dont il expira. L'histoire n'a peut-être pas d'exemple de ces scènes abominables, où la cruauté, sans être excitée, fut exercée avec autant de violence & d'injustice. Bradley fut condamné en même-tems; mais Gardiner jugea à propos de différer son exécution.

Cependant s'étant apperçu que ces exécutions ranimoient le zèle des Protestans, au-lieu de l'affoiblir, & qu'elles excitoient de hauts murmures parmi le peuple, il donna à Bonner une commission, dont il ne pouvoit attendre que la haine du public : il ne pouvoit choisir un plus digne successeur. En effet, si le zèle de Gar-

diner le rendoit cruel, Bonner, mille fois plus barbare, avoit dans le cœur toute l'insensibilité & la fureur des enfers : son inhumanité révolta ceux de l'un & l'autre parti : les Evêques Papistes rougissoient eux-mêmes, & déclamoient hautement contre la persécution : la haine publique dégénéra en indignation contre le Roi & la Reine, mais sur-tout contre ce premier, qui étoit étranger, & qui avoit été élevé dans un pays sujet à l'Inquisition. Philippe ayant été informé de la manière dont les Anglois pensoient sur son compte, se justifia par la bouche d'Alphonse son Confesseur, & en présence de toute la Cour, chargea les Evêques de toutes les cruautés contre lesquelles la nation se récrioit avec tant de raison, & en même-tems, il les défia de citer aucun passage de l'Ecriture qui les autorisât à punir de mort pour cause de Religion. On fut fort étonné d'entendre un Espagnol condamner la persécution, & les Evêques restèrent si confondus, qu'ils suspendirent, pendant quelques semaines, les effets de leur fureur ; mais au bout de ce tems, cette flamme barbare se ralluma avec une double violence.

1555.

Le fanatique & cruel Bonner ne
1555. mit plus de bornes à ses fureurs religieuses. Il fit arracher la barbe d'un malheureux tisserand, qu'il ne put convertir à la foi Romaine, & le fit brûler avec un flambeau; ensorte que le sang couloit de ses veines, & que ses nerfs en furent consommés. Apprentis, matelots, paysans & Nobles, furent sacrifiés sans distinction, & entr'autres Ferrart, Evêque de Saint-David: cependant il en avoit appellé au Cardinal Polus, qui détestoit cette pieuse boucherie; mais il périt comme les autres. Il sembloit que les Evêques & les Magistrats s'excitassent à l'envi, les premiers, à condamner, & les autres, à faire exécuter les malheureux Protestans. Enfin le peuple, indigné, se révolta contre ces monstres inhumains, & suspendit, pendant quelque tems, leurs fureurs.

Ce fut environ ce tems, que Philippe obtint la liberté de la Princesse Elisabeth: on lui permit de rester dans une petite maison de campagne, où, sachant qu'elle étoit environnée d'espions, elle se livra à l'étude, & fit quelques progrès dans les sciences; mais elle fut obligée de se con-

former à la Religion établie ; car autrement elle n'auroit pu échapper à 1555.
la cruauté de Gardiner, qui ne cherchoit qu'une occasion de la perdre, parce qu'il n'ignoroit pas qu'elle étoit zélée Protestante, & prévoyoit que si jamais elle montoit sur le Trône, tous ses travaux seroient perdus.

Le Conseil ayant appris que les Juges de Norfolk favorisoient les Protestans, leur envoya des instructions pour qu'ils eussent à se conduire différemment, & entretinssent des espions pour surveiller les Réformés. Cet ordre avoit si fort l'apparence d'une Inquisition, que la nation crut en général que ce ne pouvoit être que l'ouvrage des Espagnols, contre lesquels le peuple conçut une haine implacable. On murmuroit si hautement contre la rigueur de ces exécutions, que Bonner lui-même contraignit son zèle, & renvoya plusieurs personnes qu'on lui avoit amenées, comme accusées d'hérésie ; mais la Reine & le Roi lui écrivirent, pour lui ordonner d'obéir, & de remplir ses devoirs comme ci-devant. Ces ordres étoient trop conformes à son caractère pour se les faire répéter. La

persécution recommença avec plus de
1555. violence : les buchers furent rallumés :
quinze ou vingt victimes furent condamnées au feu, pour avoir nié la présence réelle dans l'Eucharistie. Un nommé Tool, qui fut pendu pour vol, ayant marqué, à la potence, quelques doutes sur la transsubstantiation, fut, même après sa mort, jugé de nouveau, & son corps brûlé, pour cause d'hérésie. Bradfort, Prédicateur Protestant, qui, avec le secours de Rogers, dont nous avons déja vu le supplice, avoit sauvé la vie à Bourn, fut également exécuté & brûlé, à Smithfield, avec un nommé Jean Lease, apprenti, âgé de dix-neuf ans. Plusieurs autres personnes périrent, à Cantorbery & ailleurs, & entr'autres Marguerite Bolly, la première femme qui périt, pour cause d'hérésie, sous le règne de Marie.

Dans le courant d'Octobre, on envoya à Oxford les Evêques de Londres, de Glocester, & de Bristol, avec une commission de la part du Cardinal pour faire prêter interrogatoire au vieux Latimer, & à Ridley. Ils furent convaincus & condamnés ; cependant on leur offrit de leur pardonner,

donner, s'ils vouloient se rétracter; mais ils persistèrent dans leur croyance. 1555.
Lorsqu'ils furent amenés au supplice, devant le collége de Baliol, Ridley dit à son compagnon d'infortune : » Prenez courage, mon frère, » & soyez persuadé que Dieu adoucira les flammes, ou qu'il nous donnera la force de les supporter «. Latimer lui répondit : » Nous allons » aujourd'hui éclairer l'Angleterre d'une lumière qui, j'espère, avec la » grace de Dieu, ne s'éteindra jamais ». En effet ils moururent avec une constance & un courage admirables. C'étoient les deux plus vertueux personnages qui eussent encore péri pour la Religion. Gardiner avoit si fort à cœur la perte de ces Prélats, que le jour de leur exécution, il ne voulut pas dîner, qu'il n'eût appris qu'ils n'existoient plus : il n'en reçut la nouvelle qu'à quatre heures après midi, sur quoi il se mit à table, & mangea avec une satisfaction qu'on ne lui avoit pas vue depuis long-tems. Mais le même jour il fut attaqué d'une rétention d'urine, qui, en moins d'une semaine, le mit au tombeau. On dit que sur les derniers momens de sa

vie, il ressentit quelques remords,
1556. & s'écria : « J'ai péché comme saint « Pierre, mais je n'ai pas pleuré comme lui ». Il étoit intéressé, dissimulé, orgueilleux, vindicatif & cruel : son ambition seule avoit prolongé, jusqu'alors, la destinée de Cranmer, parce qu'il sentoit qu'aussitôt que l'Archevêché seroit vacant par la mort de ce Prélat, la Reine le donneroit au Cardinal Polus, qu'il avoit tellement noirci aux yeux du Pape Paul IV, qui remplissoit alors la chaire Papale, que Sa Sainteté regardoit le Cardinal comme le partisan de la réformation, & le haïssoit en conséquence.

Pendant le printems, la Reine ressentit des douleurs qu'elle crut annoncer une couche prochaine, & on tint des couriers tous prêts à partir pour porter la nouvelle de sa délivrance dans différens pays ; mais toutes les espérances de Marie furent trompées : elle mit au monde une substance informe, que les Médecins appellent une môle. Son chagrin fut inexprimable, ainsi que l'étonnement de toute la Cour. La confusion de Philippe ne fut pas moindre, lui, qui s'étoit flatté d'unir, par cet en-

sant, l'Angleterre & l'Espagne. Cet évènement lui ôta tout espoir d'avoir jamais d'enfans de la Reine, & comme par elle-même elle n'étoit pas aimable, il s'en dégoûta entiérement, quitta le Royaume, & se retira en Flandre, laissant son épouse fort affligée de son indifférence & de son abandon. Quelque tems après, Marie reçut une bulle du Pape pour ériger l'Irlande en Royaume, & vers la fin de cette année, Charles V résigna ses Etats à Philippe son fils. 1555.

Le 14 Février, on envoya à Oxford Bonner & Thirleby, pour dégrader Cranmer, qui avoit été condamné par Brooks, Evêque de Glocester, & Vice-légat du Pape. On l'avoit, par dérision, habillé avec une robe Pontificale faite de grosse toile, & Bonner joignant l'insulte à l'indécence, ordonna qu'il fût dépouillé de cet attirail ridicule, suivant les cérémonies de dégradation usitées dans l'Eglise de Rome. Thirleby ne put s'empêcher de pleurer amérement, tant que cette scène dura; & protesta à Cranmer que ce moment étoit pour lui le plus dur qu'il eût jamais passé de sa vie, & qu'il n'y avoit qu'un ordre 1556.

exprès de la Reine qui eût pû le for-
1556. cer d'être présent à l'affliction & au malheur d'un homme avec lequel il avoit vécu dans l'amitié la plus intime. Lorsque l'Archevêque eut été condamné, il se vit entouré de Théologiens Anglois & Espagnols, qui vinrent, sous différentes formes, l'assaillir, pour lui faire adopter leurs opinions : ils le menacèrent, & le caressèrent tour à tour, le flattèrent d'obtenir sa grace; en un mot ils surent si bien profiter de sa foiblesse & de ses infirmités, qu'il souscrivit une abjuration par laquelle il renonçoit aux erreurs de Luther & de Zwingle, reconnoissoit la suprématie du Pape, les sept Sacremens, la présence corporelle dans l'Eucharistie, le purgatoire, les prières pour les morts, & l'invocation des Saints. Cette rétractation fut aussitôt imprimée : les Papistes y trouvèrent un sujet de triomphe, tandis que les Protestans en furent accablés, & qu'elle devint pour eux une source de disgraces. Ce fut alors que la Reine fit connoître son caractère cruel, persécutant & vindicatif. Nous avons vu qu'elle avoit affecté de pardonner à l'Archevêque les

crimes dont il s'étoit rendu coupable contre elle en qualité de Souveraine, 1556.
parce qu'elle se réservoit de le faire brûler comme hérétique ; mais son abjuration la déconcerta : cependant elle ne voulut pas laisser échapper sa victime, & levant tout-à-fait le masque, elle signa l'ordre de sa mort. On le conduisit dans l'église de sainte Marie, où on le plaça en lieu évident, & Cole, Prévôt d'Eton, fit un sermon dans lequel il exalta sa conversion, comme l'ouvrage immédiat du Saint-Esprit. Il flatta l'Archevêque de l'espérance de jouir de la gloire des Elus, & l'assûra qu'on célébreroit dans toutes les églises d'Oxford, des obits & des messes pour le repos de son ame. Cranmer fit voir, tant que dura ce sermon, un trouble & une agitation extrêmes : il levoit les yeux au Ciel, fondoit en pleurs, & soupiroit avec toutes les marques de la plus profonde douleur. Lorsqu'on lui demanda qu'il déclarât quelle étoit sa croyance, ses prières furent remplies d'expressions qui annonçoient ses frayeurs & ses remords : ensuite il fit une courte exhortation au peuple, répéta le *Credo* des Apôtres, affirma

qu'il croyoit aux Ecritures, confessa
1556. que la crainte de la mort lui avoit fait signer un papier contraire à sa conscience, & qu'il vouloit que la main qui avoit commis cette infidélité, souffrît la première les tourmens du feu. Il renonça au Pape, qu'il regardoit comme l'ennemi de Jesus-Christ, & enfin déclara que son opinion sur les Sacremens, étoit la même que celle qu'il avoit publiée dans un Livre qu'il avoit écrit sur cette matière. L'assemblée étoit particulièrement composée de Papistes, qui espéroient tirer un nouveau triomphe des dernières paroles de ce nouveau converti ; mais ils demeurèrent aussi confondus que transportés de colère d'une pareille déclaration : il lui crièrent de laisser à part toute dissimulation, se jettèrent sur lui, & le traînèrent au poteau où Latimer & Ridley avoient expiré, l'accablant d'injures pour sa seconde apostasie. Lorsque le feu fut allumé, il étendit sa main droite, & la tint constamment dans les flammes, jusqu'à ce qu'elle fût consommée, en s'écriant de tems en tems : « Indigne main ! » Ce fut la seule marque qu'il donna de trouble & de

douleur. Il continua de prier jusqu'au moment qu'il expira. Tel fut le sort infortuné de Thom. Cranmer, Archevêque de Cantorbery, qui, avec une ame naturellement foible & irrésolue, possédoit la candeur, la simplicité, & les vertus d'un premier Chrétien. Le même jour de sa mort, le Cardinal Polus fut mis en possession de son Archevêché, en vertu de bulles qu'il avoit déja reçues du Pape, à la requête de la Reine. 1556.

La mort de Cranmer, loin de faire cesser la persécution, sembla l'animer d'une fureur nouvelle : sans distinction d'âge, de sexe & de circonstances, Bonner envoya au bucher une infinité de malheureux : le même feu en consuma treize à Strasford-le-Bow, & l'isle de Guernesey fut le théâtre d'une scène horrible & incroyable par sa barbarie. Une mère & deux filles furent condamnées aux flammes : une d'elles, mariée, étoit enceinte, & sur le dernier mois de sa grossesse : la violence des tourmens la fit accoucher, &, par commisération, un des spectateurs retira l'enfant ; mais après quelques réflexions, le Magistrat, qui inspectoit l'exécution,

fit jetter cet innocent dans le même
1556. bucher, où il périt avec sa mère.
On ne peut s'empêcher de frémir à la lecture de semblables cruautés, exercées contre des infortunés, qui n'avoient manqué ni au Gouvernement, ni à la Religion établie, & dont le crime consistoit en de simples réponses sur l'objet de leur croyance, réponses qu'on leur extorquoit par la violence des tourmens : cependant une femme seule, une Reine & une Chrétienne, guidée par quelques Prêtres, indignes du caractère respectable dont ils étoient revêtus, Marie enfin, aveuglée par le fanatisme, & conduite par la vengeance, allumoit les buchers, & livroit aux tourmens ses propres sujets. Pendant le cours de cette année, quatre-vingt-cinq personnes, hommes, femmes & enfans, périrent pour avoir suivi l'Eglise Anglicane, autorisée par les loix, & méconnu celle Romaine, qui ne faisoit que de naître : cependant le parti qu'on adoptoit de persécuter, étoit d'une mauvaise politique. En effet les victimes qu'on immola, loin de servir à la propagation de celle-ci, furent comme au-

tant de Martyrs, & le zèle extrême & imprudent des Papistes, contribua 1556. plus que tout à l'établissement entier de la réformation sous le règne suivant.

La Reine voulut, en même-tems, 1557. rétablir les maisons religieuses qui avoient été supprimées; mais les membres de la Chambre basse ayant appris que cette affaire étoit en délibération, déclarèrent, en mettant la main sur leurs épées, qu'ils savoient comment défendre leurs propriétés. Marie, informée de cette opposition, crut devoir attendre une occasion plus favorable; mais elle chargea Bonner, & autres, de rayer des registres publics tous les actes que son père avoit rendus contre les moines & le Pape, sur-tout ceux qui concernoient les visites & les renonciations, que les moines & Abbés avoient faites à l'autorité du Pape.

Au commencement de cette année, le Cardinal Polus visita les deux Universités. Tandis qu'il étoit à Cambridge, Bucer & Fagius, Allemands & Professeurs de théologie, morts depuis plusieurs années, furent sommés de rendre raison de leur croyance,

& faute d'avoir comparu, on les condamna à être brûlés pour héréſie. On creuſa leurs tombes, & ce qu'on y trouva, fut réduit en cendres, à Oxford. On exhuma auſſi le cadavre de la femme de Pierre Martyr, qui fut brûlée ſur un tas de fumier, parce que s'étant faite religieuſe, elle avoit rompu ſon vœu de célibat. Les Magiſtrats, indignés de pareils outrages, ralentirent eux-mêmes l'ardeur de leurs recherches; mais la Reine, qui en fut informée, leur écrivit circulairement pour les exhorter à redoubler de zèle dans la perſécution des hérétiques. Cependant Marie apprenoit de toutes parts que malgré ces expéditions, le nombre des Proteſtans augmentoit chaque jour : ce fut alors qu'elle s'occupa des moyens d'établir une Inquiſition en Angleterre. En conſéquence, pour commencer, elle ſigna une nouvelle commiſſion, par laquelle elle autoriſoit vingt-une perſonnes à juger les hérétiques, de quelque rang qu'ils fuſſent, ſans appel. La perſécution recommença, & ce nouveau tribunal condamna ſoixante & dix neuf victimes au feu.

1557.

Pendant que ces cruautés faiſoient

gémir la nation, Philippe, irrité contre Henri de France, qui avoit rompu la trève, leva une armée de cinquante mille hommes pour entrer en Picardie, & détermina son épouse à embrasser sa querelle. Le 20 Mai, il vint lui-même en Angleterre, où il trouva huit mille hommes prêts à s'embarquer pour les Pays-Bas, & après que la Reine eut envoyé un héraut déclarer la guerre à la France, les troupes partirent, le 17 de Juin, sous le commandement du Comte de Pembroke, qui se joignit aux Espagnols, qui avoient à leur tête le Duc de Savoie. Bientôt un détachement de l'armée Françoise fut mis en déroute, & la plupart des principaux Officiers furent faits prisonniers, entre autres le Connétable Montmorency, & son fils, les Ducs de Montpensier & de Longueville, Louis Gonzague, frère du Duc de Mantoue, le Maréchal Saint-André, le Rhinegrave Roche Dumaine, le Comte de la Rochefoucault, le Baron de Curton, & plusieurs autres personnes de distinction. Vers la fin de l'année, Philippe fit savoir à Marie que la Cour de France avoit des vues sur Calais, &

1557.

lui offrit de fournir des troupes pour
1557. la défenſe de cette forteresse, qui
étoit hors d'état de tenir. Le Conſeil regarda cette propoſition comme un ſtratagême de la part de Philippe, qui vouloit s'emparer de Calais : ainſi non-ſeulement la Reine rejetta ſes offres, mais négligea encore d'approviſionner la place de ce qui lui étoit néceſſaire, malgré les ſollicitations réitérées du Lord Wentworth, qui en étoit Gouverneur.

1558. Au commencement de l'année, le Duc de Guiſe vint inveſtir Calais, prit d'aſſaut les deux forts de Newman-bridge & Risbank, battit la ville, & força le Gouverneur à ſe rendre, après ſept jours de ſiége. A peine fut-il entré dans la place, qu'il en chaſſa tous les habitans Anglois, & vint s'établir devant Guînes, où le Lord Gray commandoit ; mais la garniſon, qui n'étoit compoſée que de treize cens hommes, fut ſi découragée de la perte de Calais, qu'à la première attaque, les troupes ſe retirèrent dans la citadelle, & bientôt après, ſe rendirent priſonnières de guerre. Le château de Hames, qui étoit ſitué dans des marais preſ-

que inacceſſibles, auroit pu faire une vigoureuſe réſiſtance ; mais aux premières approches de l'ennemi, la garniſon l'abandonna, & s'enfuit : ainſi, dans l'eſpace de quinze jours, & dans la ſaiſon la plus rigoureuſe, l'ignorance de la Reine, & l'indolence du Conſeil, firent perdre au gouvernement Anglois tout ce qui lui reſtoit des conquêtes qu'il avoit faites en France. 1558.

Ce ne fut plus dans tout le Royaume que plaintes & murmures : les Miniſtres eux-mêmes étoient ſi confus, qu'ils n'oſoient même ouvrir la bouche pour ſe juſtifier, & Marie, mortifiée à l'excès, étoit vivement tourmentée par ſes regrets. Le Parlement, qui s'aſſembla, le 20 de Janvier, accorda un ſubſide à la Reine, & le Clergé en paya un autre. Quelques-uns des partiſans de la Cour propoſèrent de donner force de loi à une ſimple proclamation de la Reine; mais un des membres s'y oppoſa, & obſerva qu'en vertu de cette autorité illimitée, la Reine pourroit changer l'ordre de la ſucceſſion. La Chambre, offenſée qu'on pût concevoir de Sa Majeſté un pareil ſoupçon,

en envoya l'auteur à la Tour. Mais
1558. il ne fut plus question de cet acte ;
probablement que Marie s'apperçut
que la nation étoit attachée aux droits
d'Elisabeth. Après la prorogation du
Parlement, le Roi de Suède demanda cette Princesse en mariage ; mais
elle refusa la main de ce Monarque.

Au mois d'Avril, le Dauphin de France épousa Marie Reine d'Ecosse, & en Juin, Philippe remporta, à Gravelines, une victoire complette sur les François : De Termes leur Général, & ses principaux Officiers, furent faits prisonniers. Les Espagnols furent redevables de cette heureuse journée à dix vaisseaux Anglois, qui, par hazard, faisoient voile le long de la côte, & qui, tandis que la bataille se soutenoit avec une fureur égale des deux côtés sans aucun avantage, firent, avec leur canon, un si terrible ravage parmi les François, que la déroute commença par ce côté, & qu'elle devint ensuite générale.

Cependant la persécution continuoit en Angleterre, avec un acharnement que rien ne peut justifier. La Reine fit publier que ceux qui re-

cevroient des Livres hérétiques, & ne les délivreroient pas sur le champ aux Magistrats, seroient exécutés, en vertu de la loi Martiale; & fit défense, à qui que ce fût, de solliciter la grace de ces coupables. Un nommé Bambridge, condamné au feu, dans le Comté de Lent, ne pouvant supporter les tourmens, s'écria, « j'abjure, j'abjure ! » Aussitôt le Shérif fit éteindre les flammes, & lui fit signer son abjuration; mais la Cour envoya ordre de brûler ce malheureux, malgré sa rétractation, & le Shérif fut mis en prison, à la Flotte, pour avoir osé suspendre l'exécution. Pendant le cours de cette année, trente-neuf Protestans périrent pour cause d'héréfie, en différens endroits du Royaume; de façon que le nombre de ces victimes montoit, depuis le règne de Marie, à deux cens quatre-vingt-quatre, non compris ceux qui languirent dans les prisons, & auxquels on fit souffrir des maux incroyables.

1558.

La Reine demanda, au mois de Novembre, un subside à son Parlement, en cas que le traité qu'on négocioit à Cambrai entre l'Espagne, la

France & l'Angleterre n'eût pas lieu;
1558. Mais les Communes furent très-longtems à se décider; de façon que le bill n'étoit pas encore passé, lorsque la Reine mourut. Depuis l'évènement de sa prétendue grossesse, sa santé dépérissoit chaque jour, & les différentes mortifications auxquelles elle fut par la suite exposée altérèrent tellement sa constitution, qu'elle fut attaquée d'une hydropisie, dont elle mourut, le 17 Novembre, âgée de quarante-trois ans, après un règne de cinq ans, quatre mois, & un jour.

On a dû voir par les principales actions de la vie de Marie, que son caractère dominant étoit la superstition & la vengeance : elle y joignit les défauts d'être vaine, impérieuse, sombre, possédée du démon de l'avarice, & n'étoit douée d'aucunes qualités aimables. Cette Reine ne régna que pour le malheur de ses sujets, qu'elle tourmenta jusqu'au dernier moment de sa vie. Le Cardinal Polus ne lui survécut que treize heures. Il est étonnant que ce Prélat, naturellement doux & ennemi de la persécution, n'ait pu adoucir le caractère

féroce & sanguinaire de Marie, qui avoit une véritable confiance en lui : sans doute que Gardiner & Bonner, ces deux fléaux de l'humanité, détruisoient, par leurs avis dangereux, la sagesse de ceux du Cardinal, qui, en effet, avoit pour objet de ramener l'Angleterre à sa première Religion, par la douceur, & par l'exemple. Marie fut enterrée à Westminster, dans la chapelle de Henri VII, son grand-père. 1558.



ELISABETH.

1558. QUELQUES heures après que Marie fut expirée, le Conseil privé fit part de cet évènement à la chambre des Lords : ils ne firent aucune difficulté de se déclarer pour la Princesse Elisabeth. En conséquence Heath, Archevêque d'York, fut député vers elle pour lui signifier la résolution des Communes, & aussitôt la nouvelle Reine fut proclamée, au milieu des cris de joie du peuple. Elle étoit à Hatfield, lorsque sa sœur mourut ; mais sitôt qu'elle apprit qu'on l'avoit reconnue, elle se rendit à Londres, &, après avoir été complimentée par la Noblesse, elle envoya des Ambassadeurs aux différentes Puissances de l'Europe, pour leur notifier son avènement au trône d'Angleterre. Philippe d'Espagne fut fort alarmé de la mort de sa femme : il craignoit qu'Elisabeth, en épousant un Prince Protestant, ne lui fît perdre tout le crédit qu'il avoit en Angleterre, ou que le Roi de France ne soutînt les pré-

tentions de Marie, Reine d'Ecosse,
& qu'il ne parvînt à unir à ses Etats 1558.
l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande. Pour empêcher que son ennemi n'acquît ce nouveau degré de puissance, il envoya le Comte de Feria offrir sa main à Elisabeth, avec promesse d'obtenir du Pape la dispense nécessaire pour cette alliance. Elisabeth le refusa, mais d'une manière si obligeante, que le Monarque Espagnol ne pouvoit s'en offenser. Cependant Elisabeth fit équiper une flotte considérable pour la défense des côtes : elle changea les Shérifs & les Magistrats, de manière que le Parlement prochain pût être composé de membres presque tous Protestans. La séance fut convoquée pour le 25 de Janvier.

Au commencement de l'année, le 1559.
Marquis de Northampton, qui avoit été condamné sous le dernier règne, fut rétabli dans tous ses honneurs. Edmond Seymour, fils du Duc de Sommerset, fut créé Baron Beauchamp, & Comte d'Hertford. On éleva à l'honneur de Vicomte Howard de Bindon, le second fils du Duc de Norfolk; & Henri Carry de

Hunsdon, & Olivier Saint-Jean de
1559. Bletminstho, furent décorés du titre de Barons. Le couronnement de la Reine fut célébré dans l'abbaye de Westminster, & suivit ces promotions. L'Archevêque d'York, & plusieurs autres Prélats, ayant refusé d'assister à cette cérémonie, & le siége de Cantorbery étant vacant, la Couronne fut placée sur la tête de la Reine par Oglethorp, Evêque de Carlisle.

Nicolas Bacon, Garde du grand Sceau, ouvrit la séance du Parlement par un discours dans lequel il prévint les Membres que l'intention de la Reine étoit qu'ils réglassent les affaires de religion, & que pour entreprendre cette tâche laborieuse, il falloit prendre un milieu entre la superstition & l'irréligion, afin que la nation pût être réunie sous une seule espèce de culte. Il conclut par représenter les besoins du Gouvernement, & demander des secours pour Sa Majesté. Quoique les Communes eussent déja été fort chargées par les impositions du dernier règne, elles accordèrent, sans balancer, le tonnage & le bondage, avec des sub-

subsides considérables sur les fonds & les mobiliers; & pour mettre la Reine en état de soutenir la dignité du Trône, elles passèrent un bill qui rétablissoit les premiers fruits & les dixmes au profit de la Couronne, dont on augmenta pareillement les revenus, par la dissolution des abbayes, monastères, hôpitaux & chanteries, qui avoient été établis depuis la mort du Roi Edouard. Elles arrêtèrent pareillement par un statut qu'Elisabeth seroit reconnue pour légitime Souveraine, en vertu de l'acte passé dans la trente-sixième année du règne de son père. Ensuite les deux Chambres fixèrent leur attention sur les affaires de religion : elles établirent plusieurs loix; pour que le Service Divin fût à l'avenir célébré dans la langue vulgaire; pour que la suprématie de l'Eglise Anglicane résidât en la personne du Souverain; pour que tous les actes concernant la Religion, qui avoient été dressés sous le règne d'Edouard, fussent renouvellés & confirmés; pour que la nomination aux Evêchés appartînt à la Reine, qui pourroit faire exercer la suprématie par telle personne qu'elle 1559.

1559. choisiroit ; pour que toutes personnes en charge prêtassent serment de suprématie, & que qui que ce soit, n'osât, sous des peines très-rigoureuses, prendre la défense d'aucune Puissance étrangère dans le Royaume, verbalement ou par écrit ; & enfin que le culte fût uniforme, & que lors de la vacance d'un Evêché, la Reine pût jouir du temporel, sauf à elle à réunir au Siége un équivalent en bénéfices inféodés.

Le premier usage qu'Elisabeth fit de la suprématie, fut d'ériger un tribunal, qu'on appella la Cour de la haute Commission : il étoit composé d'un certain nombre de Commissaires qui avoient déja joui de l'autorité de Vicegérens sous le règne de Henri VIII. De neuf mille quatre cens Ecclésiastiques qui possédoient des bénéfices en Angleterre, il n'y eut que quatorze Evêques, douze Archidiacres, quinze Chefs de Colléges, cinquante Chanoines, & environ quatre-vingt du Clergé inférieur, qui aimèrent mieux abandonner leur état, que de renoncer à la religion Romaine. Ils furent remplacés par des Protestans, & l'Eglise d'Angleterre fut ainsi totalement réformée.

Cependant on fit, à Château-Cambresis, un traité avec la France, par 1559.
lequel on convint que Henri garderoit Calais, & les autres villes qu'il avoit enlevées aux Anglois, pendant huit ans, & qu'ensuite elles seroient rendues à la Reine d'Angleterre; que ce Monarque fourniroit des sûretés pour assûrer à Elisabeth le paiement de cinq cens mille écus d'or, en cas que ces places ne fussent pas restituées au tems limité, & qu'outre ce paiement, Henri & ses successeurs seroient obligés de restituer Calais & les autres places, ainsi qu'il étoit stipulé par le traité; que les François donneroient des ôtages pour garantie de l'exécution de ces conventions; que ni lui, ni la Reine ou le Roi d'Ecosse, ni même Elisabeth, n'entreprendroient rien respectivement les uns contre les autres, directement ou indirectement, qui pût préjudicier au traité, & ne prendroient, en aucune circonstance, le parti des sujets rebelles contre un des alliés. On conclut, en même-tems, un traité particulier entre les deux Reines d'Angleterre & d'Ecosse, qui fut ratifié par Marie, & le Dauphin son mari.

1559. Ce Prince & cette Princesse prirent aussitôt le titre de Roi & de Reine d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, & firent graver les armes d'Angleterre sur leurs Sceaux & sur leur vaisselle. Sir Nicolas Throgmorton, Ambassadeur d'Elisabeth à Paris, se plaignit de cette insulte; mais on lui répondit vaguement. Il renouvella ses remontrances, & le ministère François lui dit enfin que la Reine d'Ecosse avoit autant de droit à prendre les armes d'Angleterre, qu'Elisabeth de s'arroger le titre de Reine de France. Elisabeth vit bien qu'elle n'avoit rien à attendre de Henri, & que Philippe d'Espagne conservoit contre elle un ressentiment mortel du refus qu'elle avoit fait de sa main, & du changement qu'elle avoit introduit dans la Religion de son pays : en conséquence elle jugea qu'elle n'avoit point de meilleur parti à prendre, que de se concilier l'amour de ses sujets. Cet ouvrage étoit difficile, & ses Etats étoient pleins de ses plus cruels ennemis; mais la nature lui avoit donné une pénétration d'esprit admirable; elle avoit étudié le cœur humain, & elle savoit distinguer le véritable mérite,

rite. Elle profita de ces connoissances, fit choix de Ministres habiles, rendit 1559. la justice avec impartialité, & sans égards personnels, régla sa dépense avec une économie qui ne pouvoit qu'être agréable à la nation, & non-seulement se comporta avec sagesse, mais donna des marques si suivies de son amour pour son peuple, qu'elle regagna sa confiance & son attachement. Tandis qu'elle travailloit ainsi pour elle-même dans le sein de ses Etats, elle fomentoit des divisions religieuses en Ecosse, où un parti considérable avoit embrassé la réformation : cependant, après bien des troubles, on ouvrit des conférences de paix, à Edimbourg; mais avant que tout fût appaisé, Henri II, Roi de France, fut malheureusement tué dans un tournois, & François son fils monta sur le Trône.

Le traité fut néanmoins conclu. Il 1560. portoit que le Roi & la Reine d'Ecosse ne prendroient plus à l'avenir le titre & les armes des Souverains d'Angleterre & d'Irlande : qu'il y auroit en Angleterre des conférences tenues entre les Commissaires des deux Couronnes pour régler quelle autre

satisfaction on devoit faire à l'An-
1560. gleterre, & que s'ils ne pouvoient s'accorder entr'eux, on s'en rapporteroit, sur cet article, à la décision du Roi d'Espagne : que le Roi & la Reine de France & d'Ecosse seroient tenus de confirmer les concessions faites par les Plénipotentiaires François aux alliés de l'Ecosse. Après la conclusion de ce traité, on publia une amnistie générale dans toute l'Ecosse, & l'on rendit plusieurs réglemens en faveur de la réformation. François & Marie avoient confirmé ces loix ; mais ils ne voulurent pas ratifier ce qui concernoit Elisabeth, sous prétexte qu'elle avoit traité avec ses sujets rebelles ; mais leur véritable intention étoit de lui ôter la Couronne des mains. Elisabeth les pénétra aisément, & par la suite se vengea cruellement sur la malheureuse Reine d'Ecosse.

Elisabeth se voyoit à peine alors un seul allié au dehors en qui elle pût avoir la plus légère confiance. La France, unie à l'Ecosse, étoient ses ennemis déclarés, & Montague, son Ambassadeur en Espagne, avoit été reçu très-froidement par Philippe.

Ce Prince, offensé des changemens que la Religion avoit soufferts dans les Etats de la Reine, avoit rendu le collier de l'Ordre de la Jarretière, qu'il ne vouloit plus garder, & refusa de renouveller alliance avec l'Angleterre. Le Pape envoya Vincent Parpaglia, Abbé de Saint-Sauveur, avec des instructions & un bref pour la Reine Elisabeth, afin de l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise, & sous promesse qu'on tiendroit, à cet effet, un Concile général : on prétend même que le Nonce lui assura que le Pape annulleroit la sentence de divorce, prononcée sur le mariage de Henri VIII & d'Anne de Boullen ; qu'il confirmeroit la liturgie Anglicane, & permettroit au peuple de communier sous les deux espèces ; mais la Reine, qui doutoit de la sincérité de Paul IV, refusa ses offres. 1560.

Tandis que les Protestans jouissoient en Angleterre de la liberté de conscience & du calme le plus heureux, les Calvinistes éprouvoient en France la persécution la plus rigoureuse, qui les porta enfin à conspirer contre le Duc de Guise & le Cardinal de Lor-

raine, leurs deux plus cruels ennemis. Le Prince de Condé passoit pour
1560. être le chef caché de cette conjuration, dont un Gentilhomme nommé la Renaudie, étoit le conducteur. Les Etats ayant été convoqués à Orléans, le Roi de Navarre & le Prince de Condé s'y rendirent. Le premier, veillé de trop près, ne put s'échapper : le second fut mis en prison, & par la suite condamné à perdre la tête ; mais la mort de François le sauva. Charles IX, encore mineur, succéda à son frère. Catherine de Médicis fut déclarée Régente, du consentement du Roi de Navarre, qui, en qualité de premier Prince du Sang, avoit droit d'y prétendre. Catherine voyant qu'elle ne pouvoit maintenir son autorité que par les factions, les fomenta le plus qu'elle put. Le Royaume, en effet, fut divisé en deux partis, savoir celui des Catholiques, & celui des Protestans, nommés Huguenots. Les Princes de Guise, à la tête de ce premier, étoient trop occupés au dedans pour songer aux projets qu'ils avoient conçus en faveur de leur nièce Marie d'Ecosse : ils les aban-

donnèrent, & cette Princesse, qui se voyoit exposée au mépris de sa belle-mère, prit le parti de retourner dans son Royaume, & quitta, en même-tems, le titre de Reine d'Angleterre, qu'elle avoit toujours conservé. 1560.

Cependant Elisabeth ne songeoit qu'à assûrer le bonheur de son peuple, par les réglemens qui pouvoient le plus contribuer à sa sûreté & à sa tranquillité. Elle fit une proclamation par laquelle il étoit ordonné à tous les Anabaptistes & hérétiques de quitter le Royaume dans vingt jours, sous peine de voir tous leurs biens confisqués : elle en rendit une autre contre ceux qui, sous prétexte d'abolir la superstition, détruisoient les anciens monumens, effaçoient les épitaphes, & déroboient aux églises les cloches, le plomb & autres matériaux. Elle convertit l'abbaye de Westminster en une église Collégiale, & la monnoie, dont sous le règne de son père on avoit diminué le titre, fut rétablie à sa valeur intrinsèque & première.

Aussitôt qu'Elisabeth eut appris la mort de François, elle envoya en 1561.

France le Comte de Bedfort pour
1561. complimenter le nouveau Roi. Cet envoyé étoit en même-tems chargé d'instructions qui avoient pour objet de déterminer Marie d'Ecosse à ratifier le traité d'Edimbourg. Cette Princesse éluda la demande, en disant que comme elle n'avoit auprès d'elle personne qu'elle pût consulter, elle vouloit attendre l'arrivée de quelques Seigneurs Ecossois, qui devoient venir en France, & promit de donner alors satisfaction à Sa Majesté Angloise.

Cependant Marie quitta la Cour de France, & se retira à Reims, auprès du Cardinal son oncle, où elle passa une partie de l'hiver. Martygues, la Brosse & d'Oysel, nouvellement arrivés d'Ecosse, furent la voir. Ils lui conseillèrent de s'attacher Jacques Stuart son frère naturel, Prieur de Saint-André, le Comte d'Argyle, Secrétaire de Lidington, & le Lord de Grange, ainsi que d'avoir plus de confiance en ses sujets Protestans, qui étoient en plus grand nombre que les Catholiques. D'un autre côté, Jean Lesley, qui par la suite fut Archevêque de Ross, au-

quel elle accorda audience dans son voyage de Nancy, lui fit entendre que les Catholiques l'avoient chargé de l'assûrer qu'elle trouveroit en eux un corps prêt à se ranger sous ses drapeaux, & qui ne respiroit qu'après le moment de pouvoir rétablir l'ancienne Religion par la force des armes; qu'ils la supplioient de se rendre le plus promptement qu'il lui seroit possible à Aberdeen, & l'engageoient à se méfier du Prieur de Saint-André, dont l'ambition lui faisoit porter ses regards jusqu'au Trône. Le lendemain le Prieur lui-même la rejoignit à Joinville : il étoit venu en France pour présenter ses respects à sa Souveraine. Il acheva de la déterminer à retourner en Ecosse, & parvint à regagner si bien sa confiance, qu'elle l'autorisa, par des lettres-patentes, à assembler les Etats, pour qu'ils rendissent tels statuts qu'ils trouveroient convenables pour le bien du Royaume. Muni de cette pièce authentique, le Prieur repassa en Ecosse, où ayant assemblé le Parlement, la réforme fut établie par une loi, & tous les monastères furent démolis. Pendant ce tems, Marie dépêcha

1561.

1561. d'Oysel vers Elisabeth pour solliciter un sauf-conduit ; mais on le lui refusa, à moins qu'elle ne voulût ratifier le traité d'Edimbourg. Marie fut très-sensible au refus : elle se plaignit à Trogmorton, Ambassadeur Anglois, de ce qu'Elisabeth, non contente d'avoir secouru & soutenu les rebelles d'Ecosse, vouloit encore l'empêcher de retourner dans ses Etats.

Marie avoit lieu de croire d'après ce procédé de la part d'Elisabeth, qu'elle avoit dessein de la faire enlever sur son passage : cependant elle hazarda de s'embarquer, & fut assez heureuse pour arriver en Ecosse sans aucun accident. Elle fut reçue au milieu des acclamations de son peuple ; mais elle eut la mortification de voir qu'il y avoit des loix si rigoureuses prononcées contre sa Religion, qu'elle eut beaucoup de peine à obtenir la permission de faire célébrer la Messe dans sa chapelle. Parmi les Seigneurs d'Ecosse, les Comtes de Huntley, Athol, Crawfort & Sutherland, étoient encore attachés à l'ancienne Religion, & le Duc de Châtellerault paroissoit neutre : ils crurent que réunis aux

Prélats ils seroient en état, sous l'autorité & la protection de la Reine, de rétablir l'autorité Papale. Pour commencer cette entreprise, ils inspirèrent à Marie une opinion désavantageuse de Jacques Stuard, son frère naturel, auquel elle avoit presque entiérement confié l'administration des affaires : cependant les oncles de la Reine lui avoient conseillé de se concilier l'amitié d'Elisabeth, & lui avoient fait espérer qu'ils détermineroient cette Princesse à la choisir pour lui succéder au trône d'Angleterre. Marie les crut, & envoya Maitland, Ambassadeur d'Angleterre, pour informer Elisabeth de son heureuse arrivée dans ses Etats, & lui demander son amitié. L'envoyé fut en même-tems chargé d'une lettre signée des principaux Seigneurs d'Ecosse, par laquelle, après une profusion de complimens, ils prioient Elisabeth de déclarer sa cousine Marie son héritière présomptive, parce que cette déclaration ne pourroit manquer de produire une parfaite intelligence entre les deux nations. Elisabeth parut fort surprise que Marie n'eût pas encore ratifié le traité d'Edimbourg, 1561.

depuis qu'elle étoit en Ecosse; mais
1561. elle admit l'excuse de l'Ambassadeur, qui lui dit que Marie n'avoit pas encore pu trouver un moment pour mettre en délibération une matière aussi importante. A l'égard de la lettre des Lords Ecossois, elle refusa absolument de faire rien qui pût l'exposer aux risques de voir ses sujets adorer le soleil levant : elle dit qu'elle n'avoit point intention de priver Marie de ses droits; mais qu'elle ne vouloit pas, d'un autre côté, la mettre à portée de lui enlever la Couronne de dessus la tête : qu'elle se flattoit cependant que Marie voudroit bien lui faire satisfaction d'avoir usurpé ses armes & ses titres : elle consentit néanmoins à entretenir correspondance avec elle. En effet elles s'écrivirent plusieurs lettres, qui étoient pleines d'expressions d'amitié; mais il s'en falloit bien que le cœur les eût dictées : la rage, la jalousie, & le mépris, y régnoient tour à tour, & rien ne pouvoit être capable de les réunir sincérement.

Le Pape, après avoir reçu la réponse faite à Parpaglia, ne voulut pas s'en tenir au refus qu'Elisabeth

avoit fait de ses offres ; il envoya l'Abbé Martinengo, son Nonce, en Angleterre, avec ordre de notifier à la Reine que le Concile de Trente seroit continué, & pour l'engager à y envoyer quelque Evêque Anglois. La Reine ayant défendu l'entrée de ses Etats à l'Abbé, il s'arrêta à Paris, où il pria Trogmorton de faire part à Sa Majesté des intentions du souverain Pontife. Elisabeth répondit qu'elle n'avoit aucune affaire à traiter avec le Pape, qu'elle désiroit ardemment de voir un Concile œcuménique assemblé ; mais qu'elle ne reconnoîtroit jamais pour tel tout Concile convoqué par l'Evêque de Rome, & qui se tiendroit sous son autorité. Dans le tems que le Pape reçut cette réponse, Philippe le pressoit de prononcer la sentence d'excommunication contre la Reine d'Angleterre : dont alors il traitoit les Ambassadeurs avec toutes sortes de mépris, jusqu'à permettre aux Officiers de l'Inquisition de persécuter les commerçans Anglois, établis dans ses Etats. Elisabeth voyoit un orage formidable qui se formoit contre elle de ce côté, tandis que d'un autre elle doutoit de 1561.

la sincérité de Marie, qui éludoit
1561. toujours la ratification du traité, &
entretenoit une correspondance suivie
avec les Catholiques Anglois : elle
sentit qu'il étoit tems qu'elle songeât
à défendre sa Couronne, & la dignité de son rang. En conséquence
elle fit équiper une flotte capable de
mettre ses Etats en sûreté du côté de
la mer : elle fit bâtir plusieurs forts,
augmenta ses garnisons, & fortifia
Berwick : fit exercer la milice nationale aux évolutions militaires : elle
encouragea le commerce & les manufactures, réforma les dépenses de sa
maison, & gagna entiérement l'amitié de ses sujets, en évitant de demander des subsides, & en administrant la justice avec la plus exacte
impartialité.

1562. Ce n'étoit pas sans raison qu'Elisabeth s'occupoit de tous ces objets;
les Catholiques commençoient à cabaler, & à former des projets pour
le rétablissement de leur Religion.
Par les informations qu'elle fit faire,
elle fut instruite que Marie aigrissoit
encore les méçontens, en correspondant avec eux, & que le Comte &
la Comtesse de Lenox avoient une

communication ſecrète avec cette Princeſſe : en conſéquence elle les envoya priſonniers à la Tour. Elle découvrit par la ſuite qu'Arthur de la Pole, neveu du feu Cardinal, ſon frère Edmond, & Antoine Fortſcue, s'étoient engagés dans une conſpiration contre le Gouvernement ; qu'ils avoient deſſein de ſe rendre en France, où les Guiſes leur tenoient cinq mille hommes prêts à être tranſportés dans le pays de Galles, & où ils ſe propoſoient de proclamer Marie, tandis que Polus ſeroit déclaré Duc de Clarence. Ils furent auſſitôt arrêtés, eux & leurs complices : ils avouèrent qu'ils avoient imaginé ce projet ; mais ils proteſtèrent qu'ils n'avoient jamais eu intention de le mettre à exécution du vivant d'Eliſabeh, qui, ſuivant la prédiction prétendue de deux Aſtrologues, devoit mourir dans le cours du printems. Sur leur propre confeſſion ils furent condamnés ; mais en conſidération de leur naiſſance illuſtre, la Reine leur pardonna. 1562.

Eliſabeth étoit convaleſcente de la petite vérole, lorſque le Parlement, qui s'étoit aſſemblé en Janvier, lui préſenta une pétition par laquelle il 1563.

1563. la supplioit d'assûrer la succession du Trône en se mariant, pour éviter les malheurs qui suivoient toujours les concurrences. Elle ne crut pas devoir déclarer sa façon de penser sur le mariage; mais elle assûra son Parlement qu'elle auroit soin de pourvoir à la sûreté de la nation. On rendit plusieurs loix pour le soulagement des pauvres, & pour encourager le commerce & l'agriculture. On accorda à la Reine un subside entier, avec deux cinquièmes, pour la mettre en état de faire échouer les desseins de ses ennemis. La convocation en passa un autre de six shellings pour livre, & rédigea une confession de foi en trente-neuf articles, dont l'objet étoit de mettre la dernière main à celle qui avoit été établie sous le règne d'Edouard VI. Quelque tems après, la paix avec la France fut arrêtée; mais le traité ne fit point mention de la restitution de Calais: il portoit seulement que les ôtages seroient mis en liberté, moyennant cent vingt mille écus, qui seroient payés à Elisabeth: que la paix & l'union seroient établies entre les deux parties contractantes, sous

toutes réserves de leurs droits & prétentions respectives. Aussitôt après la ratification de ce traité, Charles IX fut créé Chevalier de la Jarretière, & le Lord Hunsdon fut envoyé à Paris pour présenter au Monarque les marques de l'Ordre. 1563.

L'Angleterre jouissoit alors d'une paix profonde : son commerce avec les Pays-Bas avoit été quelque tems interrompu par les intrigues du Cardinal de Granville, qui avoit voulu en éloigner les Anglois, parce qu'il prévoyoit que la guerre alloit se déclarer dans ces Provinces. Il avoit, en conséquence, déterminé le Gouvernement à défendre l'importation des draps Anglois, qui formoient une branche de commerce très-étendu : mais Philippe trouvant que cette défense étoit aussi nuisible à ses propres sujets qu'aux Anglois, fit renouveller l'ancien traité, qui avoit été conclu sous le règne de Maximilien ; au moyen de quoi, cette affaire fut terminée à la satisfaction de toutes les parties. Cependant Elisabeth n'étoit point tranquille sur le compte de Marie, & elle ne pouvoit supporter l'idée que cette Princesse étoit sa rivale, & qu'elle 1564.

avoit des prétentions sur sa Couronne:
1564. elle craignoit qu'elle n'épousât quelque Prince Catholique qui la mît en état de les soutenir. D'un autre côté, Marie avoit été élevée à regarder Elisabeth comme une bâtarde & une hérétique, qui avoit usurpé un des plus beaux Royaumes de l'Europe. C'étoit ainsi que des deux côtés, la haine que ces deux Princesses conservoient l'une pour l'autre, prenoit sa source dans des causes qui ne pouvoient cesser, & qu'il n'y avoit aucun lieu d'espérer que l'amitié ou la confiance pût jamais s'établir entre elles.

Marie résolut, dans ce tems, de donner la main au Lord Darnley, fils du Comte de Lenox, qui avoit épousé la fille de Marguerite, Reine d'Ecosse, & d'Archibald Douglas, son second mari. La Reine se proposoit de réunir par ce mariage, les droits des deux familles, vu que le Lord Darnley étoit, comme elle, petit-fils de Henri VII. Comme elle soupçonnoit qu'Elisabeth s'opposeroit à ses desseins, si elle en étoit instruite, elle usa de la plus grande circonspection, & rappella en Ecosse

le Comte de Lenox, afin de le mettre en possession de ses terres, qui avoient 1564.
été confisquées pendant la régence du Duc de Châtellerault. La Reine d'Angleterre pénétra aisément ses desseins; mais feignit de les ignorer : elle ne fut pas fâchée que Marie eût jetté les yeux sur un jeune Seigneur, dont le père possédoit de grands biens en Angleterre, & crut qu'elle seroit toujours maîtresse d'empêcher ce mariage, sans préjudicier au traité.

La Reine d'Ecosse se laissoit alors conduire presque entiérement par un nommé David Riccio, Piémontois d'origine, & d'une basse extraction. Il étoit venu en Ecosse à la suite du Comte de Moretto, Ambassadeur de Savoie. D'abord il fut employé à la Cour d'Ecosse en qualité de Musicien; mais bientôt, par son adresse & son caractère intriguant, il se fit distinguer de Marie, fut choisi pour Secrétaire de la langue Françoise, & enfin devint son plus cher favori, & son unique conseiller. La Noblesse vit avec des yeux de jalousie & d'envie un malheureux que la faveur de sa Souveraine rendoit insolent, & qui oublioit son premier état. Il n'é-

toit pas mieux regardé par les Lords
1564. protestans, qui le détestoient comme l'agent du Pape. Il y a lieu de croire que cet étranger contribua beaucoup à déterminer Marie à donner la main au Lord Darnley, catholique Romain outré, & très-bien venu du Cardinal de Lorraine, malgré l'éloignement que ce Prélat affecta pour ce mariage. Darnley ayant obtenu d'Elisabeth la permission de faire un voyage en Ecosse, fut reçu de Marie avec les marques les plus sensibles d'une estime véritable, & les graces de sa personne ne tardèrent pas à faire une vive impression sur le cœur de cette Princesse. Il commença par se lier intimement avec Riccio, & il vit aussitôt le crédit de Murray, chef du parti protestant, décliner chaque jour. En effet tous ses ennemis furent rappellés à la Cour, & il se détermina à s'associer au Duc de Châtellerault, ennemi déclaré de la famille de Lenox, aux Comtes d'Argyle, Rothes, Glencairn, & autres Seigneurs, qui vouloient s'opposer au mariage, parce qu'ils prévoyoient qu'il seroit fatal à la Religion réformée. Cependant Marie obtint une dispense du Pape, &

une approbation en forme, signée des Seigneurs qui étoient dévoués à ses intérêts & à ses plaisirs. Munie de ces pièces, elle écrivit à Elisabeth pour lui communiquer ses projets, auxquels elle affectoit de croire que sa sœur & sa cousine ne s'opposeroient pas. 1564.

La Reine convoqua sur le champ son Conseil pour délibérer sur cette affaire : le résultat fut que ce mariage exposeroit la Religion & la sûreté de l'Angleterre, en ce que d'un côté il établiroit la doctrine Romaine en Ecosse, & que de l'autre il uniroit deux maisons qui prétendoient à la couronne Angloise. On dépêcha aussitôt Sir Nicolas Trogmorton, avec des instructions pour se plaindre à Marie de cette union, & lui représenter que cette démarche déplairoit infiniment à la nation Angloise, & qu'elle s'exposeroit à voir toutes ses espérances à la succession évanouies. Marie répondit qu'elle étoit trop avancée pour reculer, & que la Reine avoit d'autant moins de raison de se plaindre, que c'étoit d'après ses propres avis qu'elle avoit fait choix pour époux d'un Seigneur Anglois, allié

1564. aux deux Couronnes. Lorſqu'Eliſabeth vit que ſes repréſentations étoient ſans effet, elle envoya ordre au Comte de Lenox, & à ſon fils, de revenir en Angleterre, ſous peine de confiſcation de leurs biens ; mais ils ne jugèrent pas à propos d'obéir. Alors elle chargea Trogmorton d'animer les mécontens d'Ecoſſe, en leur promettant les ſecours & la protection de la Cour d'Angleterre : cependant tous ſes efforts furent inutiles, & ce mariage fut célébré, le 29 de Juillet : enſuite Marie ſe mit elle-même à la tête de quelques troupes, pourſuivit les mécontens de place en place, & les força enfin à ſe réfugier en Angleterre, où ils trouvèrent des ſecours pour ſubvenir à leurs beſoins.

Eliſabeth envoya Tamworth en Ecoſſe, avec une lettre par laquelle elle demandoit à Marie qu'elle eût à lui livrer le Lord Darnley, conformément aux conventions du dernier traité, où les deux Reines s'étoient obligées à livrer les ſujets rebelles de leur alliée. Marie répondit qu'elle ne feroit aucune tentative en Angleterre pendant la vie d'Eliſabeth, pourvu qu'un arrêt du Parlement la déclarât

héritière présomptive de la Couronne.
Elle avoit cependant fait passer Yaxley en Espagne, & s'étoit mise, avec son mari, sous la protection de Philippe. 1564.

Pendant ce tems, le Pape mettoit tout en usage pour former une ligue avec la France, l'Espagne & l'Empire afin d'extirper la Religion réformée. Enfin la Reine d'Espagne, & son frère le Roi de France, eurent une entrevue sur les frontières, & par le moyen d'une correspondance que la Reine entretenoit avec le Duc d'Alva, on convint de certaines mesures pour écraser les Huguenots de France, les Protestans des Pays-Bas, & ceux du parti de la réformation, dans tous les endroits de l'Europe. Cette ligue fut formée à Bayonne, & envoyée à Marie, qui la souscrivit. Ses parens, du côté des Guises, la pressèrent aussitôt de poursuivre vigoureusement les Lords fugitifs. Riccio, qui étoit en commerce avec le Pape, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour déterminer la Reine à prendre ce parti : son Conseil fut d'avis qu'on proposât au Parlement de poursuivre les rebelles comme pour crime de

forfaiture. La religion Romaine étoit
1564. alors celle dominante à la Cour, & la. Reine admit à son Conseil les Comtes de Huntley & Bothwell, & leur accorda sa confiance : ainsi tout sembloit annoncer le rétablissement de l'ancienne Religion.

1565. La Reine ne fut pas long-tems à s'appercevoir du mauvais choix qu'elle avoit fait en la personne du Lord Darnley : foible, inconstant, libertin, mais sur-tout d'un orgueil insupportable : il ne respiroit qu'à jouir des droits & des honneurs attachés à la Royauté. Ingrat envers la Reine, il la traitoit avec une insolence extrême, & bientôt le repentir & le mépris succédèrent à l'amour dans le cœur de Marie. Le Comte de Morton, qui connoissoit les dispositions du nouveau Monarque & ses passions, se servit de George Douglas, oncle naturel du Roi, pour l'aigrir contre Riccio. Ils le lui dépeignirent comme son plus mortel ennemi, qui refroidissoit l'amitié que la Reine lui portoit, & lui ôteroit toute son autorité, à moins qu'il ne se fît un parti capable de balancer la puissance de ce favori. Ils ajoutèrent que le plus sûr

moyen pour y réussir, étoit de faire pardonner aux Lords exilés : ils lui promirent alors non-seulement de mettre la Couronne matrimoniale sur sa tête, mais encore de passer un acte du Parlement qui lui assûrât de succéder personnellement au Trône, s'il survivoit à la Reine. Le Roi consentit à tout. En conséquence la mort de Riccio fut arrêtée, comme le premier pas qu'il falloit nécessairement faire pour assûrer le succès de l'entreprise. Henri fit prêter serment de discrétion, & les articles, entre lui & les Lords rebelles, furent dressés & arrêtés. Il s'engagea à obtenir leur pardon, à les faire rentrer dans leurs biens, à prendre leur parti, & à concourir avec eux à établir & à aggrandir la religion Protestante. D'un autre côté, les Lords s'obligeoient à lui procurer la Couronne matrimoniale, & à défendre ses droits à la succession, si la Reine mouroit sans enfans. Henri signa en même tems un engagement qui portoit, que comme c'étoit de sa volonté qu'on tentoit d'assassiner Riccio, il prendroit ceux qui l'entreprendroient sous sa protection. 1565.

Lorsque ces articles furent arrêtés,

1565. le 9 de Mars, environ vers les sept heures du soir, le Roi entra dans l'appartement de la Reine. Il la trouva à souper avec la Comtesse d'Argyle, son frère naturel, le Commandeur de la maison de Sainte-Croix, David Riccio, & plusieurs autres personnes. Henri étoit suivi de Patrice Ruthven, qui ordonna à Riccio, de la part du Roi, de le suivre. Marie demanda à son mari s'il en avoit en effet donné l'ordre? Et ayant répondu que non, elle ordonna à Ruthven de sortir de sa présence, & déclara que Riccio paroîtroit devant le Parlement pour répondre à telle accusation que ce pourroit être. Ruthven ayant alors voulu se saisir du Secrétaire, celui-ci fut se réfugier derrière la chaise de la Reine. Au même instant George Douglas, suivi de gens armés, se précipita dans l'appartement, & avança aussitôt contre Riccio: il lui porta un coup de poignard. Marie voulut tâcher de défendre son favori; mais Henri l'en empêcha. Il fut donc traîné dans une chambre voisine, où les conjurés le massacrèrent. Ruthven retourna chez la Reine, lui reprocha de ne suivre que les con-

seils

feils de Riccio, d'avoir favorifé la religion Romaine, de n'avoir admis dans fes confeils que Huntley & Bothwell, d'avoir pris des engagemens avec les Puiffances étrangères pour détruire les Proteftans, d'avoir flétri les Lords fugitifs, qu'on attendoit le lendemain à Edimbourg, en vertu du pardon que le Roi leur avoit accordé. Pendant que cette tragédie fe paffoit dans l'intérieur du palais, le Comte de Morton en afsûroit les portes au dehors, & y plaçoit des foldats. Huntley, Bothwell, & quelques autres s'enfuirent par les fenêtres, & on permit au Comte d'Athol, au Secrétaire Lidington, Tullibarden, & à Sir Jacques Balfour, de fe retirer. La Reine fut, pendant toute la nuit, gardée à vue dans fon appartement. Le lendemain, Henri donna une proclamation par laquelle il ordonnoit aux Lords fpirituels & temporels, affemblés en Parlement, de fortir, fous trois heures, d'Edimbourg. Le même jour, au foir, les Comtes de Murray & Rothes, arrivèrent d'Angleterre avec leurs amis. On tint confeil, & on arrêta que la Reine feroit envoyée, fous garde

1565.

sûre, au château de Sterling, pour
1565. y rester enfermée jusqu'à ce qu'elle eût approuvé en Parlement tout ce qui avoit été fait, établi la religion Protestante, assûré sur la tête du Roi la Couronne matrimoniale, & déposé toute l'administration entre ses mains

Marie eut recours, dans sa triste situation, à son frère Murray, qui, plutôt que de partager l'horreur du meurtre de Riccio, avoit refusé de se joindre à ses assassins. Le Roi, naturellement changeant & irrésolu, commença à se repentir de cette action barbare ; la Reine s'apperçut qu'il chanceloit, & proposa un accommodement, qui fut accepté sans balancer. Lorsque les articles furent dressés, elle fit observer qu'elle ne pouvoit les signer, tant qu'elle ne seroit pas libre. A peine la garde étoit-elle éloignée, qu'elle s'enfuit à Dunbar, où son mari l'accompagna. Après avoir recouvré sa liberté, elle pardonna aux Comtes de Murray, Argyle, Rothes & Glencairn. A l'égard du Duc de Châtellerault, il s'étoit séparé d'eux, avant qu'ils prissent la fuite en Angleterre : mais elle

appesantit sa vengeance sur les meurtriers de Riccio. Morton, Ruthven, & Douglas, s'enfuirent à Newcastle, & plusieurs de leurs complices furent exécutés. Elle commença à n'avoir plus aucune considération pour son mari : elle assembla un corps de troupes, & retourna à Edimbourg, où Henri désavoua la transaction passée dans le Conseil secret. Cette conduite le rendit l'objet du mépris général. La Reine parvint à réconcilier les Lords fugitifs avec les Comtes de Huntley & Bothwell. Il paroît que ces derniers ne furent pas sincères, puisqu'ils tâchèrent de persuader à la Reine que Murray avoit intention d'enlever Morton & ses confédérés, lorsqu'elle seroit en couche. 1565.

Le 19 de Juin, Marie mit au monde un fils, dans le château d'Edimbourg, & l'on dépêcha Sir Jacques Melvil à la Cour d'Angleterre, pour faire part de cet évènement à la Reine Elisabeth, & la prier d'être maraine du Prince d'Ecosse. Elle accepta, & ce Prince fut baptisé à Sterling, sous le nom de Jacques, en présence des Ambassadeurs de France, d'Angleterre & de Savoie. Après la cérémo- 1566.

nie, le Comte de Bedfort, Ambassadeur d'Elisabeth, pressa Marie de ratifier le traité d'Edimbourg; mais elle refusa : elle offrit cependant d'en signer un autre, qui porteroit qu'elle ne prendroit ni le titre ni les armes d'Angleterre, pendant la vie d'Elisabeth, ou sa postérité. Cependant Henri étoit traité avec tant de mépris & d'indignation, que le Comte de Bedford, en partant d'Ecosse, engagea Sir Jacques Melvil à dire à la Reine, que par égard pour sa propre réputation, elle devoit vivre différemment avec le Roi. En effet il n'étoit pas même habillé d'une manière convenable, au point qu'il ne pouvoit paroître en public, tandis que le Comte de Bothwell jouissoit de toute la faveur de la Reine, & faisoit étalage d'une magnificence qui faisoit murmurer le peuple, qui ne voyoit en lui qu'un ambitieux, & un homme perdu de débauche, sans mœurs & sans principes.

1566.

Environ ce tems, Elisabeth visita l'Université d'Oxford, où elle fut traitée pendant une semaine entière qu'elle assista aux différens exercices académiques. Elle répondit en Grec

aux discours qu'on lui prononça dans cette langue, & en fit un en Latin à l'Université, dans lequel elle l'assûra de son amitié & de sa protection. Elle avoit été précédemment à Cambridge, & avoit également donné des témoignages de sa bonté à l'Université. De retour à Londres, elle assembla le Parlement. La Chambre basse proposa de supplier Sa Majesté de se marier, & de régler la succession à la Couronne. Cette proposition avoit été suggérée par les Comtes de Pembroke & de Leicester, qui s'étoient absolument déclarés pour que la succession appartînt à Marie : le Duc de Norfolk étoit du même sentiment ; mais il agissoit moins ouvertement. Cependant, au milieu de cette contestation, on ne fit aucune mention de cette Princesse. Cecil voulut s'y oposer ; mais à la sortie des Chambres, on l'accabla d'injures : on publia contre lui les satires les plus sanglantes. L'adresse ayant été présentée à la Reine, elle signifia que son intention étoit de se marier ; mais elle observa qu'elle ne pouvoit déclarer son successeur, sans exposer sa personne même à quelque danger. Les

1566.

Communes, mécontentes de cette ré-
1566. ponse, remirent la matière en délibération, & la Reine leur envoya deux messages pour leur faire connoître qu'elle vouloit qu'elles ne fussent pas plus loin. Enfin elle leur fit remise du tiers des subsides qu'elles lui avoient accordés, & les renvoya, après leur avoir fait un discours dans lequel elle les réprimanda vivement de leur officieuse interposition.

1567. Les démarches & les mesures que les amis de Marie prenoient en sa faveur, furent entiérement rompues & rendues inutiles, par un évènement qui arriva alors en Ecosse. Depuis quelque tems elle ne vivoit pas heureuse avec son mari, dont l'extravagance & l'orgueil augmentoient chaque jour : il avoit perdu tout son crédit à la Cour, &, par une conséquence naturelle, il détestoit tous ceux qui paroissoient y avoir contribué. De ce nombre étoient Bothwell, Murray, & Lidington, qui avoient obtenu de la Reine qu'elle pardonnât à Morton & à Lindsay, le meurtre de Riccio. Ruthven avoit joui de la même faveur ; mais il mourut à Newcastle, avant que la grace fût

accordée. Henri étoit si irrité contre Murray, qu'il menaça de lui ôter la vie. On prétend que ce Seigneur, pour prévenir le coup, projetta d'assassiner le Roi lui-même, & que pour plus de sûreté, il engagea Bothwell à lui aider dans ce meurtre, en flattant sa vanité & son ambition de l'espérance d'épouser la Reine. Murray regardoit Bothwell comme un rival dangereux, & il vouloit l'élever à un degré de puissance qui rendît sa chûte plus prompte, & plus précipitée. Morton & Lidington étoient les confidens & les complices de Murray dans cette entreprise. Ils avoient proposé le divorce à la Reine: elle paroissoit assez disposée à se séparer d'un homme qu'elle ne pouvoit aimer ni estimer; mais elle leur recommanda de ne l'engager en rien qui pût charger sa conscience, ou ternir sa réputation. Le Roi étoit tombé malade à Glascow: plusieurs personnes crurent que son indisposition étoit un effet du poison: la Reine se hâta de s'y rendre, & le soigna avec toute la tendresse conjugale. Lorsqu'il fut en état de voyager, on le mit dans une li-

1567.

1567. tière, & on le transporta à Edimbourg; mais comme l'air de la maison de Sainte-Croix étoit épais & mal sain, on le conduisit à un lieu plus élevé, appellé Kirkfield, au midi de la ville. Cette maison fut contreminée, & au milieu de la nuit, on la fit sauter avec de la poudre : on trouva le corps du Roi jetté à quelque distance sous un arbre. Le Comte de Murray étoit parti la veille pour Saint-André, où sa femme avoit fait un fausse-couche. Il avoit dit à quelqu'un de sa suite, que le Lord Darnley ne passeroit pas la nuit; ce qui le fit soupçonner d'avoir contribué à ce meurtre. Cependant on crioit si hautement contre Bothwell, qu'il fut obligé de prendre des mesures pour se justifier.

Murray, informé de la mort du Roi, retourna à la Cour, où il trouva la Reine inconsolable, & Bothwell, qui avoit toujours la meilleure part de sa confiance, & à la tête de l'administration. Il offrit de soutenir son innocence en combat singulier, & on trouva en différens endroits des affiches par lesquelles on acceptoit le défi, pourvu que le lieu du

combat fût neutre, & que le crédit n'y dominât point. Le Comte de Lennox écrivit à la Reine, & accusa dans sa lettre Bothwell du meurtre du Roi, dont il demandoit justice. D'un autre côté, Murray, & plusieurs Seigneurs, le lui représentoient comme un sujet dont elle ne pouvoit récompenser la fidélité & les services, qu'en lui donnant la main, à laquelle d'ailleurs il pouvoit espérer par l'ancienneté & la noblesse de sa famille. On publia une proclamation pour découvrir & faire arrêter les auteurs de la mort du Roi. Murray, de concert avec ses associés, obtint la permission de quitter le Royaume, afin que son absence le mît encore plus à l'abri du soupçon. Cependant le Comte de Lennox ne cessoit d'importuner la Reine pour qu'elle fît justice de Bothwell & des autres assassins de son fils; ce Seigneur présenta lui-même requête au Comte d'Argyle, Lord-Justicier d'Ecosse, pour demander que son procès fût instruit. En conséquence on fixa un jour qui fut dénoncé: le Comte de Lennox en fut informé; mais cet accusateur, qui connoissoit son peu de crédit, ne 1567.

1567. voulut pas se porter partie contre Bothwell, qui avoit en main toute l'autorité. Il demanda que le procès fût remis; mais on le lui refusa : il se contenta alors d'envoyer un agent pour protester contre tout ce qui seroit fait. Néanmoins Bothwell fut déchargé, & personne n'osa paroître pour continuer les poursuites. Par la suite le Parlement approuva & confirma la sentence. Alors il vit la plus grande partie de la Noblesse s'engager à soutenir son innocence, & s'empresser de faire avancer son mariage avec la Reine.

Bothwell se voyant si bien soutenu, voulut épouser Marie par force, s'il ne pouvoit obtenir son consentement. En conséquence il assembla huit cens chevaux, s'empara de la personne de la Reine, qui revenoit de Serling, la conduisit à son château de Dunbar, & y consomma son rapt. Aussitôt il entama, devant l'Archevêque de Saint-André, la procédure nécessaire pour en venir au divorce avec sa femme, sous prétexte de consanguinité, comme sœur du Comte de Huntley. Dans le même tems sa femme l'accusoit, devant les Commissaires de la Cour,

d'adultère avec une de ses domestiques : il fut convaincu ; la sentence du divorce fut prononcée, & l'Archevêque déclara son mariage nul, pour avoir, sans dispense, épousé une personne qui lui étoit alliée à un degré prohibé. Ainsi séparé de sa femme, Bothwell conduisit la Reine au château d'Edimbourg, où elle lui pardonna son rapt, le fit Duc d'Orkney, & enfin l'épousa solemnellement, le 15 de Mai, au mécontentement général de son peuple, & sans égard pour ce qu'elle devoit à sa propre réputation. Cette démarche imprudente, après lui avoir causé les plus douloureuses mortifications, la conduisit à sa perte, & lui coûta la vie. Bothwel, non content, voulut se rendre maître de la personne du jeune Prince, qu'on avoit confié aux soins du Comte de Mar ; mais ce Seigneur refusa de lui remettre ce dépôt précieux : il fit plus, il s'engagea dans une conspiration formée contre Bothwell par les Lords mêmes qui s'étoient offerts à soutenir son innocence. 1567.

La nation le détestoit, & Murray, qui fomentoit sourdement le mécon-

tentement public, crut qu'il étoit
1567. tems de travailler à perdre ce nouveau Monarque. Après avoir fait une ligue à Stirling, il leva un corps de troupes, sous prétexte de défendre le jeune Prince contre les desseins de son beau-père. Il avança vers la maison de Sainte-Croix, où il manqua de prendre la Reine & le Roi; mais ils s'échappèrent, avec beaucoup de peine, au château de Borthwick, d'où ils se rendirent à celui de Dunbar. Cependant les Lords rebelles entrèrent dans Edimbourg, déclarèrent, par une proclamation, qu'ils n'avoient d'autre dessein que celui de se venger de Bothwell, qui avoit assassiné le Roi, violé la Reine, & conspiré contre la vie du Prince d'Edimbourg. Ils marchèrent contre Marie, qui avoit rassemblé quelques troupes, & qui s'étoit avancée jusqu'à Prestonpans. Les conjurés la trouvèrent campée sur la hauteur de Carberry, & de part & d'autre on se prépara au combat. De Croc, Ambassadeur François, tenta envain un accommodement : cependant la Reine demanda à parler à Kirkaldi, Laird de Grange: celui-ci l'assûra que les alliés ne lui

demandoient que de renvoyer le meurtrier de son époux. Bothwell 1567.
défia quiconque osoit le taxer de ce crime, & son défi fut succéssivement accepté par Kirkaldi, Tullibardin, & le Lord Lindsey : mais le courage lui manqua, & il aima mieux se retirer. Cependant la Reine accepta les conditions qu'on lui offroit, & fut conduite à Edimbourg, où la populace la traita indignement. De son palais de Sainte-Croix, on l'envoya, sous bonne garde, au château de Lochleven, qui appartenoit à Mr. Douglas, frère utérin du Comte de Murray. Il reçut en même tems un ordre signé des Lords, qui lui enjoignoient de tenir la Reine étroitement renfermée. Elle le fut en effet, & reçut les plus sanglans outrages, de la part de la mère de Murray, qui prétendoit avoir été mariée, suivant les loix, à Jacques V, & que le Comte de Murray étoit le fruit légitime de cette alliance.

Les Lords s'étant ainsi asfûrés de la personne de leur Souveraine, laissèrent enfuir Bothwell aux isles Orcades, & mirent ensuite sa tête à prix. Le Laird de Grange équipa deux vaisseaux, & fit voile pour ces isles, ac-

1567. compagné de l'Evêque & de Tullibardin; mais Bothwell leur échappa, & passa à Norway : ils prirent cependant un de ses vaisseaux, & quelques gens & domestiques de sa suite, qui furent par la suite exécutés, comme régicides. Pendant ce tems, quelques Seigneurs, qui désapprouvoient la conduite des conjurés, s'assemblèrent à Hamilton, pour délibérer sur les moyens de rendre la liberté à leur Souveraine, & l'assemblée générale de l'Eglise, qui se tenoit alors, fit inviter ceux-ci à venir leur aider à régler les affaires ecclésiastiques, mais ils ne voulurent pas s'exposer dans un lieu où ils craignoient que leurs personnes ne fussent pas en sûreté.

La Reine d'Angleterre ayant appris l'emprisonnement de Marie, parut vivement touchée des outrages qu'une Souveraine essuyoit de la part de ses sujets : en conséquence elle envoya Nicolas Trogmorton intercéder en faveur de cette Princesse captive, & lui exprimer combien elle étoit sensible à sa situation. Il étoit chargé de les menacer de sa part, qu'elle emploieroit la force pour procurer la

liberté à Marie, si on ne vouloit pas la lui donner à des conditions raisonnables. Il portoit en même-tems avec lui un plan d'accommodement entre elle & ses sujets rebelles, & devoit proposer que le jeune Prince fût élevé en Angleterre; mais on ne lui permit pas même de voir la Reine, & tous ses efforts furent inutiles. 1567.

Les Lords dressèrent alors trois actes pour les faire signer à Marie: le plus important étoit celui par lequel elle résignoit sa Couronne à son fils, encore enfant: le second étoit une commission qui nommoit le Comte de Murray Régent pendant la minorité, & le troisième établissoit un Conseil pour gouverner le Royaume, en cas que ce Seigneur vînt à mourir, ou qu'il ne voulût pas accepter la régence. La position de la Reine étoit trop critique pour lui laisser la liberté de faire un choix: elle fut obligée de tout signer, & au nom des trois Etats d'Ecosse, Morton, qui cependant n'étoit autorisé que par l'assemblée, reçut & accepta la résignation de la Reine. On procéda ensuite au couronnement du jeune

Prince, qui n'avoit que treize mois.
1568. La cérémonie en fut faite par Adam Bothwell, Evêque des Orcades; mais Trogmorton refusa d'y assister, & bientôt après, la Reine Elisabeth le rappella.

Les Lords, assemblés à Hamilton, firent entr'eux une association pour mettre la Reine en liberté. S'ils eussent été tous d'accord, peut-être auroient-ils empêché la perte de cette Princesse; mais lorsque Murray retourna, & prit possession de la régence, chacun d'eux en particulier chercha à faire sa paix, & le Régent, qui s'apperçut aisément de leur division, leur imposa les conditions qu'il voulut. Lorsqu'il fut voir Marie, au château de Lochlevin, loin de chercher à consoler cette malheureuse Princesse, il l'accabla des reproches les plus injurieux, & la traita si durement, qu'elle ne put jamais lui pardonner, & le regarda toujours comme son plus mortel ennemi. Aussitôt que le Parlement, qui fut convoqué à Edimbourg, eut confirmé la régence, Murray signa un ordre pour faire exécuter Dalgleish, Powry, & deux autres domestiques de Bothwell,

auxquels on avoit fait le procès, & qui avoient été convaincus d'avoir participé au meurtre de Henri. Ils déclarèrent sur le lieu de l'exécution, que Murray & Morton avoient eux-mêmes imaginé & conduit cette tragédie. 1568.

Le Roi de France, informé des malheurs de Marie, en fut indigné, & envoya Pasquier à Londres pour concerter avec Elisabeth les moyens propres à forcer ces rebelles, & à mettre leur Reine en liberté : Elisabeth rejetta tous ceux qui étoient violens, sous prétexte que ce seroit trop exposer les jours de sa cousine ; mais elle proposa qu'il fût défendu aux François & aux Anglois de commercer avec les Ecossois, jusqu'à ce que ceux-ci eussent mis leur Reine en liberté : ce fut la seule démarche dans laquelle ces deux Puissances agirent de concert. Il arriva, dans ce tems, des Ambassadeurs de Jean Basilowitz, Empereur de Russie : ils étoient chargés de présens & de riches fourrures pour la Reine, & d'assurances d'amitié & de protection en faveur des marchands Anglois qui s'établiroient dans son Royaume.

1568. Cependant Marie s'échappa du château de Lochlevin par le secours de George Douglas, frère du Gouverneur, & se rendit à Hamilton : elle se trouva bientôt à la tête de six mille hommes, qu'avoient rassemblés les Comtes de Huntley, Sutherland, Rhotes, & Eylington, les Lords Somerville, Yester, Livingston, Brothwick, Herries, Sanguhar, Rofs, Boyd, Ogilvy, Oliphant, Drummond, Elphinston, Cinclair, Catheard, Claude Hamilton, & un nombre infini d'Evêques & d'Abbés, de Lairds & de personnes de distinction : tous s'engagèrent à défendre sa personne, & à maintenir son autorité Royale. Elle publia aussitôt une proclamation par laquelle elle déclara que les actes qu'elle avoit signés à Lochlevin lui avoient été arrachés par la crainte de la mort, & les Lords assemblés décidèrent que sa résignation étoit nulle, & l'effet de la violence.

Murray étoit alors à huit milles d'Hamilton, tenant une Cour de justice à Glascow. Il avoit à sa suite les Comtes de Morton, Marr, Glencairn, le Lord Stemphel, & plusieurs

autres membres du Conseil. Aussitôt qu'il eut appris l'évasion de Marie, & qu'elle avoit un parti déja formé, il fit venir de Stirling un renfort de cinq cens hommes, & le Comte de Hume vint se joindre à lui avec six cens autres, de Merse & du Lothain: son armée ne montoit pas à plus de cinq mille hommes; cependant il prit le parti de livrer bataille à Marie. La Reine envoya en Angleterre Jean Beaton demander du secours à Elisabeth: il eut ordre aussi d'aller jusqu'en France en solliciter pareillement. La Reine d'Angleterre assûra l'Envoyé qu'elle étoit disposée à secourir sa Souveraine: elle dépêcha Leigton pour l'Ecosse, & le chargea de prévenir les rebelles qu'ils alloient avoir toutes les forces de l'Angleterre à combattre. Cependant les Royalistes conseillèrent à Marie de marcher vers Dunberton, place forte où elle pourroit rester en sûreté, & attendre que ses fidèles sujets vinssent se ranger sous ses drapeaux. Marie les crut; mais sur la route ils trouvèrent Murray posté avantageusement, & ayant voulu le forcer, ils furent battus eux-mêmes.

1568.

1569. Le Reine fut obligée de fuir à la hâte, & se retira à l'abbaye de Dundrenan, près Kirkudbright, en Galloway : elle s'embarqua avec le Lord Herries, n'ayant que seize personnes à sa suite, & arriva à Workington, dans le Cumberland : on la conduisit de là à Cokermouth, & ensuite Lowther, Gouverneur de Carlisle, la mena dans le château de la forteresse. Aussitôt qu'elle fut arrivée en Angleterre, elle écrivit à Elisabeth, lui fit un détail de ses malheurs, lui témoigna combien elle avoit de confiance dans les promesses qu'elle lui avoit faites, & lui demanda avec instance la permission de paroître devant elle. Elisabeth envoya Sir François Knolles l'assûrer d'un prompt secours; mais elle refusa de la voir, sous prétexte qu'elle étoit chargée de plusieurs crimes atroces, dont il falloit avant qu'elle se fût justifiée. Marie envoya de Carlisle le Lord Herries avec une seconde lettre, par laquelle elle persistoit à demander à voir Elisabeth, afin qu'elle pût répondre sur les crimes dont on la chargeoit : elle observoit que lui étant alliée d'aussi près, elle avoit

droit d'attendre d'elle de la consolation & du secours dans ses disgraces: 1569.
elle finissoit par lui demander, ou qu'elle l'assistât contre ses sujets rebelles, ou qu'elle sollicitât quelque Puissance étrangère en sa faveur : elle ajoutoit qu'étant venue volontairement en Angleterre, & sur la confiance que lui avoient inspirées les expressions d'amitié dont Sa Majesté s'étoit servie avec elle dans ses lettres & messages, il étoit injuste de la retenir prisonnière au château de Carlisle. Cependant le Conseil étoit fort embarrassé; il sentoit que si on permettoit à Marie de se retirer elle trouveroit un asile en France, & que les Guises ne manqueroient pas de faire revivre ses droits à la couronne d'Angleterre ; qu'on y renouvelleroit l'ancienne alliance entre la France & l'Ecosse, & que la faction Angloise, qui fomentoit les divisions dans ce dernier Royaume, seroit entiérement détruite : d'un autre côté, on sentoit que toute l'Europe condamneroit la détention de Marie en Angleterre, comme étant une injustice & une barbarie : n'étoit-il pas à craindre qu'elle n'excitât quelque rumeur dan-

gereuse de la part des Anglois, qui,
1568. touchés du sort de cette Princesse la regardoient comme l'héritière présomptive de la Couronne ? Cependant les premières réflexions prévalurent, & on résolut de la retenir prisonnière, à moins qu'elle ne renonçât aux prétentions actuelles qu'elle avoit sur le trône d'Angleterre, & qu'elle ne se lavât de l'imputation qu'on lui faisoit d'avoir trempé dans le meurtre du Lord Darnley, qui étoit sujet naturel de l'Angleterre.

Pendant ce tems, Murray fit punir rigoureusement les habitans d'Hamilton, & tous ceux qui avoient pris le parti de la Reine. Marie étoit environnée d'espions qu'il entretenoit auprès d'elle, & qui, sous le voile de l'attachement, avoient toute sa confiance. Ils lui conseillèrent de défendre à tous ses sujets de commettre aucunes hostilités par rapport à elle, & de les engager à compter sur Elisabeth, puisqu'elle venoit d'envoyer Middlemore sommer le Comte de Murray de comparoître en Angleterre, soit en personne, soit par procuration, pour y rendre raison des motifs qui l'avoient porté à trai-

ter aussi cruellement sa Souveraine & sa cousine, parce que faute par lui de satisfaire à la sommation, elle emploieroit toute sa puissance pour défendre cette Reine infortunée contre ses ennemis. Murray, qui connoissoit les véritables sentimens d'Elisabeth, fit expédier, sous le grand Sceau d'Ecosse, une commission qui l'autorisoit avec le Comte de Morton, l'Evêque des Orcades, le Lord Lindsey, & l'Abbé de Dumferling, à conférer avec les députés Anglois, & à leur expliquer les raisons qui les avoient obligés à agir comme ils avoient fait contre Marie. On ajouta à ces Commissaires Jacques Megill, Henri Balnaves, & le fameux George Buchanan. Au commencement d'Octobre, le Duc de Norfolk, le Comte de Suffolk, & Sir Raoul Sadler, qu'Elisabeth avoit nommés pour juger en son nom sur les débats entre Marie & le Régent, rejoignirent les commissaires Ecossois à York : la Reine Marie y envoya, de son côté, Jean Lesley, Evêque de Rofs, les Lords Levingstone, Boyd & Herrics, Gevin Hamilton, Commandeur de Kilwinning, & les Lairds Lochinver, Kir- 1568.

ling, Roslin, & Garntully, en qua-
1569. lité d'amis & de Commissaires pour, sous la médiation d'Elisabeth, convenir d'un accommodement; car ils n'imaginoient pas que la Reine Elisabeth voulût faire les fonctions de Juge; mais ayant été détrompés, ils protestèrent au nom de leur Souveraine, & dirent que quoique Marie eût consenti à ce que sa cousine entendît & terminât, soit en personne, soit par la voie des Commissaires, les différens qui étoient entre elle & ses sujets, elle ne reconnoissoit cependant aucun Juge sur la terre; qu'elle étoit Princesse libre, & tenoit sa Couronne de Dieu seul. Les Anglois protestèrent, à leur tour, pour soutenir la supériorité que l'Angleterre prétendoit avoir sur l'Ecosse. Le lendemain les agens de Marie présentèrent un mémoire qui contenoit le détail des rébellions qui s'étoient élevées contre elle. Murray répondit que les Lords avoient pris les armes pour venger sur Bothwell la mort du Roi Henri, & que la Reine, fatiguée des travaux du gouvernement, avoit volontairement résigné sa Couronne à son fils, & l'avoit nommé lui Comte de Murray,

Murray, Régent du Royaume pendant la minorité. Les Commissaires de Marie réfutèrent ces allégations, & supplièrent la Reine d'Angleterre d'aider leur maitresse à recouvrer sa Couronne, & à faire cesser toutes ces entreprises pernicieuses. Ils présentèrent aussi une copie certifiée de la protestation faite par les Comtes de Huntley & d'Argyle, qui accusoient Murray & Morton d'être les auteurs de la mort du Roi. 1568.

Le Duc de Norfolk, qui avoit autant de noblesse que d'équité dans l'ame, fut frappé de cette renonciation, & craignit d'être obligé de prononcer contre Marie. Il résolut donc de prendre une autre voie pour arrêter ces désordres. Il se lia d'amitié avec le Protecteur, & dans une conversation particulière qu'il eut avec lui, il lui représenta combien ces accusations étoient injurieuses pour lui-même, pour sa patrie, & pour le jeune Prince : il lui fit entendre que la Reine d'Angleterre ne prendroit point parti pour ou contre Marie, soit qu'elle fût reconnue innocente ou coupable, & qu'il lui conseilloit de demander à la première

assemblée, si les commissaires Anglois avoient pouvoir de juger définitivement, en cas de conviction.
1568. Murray, qui commençoit à craindre que non-seulement il ne lui fût pas possible de donner un air de probabilité à ses allégations, mais encore que les agens de Marie ne parvinssent à faire tomber tout le crime sur sa tête, ne balança pas, & résolut de suivre le conseil du Duc : en conséquence, le lendemain, lorsqu'il fut appellé à produire ses preuves contre Marie, il demanda si les commissaires Anglois avoient droit de juger la Reine d'Ecosse innocente ou coupable ? si, en cas de conviction, elle seroit remise entre ses mains, ou retenue en Angleterre ? & enfin si Elisabeth défendroit ou non l'autorité du jeune Prince, & la Régence ? Les Commissaires répondirent qu'ils n'étoient pas revêtus de ces pouvoirs ; mais que la parole royale de la Reine étoit suffisante. Alors Murray refusa d'aller plus loin, jusqu'à ce que la signature & le sceau d'Elisabeth le rendissent certain de ce qu'il demandoit. Cette suspension produisit un délai, pendant lequel le Duc de Nor-

folk & Murray convinrent que ce dernier essaieroit d'amuser la Reine, que le Duc le réconcilieroit avec elle, & la feroit consentir à confirmer la régence, & qu'ensuite ils pourroient travailler de concert pour l'avantage des deux nations. 1568.

Elisabeth, sans avoir égard à la demande de Murray, évoqua l'affaire à Londres, & créa une nouvelle commission, dont le Duc de Norfolk fut exclu, parce que les députés Ecossois le taxèrent d'être partisan de Marie, qu'il avoit envie d'épouser. On avoit conduit cette Princesse de Carlisle à Boston, dans le Comté de Lancaster; mais comme les environs étoient remplis de Catholiques, & qu'on craignoit qu'ils n'excitassent quelque révolte en sa faveur, ses accusateurs demandèrent qu'elle en fût retirée : en conséquence on l'envoya au château de Tulbury, dans le Comté de Stafford, & on la confia aux soins du Comte de Shrewsbury. Cependant le Duc de Norfolk avoit trouvé les moyens de faire savoir à Marie ce qui s'étoit passé entre Murray & lui : elle en fit confidence à quelqu'un de sa suite, qui étoit es-

pion de Morton, qui en fut aussitôt
1568. instruit : celui-ci en informa le Comte de Leicester, qui n'osa en faire un mistère à la Reine. Elisabeth devint furieuse contre le Duc de Norfolk; mais celui-ci avoua ingénuement le motif qui l'avoit fait agir; & Morton devint furieux contre le Régent, pour ne l'avoir pas consulté sur cette démarche.

Murray, qui cherchoit à retourner en Ecosse, prit pour prétexte qu'il étoit instruit que le Comte d'Argyle avoit fait un complot pour surprendre le château de Stirling, où le Prince résidoit; mais aussitôt qu'on eut découvert la véritable raison pour laquelle il craignoit que la procédure ne fût continuée, ses collègues le pressèrent si fort, le ministère Anglois le flatta si bien, & se conduisit avec tant d'adresse, qu'enfin il forma son accusation. Elle contenoit la prétendue confession de Dagleish & de ceux qu'il avoit fait mourir comme ayant trempé dans le meurtre du Roi, la résignation forcée de la Reine à la Couronne, les arrêts rendus en Parlement par ceux de son parti, & quelques copies de lettres & de vers qu'on

disoit avoir été écrits par la Reine à Bothwell, & qui avoient été trouvés dans une boëte donnée par Sir Jacques Belfour, Gouverneur du château d'Edimbourg, à Dagleish, domestique de Bothwell, arrêté avant d'avoir pu la remettre à son maître. On joignit à tout cela un écrit intitulé, *la Découverte*, dont Buchanan étoit auteur. Il contenoit une accusation violente, fondée sur des interprétations fausses & malignes, & sur la confession de quelques malheureux, qui avoient péri sur l'échafaud pour avoir participé au meurtre du Roi. 1568.

La haine qu'Elisabeth portoit à Marie, lui faisoit toujours entendre & recevoir avec plaisir tout ce qui pouvoit noircir sa rivale; cependant cette calomnie lui parut si atroce, qu'elle ne put s'empêcher d'en mépriser & d'en détester les auteurs: elle écrivit même à Marie pour la consoler dans ses chagrins: elle l'assura qu'elle étoit persuadée de la fausseté & de la méchanceté de ces accusations, & l'exhorta à supporter avec patience sa retraite, où elle étoit plus près du trône d'Angleterre, que si elle fût restée en Ecosse. Cependant, malgré

ces démonstrations d'amitié, elle n'eut
1568. point d'égard aux représentations des
Commissaires de cette Princesse, qui demandoient, en son nom, qu'elle fût entendue en personne, devant la Noblesse d'Angleterre, & les Ambassadeurs des Princes étrangers, où elle se flattoit de prouver son innocence, & de démontrer les crimes de ses ennemis. Lorsque cette malheureuse Reine vit qu'elle n'avoit rien à attendre d'Elisabeth, qui la traitoit sans pitié, elle défendit à ses Commissaires d'aller plus loin sur cette affaire. En conséquence la commission fut rompue, & la Reine ne crut pas devoir prononcer. Avant cet évènement, l'Evêque de Ross remit au Conseil un message de la part de sa maitresse à la Reine Elisabeth. Il portoit que si on vouloit lui faire la même grace qu'on avoit faite à ses ennemis d'être admise en la présence de sa bonne sœur, non-seulement elle sauroit se justifier, mais même prouver qu'ils étoient auteurs du meurtre qu'ils lui imputoient.

1569. Les accusateurs furent déconcertés de cette déclaration, & le Lord Patrice Lindsey envoya donner un dé-

menti au Lord Herries, & le défier au combat. Herries répondit qu'il n'accusoit point particuliérement Lindsey, mais que les noms des coupables seroient publiés en tems & lieu, & qu'alors, si Lindsey vouloit se justifier, il seroit prêt à répondre au défi. L'Evêque de Ross persista sur son exposé, & demanda copies du procès & des allégations portées contre sa maitresse, afin de pouvoir y répondre; mais le Conseil les refusa. 1569.

Cependant Murray lia de nouveau amitié avec le Duc de Norfolk, par la médiation de Nicolas Trogmorton, & du Secrétaire Lidington. Le Duc lui fit part du projet qu'il avoit conçu d'épouser Marie, & d'unir le jeune Prince Jacques avec Marguerite sa fille unique. Il s'engagea aussi envers Elisabeth pour deux mille livres qu'elle prêta au Régent, qu'il fut obligé par la suite de payer. Il informa Marie de cette réconciliation entre Murray & lui, & comme dans les premiers momens de son ressentiment il avoit engagé le Comte de Westmoreland à arrêter le Régent lors de son retour en Ecosse, il pria ce Seigneur de le laisser passer. Le perfide Murray, pour

reconnoître tant de générosité, dévoila tout à Elisabeth, qui s'engagea
1569. verbalement avec le traître à prendre la défense du jeune Prince, & à soutenir son administration. Elle lui fit présent de cinq mille livres, lui promit le triple de cette somme, & lui permit de se retirer en Ecosse. Avant qu'il fût parti de Londres, le Duc de Châtelleraut y arriva : il venoit de France, où il avoit resté pendant tous les troubles de son pays. Il demanda à la Cour d'Angleterre que Murray fût dégradé de la Régence, pour raison de l'illégitimité de sa naissance, & de ses menées ambitieuses. Il dit à Elisabeth que si on lui confioit la Régence, qui, suivant la coutume du pays lui appartenoit de droit, il mettroit bientôt fin à la guerre civile, & rétabliroit la Reine, sans qu'il y eût de sang répandu. Cette proposition déplut à Elisabeth, qui lui déclara que s'il refusoit de reconnoître l'autorité du jeune Prince, elle sauroit l'y contraindre par la voie des armes. Elle lui refusa la permission de voir la Reine à Tulbury, & le fit arrêter à York; mais sur les instances de Marie & de l'Ambassadeur de

France, elle lui fit rendre la liberté. De retour en Ecosse, avec le Lord Herrics & le Commandeur de Kilwinning, il leva quelques troupes, en vertu d'une commission de la Reine; mais ayant été attiré, ainsi que le Lord Herries, dans une conférence avec Murray à Edimbourg, ils furent l'un & l'autre arrêtés, & constitués prisonniers dans le château. 1569.

Au mileu de tous ces troubles, on persécutoit vivement les Protestans des Pays Bas. Le Prince d'Orange fut obligé de se réfugier parmi les Huguenots François, auxquels Elisabeth envoya cent mille écus, & une artillerie bien montée. Un nombre infini de familles Flamandes se retirèrent en Angleterre, s'établirent, sous la protection de la Reine, en différens endroits du Royaume, & contribuèrent à la progression du commerce. Sur la fin de l'année précédente, quelques pirates François prirent plusieurs vaisseaux Biscayens, & les conduisirent dans des ports Anglois. Elisabeth ayant appris qu'ils étoient chargés d'une somme considérable d'argent destiné pour le Duc d'Alva, qui étoit l'ennemi déclaré des Protestans des

1569. Pays-Bas, s'en empara à titre d'emprunt, & donna des sûretés à l'Ambassadeur d'Espagne pour le paiement. Le Duc d'Alva demanda hautement la restitution de cet argent : on lui répondit toujours d'une manière équivoque. En conséquence il fit arrêter tous les marchands Anglois établis dans les Pays-Bas, & fit saisir leurs effets. Elisabeth s'en vengea sur les Flamands répandus dans son Royaume, & publia, à ce sujet, une proclamation. L'Ambassadeur Espagnol y répondit ; mais il ne s'en tint pas là : il fit circuler des libelles scandaleux qui attaquoient la réputation d'Elisabeth. Elle le fit mettre aux arrêts pendant deux jours, & se plaignit à Philippe de cette insolence : elle n'en reçut cependant aucune satisfaction. Cette querelle ayant interrompu le commerce entre les Pays-Bas & les Anglois, ceux-ci envoyèrent leurs marchandises à Hambourg. Le Duc d'Alva défendit non-seulement toute communication entre les Flamands & les sujets d'Elisabeth, mais il entretenoit encore des espions pour l'informer de tout ce qui pourroit se passer de contraire à cette défense.

Du nombre de ces espions étoit un prêtre Anglois nommé Story, qui, sous le règne de Marie, avoit été un des plus ardens persécuteurs. A l'avènement d'Elisabeth à la Couronne, il s'étoit réfugié dans les Pays-Bas, où il étoit entièrement déchaîné contre ses compatriotes : enfin on l'attira à bord d'un vaisseau, sous prétexte qu'il étoit chargé de contrebande, & on l'emmena en Angleterre, où, par la suite, il fut exécuté pour trahison. Tous les vaisseaux Anglois qui se trouvèrent en Espagne furent confisqués, & les équipages renfermés dans les prisons de l'Inquisition, ou envoyés aux galères. Philippe défendit l'exportation de l'huile, du sucre & des épices, & tâcha d'engager le Duc de Norfolk & le Comte d'Ormont à exciter quelques troubles domestiques; mais ils rejettèrent ces propositions, & en firent part à la Reine, qui, ne voulant pas s'engager dans une guerre qu'elle n'étoit pas en état de soutenir, crut devoir annuller les lettres de représailles qu'elle avoit accordées contre les sujets de Philippe, jusqu'à ce que le nombre des prises faites sur eux fût suffisant. 1569.

1569. Vers ce tems, le Duc de Norfolk, le Marquis de Northampton, & les Comtes d'Arundel & de Pembroke, formèrent un complot contre Cecil. Ils voyoient avec peine l'étendue de son autorité dans le Conseil, & sous prétexte qu'il vouloit interrompre le commerce avec les Pays Bas, & engager la nation dans une guerre dispendieuse avec un ennemi puissant, ils résolurent de le citer pour raison de mauvaise administration, & autres faussetés dont ils le prétendoient coupable envers Sa Majesté. Le Comte de Leicester se joignit même à eux, & se plaignit à la Reine de la conduite de Cecil; mais Elisabeth le reçut froidement, & prit le parti de son favori, auquel elle étoit fort attachée, parce qu'il avoit toujours flatté son ressentiment contre la Reine d'Ecosse, au moyen de quoi le projet fut manqué.

Le Comte de Murray, revenu en Ecosse, envoya Sir Melvin vers Marie pour l'assûrer de son obéissance, & lui proposer un mariage entre elle & le Duc de Norfolk, en lui observant que cette alliance ne pouvoit qu'être fort agréable à Elisabeth & à

ses propres sujets, & qu'elle seroit aussi-tôt suivie de son rétablissement. 1569.
La Reine, crédule, écouta avec plaisir cette proposition, & y répondit favorablement : non-seulement elle donna ordre au Duc de Châtelleraut, à Argyle & à Huntley de licentier leurs troupes, mais elle chargea le Lord Herries d'instructions pour traiter particuliérement avec Murray.

Pendant ce tems, Elisabeth, avec laquelle Murray entretenoit correspondance, avoit entamé un traité pour la liberté & le rétablissement de Marie, avec M. de Fénelon, & l'Evêque de Rofs, qui faisoit les fonctions d'Ambassadeur de cette Princesse. Ce Prélat présenta au Conseil plusieurs articles qui furent trouvés raisonnables : on y fit cependant quelques changemens. Marie demanda seulement le tems d'obtenir l'approbation du Roi de France, sans laquelle ceux qui étoient pour elle en Ecosse ne voudroient pas reconnoître le traité. Dans cet intervalle, ses partisans en Angleterre, à la tête desquels étoient les Comtes de Leicester, Arundel & Pembroke, envoyèrent M. Candish vers Marie, avec une lettre par

laquelle ils lui recommandoient le
1569. Duc de Norfolk comme son époux,
& l'assûroient de leur attachement &
de leur secours touchant la succession
à la couronne d'Angleterre. Elle reçut
favorablement leur recommandation,
& ils lui promirent le consentement
des Comtes de Derby, Sussex, Northumberland, Westmoreland & Cumberland. Le Duc de Norfolk ne négligeoit rien pour faire réussir cette affaire : lettres, messages & présens, il employa tout auprès de Marie. L'Ambassadeur de France obtint l'approbation de son maître, & celle du Duc, de la Duchesse & du Cardinal de Lorraine. Ensuite Marie signa le contrat, qui fut déposé entre les mains de M. de Fénelon.

Cependant la jalousie & la méfiance entre Elisabeth & Marie avoient rompu le traité qui avoit été commencé. Marie soupçonnoit la Reine d'Angleterre de vouloir s'assûrer de la personne de son fils, & de quelques places fortes d'Ecosse : les couriers avoient été arrêtés, & ses lettres interceptées sur les confins d'Angleterre, tandis que celles de ses ennemis alloient & venoient librement.

D'un autre côté, Elisabeth, qui n'ignoroit pas la ligue formée à Bayonne pour la destruction de la religion Protestante, craignoit les intrigues de sa rivale avec les Rois de France & d'Espagne : elle apprehendoit une double invasion de la part de la France & de la Flandre, & prétendoit être informée que Marie avoit cédé ses droits sur la couronne d'Angleterre au Duc d'Anjou, qu'elle se proposoit d'épouser. Non-seulement la Reine d'Ecosse nia l'un & l'autre, mais même produisit une déclaration du Roi de France, de la Reine mère, du Duc d'Anjou, & du Cardinal de Lorraine, qui assûroit que cette cession n'avoit jamais été faite, ni même imaginée. Alors l'Ambassadeur de France & l'Evêque de Ross pressèrent Elisabeth de remplir la promesse qu'elle avoit faite de rendre la liberté à Marie ; mais elle ne voulut point donner de réponse positive, avant d'avoir reçu des nouvelles de Murray. Ce Seigneur en effet lui écrivit, & lui marqua que les Etats d'Ecosse ne vouloient point consentir au rétablissement de la Reine, sous quelques conditions que ce pût être, & il l'informa, en même-

1569.

tems, des progrès du mariage pro-
1569. jetté entre Marie & le Duc de Norfolk.

Ces nouvelles chagrinèrent Elisabeth, & l'embarrassèrent également. Elle désiroit que Marie fût éloignée de ses Etats, où chaque jour elle se faisoit de nouveaux partisans; mais elle ne pouvoit supporter l'idée de rendre la liberté à une rivale qu'elle détestoit, qui pouvoit se joindre à ses ennemis, & mettre sa Couronne en danger. Leicester, qui accompagnoit la Reine dans son voyage, feignit une indisposition, à Titchfield; la Reine étant entrée dans son appartement pour le voir, il lui détailla, ainsi qu'il en étoit convenu avec ses alliés, tout le projet du mariage. Sur toute autre matière Elisabeth savoit se posséder; mais quand il étoit question de Marie, elle n'étoit plus maîtresse d'elle-même : elle se mit dans une colère violente, & elle se laissa aller à toute la fougue de son tempérament.

Arundel & Pembroke s'étoient retirés de la Cour, au moyen dequoi toute sa fureur tomba sur Norfolk; elle l'accabla de reproches pour avoir

osé traiter d'une pareille alliance à son insu ; & lui ordonna de se désister de ses poursuites, sous peine d'encourir son indignation. Le Duc quitta brusquement la Cour à Southampton, & se rendit à Londres ; où ayant été informé des menaces de la Reine, il se retira dans sa maison de Kenninghall, en Norfolk. Il étoit si aimé dans toute cette Province, qu'il auroit pu y assembler une armée nombreuse pour se défendre ; mais se reposant sur sa fidélité, il ne balança pas à suivre un Lieutenant de la compagnie des Pensionnaires, qu'on avoit chargé de l'amener à Londres. Il fut d'abord conduit à Burnham, auprès de Windsor. Il y subit plusieurs examens touchant le mariage ; on visita ses coffres ; on s'empara de ses papiers, & on le conduisit prisonnier à la Tour. Leicester avoit pareillement été arrêté ; mais après avoir prêté interrogatoire, il obtint son pardon. Pembroke, Arundel & Lumley eurent leur maison pour prison ; mais on constitua prisonnier Nicolas Trogmorton, & Rodolphe, marchand Florentin. Les Comtes de Northumberland & de Westmoreland

1569.

firent leur soumission au Comte d'Essex, Lieutenant des frontières du
1569. nord. Tous ces Seigneurs, ainsi que l'Evêque de Rofs, convinrent dans leur déclaration que ce mariage avoit été conseillé par Murray, & que ni la Reine d'Ecosse, ni eux-mêmes ne l'auroient jamais conclu, sans l'agrément d'Elisabeth.

La Reine ne crut pas devoir faire connoître tout ce qu'elle savoit sur ce projet; mais ayant appris qu'il se tramoit un complot pour faire sortir Marie de Wingfield, elle donna ordre de transférer cette Princesse à Tutbury, où elle fut étroitement resserrée, sous la garde des Comtes de Shrewsbury & d'Huntingdon, malgré tout ce que put dire l'Evêque de Rofs, qui représenta combien il étoit injuste de mettre sa maitresse entre les mains du Comte d'Huntingdon, que ses prétentions à la succession devoit naturellement intéresser à la mort de Marie. Ce projet avoit été conçu par Léonard Dacres; il avoit entrepris de la conduire en Ecosse; mais Marie l'ayant communiqué au Duc de Norfolk, ce Seigneur s'y opposa de tout son pouvoir: il craignoit qu'en recouvrant

sa liberté par le secours des Papistes, ils ne la détournassent de lui donner la main, parce qu'il étoit Protestant: ainsi tout fut manqué. Marie sollicita alors le Duc d'Albe de lui aider à recouvrer sa liberté: il lui promit des troupes & de l'argent pour soutenir une sédition qu'on devoit exciter en sa faveur; mais cet expédient fut encore sans succès: les Anglois, qui lui étoient attachés, lui ayant déclaré que quelques disposés qu'ils fussent à lui procurer son évasion, & à lui assûrer la succession de la Couronne, jamais ils n'aideroient les Espagnols à faire la conquête de leur pays. Cependant le Duc d'Albe tint un corps de troupes prêt à passer en Angleterre, au premier trouble qui s'éleveroit: on envoya Lamothe, Gouverneur de Dunkerque, déguisé en matelot, sonder les ports Anglois; le Marquis de Cétona eut ordre de se rendre à Londres, avec le caractère de Ministre public, pour demander l'argent qu'Elisabeth avoit intercepté, & régler les démêlés qui existoient entre les deux nations; mais ce n'étoit qu'un prétexte: sa mission avoit pour objet principal d'examiner les 1569.

progrès de la rébellion qu'on attendoit, & de prendre le commandement des troupes Espagnoles, à leur arrivée des Pays-Bas.

1569.

Cependant les mécontens du nord étoient prêts à se révolter. Le Comte de Northumberland, catholique Romain, & fanatique outré, étoit vivement indisposé contre la Reine, pour s'être emparé d'une mine de cuivre sur ses terres. Il avoit eu part avec Westmoreland au projet du mariage de Norfolk avec la Reine d'Ecosse, & quoiqu'ils se fussent en quelque façon justifiés à cet égard vis-à-vis le Comte d'Essex, Elisabeth conservoit encore des soupçons sur leur compte : d'ailleurs elle avoit su confusément qu'il se tramoit une rébellion. Elle envoya donc un héraut sommer les deux Comtes de se rendre à la Cour, sous peine d'être réputés rebelles ; mais avant qu'ils eussent reçu cet ordre, quelques Gentilshommes du pays, jaloux de se signaler, assiégèrent Northumberland dans sa maison. Il trouva moyen de s'échapper, à Brancepath, résidence du Comte de Westmoreland, où les Catholiques vinrent en foule les presser de prendre

les armes pour les défendre. En conséquence ils publièrent une proclamation par laquelle ils déclarèrent que leur dessein étoit de rétablir la religion Romaine ; mais bientôt après, ils rendirent un manifeste qui portoit qu'ils avoient pris les armes pour assûrer l'ordre de la succession à la Couronne, & prévenir la destruction de l'ancienne Noblesse. Ils dépêchèrent en même tems un Officier à Bruxelles pour demander du secours au Duc d'Albe ; mais ils s'étoient engagés dans cette révolte avec tant de précipitation, qu'ils n'avoient point de vaisseaux préparés pour le transport des troupes. Durham fut la première place dans laquelle les rebelles entrèrent : ils y firent déchirer publiquement la bible Angloise, & le livre commun des prières, érigèrent un Crucifix dans la Cathédrale, & firent célébrer solemnellement la Messe. Ils se disposoient à s'emparer d'York & de Newcastle ; mais la vigilance du Comte de Sussex les prévint, & les arrêta. Comme leur nombre croissoit chaque jour, ils détachèrent quinze cens chevaux pour aller délivrer Marie ; mais avant qu'ils fussent arrivés, cette Prin-

1569.

cesse avoit été transférée à Coventry.
1569. Le château Bernard se rendit à eux, & ils fortifièrent Hartlepool. Leur armée montoit déja à seize mille hommes, & ils faisoient des incursions jusqu'aux portes d'York, où le Comte de Sussex, le Lord Huntingdon, & le Maréchal de Berwick, étoient enfermés avec cinq mille hommes, vu qu'ils n'étoient pas assez forts pour tenir campagne devant les rebelles; mais l'argent ayant manqué à ceux-ci, ils ne purent exécuter le projet qu'ils avoient conçu de marcher à Londres, ni rester réunis : bientôt la désertion se mit parmi eux; cependant ils conservèrent toujours ce qu'ils avoient gagné, jusqu'à ce qu'enfin le Comte de Sussex ayant été renforcé par un corps de troupes que George Bowes avoit levées dans l'Evêché de Durham, & l'Amiral Clinton s'étant joint au Comte de Warwick, à la tête d'une autre armée formée dans le Midland, les rebelles intimidés, se retirèrent à Hexham, de là à Naworh, dans le Cumberland, où ils se dispersèrent entiérement. Les deux chefs & les principaux Seigneurs se réfugièrent en Ecosse, avec cinq cens

cheveux. Le Régent fit arrêter Northumberland, & l'envoya prisonnier au château de Lochelevin; mais le Comte de Westmoreland se sauva en Flandre. 1569.

Lorsque Murray se fut assûré de la personne de Northumberland, il envoya à Londres Sir Nicolas Elphingston, pour proposer un échange entre Marie & ce Seigneur, avec quelques Otages Ecossois, pour garantie de la fidélité de Murray à rester attaché à l'Angleterre, dans le cas où la guerre se déclareroit entre elle & la France; mais l'Evêque de Ross s'opposa de toutes ses forces à l'exécution de ce projet. Murray l'accusa d'avoir entretenu une correspondances criminelle avec les révoltés, & l'envoya prisonnier à la maison de Londres, où il resta quatre mois enfermé à la garde de l'Evêque. On agita la proposition de Murray dans le Conseil, & elle fut écoutée avec plaisir; mais l'effet de cette délibération fut manqué par la mort du Régent, qui, en traversant Linlithgow, fut tué par Jacques Hamilton de Bothwell-haugh. Après la bataille de Hangside, le Régent avoit fait saisir tous les biens de Jan- 1570.

ques, & donné ceux de sa femme, qui étoit une riche héritière, à un de ses favoris, qui, en en prenant possession, avoit traité cette femme avec tant de cruauté, qu'elle en avoit perdu la raison. Le mari, indigné contre le Régent, avoit juré de s'en venger, & se plaça à une fenêtre, pardevant laquelle Murray devoit passer, lui tira dans le ventre un coup de fusil dont il le tua, monta aussitôt à cheval, & se sauva en France. Elisabeth fut vivement affligée de la perte de Murray. Elle s'enferma dans sa chambre, & s'écrioit, en sanglotant, qu'elle avoit perdu le meilleur ami qu'elle eût au monde.

1570.

Aussitôt que le Régent fut mort, Thomas Carr de Ferniherst, & Walter Scot de Buccleugh, zélés partisans de Marie, assemblèrent un grand nombre des habitans des frontières, se joignirent aux Anglois rebelles, & mirent le pays à feu & à sang. Elisabeth donna ordre au Comte de Suffolk de lever une armée, & d'entrer en Ecosse, pour se venger des ravages commis par Carr & Scot. Le Laird Grange, qui commandoit dans le château d'Edimbourg, avoit relâché le

le Duc de Châtellerault. Les chefs des deux partis entamèrent une négociation, sous prétexte de ratifier la paix du Royaume : cependant ils étoient bien éloignés de chercher à faire le bien de leur patrie; les partisans de Marie attendoient des secours de la France & du Duc d'Albe, & l'autre parti, à la tête duquel étoit Morton, comptoit sur la protection d'Elisabeth. 1570.

Au mois d'Avril, le Comte de Sussex, le Lord Hunsdon, & Drury, Maréchal de Berwick, entrèrent en Ecosse à la tête d'une armée, ravagèrent les terres de Ferniherst & Buccleugh, brûlèrent environ trois cens maisons & cinq cens châteaux, & mirent garnison dans Hume & Fastcastle : ils appartenoient au Lord Home, qui jusqu'alors avoit gardé une espèce de neutralité. Les Etats d'Ecosse s'étant assemblés au mois de Mai, députèrent Robert Pitcairn auprès d'Elisabeth, pour la supplier de leur être favorable, & l'assûrer qu'ils étoient disposés à faire choix d'un Régent qui pût lui être agréable. En conséquence le Comte de Lennox fut élu, du consentement de la Reine, qui

étoit certaine qu'il n'oseroit rien en-
1570. treprendre de contraire à ses desseins, tant que sa femme resteroit pour ôtage en Angleterre. Cependant le Duc d'Albe envoya des secours d'armes & d'amunitions au Duc de Châtellerault, & aux Comtes d'Huntley & d'Argyle, qui faisoient les fonctions de Lieutenans de Marie en Ecosse; de façon qu'ils se trouvèrent en état d'entrer en campagne, & Huntley fortifia le château de Bréchin ; mais le Régent ne tarda pas à le soumettre. Bientôt après il y eut une trève en Ecosse, suivant les désirs d'Elisabeth.

Pie V, Pontife Romain, donna dans ce tems, sans aucun avertissement ou sommation préliminaire, une bulle contre Elisabeth, qui déclaroit hérétique cette Princesse & tous ses adhérens, l'excommunioit nommément, délioit ses sujets de leur serment de fidélité, & prononçoit l'anathême contre quiconque lui porteroit obéissance. Un nommé Felton attacha cette bulle à la porte du palais Episcopal de Londres. Il fut découvert, arrêté, & pendu pour ses soins officieux. On fit subir le même sort à Jean Trogmorton, & à deux

autres particuliers, qui avoient comploté de mettre le Duc de Norfolk en liberté, & avoient en conséquence assemblé des troupes à la foire d'Hurteston. Ce Seigneur convint qu'il étoit coupable d'indiscrétion dans sa conduite, & après avoir donné des assûrances comme il ne poursuivroit point son mariage projetté entre Marie & lui sans le consentement d'Elisabeth, il sortit de la Tour, & on lui permit de rester chez lui, sous les yeux de Sir Omphroy Nevil. 1570.

Elisabeth se voyant continuellement importunée par les Ambassadeurs de France, d'Espagne & de Marie, qui demandoient la liberté de cette Princesse, elle choisit pour ses Commissaires dans cette affaire, Cecil, & Sir Gautier Mildmay, Chancelier de l'Echiquier : ils se rendient aussi-tôt à Chatesworth, où cette Princesse étoit prisonnière. Après qu'ils furent partis, Walsingham, qui arrivoit de France, assûra Elisabeth que Charles étoit sincérement attaché à Marie, & il fit tellement connoître à la Reine tout ce que ce Monarque pouvoit, qu'Elisabeth craignit de se brouiller avec lui, & envoya un exprès à Cecil, au-

quel elle donnoit ordre de travailler
1570. promptement au traité. Le Ministre ayant reçu ces nouvelles instructions, proposa, pour assûrer une paix durable entre les deux Royaumes, que le traité d'Edimbourg seroit ratifié; que Marie renonceroit à ses droits sur la couronne d'Angleterre pendant la vie d'Elisabeth & de ses héritiers légitimes; qu'elle n'entreroit dans aucune alliance contre l'Angleterre; qu'elle ne souffriroit point qu'aucunes troupes étrangères débarquassent en Ecosse; qu'elle n'entretiendroit aucune correspondance avec les Anglois ou les Irlandois, à l'insu d'Elisabeth; qu'elle livreroit les Anglois qui s'étoient réfugiés en Ecosse, & répareroit le dommage fait sur les frontières; qu'elle puniroit les meurtriers de son mari & ceux du Comte de Murray, & enverroit son fils en Angleterre pour y être élevé; qu'elle n'épouseroit aucun Anglois sans le consentement d'Elisabeth, ni telle autre personne, que de l'aveu des Etats d'Ecosse; que ses sujets ne passeroient point en Irlande, sans la permission d'Elisabeth; que le traité seroit signé par Marie & ses députés; que pour

la ratification des articles, on enverroit en Angleterre six ôtages, qui seroient nommés & choisis par Elisabeth; que dans le cas où Marie s'engageroit dans quelque entreprise contre la Reine d'Angleterre, elle perdroit, sans retour, ses titres & prétentions à la couronne de ce Royaume; que le château de Hume & celui de Fast, resteroient, pendant trois ans, sous la puissance des Anglois, & que pour empêcher les Ecossois de ravager l'Irlande, on remettroit à Elisabeth plusieurs forts dans le Galloway ou le Cantyre; & qu'enfin les Etats d'Ecosse feroient ratifier ces conditions par le Parlement. 1570.

Marie renvoya Cecil & Mildmay, pour la réponse, vers l'Evêque de Ross son Ambassadeur, vers l'Evêque du Galloway, oncle du Comte de Huntley, & vers Guillaume Lord Levingston, députés de ses Lieutenans en Ecosse. Ils passèrent quelques articles; mais ils refusèrent de renoncer à l'ancienne ligue faite avec la France, parce que la Reine perdroit son douaire, & la nation les priviléges avantageux dont elle jouissoit dans ce Royaume. Ils promirent de n'introduire aucunes

1570. troupes étrangères, sinon en cas de rébellion, & que les forces intérieures du Royaume ne fussent pas suffisantes pour l'appaiser. Ils s'engagèrent pour la Reine à n'entretenir avec les sujets d'Angleterre aucune correspondance qui pût être préjudiciable à Elisabeth, pourvu que cette dernière voulût contracter le même engagement avec Marie. Ils déclarèrent qu'ils ne pouvoient remettre le jeune Prince à Elisabeth, vu qu'ils n'étoient pas maîtres de sa personne; que Marie étant indépendante, ce qu'on vouloit exiger d'elle relativement au mariage, n'étoit pas raisonnable; que les Ecossois n'inquiéteroient point les Irlandois, tant que ceux-ci ne commettroient aucunes hostilités; qu'on donneroit tels ôtages qui seroient demandés, à la réserve du Duc de Châtellerault, des Comtes de Huntley, Argyle, & Athol; que Marie se soumettroit à perdre ses droits à la succession, si elle contreveroit à la proposition qu'on faisoit à ce sujet; mais qu'il falloit qu'Elisabeth s'engageât à ne rien entreprendre contre la Reine d'Ecosse. Ils insistèrent vivement à ce qu'Elisabeth rendît le château de Hume &

celui de Faſt à qui ils appartenoient, & ils refusèrent abſolument de livrer aucune fortereſſe, ſoit dans le Galloway, ou le Cantyre, en des mains étrangères. 1570.

Après vingt jours de conteſtation ſur ces différens articles, les commiſſaires Anglois retournèrent rendre compte à Eliſabeth de leur miſſion. Elle parut ſatisfaite des réponſes de la Reine, & dit qu'elle étoit certaine que les difficultés qui reſtoient à lever, le ſeroient auſſitôt l'arrivée des Commiſſaires du Régent d'Ecoſſe, ſans le conſentement duquel le jeune Prince ne pouvoit être transféré en Angleterre.

Cependant Marie communiqua aux Rois de France & d'Eſpagne les propoſitions qui lui avoient été faites, & ce qu'elle avoit répondu. Elle leur obſervoit qu'elle ſeroit obligée d'accepter ces conditions, à moins qu'ils n'envoyaſſent ſur le champ des ſecours à ſes amis en Ecoſſe; mais ſes repréſentations ne produiſirent rien, & les deux Monarques ſe contentèrent d'écrire à Eliſabeth, & de la faire preſſer par leurs Ambaſſadeurs de hâter la concluſion du traité. Charles de

France n'avoit jamais été sincérement
1570. attaché au parti de Marie : d'ailleurs il étoit alors uniquement occupé à entretenir les Huguenots dans une fausse sécurité par une paix trompeuse. D'un autre côté, le Duc d'Albe se voyoit sur le point d'avoir à soutenir une guerre contre le Prince d'Orange, qui avoit levé une armée en Allemagne pour se joindre aux mécontens des Pays-Bas. Marie tomba dangereusement malade : aussitôt Elisabeth lui envoya deux habiles Chirurgiens pour la soigner. Les remèdes ou son tempérament l'ayant tirée d'affaire, Elisabeth l'envoya féliciter de sa convalescence, & lui fit présent d'une bague, comme un gage de son renouvellement d'amitié : cependant elle n'étoit pas mieux disposée en sa faveur, & n'avoit nulle intention de rétablir cette Princesse. Les Commissaires nommés par Lennox arrivèrent à Londres : ils refusèrent de livrer le Prince, sous quelques conditions que ce pût être, & demandèrent que le traité fût abandonné. En conséquence les conférences cessèrent, & l'Evêque de Ross eut ordre de sortir de Londres ; mais sa maîtresse

voulut qu'il y restât, comme son Ambassadeur & son Agent. 1570.

Au commencement de Février on 1571.
convoqua un Parlement pour le 2 d'Avril. Il passa une loi qui déclaroit coupable de haute trahison quiconque feroit aucune tentative contre la Reine, mettroit en question ses droits à la Couronne, l'appelleroit verbalement ou par écrit, hérétique, schismatique, infidelle ou usurpatrice, ou quiconque nommeroit pour lui succéder, tout autre que ses enfans naturels. Une autre loi infligea les mêmes peines à ceux qui obtiendroient, publieroient ou mettroient à exécution aucune bulle ou écrit du Pape, ou qui réconcilieroient quelque Protestant à l'église Romaine. Cette loi prononçoit aussi les peines de *premunire* contre les complices de ces infractions, ou autres qui introduiroient dans le Royaume ou qui recevroient des *Agnus-Dei*, des croix, des images, des chapelets, & autres choses semblables, provenant de l'Evêque de Rome : & ceux qui récéleroient pareilles bulles, ou qui prêteroient un asile aux coupables de ce genre, furent déclarés coupables de mise-pri-

soin. Un troisième statut prononça
1571. confiscation des biens réels & personnels contre les naturels ou les regnicoles qui, étant sortis du Royaume, n'y retourneroient pas six mois après la proclamation, à la charge cependant de rendre leurs biens, en cas de soumission. Il annulla pareillement tous les dons & transports frauduleux, qui avoient pour objet de priver la Reine de la jouissance des confiscations. On confirma les actes d'attainder rendus contre le Comte de Westmoreland & cinquante-sept autres personnes, qui avoient trempé dans la révolte du nord, & on abandonna à la Reine les biens confisqués, pour la dédommager des frais qu'elle avoit faits pour appaiser cette sédition. Ensuite les communes accordèrent un subside considérable, & la convocation du Clergé suivit leur exemple, après toutefois avoir revisé les trente neuf articles, que tous les membres des deux Chambres souscrivirent.

Marie ayant perdu toute espérance d'obtenir sa liberté par la voie de la négociation, résolut de profiter du secours que le Pape & le Roi d'Es-

pagne lui avoient promis, lors du traité. Les Lords de son parti en Ecosse avoient perdu la forteresse de Dumbarton, dont Lennox s'étoit rendu maître, & Jean, Archevêque de Saint-André, frère du Duc de Châtellerault, qu'on trouva dans le château, fut honteusement mis à mort, pour s'être rebellé contre le fils, en faveur de la mère. La guerre recommença entre les deux partis, & Lennox eut du dessous dans plusieurs rencontres. Les partisans de Marie convoquèrent, à Edimbourg, un Parlement, où on déclara la résignation de la Reine sans force & sans effet, & on enjoignit à tous les sujets d'obéir à Marie, comme à leur légitime Souveraine. Elisabeth donna ordre à Sir Guillaume Drury, Maréchal de Berwick, de marcher avec un corps de troupes vers Edimbourg : il y trouva les deux partisans rangés en bataille, & prêts à en venir aux mains. Il interposa ses bons offices pour empêcher l'effusion du sang humain, & les fit consentir à s'éloigner l'un & l'autre au moment qu'il jetteroit son chapeau pour signal. En effet le parti de la Reine retourna vers Edimbourg;

1571.

1571. mais Morton s'étant apperçu qu'ils marchoient en désordre, tomba en trahison sur leur arrière-garde, & les poursuivit jusqu'aux portes de la ville. Les partisans de Marie avoient fait demander du secours au Roi de France, qui envoya de l'argent, des armes & des amunitions, dont une partie étoit tombée entre les mains du Régent; mais il ne survécut pas long-tems à cette bonnne fortune: pendant qu'il tenoit le Parlement à Stirling, il fut surpris par le Comte de Huntley & le Lord Claude Hamilton, qui, en même-tems, se saisirent des Comtes de Morton, Glencairn, Cassils, Eylington, Montross & Buchan, ainsi que des Lords Simpil, Cathcart & Ochiltree; mais le Comte de Marr fit une sortie du château, & reprit tous ces prisonniers encore vivans, à l'exception de Lennox, qui fut tué dans la mêlée. Sa mort ayant été connue, les Lords élurent Marr, leur libérateur, Régent du Royaume.

Cependant il se tramoit en Angleterre une nouvelle conspiration. Un nommé Robert Rodolphe, marchand Florentin, & banquier, en

étoit l'auteur : il avoit long-tems demeuré à Londres, & il étoit alors 1571.
sectétement agent du Pape. La Reine d'Ecosse l'avoit engagé à conférer avec l'Evêque de Ross sur les offres qui lui avoient été faites par sa Sainteté & par le Roi d'Espagne, & on avoit envoyé, en chiffres, un extrait de cette conversation au Duc de Norfolk. Rodolphe fut introduit auprès de ce Seigneur, & le pressa de se mettre à la tête d'une entreprise qu'il avoit projetté pour la liberté de Marie Il s'agissoit seulement que les amis de cette Princesse excitassent un soulèvement, qui seroit soutenu par une invasion des troupes Espagnoles des Pays-Bas. Le Duc, qui étoit à la fois bon Protestant & sujet fidèle, ne put goûter un projet qui étoit sous la protection du Pape & du parti Romain. Il répondit honnêtement à Rodolphe qu'il feroit ce qu'il pourroit pour délivrer la Reine d'Ecosse, & qu'il trouvoit son projet possible : cependant il refusa de signer les lettres de créance que Rodolphe avoit préparées pour le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc d'Albe ; il ne voulut pas même entrer en conférence avec les Seigneurs

que cet Italien lui nomma, comme
1571. partiſans de l'entrepriſe, & ordonna à ſon Secrétaire Hickford, de brûler tous les papiers qu'il avoit reçus ſur cette affaire; mais celui-ci n'obéit point: Rodolphe ſe rendit à Bruxelles, communiqua ſon projet au Duc d'Albe, qui promit de le recommander vivement au Roi ſon maître. L'Italien fit part de ſa conversation avec le Duc à Charles Bailif, domeſtique de la Reine, alors à Bruxelles, & qui étoit près de s'embarquer pour l'Angleterre. Il le chargea auſſi de lettres pour la Reine d'Ecoſſe, pour le Duc de Norfolk, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & l'Evêque de Roſs. Bailif fut arrêté à Douvres: on ſaiſit ſes paquets, & on l'envoya priſonnier à Marshalſea, où ayant été mis à la queſtion, il avoua tout le complot. Auſſitôt on fit faire une perquiſition chez l'Evêque de Roſs, & quoiqu'il eût précédemment écarté toutes les lettres & papiers qui pouvoient être de conſéquence, le Conſeil renvoya tous ſes domeſtiques, à l'exception de deux, & le confina à Ely-Houſe, dans Holbourn.

Tandis qu'il étoit enfermé, l'Ambassadeur de France eut occasion d'envoyer quelque argent à Vérac, agent en Ecosse : on le confia à un nommé Brown, domestique du Duc de Norfolk, pour le faire passer aux frontières. Ce domestique, qui étoit un espion dans la maison du Duc, remit l'argent au Conseil, déclara qu'il le tenoit d'Hickford, & qu'il provenoit de l'Ambassadeur de France. Hickford fut envoyé à la Tour, où ayant été interrogé s'il n'avoit pas connoissance de quelques lettres de la Reine d'Ecosse à son maître, il avoua qu'il avoit caché différens papiers sous les matelats du lit du Duc. On les y trouva en effet, & toute l'intrigue fut découverte. Le Duc, qui étoit fermement persuadé que tous ces papiers avoient été brûlés, nia d'abord qu'il eût entretenu aucun commerce avec Marie : on l'envoya cependant à la Tour, avec le Lord Colham, & son frère le Lord Humley, Sir Thomas Stanley, les Comtes d'Arundel & Southampton, Sir Henri Piercy, & plusieurs autres personnes de distinction. Au retour de son voyage d'été, la Reine ordonna qu'on examinât de 1571.

nouveau le Duc. Lorſqu'il apprit que
1571. ſes domeſtiques avoient tout avoué, & que les lettres avoient été retrouvées, ſon étonnement fut extrême: il ſupplia le Conſeil d'intercéder en ſa faveur auprès de ſa Majeſté : il promit de rendre un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé, & proteſta que quelque propoſition qu'on lui eût faite, il n'auroit jamais conſenti à rien qui pût être préjudiciable à ſa Souveraine, ou troubler la tranquillité du Royaume. Il avoua que la plupart des projets formés pour la liberté de la Reine d'Ecoſſe lui avoient été communiqués ; mais qu'il s'étoit toujours oppoſé à ce qu'ils fuſſent mis à exécution : qu'il avoit eu connoiſſance du projet de Rodolphe, ſans cependant s'y être engagé. La confeſſion du Duc, & celle de ſes domeſtiques furent rédigées par extrait en un mémoire ſur lequel on fit des notes exagérées, & le tout fut remis dans la chambre étoilée au Lord Maire & aux Aldermans, qui en firent publier des copies par toute la nation, afin de diminuer l'affection que le peuple portoit au Duc, & préparer le chemin de ſa perte.

L'Evêque de Rofs fut amené devant le Banc, où le Conseil tâcha 1571.
de lui arracher une pareille confeſſion. Ils le traitèrent d'impoſteur & de traître Ecoſſois, en qui on ne pouvoit avoir aucune confiance. Ce Prélat plaida lui-même ſa cauſe avec tant de chaleur & de vérité, qu'il confondit ſes examinateurs; mais après l'avoir menacé de lui faire appliquer la torture, on le fit enfermer dans un donjon, appellé la tour de ſang, privé d'air & de lumière, & on lui interdit l'uſage de l'encre & du papier. Quelques jours après, il fut ramené à la maiſon du Gouverneur de la Tour, & y ſubit un nouvel examen, devant Burleigh, & autres Conſeillers. On lui fit entendre que quoique la Reine le regardât comme l'auteur des conſpirations qui avoient été tramées contre le Gouvernement, cependant il obtiendroit ſa grace, s'il vouloit déclarer, ſans détour, la part qu'il y avoit eue : ils lui obſervèrent qu'ils ne lui demandoient rien dont ils ne fuſſent déja informés, & l'aſsûrèrent qu'on ne feroit uſage de ſes déclarations au préjudice de perſonne; au-lieu que s'il refuſoit de répondre, la Reine ne

balanceroit pas à prononcer & à signer
1571. son arrêt de mort, comme étant un de ses sujets qui avoient voulu renverser son Empire. L'Evêque demanda la permission de parcourir les dépositions des autres témoins, & s'étant convaincu que tout étoit découvert, il confirma tout ce qu'elles contenoient, à l'exception d'un article, qui portoit un projet de rompre le Parlement, & de se saisir de la personne de la Reine, qu'il nia, comme une fausseté. Elisabeth soupçonnoit cependant qu'il y avoit encore quelque chose qui demeuroit caché. Il fut examiné pour la troisième fois : on lui demanda de nouveau de nommer à la Reine tous les Seigneurs qui avoient traité avec lui pour amener des troupes étrangères dans le Royaume; mais il déclara solemnellement que jamais aucun Seigneur Anglois n'avoit eu ce dessein.

1572. Le 16 Janvier, le Duc de Norfolk fut amené par eau, de la Tour, dans la salle de Westminster, pour être interrogé devant les Pairs. George Talbot, Comte de Shrewsbury, faisoit les fonctions de Juge-Sénéchal. On l'accusa d'être entré dans une cor-

respondance criminelle contre la dignité & la vie de la Reine ; d'avoir traité de mariage avec la Reine d'Ecosse malgré les engagemens solemnels qu'il avoit pris ; d'avoir fourni de l'argent au Comte de Westmoreland, Northumberland, & autres traîtres ; d'avoir demandé des troupes auxiliaires au Pape, au Roi d'Espagne, & au Duc d'Albe, pour procurer la liberté à la Reine d'Ecosse, & rétablir la religion Romaine en Angleterre ; & enfin d'avoir secouru les Lords Herries, & autres ennemis de la Reine. On lui refusa le privilége du Conseil, & quoiqu'on ne pût rien prouver de son accusation, il fut jugé coupable, au grand étonnement de tous les gens sages & sans partialité, & au regret extrême de la nation en général. 1572.

On ordonna en même-tems à l'Ambassadeur d'Espagne de quitter le Royaume, pour raison de ses liaisons avec Rodolphe, & de la part qu'il avoit eue dans d'autres conspirations. Borghèse son sommelier fut accusé d'avoir fait marché avec Kenelm Barney, & Edmond Mather, pour assassiner le Lord Burleigh, & ayant été

convaincus, ils subirent la peine por-
1571. tée par la loi; mais on sauva la vie à Borghèse, en considération de ce qu'il appartenoit à un Ambassadeur.

Philippe fut si offensé de voir son Ambassadeur honteusement renvoyé, qu'il fit mettre en prison tous les Anglois qui étoient en Espagne, fit confisquer leurs biens, & défendit tout commerce entre les deux nations. Elisabeth fit peu de cas du ressentiment du Monarque Espagnol : elle venoit de conclure à Blois une ligue défensive avec Charles IX, par laquelle ils s'étoient engagés à se secourir mutuellement contre toutes invasions. Ils étoient convenus quon n'innoveroit rien en Ecosse; mais qu'ils se joindroient pour empêcher les étrangers d'y faire aucune irruption. Il fut également stipulé qu'en cas que quelque vaisseau Anglois fût pris, soit dans les Pays Bas, soit en Espagne, le Roi de France en demanderoit la restitution à la Cour de Madrid, & que si on ne faisoit pas droit à ses représentations, il useroit de représailles sur les Espagnols & Flamands, répandus dans ses Etats, Elisabeth s'obligeant à agir de même en pareil

cas. Après la signature de ce traité, on donna à Burleigh la place de Trésorier, vacante par la mort du vieux Marquis de Winchester. Le Lord Effingham eut le Sceau privé. Le Comte de Sussex fut nommé Chambellan de la Chambre, & Smith, Secrétaire, fut fait Chancelier de l'Ordre de la Jarretière. 1572.

La satisfaction que cette alliance causa fut de courte durée, & fut interrompue par un évènement qui justifia jusqu'à quel point Charles & sa mère poussoient la mauvaise foi & la dissimulation. La France gémit encore sur ce jour plein d'horreur, où le sang François coula par la main des François même, où le fanatisme, le poignard à la main, égorgea deux mille Protestans, & où le flambeau de l'hymen, qui devoit éclairer l'union de Marguerite avec le Roi de Navarre, fut changé en une torche funèbre. Cette tragédie sanglante, qui fut exécutée pareillement à Rouen, Meaux, Troyes, Oléans, Angers, Bourges, Lyon, Toulouse, & autres lieux, coûta la vie à trente mille ames, & accabla le reste des Protestans, répandus en Europe, de dou-

leur & de consternation. Elisabeth
1572. regarda cet acte comme le commencement de la ligue de Bayonne, qui avoit eu pour objet unique, l'extinction totale de la religion Protestante. Cependant le massacre mit le reste des Huguenots au desespoir : ils coururent aux armes dans différentes Provinces, & la ville de la Rochelle refusa de recevoir les troupes de Charles. Ce Monarque craignant qu'Elisabeth ne portât du secours à ces mécontens, chercha à l'adoucir, & voulut se justifier auprès de Walsingham, Ambassadeur Anglois, qui, au nom de la Reine, lui reprocha cette action infâme, qui rendoit un Prince, capable de l'avoir commise, indigne de toute confiance. Charles prétendit que l'Amiral avoit fait une conspiration pour l'assassiner avec toute sa famille, & protesta qu'il n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en amitié avec Elisabeth. Elle crut donc devoir dissimuler à son tour. Walsingham l'informa qu'il y avoit entre les Rois d'Espagne & de France une grande intimité, & qu'elle ne devoit pas ajouter foi aux protestations de Charles, qui feignoit de

craindre les desseins de Philippe : il la prévint que le Duc de Guise avoit à Paris de fréquentes conférences avec les Ecossois, & que la Reine mère voyoit particuliérement l'Evêque de Glasgow, qui résidoit à la Cour de France, en qualité d'Ambassadeur de Marie. Le Conseil Anglois sentit aisément, d'après ces informations, qu'on ne pouvoit plus compter sur l'amitié de la France, mais qu'il étoit nécessaire de dissimuler jusqu'à ce qu'on fût mieux informé des intentions réelles des Princes Catholiques. La Reine feignit donc de recevoir les excuses de Charles : elle l'asûra de la continuation de son amitié : elle consentit à renouveller le traité de mariage entre elle & le Duc d'Alençon, & la Reine de France étant accouchée d'une fille, Elisabeth en fut maraine; le Comte de Worcester, Procureur de la Reine d'Angleterre, tint l'enfant sur les Fonts, au nom de sa maitresse, & lui donna le nom de Marie-Elisabeth. 1572.

Cette marque de confiance ne l'empêcha pas de prendre toutes les précautions qu'elle estima nécessaires pour sa sûreté. Elle donna des ordres pour

faire fortifier Porſtmouth, & pluſieurs
1572. autres ports de mer, pour exercer la milice, & pour tenir une flotte conſidérable, prête à mettre à la voile au premier commandement. Les troubles d'Ecoſſe continuoient, & Morton ſuccéda à la Régence du Comte de Marr, qui étoit mort ſubitement.

Le Parlement s'aſſembla à Weſtminſter, au commencement de Mai: les Communes demandèrent à ſa Majeſté que ſans plus tarder le Duc de Norfolk fût mis à mort, ſous prétexte que c'étoit le ſeul moyen d'aſſûrer ſa conſervation & la paix du Royaume : en conſéquence ce Seigneur infortuné fut décollé à Tower-hill. Il montra beaucoup de courage dans ce moment funeſte, proteſta de l'innocence de ſes intentions envers la Reine, & aſsûra qu'il mouroit dans la religion Proteſtante. Le Comte de Shrewsbury ne put retenir ſes larmes, en liſant ſa ſentence, & toute la multitude pleura amérement ce digne & reſpectable Seigneur.

Les affaires prirent alors une tournure toute différente dans les Pays-Bas. Le Prince d'Orange ayant donné une commiſſion au Comte de la Marche :

che : celui-ci ſe rendit maître de la Brille, qui fournit au Prince un havre sûr pour ſes vaiſſeaux. Le Comte de Boſſu, Gouverneur de Hollande, tenta de la reprendre; mais il échoua dans ſon entrepriſe. Flushing & Campvère ſe révoltèrent contre le gouvernement Eſpagnol. Bientôt Delft, Rotterdam & Dort ſuivirent cet exemple. Enckhuyſen & toutes les villes de Nord-Hollande ſe déclarèrent pour le Prince d'Orange, qui ſoumit pluſieurs places dans le Frieſland, & ſur la Meuſe. Pendant ce tems, le Comte Louis de Naſſau ſurprit Mons. Le Duc d'Albe avoit promptement inveſti la place, & le Prince d'Orange avoit envain tâché de faire lever le ſiége. Lorſqu'il vit qu'il n'y pouvoit réuſſir, il marcha en Hollande, & fit aſſembler les Etats pour établir un bon ordre dans tout le gouvernement. Il prit enſuite Haerlmen, Alckmaer, Leyden & Midlebourg, &, en peu de tems, chaſſa entiérement les troupes Eſpagnoles de toute la Zélande. 1572.

Philippe, dont la poſition devenoit de jour en jour plus critique, ſollicita un raccommodement avec Eliſabeth, & cette Princeſſe y conſentit, dans 1573.

la vue de procurer quelques avantages
1573. à ses sujets sur leur commerce. On nomma des Commissaires pour évaluer les prises faites de part & d'autre. On paya la balance au Roi d'Espagne, & le commerce fut rétabli entre les deux nations, par un traité conclu à Bristol. La Reine eut soin que les commerçans Anglois fussent dédommagés des pertes qu'ils avoient essuyées : elle liquida également les dettes contractées par son père, son frère & sa sœur, & fit remise des engagemens que la ville de Londres avoit pris pour le payement de ces créances. Cette générosité répandit une joie universelle parmi les habitans, & tous les cœurs la comblèrent de bénédictions.

Cependant Morton, Régent d'Ecosse, força les partisans de Marie à se ranger de son côté. Ils faisoient deux partis : le premier comprenoit ceux qui dès le commencement avoient été attachés à cette Princesse, & l'autre, ceux qui s'étoient déterminés en sa faveur, dans l'espérance qu'en faisant pencher la balance, les troubles de leur patrie en seroient plutôt appaisés. L'un avoit pour chefs le Duc

de Châtelleraule & le Comte d'Huntley : le Comte de Hume, le Secrétaire Lidington, & le Laird de Grange, Gouverneur du château d'Edimbourg, où il résidoit, étoient à la tête de l'autre parti. Morton employa Sir Jacques Melvil pour traiter particuliérement avec ceux-ci, & leur fit quelques propositions. Ils consentirent à les accepter, à condition que le reste des partisans de Marie seroient compris dans le traité; mais Morton ne vouloit pas être en paix avec tout le parti en entier : les confiscations étoient pour lui un appas & un moyen qu'il vouloit mettre en usage pour s'enrichir. Il persista donc à faire une paix particulière, ou à n'en accepter aucune, &, par un motif d'honneur, le Laird de Grange rejetta les offres du Régent : celui-ci se tourna du côté du Comte de Huntley & du Duc de Châtelleraule, qui furent moins scrupuleux, & acceptèrent les conditions qu'il leur proposa. Grange se repentit, & chercha à entrer en nouvelle négociation; mais le Régent ne voulut plus transiger aux mêmes conditions qu'auparavant. 1573.

Pendant ce tems, Sir Guillaume

1573. Drury arriva de Berwick avec un renfort & un train d'artillerie pour aider au Régent à se rendre maître du château d'Edimbourg, qui étoit fort mal approvisionné, & dont la garnison ne montoit pas à plus de cent soixante hommes. Malgré ces désavantages, le Gouverneur, plein de courage & d'expérience, se défendit vigoureusement pendant trente-trois jours. Au bout de ce tems, l'eau des puits vint à manquer aux assiégés, & ils furent obligés de descendre des soldats par dessus les murailles avec des cordes pour en aller chercher à une source voisine; mais l'ennemi l'avoit empoisonné, & donna la mort à ceux qui en burent; de façon que la garnison se trouva réduite à quinze hommes. Grange ne se trouvant plus en état de se défendre, se rendit à Sir Drury, sous une capitulation honorable; mais Elisabeth refusa de les recevoir, lui & ses amis pour prisonniers, au moyen dequoi ils furent renvoyés à Morton, qui fit pendre le Gouverneur, & Sir Jacques Kirkaldi son frère, à une potence, dans le marché d'Edimbourg. Le Secrétaire Lidington mourut à Leith en catholique Romain, & Hume

fut rétabli dans ses possessions & châteaux, moyennant dix mille livres, qu'il paya à Morton. 1573.

Charles IX, Roi de France, mourut au commencement de Mai, & en vertu de son testament, sa mère prit la régence du Royaume, qu'elle gouverna jusqu'à ce que le Roi de Pologne, frère de Charles, arrivât, & vînt lui successeur au Trône, sous le nom de Henri III. Cet évènement fit perdre à la famille des Guise, & à Marie d'Ecosse, tout le crédit dont ils avoient joui pendant le règne du feu Roi. Vers le même tems, le Duc d'Albe fut rappellé de Flandre, & eut pour succéder au commandement, Don Louis Zuniga de Requesenos: celui-ci envoya un député vers Elisabeth pour l'assûrer de l'envie qu'il avoit d'entretenir une bonne intelligence entre l'Angleterre & les Pays-Bas, & des efforts qu'il feroit pour y parvenir. 1574.

Aussi-tôt qu'Elisabeth apprit que Henri III étoit retourné de Pologne en France, elle lui envoya un Ambassadeur pour le complimenter sur son avènement au Trône, & savoir quels étoient ses sentimens sur le traité de 1575.

Troyes. Il ne balança pas à le confirmer, & fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière ; mais comme il recommença les hostilités contre les Huguenots, la Reine fournit à Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin, une somme d'argent pour lever un corps de troupes Allemandes en faveur du Duc d'Alençon, qui s'étoit joint aux mécontens.

1575.

1576. Zuniga voyant que le commerce étoit rétabli entre les Anglois & les sujets de Philippe dans les Pays-Bas, & qu'il régnoit une heureuse intelligence entre Elisabeth & ce Prince, demanda la permission d'acheter des vaisseaux & des mariniers en Angleterre, & que tous les navires Hollandois fussent renvoyés du Royaume. La Reine refusa d'abord de lui accorder aucuns de ces deux objets ; mais voyant qu'il avoit chassé le Comte de Westmoreland & les Anglois fugitifs des Pays bas, & détruit le séminaire de Douai, elle consentit à bannir de ses Etats tous les Hollandois qui portoient les armes contre le Roi d'Espagne, & défendit à ses sujets de les recevoir dans aucun port ou havre d'Angleterre. Le Prince d'O-

range, & les Etats de Hollande & de Zélande, ne se sentirent pas en état de soutenir plus long-tems la guerre contre Philippe : ils envoyèrent des députés à Elisabeth pour lui demander du secours & lui offrir la souveraineté de leur pays, en qualité d'héritière directe de Philippine, femme d'Edouard III, & fille de Guillaume, Comte de Hainault-Holland, Zélande & Frisande. Elisabeth reçut ces députés avec bonté, malgré les représentations de Champigni, que le Gouverneur des Pays-Bas avoit envoyé pour traverser la députation; mais elle refusa de s'engager à faire la guerre par rapport à eux. Dans ce tems Zuniga mourut subitement, & le Conseil d'Etat se chargea de l'administration, jusqu'à l'arrivée de Don Juan d'Autriche, qui fût nommé Gouverneur. 1576.

Cependant les Wallons, en garnison à Ziriczée, chassèrent les Espagnols qui, au nombre de deux mille, ravagèrent quelques villages du Brabant, & se rendirent maîtres d'Anvers. Les naturels du pays se mutinèrent, & se donnèrent rendez-vous à Alost. Ils formoient déja un corps

de six mille hommes d'infanterie & 1576. de douze cens chevaux, outre quelques régimens Allemands, qui s'étoient joints à eux dans cette révolte. Ils pillèrent Mastricht & Anvers, où ils massacrèrent dix-sept mille personnes, sans distinction d'âge ni de sexe. Enfin les provinces Wallones assemblèrent les Etats, & appellèrent le Prince d'Orange à leur secours : ils firent un traité avec ceux de Hollande & de Zélande pour chasser de leur pays les troupes Espagnoles & les autres étrangers, tenir une assemblée générale pour régler tout ce qui concernoit la Religion, & établir une union solide entre les autres Provinces. En effet les Espagnols furent obligés d'abandonner plusieurs villes & châteaux. Lorsque Dom Juan d'Autriche arriva à Luxembourg, il demanda le commandement de tout ce qu'il y avoit de troupes sur pied, & un nombre d'ôtages pour sa propre sûreté. Cette méfiance alarma les Etats, & ils insistèrent à avoir part dans le gouvernement : ils résolurent qu'on ne leveroit aucunes troupes, & qu'on ne mettroit point de garnison dans les villes, sans qu'ils y eussent con-

ſenti : ils demandèrent que Dom Juan fît ſerment de maintenir leurs anciens priviléges, & refusèrent de traiter avec lui, à moins que les Eſpagnols & les autres troupes étrangères ne fuſſent ſortis de leur pays. Pour ſoutenir ce parti, ils commencèrent à lever des forces, & envoyèrent une députation vers Eliſabeth pour lui expoſer leurs griefs. Elle leur fit préſent de vingt mille livres, & leur promit de leur avancer le quadruple de cette ſomme ſur le crédit des Etats Généraux. Elle dépêcha en même-tems des couriers au Roi d'Eſpagne & à Dom Juan, pour les engager à retirer promptement les troupes des Pays-Bas, & leur déclarer que s'ils refuſoient de le faire, elle aideroit aux naturels du pays à les en chaſſer de force. 1576.

Le Parlement & la Convocation s'aſſemblèrent en Février, & accordèrent des ſubſides conſidérables. En reconnoiſſance de ces ſecours, la Reine renouvella le traité de commerce avec le Portugal, & ſes ſujets eurent la permiſſion de trafiquer aux iſles de Madère & d'Azores. Les ſuccès des Portugais inſpirèrent aux Anglois 1577.

l'envie de tenter quelques découvertes
1576. en mer, & un nommé Martin Forbisher partit de Harwich avec cinq vaiſſeaux, pour eſſayer un paſſage par le nord-oueſt aux Indes orientales; mais il ne put y parvenir.

Cependant la Reine mère de France, de concert avec le Légat du Pape, le Duc de Guiſe & Dom Juan d'Autriche, cherchoient les moyens d'exterminer la religion Proteſtante. Les Catholiques du Royaume ſe lièrent contre les ennemis de l'ancienne Religion: on appella leur aſſociation la ſainte ligue: le Roi d'Eſpagne fit gloire d'en être le protecteur, & le Duc de Guiſe voulut en être le chef. Elle étoit excitée par le Pape, & ſoutenue par la Reine mère: Henri lui-même, Prince indolent & efféminé, entraîné par le torrent de ſon Conſeil, y mettoit un zèle extrême, & ſa jalouſie contre le Duc de Guiſe le porta à s'en déclarer le chef. Il la ſigna de ſa propre main: tous les Grands du Royaume ſuivirent ſon exemple, & on l'envoya dans toutes les Provinces pour être ſouſcrites par les Catholiques.

1577. Philippe ayant jugé à propos de confirmer par un édit la pacification

de Gand, Dom Juan, qui projettoit de ſoumettre les Pays-Bas, & de devenir maître de la grande Bretagne en épouſant Marie d'Ecoſſe, vit ſes deſſeins traverſés, & fut obligé de ſigner ce traité, en vertu duquel on envoya en Italie les troupes Eſpagnoles, & on remit toutes les places entre les mains des Etats. Enfin Dom Juan leva le maſque, & ſurprit le château de Namur. Il tenta enſuite de déterminer les troupes Allemandes, qui attendoient leur paie, à lui livrer les places dans leſquelles elles étoient en garniſon; mais les Etats le prévinrent, & engagèrent ces troupes à leur ſervice. Ceux du Brabant conférèrent le gouvernement de leur pays au Prince d'Orange. Le Duc d'Arſcot, & quelques Seigneurs Brabantins, jaloux de cette préférence, & voulant diminuer le crédit du Prince, proposèrent aux Provinces aſſemblées d'élire un Gouverneur Général: elles y conſentirent, & le choix tomba ſur Mathias, frère de l'Empereur Rodolphe II, dont le Prince d'Orange fut déclaré Lieutenant. Mathias s'échappa de la Cour Impériale, & ſe rendit dans les Pays-Bas, où il fut

1577.

revêtu de sa nouvelle dignité. Aussi-
1577. tôt les Etats déclarèrent la guerre à Dom Juan, qui s'étoit déja préparé à cette rupture, & avoit rappellé les troupes d'Italie.

Elisabeth ayant été informée des vues que Dom Juan avoit sur ses Etats, s'intéressa vivement à la guerre des confédérés, & voulut être instruite de toutes les délibérations des Etats Généraux. Pendant ce tems, les Huguenots formoient en France une contre-ligue pour opposer à celle de Henri; mais peu de tems après, ce Monarque leur donna la paix.

L'Angleterre, au sein de l'abondance, jouissoit, sous le gouvernement d'Elisabeth, d'un calme heureux : il fut cependant interrompu, cette année, par la crainte que la nation eut d'une contagion. Pendant les assises d'Oxford, en été, les prisonniers apportèrent des cachots un air si infect & si corrompu, que le Barreau & tous les spectateurs en furent frappés, & que trois cens personnes en moururent; mais heureusement elle ne s'étendit point, & au moyen des soins que l'on prit, elle cessa en peu de tems.

Dom Juan, renforcé par les troupes qu'il avoit rappellées d'Italie, & par un autre corps dont Alexandre Farnèse avoit le commandement, remporta une victoire complette sur les confédérés, dont les affaires commencèrent à décliner par rapport aux querelles de religion. Les villes d'Amsterdam, Harlem & Utrecht, chassèrent leurs Magistrats, & confièrent le gouvernement aux Protestans. Ce parti, qui sembloit menacer la ruine de l'ancienne Religion, alarma les Catholiques : ils proposèrent qu'on donnât le gouvernement de l'Etat au Duc d'Anjou, qui seroit en conséquence déclaré protecteur de la liberté Belgique. Les Protestans demandèrent à être admis à l'exercice des emplois publics, de même que les Catholiques : les Etats y consentirent, à condition que les Catholiques auroient le même privilège en Hollande & en Zélande ; mais ces deux Provinces trouvèrent le moyen d'éluder cet article ; ce qui divisa les confédérés. Au milieu de ces différens, Dom Juan d'Autriche mourut subitement : on soupçonna qu'il avoit été empoisonné. Il eut pour successeur le Duc 1578.

de Parme, auquel les Etats d'Artois
1578. & de Hénaut se rendirent. Cette défection détermina le Duc d'Anjou à licentier ses troupes, & à repasser en France.

Cependant Morton, Régent d'Ecosse, étoit devenu l'objet de la haine & du mépris de toute la nation. Ses débauches, ses perfidies, l'oppression & l'avarice avec lesquelles il gouvernoit, avoient éloigné de lui ceux même qui lui étoient le plus attachés. Elisabeth fut alarmée de cette conduite, &, sous prétexte de vouloir féliciter le jeune Prince des progrès qu'il faisoit dans les sciences, elle envoya Randolphe en Ecosse recommander au Régent de vivre avec plus de retenue, l'exhorter à ménager les Comtes d'Argyle & d'Athol, & quelques autres Seigneurs mécontens, qui pourroient exciter de nouveaux troubles dans le Royaume. Morton fut sourd à d'aussi sages conseils, & continua son premier genre de vie. Enfin Areskine, Gouverneur du Roi, & ses quatre Précepteurs, représentèrent au Prince l'inconduite du Régent, & parvinrent à lui inspirer une forte antipathie contre lui. Les Comtes d'Argyle & d'A-

thol en furent bientôt informés : ils se rendirent secrétement à la Cour, & persuadèrent au Roi, que quoiqu'il n'eût que douze ans, il devoit prendre lui-même les rênes du gouvernement. En conséquence on prit des mesures si certaines & si promptes, que Morton ne put empêcher l'exécution de ce projet. Le Parlement s'assembla, confirma tout ce que le Roi avoit fait, & nomma douze Seigneurs pour former son Conseil privé. Morton fut du nombre; mais humilié de cette chûte, il feignit d'être dégoûté du monde, & se retira à son château de Lochlevin, pour y vivre dans la retraite; mais il étoit bien éloigné de cette manière de penser : il entretint des espions auprès de la personne du Roi, & peu de tems après, il entra de nuit dans Sterling, à la tête d'une troupe de gens armés, & reprit la place qu'il avoit été forcé de résigner. 1578.

Le traité de mariage entre Elisabeth & le Duc d'Anjou parut alors sur le point d'être conclu. Il y avoit déja quelque tems que Bacqueville & Rambouillet, Ambassadeurs du Roi de France, avoient été envoyés pour 1579.

lever quelques difficultés concernant
1579. cette alliance : on leur donna un troisième adjoint nommé Simier, homme d'une intelligence & d'une adresse admirables. Cet agent sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de la Reine, qu'il lui inspira une sincère affection pour le Duc d'Anjou. Leicester, & quelques autres, prétendoient que Simier avoit employé la magie pour se rendre ainsi maître de l'esprit d'Elisabeth. Celui-ci chercha à se venger de ces propos : il rendit au Comte tous les mauvais services qu'il put auprès de la Reine, & fut le premier à l'informer de son mariage avec la veuve d'Essex. Elisabeth entra en fureur, & donna ordre que ce Seigneur fût enfermé dans le château de Greenwich : elle vouloit même l'envoyer sur le champ à la Tour ; mais le Comte de Sussex, quoiqu'ennemi de Leicester, représenta à cette Princesse combien il y auroit d'injustice à punir un sujet uniquement pour avoir contracté un mariage légitime. Leicester, outré de voir son crédit éclipsé par un étranger inconnu, s'adressa, dit-on, à un nommé Tender, garde de la Reine, qu'il chargea d'assassiner Simier ; mais

ſa Majeſté ayant été inſtruite du reſſentiment du Comte, défendit, par une proclamation, à toutes perſonnes d'injurier & faire aucun tort à cet agent, ni à ceux de ſa ſuite. Quelques jours après, la Reine étant dans ſa barque ſur la Tamiſe avec Simier, le Comte de Lincoln & Hatton, Vice-chancelier, un des rameurs reçut au bras une balle de mouſquet, qui fut tirée d'une chaloupe. On arrêta celui qui avoit fait le coup, & il fut déclaré coupable de trahiſon; mais ayant perſiſté juſqu'au gibet même à aſſûrer que ce coup n'étoit que l'effet d'un malheureux accident, la Reine lui pardonna, ne pouvant, diſoit-elle, penſer ſur le compte de ſes ſujets, autrement qu'une mère ſur celui de ſes enfans. 1579.

Le Duc d'Anjou, flatté des nouvelles qu'il recevoit d'Angleterre, y vint *incognito*, n'ayant à ſa ſuite que deux domeſtiques. Il fut introduit auprès d'Eliſabeth, qui parut enchantée de ſon arrivée imprévue. Ils eurent enſemble pluſieurs entretiens particuliers, & le Duc repaſſa en France, rempli des plus douces eſpérances de voir bientôt ſes deſirs ſatisfaits. Une

1579. grande partie de la nation n'étoit cependant pas portée en faveur de cette alliance, & les Puritains sur-tout y étoient très-opposés. Un Jurisconsulte de Lincoln, nommé Jean Stubs, publia sur ce mariage une satyre remplie d'invectives, sous le titre *du Gouffre ouvert.* Il en fut puni : il lui en couta le poing, & plusieurs années de prison. Tandis qu'Elisabeth tâchoit ainsi de cimenter une amitié solide avec le Roi de France, le Duc de Guise forma le projet de la brouiller avec le Prince d'Ecosse. Il employa, à cet effet, Esme Stuart, Baron d'Aubigné, fils de Jacques Stuart, second frère de Mathieu, Comte de Lennox. Ce Jeune Seigneur, qui avoit été élevé en France, se rendit en Ecosse, sous prétexte de rendre ses respects au Roi Jacques, qui étoit son parent : il parvint à s'insinuer dans la confiance du Monarque Ecossois, fut créé Comte, & par la suite Duc de Lennox. Il partageoit les bonnes graces du Roi avec un autre jeune Seigneur nommé Jacques Stuart, fils du Lord Ochiltree. Ils s'unirent l'un & l'autre pour perdre Morton : ils n'eurent pas de peine à le rendre

odieux aux yeux de leur Souverain ; mais le Régent s'étant apperçu des progrès qu'ils faisoient contre lui, tâcha de les prévenir, & de détruire leur ouvrage. Il représenta Lennox comme un Papiste outré, & comme la créature du Duc de Guise, qui l'avoit envoyé pour accabler la Religion réformée : les Ministres de l'Eglise appuyèrent même en chaire ces assertions, & déclamèrent contre les mœurs de Stuart, dont la conduite étoit en effet très-licentieuse ; mais la haine qu'on portoit à Morton empêcha ces sermons de faire aucun effet, & il vit bien que sa ruine n'étoit pas éloignée. 1579.

Vers la fin de cette année, un nommé Mathieu Hamont fut exécuté à Norwich pour blasphême. La Compagnie de Turquie fut établie, en vertu d'un traité fait avec Amurat, Sultan des Turcs, & Sir Nicolas Bacon, Garde des Sceaux, mourut : il eut pour successeur Thom. Bromley, nommé Lord-Chancelier d'Angleterre. Vers le même tems mourut aussi Th. Gresham. Il avoit fait bâtir la bourse Royale, & consacré aux sciences une vaste maison, où il avoit fondé des

leçons de théologie, de droit civil,
1579. de médecine, d'astromonie, de géométrie, de rhétorique, & de musique.

Nous venons de voir que le Hénaut, l'Artois, & quelques autres Provinces, s'étoient de nouveau soumis à Philippe : le Prince d'Orange, loin d'en être découragé, employa toute son adresse & son crédit à fortifier l'union de ces Provinces, qui persistoient toujours dans la résolution de secouer le joug Espagnol. Il parvint enfin à effectuer la fameuse union d'Utrecht, entre la Hollande, la Zélande, le Friesland, & Utrecht; union à laquelle Gand & Ipres se joignirent par la suite, & il fut lui-même élu Prince de Flandre. Dans le même tems le Duc de Parme prit Maestricht, &, jaloux de remplir ses engagemens avec ses conquêtes, il renvoya la plus grande partie de ses troupes Espagnoles & Italiennes. Cet acte d'honneur & de bonne foi lui valut Mechlin, Lille & Valenciennes, qui se soumirent à lui.

1580. Les catholiques Romains d'Irlande, que le Gouvernement avoit exclus des charges & emplois publics, étoient sur

le point de se porter à la révolte : ils étoient excités par leurs Prêtres, & encouragés par quelques Princes étrangers. Jacques Fitz-Morris passa à Rome, dans le dessein de concerter les moyens de réduire l'Irlande sous l'obéissance du saint Siége : le Pape lui fournit quelque argent, lui donna une bannière bénite, & des lettres de recommandation pour le Roi d'Espagne : il en obtint un parti de soldats, & trois vaisseaux, avec lesquels il arriva à Kerry. Il avoit avec lui deux Prêtres, dont l'un étoit décoré du titre de Nonce. Ils bâtirent un fort à Smerwick ; mais Thomas Courteney, Capitaine d'un bâtiment de guerre Anglois, détruisit leurs vaisseaux, Fitz Morris fut tué par les fils de Guillaume Burgh de Château-Conelle, ses propres parens. Jean & Jacques, frères de Gérald Fitz-Gérald, Comte de Desmond, se réunirent aux rebelles, & leur frère s'engagea à faire prendre leur parti à ses vassaux. Jacques Fitz-Gérald fut battu par Nicolas Malbi, Président de Connaught, qui avoit pris le commandement des troupes, à la place de Guillaume Drury, malade alors à Wa- 1580.

terford. Le Comte de Desmond s'étant rangé du côté des rebelles, fut
1580. déclaré traître, & Ormond ravagea toutes ses terres, tandis que Pelham marcha dans le pays de Munster : on obligea les habitans à donner des ôtages pour répondre de leur fidélité ; & les Espagnols pris dans Carig-Foyle, furent pendus, avec leur Commandant Julio, au mépris des loix des nations, & des principes de l'humanité. Jacques, battu & blessé par Donel, frère de Cormas Maccarti, fut remis entre les mains de Worham Saint-Leger, pendant que son frère le Comte de Desmond fuyoit de place en place, en demandant inutilement pardon. Ces mauvais succès avoient abattu le courage des révoltés ; mais ils furent ranimés par l'arrivée de sept cens soldats Espagnols & Italiens, qui débarquèrent à Smerwick, sous le commandement d'un Officier nommé Saint-Joseph. Ils apportoient avec eux des armes pour cinq mille hommes. Le Comte d'Ormond, le Lord-Lieutenant, Raleigh, Maekworth, Denny, & plusieurs autres Officiers, vinrent assiéger ces rebelles par terre, tandis que Winter, à la tête d'une

escadre de vaisseaux, les bloquoit par mer. Saint-Joseph tint pendant cinq jours, au bout desquels il se rendit à discrétion, quoique sa garnison, qui étoit renforcée par les habitans, montât à quinze cens hommes. Les vainqueurs se couvrirent de honte, en faisant massacrer tous les soldats Espagnols, & pendre les Irlandois, comme rebelles. Vers le même tems, Fitz-Eustace, & Pheogh Mac Hugh, chef des O' Byrnes, excitèrent une révolte dans le Leinster : le Lord-Lieutenant marcha contr'eux; mais ayant donné dans une embuscade à la vallée de Glandelough, la meilleure partie de ses troupes fut taillée en piéces. Le Lord Gray fut plus heureux : il battit les O' Connors, les O' Carrols, & les Macgeoghans, qui avoient formé une conspiration pour massacrer le Lord-Lieutenant, & tous les Protestans d'Irlande. Les O' Byrnes, les O' Moores, & les Kavenaghs, se soumirent, & donnèrent des ôtages. Il ne restoit plus que Tirlogh Leinigh, qui avoit excité des troubles dans l'Ulster; mais il suivit les exemples de ses compatriotes, & la paix fut enfin rétablie en Irlande.

1580.

1580. Cependant Elisabeth craignoit que ces calamités ne se fissent sentir jusqu'en Angleterre. Après que Pacheco eut chassé les Anglois des Pays-Bas, Rheims & Rome devinrent l'asile des membres du collége de Douai, & ils y établirent des Séminaires, sous la protection du Pape & du Cardinal de Lorraine. On choisit quelques Prêtres parmi eux, qu'on envoya en Angleterre, où ils prêchèrent de manière à vouloir faire soulever le peuple : quatre d'entr'eux, qui avoient soutenu publiquement que la Reine avoit été légitimement déposée par sa Sainteté, furent exécutés. On publia ensuite une proclamation qui enjoignoit à toutes personnes qui avoient des enfans, des pupiles ou des parens dans ces Séminaires, de donner leurs noms dans dix jours, & de les faire revenir sous quatre mois ; & en cas de refus de la part de ces Séminaristes d'obéir, il fut défendu de continuer de leur procurer aucuns secours, ainsi que d'entretenir, recevoir ou loger aucun Prêtre ni Jésuite. Les premiers de cet Ordre qui pafsèrent en Angleterre, furent Edmond Campian, & Robert Parsons. Campian mourut sur un échafaud,

faud, pour avoir publié un traité, qu'il avoit intitulé *les Dix Raisons*, en faveur de l'église de Rome. Parsons n'osa rester plus long-tems : il se sauva au continent, & se joignit aux Anglois réfugiés, qui sollicitoient le Roi d'Espagne de faire une invasion en Angleterre. Dans le cours de cette année, Sir François Drake, après avoir fait le tour du globe terrestre, revint en Angleterre. Il avoit traversé la mer du Sud, ou l'Océan pacifique, par le détroit de Magellan. Il avoit fait, à Lima, une prise considérable, découvert la nouvelle Angleterre, fait voile par les Moluques, & pris sa route par le Cap de bonne Espérance, pour retourner en son pays. Mendoça, Ambassadeur d'Espagne, se plaignit de ses déprédations, & demanda la restitution de l'argent qu'il avoit enlevé sur les sujets d'Espagne. La Reine répondit qu'il n'avoit rien faitque par représailles de la conduite de Philipppe, qui avoit fomenté les révoltes parmi les Irlandois : cependant on paya des sommes considérables à Dom Pèdre Sébura, chargé de procuration pour réclamer les prises que Drake avoit faites sous commission ;

1580.

mais Philippe, au-lieu de restituer
1580. cet argent aux propriétaires comme il auroit dû, s'en servit pour continuer la guerre dans les Pays-Bas.

Le Comte de Morton ne voyant plus d'autre moyen pour prévenir sa perte que de rendre Elisabeth maîtresse du Royaume, forma le projet de livrer son maître entre les mains de cette Princesse; mais il échoua dans cette tentative, qui lui coûta la vie. Le Conseil, informé de ses desseins, s'assembla à la maison de Sainte-Croix. Jacques Stuart, le plus jeune des enfans du Lord Ochiltree, tombant aux genoux du Roi, accusa Morton d'avoir conspiré la mort du père de sa Majesté. Morton fut en conséquence arrêté, & mené au château de Dumbarton. A peine Elisabeth en fut-elle informée, qu'elle envoya Randolphe pour intercéder en sa faveur; mais inutilement. Morton fut transféré de Dumbarton à Edimbourg, où il subit interrogatoire, & ayant été atteint & convaincu d'avoir trempé dans le meurtre du feu Roi, il fut condamné à être pendu, à avoir les entrailles arrachées, & ensuite à être écartelé: cependant cette sentence fut

commuée à perdre la tête ; ce qu'il souffrit le lendemain avec beaucoup de fermeté, après avoir avoué qu'il avoit à la vérité eu connoissance du meurtre du Roi, mais qu'il n'y avoit eu aucune part ; que la Reine n'entroit pour rien dans ce crime, & qu'il avoit signé une association pour défendre Bothwell, qui l'avoit commis. Il ne voulut pas découvrir l'endroit où Jacques son fils naturel, & un nommé Macmorran, avoient caché ses trésors ; de façon qu'ils furent perdus pour la nation. Il mourut sans être regretté, ni même plaint, & l'on y fit si peu d'attention, que son corps, séparé de la tête, resta le reste de la journée sur l'échafaud, couvert d'un vieux manteau blanc, sans que personne témoignât aucun sentiment de compassion. La mort de Morton laissa les deux favoris régner librement, non-seulement sur le peuple, mais encore sur l'esprit de leur Souverain, qui, malgré quelques dispositions pour les sciences, étoit un Prince foible, irrésolu, & dont le caractère n'avoit rien d'aimable. Lennox avoit à la vérité quelques bonnes qualités ; mais il étoit leger, sans expérience, catho-

1580.

1580. lique Romain déclaré, & partisan du Duc de Guise. Enfin, avec beaucoup de défauts & peu de vertus, il devint bientôt l'objet de la haine de la nation. Stuart son collègue, qui pendant ce tems avoit été fait Comte d'Avran; étoit un jeune débauché, sans principes & sans religion, qui, sous le masque de l'amitié, engageoit Lennox à faire tout ce qui pouvoit lui attirer l'indignation publique, & le conduire à sa perte.

Depuis quelque tems la Cour de France pressoit vivement la conclusion du mariage entre le Duc d'Anjou & la Reine Elisabeth : Simier l'avoit fait consentir aux principaux articles du contrat : Henri III avoit envoyé une superbe ambassade en Angleterre, & on avoit nommé le Lord Burleigh, les Comtes de Lincoln, Sussex, Bedfort, & Leicester, Christolphe Hatton, & François Walsingham, Secrétaire d'Etat, pour conférer avec les Plénipotentiaires François. En effet on convint, de part & d'autre, que le mariage seroit consommé dans six semaines, & on agréa tous les articles, dont les plus remarquables portoient : qu'en cas que le

Roi de France mourût sans enfans mâles, & que le Duc d'Anjou eût deux fils de son mariage, l'aîné succéderoit à la couronne de France, & l'autre, à celle d'Angleterre ; que s'il n'en avoit qu'une, il hériteroit des deux Royaumes, & résideroit tous les deux ans l'espace de huit mois en Angleterre : que le Duc ne confieroit aucune place ou office en Angleterre aux étrangers : qu'il n'emmeneroit point la Reine hors du Royaume, sans le consentement de la Noblesse : qu'il ne transporteroit point ailleurs les joyaux & bijoux de la Couronne : que toutes les places fortes auroient des garnisons & des Commandans Anglois. Il y eut un article séparé, par lequel les deux parties consentirent que la Reine ne seroit point tenue de consommer le mariage, jusqu'à ce qu'elle & le Duc d'Anjou se fussent expliqués mutuellement sur quelques particularités, qu'ils communiqueroient dans six semaines au Monarque François. 1580.

A peine ces articles furent-ils ratifiés, qu'Elisabeth se repentit de s'être si fort avancée : soit inconstance d'esprit, soit qu'elle vît alors de plus près

la force de l'engagement qu'elle al-
1580. loit contracter, elle voulut au moins essayer d'en éloigner le moment. Elle envoya Summer à Paris, avec ordre d'insister auprès de Henri pour obtenir une ligue offensive & défensive. Le Secrétaire Walsingham suivit de près le premier envoyé : il représenta au Monarque François que malgré le traité, la Reine désiroit que la consommation du mariage fût différée ; que c'étoit même une chose nécessaire, parce que ses sujets n'étoient pas encore tous disposés en faveur de cette alliance : d'ailleurs, que depuis le traité la Reine avoit eu occasion de faire quelques réflexions qui méritoient qu'elle examinât de nouveau certaines circonstances. Il observa que la souveraineté des Pays-Bas que le Duc d'Anjou avoit exceptée, étoit capable de jetter l'Angleterre dans une guerre très-dispendieuse. Qu'il étoit donc à propos qu'avant de rien conclure, le Duc levât cette difficulté, & qu'il y eût une ligue offensive & défensive, établie entre les deux Royaumes. Henri répondit qu'il étoit prêt à renouveller la ligue défensive ; qu'à l'égard de l'autre, on en traiteroit après le mariage.

Vers la fin de Novembre, le Duc arriva à la Cour de Londres : Elisabeth le reçut avec les marques de la plus tendre affection. Le jour de l'anniversaire de son couronnement, elle lui mit un anneau au doigt, comme un gage de sa foi, aux termes du contrat : elle fut même jusqu'à prendre la plume pour souscrire les articles, lorsque tout-à coup elle la jetta avec indignation, & se tournant précipitamment vers les Lords de son Conseil, elle leur demanda s'ils ne savoient pas que le mariage abrégeroit ses jours, & tout le sang qu'ils répandroient par rapport à la succession. Les Dames de la Chambre, qui étoient fâchées de cette alliance, n'avoient pu voir la Reine donner la main au Duc d'Anjou, sans être affectées de la plus vive douleur : elles avoient passé la nuit dans les pleurs & les gémissemens. Le lendemain, lorsque le Duc fut faire visite à la Reine, elle lui dit que trois nuits pareilles à celle qu'elle venoit de passer la mettroient sûrement au tombeau; que la haine que ses sujets avoient pour un Prince François étoit insurmontable; que le mal que cette alliance 1580.

occasionneroit étoit certaine, & d'une
1580. dangereuse conséquence, par la différence seule de leur religion, tandis qu'il n'en tireroit que très-peu & peut-être aucun avantage. Hatton, son Vice-chambellan, la soutint dans ces sentimens, & parvint à la détourner entiérement d'aller plus loin sur cette affaire, vu qu'étant âgée de quarante-neuf ans, elle ne pouvoit plus espérer d'enfans; qu'elle pouvoit encore se rétracter, puisque le Roi de France n'avoit pas encore ratifié les articles du mariage. Le Duc, mortifié & offensé de cette inconstance, jetta l'anneau à terre, en maudissant la légereté des femmes, & le caprice ridicule du peuple Anglois.

Elisabeth n'étoit pas dans une situation plus tranquille : les graces personnelles du Duc avoient fait impression sur son cœur : elle s'étoit livrée à une passion qu'elle n'osoit satisfaire : ses infirmités corporelles, la crainte de mécontenter ses sujets, & sa répugnance à partager avec quelqu'un l'autorité souveraine, étoient autant d'obstacles qui l'arrêtoient : d'un autre côté, que n'avoit-elle pas à redouter du ressentiment du Duc

d'Anjou ? ne pouvoit-il pas épouser la fille du Roi d'Espagne, & multiplier les dangers auxquels son Royaume étoit exposé ? on assûroit même que cette alliance étoit projettée. Combattue par ces considérations, & sans savoir encore quel parti elle prendroit, elle ne voulut pas laisser partir le Duc pour les Pays-bas, malgré les instances des Etats, qui le pressoient de venir s'opposer aux progrès du Prince de Parme. On lui fit concevoir de nouvelles espérances : on lui procura pendant trois mois toutes sortes de plaisirs & de divertissemens, & enfin on le renvoya avec un présent considérable en argent, après lui avoir fait promettre qu'il reviendroit dans un mois pour consommer le mariage. 1580.

Le Parlement s'assembla, à Westminster, au commencement de Janvier : il prononça des peines rigoureuses contre ceux qui tenteroient de troubler la paix du Royaume, & déclara coupable de haute trahison quiconque entreprendroit d'aliéner la fidélité des sujets envers leur Reine, ou chercheroient à leur persuader de changer de religion. Ce- 1582.

pendant le Duc d'Anjou fit une en-
1582. trée superbe à Anvers. Il y fut inauguré Duc de Brabant, & reçut ensuite, à Gand, l'investure du Comté de Flandre; mais ce n'étoient là que de vains titres, & les Etats, jaloux de leur nouveau Souverain, ne lui accordèrent qu'une très-petite part dans le gouvernement. Ils avoient la disposition des finances, sans lui accorder aucuns subsides : ils disposoient de toutes les magistratures & offices : ce n'étoit qu'avec les plus grandes précautions qu'ils souffroient que les troupes Françoises entrassent dans leurs villes. En un mot il n'étoit qu'un personnage de peu d'importance, tandis que le Prince d'Orange, & quelques députés des Etats, jouissoient de toute l'administration. Las de se voir sans autorité & sans crédit, le Duc voulut en acquérir, & intéresser la France en sa faveur. En conséquence il forma le projet de se rendre maître des villes principales : il en surprit quelques-unes; mais il échoua devant Bruges & Anvers : il y perdit quatre mille de ses meilleures troupes, indisposa les Etats contre lui, & dérangea toutes leurs affaires.

Elisabeth vit avec peine cette division : depuis la mort de Morton 1582.
son crédit étoit considérablement diminué en Ecosse : elle regardoit le Duc de Lennox comme l'agent du Duc de Guise, & conséquemment, comme son propre ennemi : elle vit avec peine que le jeune Roi se laissoit entiérement conduire par ses conseils; mais ses craintes sur le compte de ce favori ne tardèrent pas à être dissipées. Nous avons déja vu que ce jeune Seigneur étoit conseillé par le Comte d'Arran, qui le conduisoit insensiblement à sa perte. En effet Lennox porta si loin l'abus de l'autorité, qu'après s'être fait détester de toute la Noblesse, il s'attira l'inimitié des amis du feu Régent. Il rappella le Laird Fernihest, & plusieurs autres personnes de distinction, qui avoient été bannies pour leur attachement à la mère du Roi. Il permit à cette Princesse d'entretenir une correspondance avec ses fils, au moyen dequoi, il la fit consentir à ce que le Prince fût associé au gouvernement, afin d'éloigner toutes difficultés. Cette conduite étoit à la vérité sage relativement à la tranquillité du Royaume;

mais elle désobligeoit en même tems
1582. & persécutoit les Lords qui avoient soutenu le Roi pendant sa minorité. Il n'en falloit pas davantage pour les déterminer à conspirer contre lui, & le chasser du Royaume. Peu de tems après, le Roi revenant d'Athol avec une suite peu nombreuse, fut arrêté par le Comte de Marr, les Lords Lindsey & Boyd, le Maître d'Oliphant, & plusieurs autres personnes de distinction, qui le conduisirent au château de Ruthven, résidence du Comte de Gowry, qui, trompé par de faux rapports, s'étoit laissé engager dans ce complot. Lennox, qui étoit alors à Glasgow, se réfugia dans le château de Dunbarton; mais Arran n'eut pas le tems de se sauver: on le renferma à Ruthven. Le Roi n'y resta point: il fut transféré au château de Sterling: où on le força de signer une déclaration par laquelle il avouoit tout ce qui avoit été fait, & reconnoissoit que c'étoit pour le bien de son service. Le Duc de Lennox eut ordre de quitter le Royaume, & Jacques écrivit à Elisabeth pour l'assûrer qu'il jouissoit d'une entière liberté.

Marie, informée de la captivité de son fils, sentit toute sa tendresse maternelle se réveiller : elle invoqua toutes les mères & toutes les Princesses : elle écrivit à Elisabeth dans les termes les plus touchans : elle lui rappelloit tous les malheurs qu'elle avoit éprouvés, & les tourmens qu'elle souffroit, depuis treize ans qu'elle étoit enfermée dans une ennuyeuse captivité, & la conjuroit de s'intéresser à son fils, comme étant Prince, son voisin, & son parent, & de s'employer en sa faveur. Cette lettre étoit si pathétique, qu'Elisabeth en parut affectée. Elle assembla son Conseil pour délibérer sous quelles conditions on pourroit rendre la liberté à Marie. Ils dressèrent en conséquence quelques articles, qu'on présenta à la Reine d'Ecosse ; mais ils furent, ainsi que les autres, sans aucun effet. 1583.

Cependant les Lords de Ruthven engagèrent le Roi à assembler ses Etats. Il y déclara en personne qu'il étoit très-satisfait des Seigneurs qui l'avoient conduit à Ruthven. Il écrivit à l'assemblée générale du Clergé pour leur faire la même déclaration, & ils approuvèrent, par des actes authen-

tiques, le traité qui avoit été fait; & qui fut appellé le Raid de Ruthven. Aussitôt après, la plus grande partie des Lords se retirèrent chez eux, & laissèrent le Roi maître d'agir à son gré. En conséquence il convoqua la Noblesse, à Saint-André: il y reconnut publiquement que c'étoit pour son bien réel qu'il avoit été arrêté, & qu'il se proposoit de publier une amnistie générale en faveur de ceux qui l'avoient conduit à Ruthven: il fut même rendre visite au Comte de Gowry, qui en voyant le Roi, tomba à ses pieds, & lui demanda pardon d'avoir trempé dans cette conspiration où on l'avoit entraîné sous le faux rapport que Lennox avoit formé un complot contre sa vie. Le Roi le releva, & l'assûra de sa grace & de son amitié. Jacques choisit ensuite douze Conseillers pour l'aider à tenir les rênes du gouvernement; mais le Comte d'Arran, dont Gowry avoit sauvé la vie contre ses persécuteurs, obtint la permission de reparoître à la Cour, reprit son premier ascendant sur l'esprit du Roi, & le détermina à offrir leur grace à ceux des conjurés de Ruthven qui viendroient lui demander

1583.

pardon de leur crime. Cette déclaration, contraire à l'amnistie qu'il avoit promis de publier, alarma les Lords, qui se voyoient par-là traités en criminels, & assujettis à la merci d'un Prince que gouvernoit ce même Ministre qu'ils avoient voulu perdre. Ils se retirèrent de la Cour, les uns, dans leurs châteaux, & d'autres, en Angleterre, pour y trouver de la protection. 1583.

Elisabeth écrivit au Roi d'Ecosse pour lui reprocher de n'avoir pas rempli sa promesse. Il répondit qu'elle lui avoit été arrachée par force, pendant sa captivité. Alors elle fit partir pour l'Ecosse Walsingham son Secrétaire, sous prétexte de lier plus étroitement les deux Puissances; mais en effet pour ménager la perte du Comte d'Arran, affermir la faction Angloise, & examiner la capacité du jeune Monarque. Fenelon y avoit apporté la résignation de Marie en faveur de son fils, &, en conséquence, le Roi de France, & les Puissances voisines, avoient reconnu ce Prince pour Roi d'Ecosse. Cette démarche avoit réveillé la jalousie d'Elisabeth, & elle avoit cru ne pouvoir mieux faire que

d'envoyer ſur les lieux ſon Secrétaire,
1583. tout infirme qu'il étoit, pour obſerver la diſpoſition & l'état réel du Monarque Ecoſſois. L'Ambaſſadeur ne voulut avoir aucune conférence avec le Comte d'Arran : il ne put rien obtenir en faveur des Lords rebelles ; mais il vit pluſieurs fois le Roi en particulier, & affecta toujours une ſurpriſe & une admiration extrêmes de ſes talens précoces. Jacques lui promit de n'apporter aucun changement à la Religion établie : enfin, après avoir répandu des ſommes conſidérables d'argent parmi les courtiſans, il retourna en Angleterre, où il raſsûra ſa maîtreſſe, & diſſipa, pour le moment, ſes craintes & ſes ſoupçons.

1584. Le Prince de Parme continuoit de gagner du terrein ſur les provinces-unies des Pays-Bas, ils avoient fait une perte irréparable à la mort du Prince d'Orange, qu'un nommé Balthazar Gérard, Bourguignon, tua en traître. Les Etats conférèrent le gouvernement de Hollande & de Zélande à Maurice ſon ſecond fils, âgé uniquement de ſeize ans, vu que Philippe, l'aîné, étoit entre les mains

du Roi d'Espagne, & élevé dans la religion Romaine. Le Prince de Parme, profitant de leur consternation, investit Anvers. Les Etats, dont la position devenoit de plus en plus critique, offrirent de reconnoître la souveraineté de la France ; mais Henri étoit trop occupé de ses propres affaires dans le sein de son Royaume, pour s'engager, en acceptant, dans de nouveaux troubles, & de nouvelles dépenses. Il refusa, & les Etats eurent recours à Elisabeth. Ils ne furent pas plus heureux de ce côté : cependant elle leur promit de leur procurer quelques secours, pour se défendre contre leurs oppresseurs. 1584.

On découvrit, au commencement de cette année, une conspiration qui se tramoit en Angleterre. Un Irlandois, membre de la chambre des Communes, nommé Guillaume Parry, catholique Romain zélé, s'étoit vivement opposé à un bill qu'on avoit présenté à la Chambre contre les Jésuites : il avoit même mis tant de chaleur & d'indécence dans ses propos, que la Chambre l'avoit fait mettre aux arrêts, chez lui : il avoit cependant obtenu sa liberté quelques 1585.

jours après, & repris sa place au
1585. Parlement. Ce fut là que Henri Nevil, qui prétendoit être héritier du Comte de Westmoreland, accusa Parry d'avoir conspiré la mort de la Reine. Aussitôt celui-ci fut envoyé à la Tour : il avoua qu'un nommé Morgan, Anglois, réfugié en France, lui avoit persuadé d'assassiner la Reine ; que sous prétexte qu'il étoit informé d'une conspiration qu'il vouloit découvrir il avoit été introduit auprès de sa Majesté ; mais que ses remords lui avoient fait abandonner ce dessein perfide, & tomber le poignard des mains ; qu'ayant lu depuis un livre du Cardinal Allen, par lequel ce Prélat soutenoit que non-seulement il étoit permis de tuer les Princes excommuniés, mais même que c'étoit une action glorieuse, il avoit repris son premier projet : que Nevil son accusateur lui ayant proposé quelque entreprise pour procurer la liberté à la Reine Marie, il lui avoit répondu qu'il avoit un projet de plus grande importance dans la tête, & qu'il lui en fit part sur le champ : qu'en conséquence ils avoient arrêté de tuer la Reine, lorsqu'elle iroit

prendre l'air à cheval; qu'ils s'étoient même juré mutuellement sur l'Evangile secours & fidélité; mais que la mort du Comte de Westmoreland avoit déterminé son complice à le trahir, dans l'espérance qu'il seroit récompensé de ce service par l'héritage du Comte, sur lequel il avoit quelques prétentions. D'après cette confession, Parry subit la peine dûe à son crime. 1585.

Cependant un orage formidable se formoit, & sembloit menacer la tête d'Elisabeth. L'autorité du Duc de Guise, son ennemi mortel, augmentoit chaque jour. Philippe d'Espagne, devenu maître du Portugal, étoit sur le point de triompher des provinces rebelles des Pays-Bas, & on prenoit des mesures pour que Jacques, Roi d'Ecosse s'engageât dans le projet de faire une invasion en Angleterre. Marie étoit le centre de ces complots; aussi le ministère Anglois en ayant été informé, résolut la perte de cette Princesse, & arrêta que pour détourner le danger, il falloit faire alliance avec les deux Puissances du nord & les Princes Protestans d'Allemagne, soutenir les alliés des Pays-Bas, em-

pêcher que les Huguenots en France
1585. ne fussent détruits, en leur donnant du secours, & s'assûrer de la personne de Jacques, ou exciter tant de troubles dans son Royaume, qu'il lui fût impossible d'entrer dans aucun projet préjudiciable à l'Angleterre. En effet on parvint à éloigner le Comte d'Arran du Ministère, à rétablir les Lords fugitifs, & à faire confirmer leur pardon, par un Parlement tenu à Linlightgow. La famille des Hamiltons rentra dans tous ses honneurs & tous ses biens, & Arran, qui s'étoit paré de leurs dépouilles, fut réduit à son premier titre de Capitaine Jacques Stuart.

Pendant ce tems, les forces de Philippe pressoient si vivement les Etats des Pays-Bas, qu'Elisabeth sentit enfin la nécessité de les secourir d'une manière efficace. Elle s'engagea donc, par un traité, à leur fournir cinq mille hommes d'infanterie, & mille chevaux, à la tête desquels seroit un Commandant Anglois, & de solder ces troupes pendant la guerre, à condition d'être remboursée de ces frais, lorsque la paix seroit rétablie. On stipula aussi, par ce traité, que pour

sûreté de ce remboursement ; Elisabeth entreroit en possession de Flessingue, Rammikens, & de Brille : 1585.
que les Gouverneurs Anglois de ces places n'auroient aucune autorité sur les habitans : qu'aussitôt le paiement de l'argent, les villes seroient rendues aux Etats, & qu'on ne feroit ni paix ni trève, sans le consentement mutuel d'Elisabeth & des Etats : qu'en cas que la Reine fournît une flotte, les alliés y joindroient un pareil nombre de vaisseaux, pour être sous les ordres de l'Amiral Anglois, & qu'enfin les ports seroient, de part & d'autre, libres aux sujets de chaque nation. En exécution de ce traité, Thomas Cecil entra dans la Brille : Sir Philippe Sidney fut fait Gouverneur de Flessingue, & le Comte de Leicester eut le commandement des troupes auxiliaires. La Reine, pour justifier sa conduite, publia un manifeste par lequel elle faisoit connoître que l'alliance qu'elle avoit faite entre l'Angleterre & les Pays-Bas, avoit plus pour objet l'avantage des deux nations, que toute autre considération ou rapport personnel entre les Souverains ; elle ajoutoit que par une suite

de ces motifs, elle croyoit avoir la
1585. liberté de secourir ces Provinces contre les Espagnols, qui les opprimoient. Comme elle sentoit bien que ces raisonnemens ne suffiroient pas pour contenter Philippe, elle résolut de prévenir sa vengeance : elle équipa une flotte de vingt vaisseaux, en donna la conduite à Sir François Drake, avec ordre de passer aux Indes occidentales, & d'investir les établissemens Espagnols. Il prit, sur sa route, Saint-Jacques, une des isles du Cap-Verd, & s'empara ensuite de Carthagène & de Saint-Domingue. Il revint par le golphe de la Floride, brûla Saint Augustin & Sainte-Hélène, toucha à la Virginie, & prit à bord le Capitaine L'Ane & ses compagnons, que Sir Gautier Rawleig y avoit envoyés pour y établir une colonie; mais qui étoient réduits à un petit nombre, & dans un état misérable. Ils saisirent avec empressement cette occasion d'abandonner ce qu'ils avoient commencé, & apportèrent avec eux quelques plantes de tabac, dont jusqu'alors, on n'avoit point encore vu en Angleterre.

Elisabeth ne se contenta pas de

procurer du secours aux Etats des Pays-Bas contre les Espagnols, elle 1585.
les étendit encore sur les Protestans François, à la tête desquels étoit le Prince de Condé. Le Duc de Guise, qui se servoit du voile de la Religion pour couvrir son ambition, sut intéresser la Cour de Rome & le Clergé dans le projet qu'il avoit formé d'extirper la race des Protestans. Il publia un manifeste au nom du Cardinal de Bourbon pour prouver qu'il étoit le plus proche héritier de la Couronne, pendant que d'un autre côté le Pape Sixte V lançoit les foudres de l'Eglise contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, comme hérétiques, apostats, & issus d'une génération bâtarde. Ces deux Princes, harcelés ainsi par le Duc de Guise, & abandonnés par Henri III, rassemblèrent de nouveau leurs troupes; mais elles étoient en si petit nombre, qu'il leur étoit impossible de balancer le pouvoir de leurs ennemis. Le Prince de Condé, voulant porter du secours au château d'Angers, que le Duc de Guise assiégeoit, fut tout-à-coup enveloppé par l'ennemi : il eut beaucoup de peine à s'échapper, & passa en Angleterre.

Elisabeth le reçut avec toutes sortes
1585. de marques d'amitié. Elle n'ignoroit pas que son propre intérêt étoit lié avec la cause des Huguenots : elle fournit à ce Prince cinquante mille écus & dix vaisseaux, qui lui servirent à faire lever le siége de la Rochelle.

1586. Les Etats avoient reçu le Comte de Leicester avec toutes sortes de marques de distinction : ils l'avoient nommé Gouverneur Général des Provinces-unies, & lui avoient donné une autorité presque suprême. Elisabeth en fut fâchée : elle crut reconnoître, à travers la conduite des Etats, qu'ils avoient dessein de l'engager beaucoup plus avant qu'elle ne vouloit pour eux. Cependant les distinctions que les alliés avoient fait voir en faveur du Comte, étoient plutôt l'effet des espérances qu'ils avoient conçues de son habileté, que de toute autre considération ; mais ils ne tardèrent pas à être détrompés sur son compte, en ne voyant dans son administration que de la foiblesse, de la cruauté, & de l'oppression. En effet il ne put empêcher le Prince de Parme de continuer ses conquêtes, de réduire

duire Grave, Nuys, & Venloo, tandis qu'il ne fit rien d'important. 1586.
Pour comble de disgraces, Sir Philippe Sidney, après avoir surpris Axel, échoua devant Gravelines, & fut, quelque tems après, mortellement blessé dans une escarmouche. La nation Angloise le regretta sincérement, comme un modèle de générosité, de valeur, de goût, de science, & de mille autres qualités aimables. Le Comte de Leicester finit la campagne, sans avoir eu aucun succès, laissa l'administration au Conseil d'Etat, & revint en Angleterre, au commencement de Novembre.

Elisabeth envoya, pendant ce tems, Randolph à la Cour d'Ecosse, pour proposer une ligue offensive & défensive entre les deux nations, comme une sûreté réciproque contre les tentatives des Princes Catholiques : elle fut conclue à Berwick, malgré les intrigues de Deneval, envoyé de France en Ecosse. Les conditions portoient que les deux Puissances défendroient la religion Protestante contre tous ses ennemis, dans l'un & l'autre Royaume : qu'en cas que l'un des deux fût attaqué, l'autre ne pourroit porter

1586. secours à l'aggresseur directement, indirectement, ou sous prétexte de quelque traité ou alliance antérieure : que si les ennemis de l'Angleterre y faisoient une invasion dans un lieu éloigné de l'Irlande, Jacques fourniroit à la Reine deux mille chevaux, & cinq mille hommes d'infanterie, qui seroient entretenus par Elisabeth du jour où ils entreroient dans le Royaume d'Angleterre : que si l'Ecosse, au contraire, se trouvoit en pareil cas, la Reine enverroit à Jacques un corps de cavalerie de trois mille hommes, & le double d'infanterie; mais que si l'attaque des ennemis en Angleterre n'étoit qu'à six milles de distance des frontières, le Roi d'Ecosse se réuniroit à Elisabeth avec toutes ses forces : que les deux Puissances se livreroient réciproquement, ou du moins chasseroient de leurs Etats les sujets rebelles de l'une ou de l'autre : que sous six mois on enverroit sur les frontières des Commissaires pour terminer & régler toutes contestations entre les deux nations : qu'aucune des deux ne traiteroit au préjudice de ces articles, sans le consentement de l'autre : que

des deux côtés on ratifieroit le traité par des lettres-patentes : qu'il ne dérogeroit point aux premiers traités passés entre les deux Couronnes, ou à ceux faits par l'une ou l'autre avec d'autres Souverains, à l'exception de ce qui concernoit la Religion, pour laquelle la présente ligue seroit & demeureroit ferme & inviolable : que lorsque le Roi d'Ecosse auroit atteint vingt-cinq ans, les Etats d'Ecosse confirmeroient ce traité, qui seroit également reconnu & autorisé par les Parlemens d'Angleterre & d'Irlande. 1586.

A peine ce traité fut-il ratifié, que le Ministère découvrit une conspiration contre la vie d'Elisabeth : trois Prêtres Papistes du séminaire de Reims persuadèrent à un nommé Jean Savage, qu'il n'y avoit point d'action plus méritoire, que celle de tuer un Prince excommunié ; & ce fanatique enthousiaste fit vœu de donner la mort à la Reine. Un autre Prêtre, Jean Ballard, qui, depuis quelques tems vivoit caché en Angleterre, étant retourné à Paris, avec un espion secret de Walsingham nommé Maude, il fut trouver Mendon, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France : il

1586. lui représenta que les meilleures troupes de la Reine étoient employées dans les Pays-Bas, & que c'étoit une circonstance favorable pour tenter une invasion en Angleterre; qu'il ne pouvoit trouver un meilleur moment pour engager son maître à cette entreprise. Il consulta Charles Paget sur le même sujet, repassa en Angleterre, & fit part de son projet à Antoine Babington, jeune Gentilhomme de Dethick, dans le Comté de Derby. Ce téméraire trouva qu'il seroit plus simple & plus sûr d'assassiner la Reine, & s'offrit pour cette exécution, avec cinq autres spadassins. En conséquence il engagea onze monstres comme lui, tous catholiques Romains, qui se livrèrent à leur zèle fanatique, admirent avec eux Savage, & un nommé Dolly, qui fit part de leurs délibérations à Walsingham. Ils se jurèrent réciproquement un secret inviolable, & furent assez indiscrets pour se faire peindre tous sur le même tableau, avec des mots mistérieux, qui faisoient allusion à quelque coupable entreprise. On le fit voir à Elisabeth; & les portraits étoient si frappans, qu'elle reconnut, dans

son jardin, un des conjurés, & se retournant vers le Capitaine de ses gardes, elle lui dit : » Ne suis-je » pas bien gardée, de n'avoir pas » avec moi un seul homme armé pour » me défendre ? » 1586.

Babington prévoyant bien qu'il faudroit une invasion pour faciliter le succès de leur entreprise, trouva accès auprès de Walsingham, & lui demanda un passeport pour pouvoir continuer son voyage avec Ballard. Ce Ministre, qui n'ignoroit pas ses véritables intentions, lui promit ce qu'il desiroit, d'autant plus volontiers, que Babington s'étoit engagé à découvrir les secrets des Ecossois fugitifs en France; mais peu de jours après, Ballard fut arrêté. Cette circonstance alarma Babington : il sentit que le projet étoit manqué, si l'on n'usoit pas de la plus grande diligence. Il dépêcha donc Charme & Savage pour exécuter cet assassinat à la première occasion : cependant ayant appris que Ballard avoit été arrêté, comme Prêtre Romain, il changea de résolution, & écrivit à Walsingham dans les termes les plus pressans pour obtenir la liberté de son ami, parce qu'il pré-

1586. voyoit qu'il lui feroit très-néceſſaire dans l'exécution du plan qu'il avoit projetté en faveur de la Reine. Le Secrétaire continua de l'amuſer par l'eſpérance d'obtenir ce qu'il demandoit ; mais en même-tems il donna ordre à Sendamore, un de ſes domeſtiques, de ne pas perdre de vue Babington, & ſur-tout d'empêcher qu'il ne lui échappât. Le hazard favoriſa Babington, & lui fit découvrir que Sendamore eſpionnoit toutes ſes actions. En conſéquence il le trompa, & ſe retira dans la campagne, où Dun & Barnwell le ſuivirent bientôt. On publia une déclaration qui portoit leur ſignalement, & les déclaroit traîtres. Ils furent arrêtés à Harrow, déguiſés en payſans. Leurs complices ne furent pas long-tems à tomber entre les mains des Officiers de la Reine. Ils avouèrent leur conſpiration, ſe reconnurent coupables, & furent condamnés à être pendus, au nombre de quatorze, dans la plaine de Saint-Gilles, lieu de leur rendez-vous ; ce qui fut exécuté.

Un nommé Gilbart Gifford remit à Walſingham des lettres qu'il prétendoit être de la Reine d'Ecoſſe,

qui justifioient d'intelligence entre elle & Babington : on trouva qu'elle approuvoit le complot d'assassiner Elisabeth, & pour lui procurer sa liberté, qu'elle conseilloit à Babington de former une association; mais de ne pas exciter de révolte, sans auparavant s'être assûré des Puissances étrangères, d'engager dans le projet le Comte d'Arundel & ses frères, le Comte de Westmoreland, Paget, & plusieurs autres. A l'égard de ce qui concernoit l'exécution des moyens qu'il emploieroit pour lui procurer la liberté, elle le chargeoit de faire verser un chariot à la porte du château, de mettre le feu aux écuries, ou de l'enlever lorsqu'elle sortiroit à cheval pour prendre l'air entre Chartley & Stafford. Aussitôt que les conjurés furent arrêtés, on envoya Sir Thom. George vers Marie pour l'informer de cet évènement. Il la trouva à cheval, sortant du château de Chartley, où elle ne rentra plus : on la conduisit successivement dans plusieurs maisons de Gentilshommes, jusqu'au château de Fotheringay, dans le Comté de Northampton, où elle fut étroitement renfermée, & gardée. On le

1586.

saisit de ses papiers, qui furent en-
1586. voyés cachetés à la Cour, & de son argent, sous prétexte d'empêcher qu'elle n'en fît usage pour corrompre ses gardes.

On arrêta ses deux Secrétaires, Nau, François d'origine, & Curle, Ecossois, qui furent conduits en prison. Ils avouèrent, dit-on, dans l'interrogatoire, qu'ils avoient entretenu correspondance avec Babington, que leur maitresse dictoit les lettres en François, qu'elles étoient traduites en Anglois pour Curle, & mises ensuite en chiffres. Pour convaincre la Cour de France que Marie avoit entré dans la conspiration, on envoya copies de ces lettres à Paris.

Le Conseil d'Angleterre étoit partagé sur la conduite qu'on devoit tenir avec Marie : quelques membres proposèrent que l'on n'usât d'autres moyens pour lui ôter la vie, que de la retenir étroitement serrée ; ce qui ne manqueroit pas de ruiner entiérement sa santé, qui étoit déja fort délabrée, & ce qui éviteroit toute imputation de violence & d'inhumanité : d'autres insistèrent sur ce qu'on lui fît son procès en forme ; mais le Comte de

Leicester fut d'avis qu'on employât le poison. De ces trois moyens, le dernier parut prévaloir : le premier pouvoit être long, & sujet à bien des inconvéniens : le second étoit aussi peu sûr, par la crainte d'une révolution : celui d'abréger ses jours étoit plus certain. En conséquence Sir Amias Paulet fut envoyé pour la tuer sans balancer, en cas de la plus légère émotion, soit au dedans, ou au dehors de sa prison. Le feu ayant pris par accident à sa cheminée, quatre de ses domestiques eurent ordre de l'assassiner, si elle faisoit le moindre mouvement pour se sauver. Cette malheureuse Princesse étoit si persuadée du danger auquel sa vie étoit exposée, qu'elle écrivit au Duc de Guise son parent, & lui marquoit qu'on l'accusoit d'avoir conspiré contre la vie d'Elisabeth : elle protestoit de son innocence, & assûroit qu'il n'y avoit que les tourmens qui eussent pu arracher à ses Secrétaires des déclarations aussi évidemment fausses. Comme elle attendoit à chaque instant la mort, soit par une main particulière, soit publiquement, elle prioit le Duc de récompenser la fi- 1586.

délité de ses pauvres domestiques ; auxquels elle ne pouvoit rien donner, puisqu'on lui avoit tout enlevé ; de faire transporter son corps en France, afin qu'il pût être enterré auprès de celui de sa mère, à Reims, & de faire déposer son cœur auprès de celui de François II, son premier mari. Cependant le ministère Anglois, après avoir délibéré de nouveau sur le sort de Marie, se détermina à lui faire son procès en forme. On établit une Commission de quarante Pairs, & cinq Juges, pour procéder & porter sentence contre Marie, fille & héritière de Jacques V, Roi d'Ecosse, communément nommée Reine d'Ecosse, & douairière de France.

1586.

Trente-six des commissaires arrivèrent à Fotheringay, le 11 de Novembre ; & présentèrent à Marie une lettre d'Elisabeth, qui lui ordonnoit de se soumettre à l'instruction de son procès. Elle la lut tranquillement, se plaignit de ce que ses ennemis lui imputoient tous les évènemens, soit domestiques, soit étrangers qui portoient avec eux quelque danger. Elle parut surprise que la Reine d'Angleterre lui commandât comme à un de ses su-

jets, tandis qu'elle étoit Reine comme elle, & Princesse libre : elle déclara qu'elle ne consentiroit jamais à aucune démarche qui pourroit déroger à la majesté Royale, ou préjudicier au rang & à la dignité de son fils ; qu'elle méconnoissoit les loix d'Angleterre ; qu'elle n'avoit point de Conseil ; qu'elle ne concevoit pas quels pouvoient être ses Pairs ; qu'on lui avoit enlevé tous ses papiers, & que personne n'oseroit être son Avocat. Lorsque cette déclaration fut écrite, & qu'on la lui eut lue, elle ajouta que loin d'avoir jamais joui du bénéfice des loix d'Angleterre, elle avoit toujours été détenue en prison, dès le premier moment de son arrivée dans ce Royaume ; de façon que non-seulement ces loix ne lui avoient procuré aucun avantage, mais qu'elle ne pouvoit pas même savoir ce qu'elles étoient. Lorsque les Commissaires la pressèrent de se soumettre à la volonté de la Reine, parce qu'autrement ils seroient obligés de procéder contre elle comme contumace, elle déclara qu'elle souffriroit plutôt mille morts, que de se reconnoître sujette à aucun Prince sur la

1586.

terre ; que cependant elle étoit prête
1586. à se justifier dans un plein & libre Parlement, puisqu'il étoit évident qu'on ne cherchoit qu'à donner une apparence de justice & de procédure au parti qu'on avoit pris de lui ôter la vie. Elle engagea les Commissaires à consulter leur propre conscience, & à considérer que le théâtre du monde étoit plus grand que le Royaume d'Angleterre. Cependant Hatton, Vice-chambellan, détruisit ses objections, en lui représentant que son refus étoit un outrage qu'elle faisoit elle-même à sa réputation, en ne voulant pas faire usage des moyens qu'on lui offroit pour prouver son innocence à tout l'univers qui avoit les yeux fixés sur elle. Cette observation la frappa tellement, qu'elle consentit à comparoître, pourvu qu'il lui fût permis de protester contre toute dépendance ; mais ils lui refusèrent sa demande, & elle se contenta qu'ils la reçussent, & qu'il en fût dressé acte. Alors on commença l'instruction du procès : le Sergent Gaudi se porta accusateur contre elle, & la taxa d'avoir eu connoissance de la conspiration de Babington ; de l'avoir ap-

prouvée, & d'avoir consenti à tous les moyens que les conjurés s'étoient proposés d'employer. Elle nia formellement l'accusation en entier, protesta n'avoir jamais connu Ballard ni Babington, n'avoir entretenu aucun commerce avec eux, ni eu connoissance de leurs desseins. On lui lut la confession de Babington, & lorsqu'on en fut à l'endroit où il est fait mention des Comtes d'Arundel & de Northumberland, elle fondit en larmes, & s'écria : » Hélas ! que n'a » pas souffert pour moi cette noble » maison d'Howard ». Mais bientôt, revenue à elle-même, elle dit qu'il étoit possible que les tourmens eussent arraché cet aveu ; (ce qui en effet étoit vrai) ; que ses ennemis avoient pu se procurer le chiffre dont elle se servoit, & forger tout ce qu'ils avoient voulu inventer contre elle : qu'il n'étoit pas probable qu'elle leur eût conseillé de demander du secours à Arundel, qui étoit alors détenu en prison ; ou à Northumberland, trop jeune encore, avec lequel elle n'avoit jamais eu aucune relation. Elle avoua qu'elle avoit employé tous les moyens que la nature lui avoit inspirés pour recouvrer sa

1586.

liberté, & sollicité ses amis de la
1586. seconder; mais nia positivement d'avoir jamais conçu une idée contre la vie d'Elisabeth : elle observa même qu'on pouvoit avoir tenté plusieurs entreprises en sa faveur, sans qu'elle en fût instruite, & fit connoître qu'elle soupçonnoit Walsingham, & ses émissaires d'avoir contrefait son chiffre & ses caractères, dans le dessein de lui faire perdre la vie, d'autant plus qu'elle avoit appris qu'il avoit lui-même formé plusieurs complots contre elle, & conspiré la mort de son fils. Walsingham se leva, protesta que son cœur étoit incapable de cette noirceur, & de ces attentats; qu'il n'avoit jamais rien fait qui pût déroger à l'honnête homme dans le particulier, ni manqué à la place qu'il occupoit dans l'Etat; qu'il étoit vrai que son zèle pour la conservation de la Reine lui avoit toujours tenu les yeux ouverts sur tout ce qui pouvoit se tramer contre sa gloire ou contre sa vie. Marie parut satisfaite, &, persuadée de son innocence, elle lui dit seulement qu'elle desiroit qu'il donnât aussi peu de confiance aux accusations calomnieuses que ses enne-

mis portoient contre elle, qu'elle-même ajoutoit foi aux propos injurieux dont on l'avoit noirci auprès d'elle. On lui produisit le témoignage par écrit de ses deux Secrétaires : elle continua de soutenir qu'il n'étoit que l'effet de la crainte, des tourmens, ou de la corruption : elle prétendit qu'elle ne pouvoit être convaincue que par son propre aveu, ou par quelque écrit de sa main : elle demanda à être confrontée à ses Secrétaires, & observa qu'elle seroit en état de répondre plus particuliérement, si on lui eût laissé ses papiers. Elle demanda copie de sa protestation, un Avocat pour plaider sa cause, & une audience libre en plein Parlement : on lui refusa tout, &, après plusieurs séances, la Cour fixa son assemblée au 25 Octobre, dans la Chambre étoilée de Westminster. Tous les Commissaires s'y rendirent, à l'exception de Warwick, & de Shrewsbury. 1586.

Nau & Curle ayant confirmé par serment la vérité des lettres & copies qui avoient été produites, on prononça sentence contre la Reine d'Ecosse, pour avoir trempé dans la conspiration de Babington, & inventé,

depuis le premier de Juin, plusieurs
1586. moyens qui avoient pour objet le dommage, la mort, & la destruction de la personne d'Elisabeth. Le même jour, les Commissaires publièrent une déclaration qui portoit que la sentence ne préjudicieroit point à Jacques, Roi d'Ecosse, dans ses titres ni honneurs; qu'il demeuroit dans la même place, & aux mêmes droits qu'avant qu'elle eût été rendue.

Le Parlement assemblé, le 29 Octobre, approuva la sentence, & présenta une adresse à la Reine pour lui demander qu'elle fût mise à exécution. Elle témoigna une répugnance extrême pour ces moyens violens, & pria les deux Chambres de trouver quelque expédient qui pût lui éviter une démarche aussi contraire à son inclination; mais elle les informa, en même-tems, d'une conspiration formée contre sa vie, qu'on se proposoit de lui ôter avant un mois. Ils renouvellèrent alors leurs instances pour l'exécution de Marie, & elle affecta de les amuser par des réponses équivoques & mystérieuses. Le 6 Décembre, on publia, par tout le Royaume, la sentence rendue contre Marie, Reine d'Ecosse,

& les Lords Buckhurſt & Beale, furent chargés d'aller la notifier à cette Princeſſe, & de la préparer à ſa mort. Elle reçut leur meſſage, ſans donner le moindre ſigne d'émotion : elle remercia Dieu d'un air ſatisfait, de ce qu'enfin le pélerinage laborieux & agité de ſa vie alloit être terminé. Sir Amias Paulet donna ordre qu'on lui ôtât ſon fauteuil d'Etat, & les autres marques de la royauté. Elle écrivit à Eliſabeth pour ſe plaindre de cet outrage, ainſi que de l'uſage injurieux qu'on avoit fait de ſes lettres & papiers : elle lui demanda à n'être pas miſe à mort en ſecret, que ſon corps fût envoyé en France, que ſes domeſtiques puſſent recevoir les petits legs qu'elle leur avoit faits, & qu'il leur fût permis de ſe retirer dans leur patrie. 1586.

Auſſitôt que Henri III, Roi de France, eut appris le ſort qui étoit réſervé à Marie, il envoya Bellièvre pour demander à Eliſabeth la vie de cette Princeſſe. Il obtint audience à ſon arrivée à Londres, & parla vivement en faveur de la Reine captive. Henri ayant inutilement attendu réponſe pendant pluſieurs jours, fit partir M. de Saint-Cyr pour Londres.

Ce nouveau député demanda le tems
1586. d'informer son maître de la situation de cette Reine infortunée : on lui répondit verbalement qu'Elisabeth attendroit douze jours, pour que Henri eût le tems de lui faire réponse. Pendant cet intervalle, Bellièvre obtint une seconde audience : il employa tous les argumens que son imagination put lui suggérer pour détourner Elisabeth de tremper ses mains dans le sang de sa parente, & lui parla avec une liberté dont la Reine fut offensée : elle lui demanda s'il avoit ordre de lui tenir ce langage, & si ses ordres étoient signés de la main de son maître ? ayant répondu affirmativement, elle exigea qu'il donnât sa réponse par écrit ; ce qu'il exécuta, sans balancer. Elle lui dit qu'elle enverroit son Ambassadeur à Paris, pour informer Henri de sa résolution, & Bellièvre étant prêt à partir, elle le retint encore deux ou trois jours, au bout desquels il obtint son congé, & partit.

1587. Jacques ne put entendre, sans frémir, le prononcé de la sentence contre sa mère : il envoya aussitôt Guillaume Keith, Gentilhomme de

ſa chambre, auprès d'Eliſabeth pour lui remettre une lettre par laquelle il la conjuroit d'épargner la vie de cette Princeſſe, parce que les loix divines elles mêmes lui impoſeroient celle de venger ſa mort : il lui demandoit, avec inſtance, de retarder l'exécution de la ſentence, juſqu'à ce qu'il lui eût envoyé un Ambaſſadeur, avec des propoſitions plus détaillées, & capables de lui donner ſatisfaction. Eliſabeth fut vivement offenſée de l'audace avec laquelle Jacques la menaçoit; cependant, après quelques réflexions, elle accorda le délai qu'il demandoit. Bientôt le Maître de Gray & Sir Robert Melvil arrivèrent à Londres, & offrirent, au nom de leur Roi, les Chefs de la Nobleſſe pour ôtages & répondans de la conduite de Marie, qui réſigneroit à ſon fils ſes droits à la ſucceſſion, & que cette réſignation ſeroit garantie par les Princes étrangers. Eliſabeth rejetta ces propoſitions avec mépris, & Sir Robert lui ayant demandé encore une ſemaine de délai, elle répondit, avec émotion : » Non, non, pas même une » heure ».

1587.

1587. Davison, qui venoit d'être créé Secrétaire d'Etat, recut un ordre signé de la main d'Elisabeth, & scellé de son sceau particulier, qui lui enjoignoit d'expédier, sous le grand Sceau, le Warrant pour l'exécution de Marie; mais de le garder secrètement, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles instructions. Le lendemain, elle envoya successivement deux Gentilshommes à Davison, pour lui dire de ne pas se rendre chez le Chancelier, avant qu'elle lui eût parlé. Il fut la trouver, & lui dit que le Sceau étoit déja apposé. Elle lui demanda, en affectant beaucoup de mécontentement, pourquoi il s'étoit si fort pressé? Cependant on envoya l'ordre aux Comtes de Shrewsbury, Derby, Kent, & Cumberland, auxquels il fut enjoint d'être témoins de l'exécution de Marie. Davison, qui connoissoit parfaitement de quelle manière Elisabeth pensoit sur cette affaire, fit part, de tout ce qui s'étoit passé, aux membres du Conseil privé, qui décida unanimement que l'ordre seroit exécuté. En conséquence on le remit à Beale, qui somma les Seigneurs auxquels il étoit adressé, & partit pour Fotheringay, avec deux exécuteurs.

Le ſeul mouvement que donna Marie à la lecture du Warrant, en fut un de ſurpriſe qu'Eliſabeth y eût conſenti. Elle proteſta ſolemnellement, en mettant la main ſur un ancien Teſtament, qui par hazard étoit ſur la table, qu'elle n'avoit jamais conçu, lu ou conſenti à aucun projet contre la vie d'Eliſabeth. Elle nia avoir eu la plus petite part dans la conſpiration de Babington. Elle s'informa du ſort de Nau & Curle, & demanda ſi l'on n'avoit pas entendu dire quelquefois qu'on avoit ſuborné des domeſtiques pour dépoſer contre leurs maîtres ? Elle demanda que ſon Confeſſeur pût être auprès d'elle ; mais on le lui refuſa. Après que les Comtes ſe furent retirés, elle ſe mit à table pour ſouper ; mais elle mangea très-peu. Voyant ceux qui la ſervoient fondre en larmes, elle les conſola d'un air ſérein, & leur dit qu'il devoient plutôt ſe réjouir avec elle, de ce qu'elle alloit être bientôt délivrée des maux qui affligent l'humanité. Le Comte de Kent, qui paroît avoir porté contre Marie la haine au ſuprême degré, lui dit que ſa vie eût été la mort de la religion Pro- 1587.

testante, à laquelle sa mort alloit donner une nouvelle vie. Ce discours fut
1587. pour Marie un sujet de consolation : elle observa à Bourgoing, son Médecin, que c'étoit une preuve évidente qu'on la sacrifioit à sa religion, & non pour la punir d'avoir offensé Elisabeth. Après soupé, elle relut son testament, & fit de nouveau l'inventaire de ses effets : elle les légua à différentes personnes, & partagea, entre ses domestiques, tout l'argent qu'elle avoit eu, depuis peu, en plusieurs petites bourses, & les recommanda tous vivement dans ses lettres au Roi de France, & au Duc de Guise. Elle se coucha à son heure ordinaire, dormit tranquillement, &, après son lever, passa le reste du tems en prières, & en actes de dévotion. Le 8 Février, jour de sa mort, elle mit dans son habillement autant de goût, que d'élégance : elle fit lire son testament devant ses domestiques, & les engagea à recevoir, par affection pour elle, ce qu'elle leur avoit légué à chacun d'eux, n'ignorant point que leur attachement méritoit une autre récompense. Thomas Andrews, Grand Shérif du Com-

té, la trouva en prières, lorſqu'il vint la prendre pour être conduite au lieu de ſon exécution. Elle le ſuivit avec une contenance aſsûrée, & un air majeſtueux. Elle avoit un long voile de lin ſur la tête, & un crucifix d'ivoire dans ſa main. Quand elle fut au bas de l'eſcalier, Sir André Melvil, Grand Maître de ſa maiſon, ſe jetta à ſes pieds, &, au milieu de ſes ſanglots & de ſes larmes, lui exprima combien il ſe trouvoit malheureux d'être obligé d'aller annoncer à l'Ecoſſe la nouvelle du ſort infortuné de ſa maitreſſe. » Eſſuyez vos larmes, » lui dit-elle, & voyez avec plaiſir » la fin des maux de votre Reine. » Dites à mes amis que je meurs » conſtante dans ma religion, & fi» délement attachée à l'Ecoſſe & à la » France. Puiſſe Dieu pardonner ma » mort à ceux qui ont été altérés de » mon ſang auſſi ardemment que le » cerf deſire les eaux d'une fontaine. » O toi, Dieu de vérité, qui lis dans » mon cœur, tu ſais combien j'ai de» ſiré que les Royaumes d'Angleterre » & d'Ecoſſe fuſſent unis! Recom» mandez-moi à mon fils: aſsûrez» le que je n'ai jamais rien fait qui 1587.

» puisse préjudicier à l'Etat ou à la
1587. » Couronne d'Ecosse. Engagez-le à
» cultiver l'amitié de la Reine d'An-
» gleterre, & soyez-lui toujours fi-
» delle ». Quatre Gentilshommes vinrent alors la recevoir. Elle eut beaucoup de peine à obtenir d'eux que Melvil, son Médecin, son Chirurgien, & son Apoticaire, fussent présens à l'exécution. Ensuite les Lords & le Shériff marchèrent devant elle : Melvil portoit sa robe, & elle se rendit à l'échafaud. Il étoit élevé de deux pieds environ : il y avoit un fauteuil, un coussin, & un bloc couvert d'un drap noir. Aussitôt qu'elle fut assise, Beale fit lecture du Warrant, après quoi Fletcher, Doyen de Peterborough, qui étoit hors des barrières, lui fit une longue exhortation, qu'elle interrompit deux fois pour le prier de la laisser mourir en paix dans la religion Romaine, à laquelle elle étoit attachée d'une manière invariable. Les Lords employèrent toutes les ressources de leur industrie pour tourmenter les derniers momens de cette Princesse infortunée : ils ordonnèrent au Doyen de faire les prières. En vain Marie le pria de cesser, vu qu'elle

qu'elle ne pouvoit se joindre à lui & qu'elle n'avoit plus que quelques momens à employer pour Dieu : il continua. Marie fut donc obligée de se mettre à genoux avec ses domestiques, mais elle récita à haute voix plusieurs prières latines de l'office de la Vierge Marie. Le Doyen ayant cessé de parler, elle recommença à prier en Anglois ; elle recommanda à Dieu l'Eglise, son fils & la Reine Elisabeth. Tous ses pieux exercices étant finis, elle ordonna à ses femmes de s'approcher. Les exécuteurs s'étant présentés assez brusquement, elle refusa leur service. Comme les deux femmes ne pouvoient plus contenir leurs sanglots & leurs cris, elle leur dit en François qu'elles se souvinssent qu'elle les avoit choisies de préférence, comptant sur leur prudence & leur discrétion : elle les embrassa tendrement, & se tournant vers ses moindres domestiques, elle leur dit adieu en leur souriant avec bonté. Les deux exécuteurs se mirent à genoux pour lui demander pardon ; elle leur dit qu'elle ne conservoit aucun ressentiment ni contr'eux, ni contre les auteurs de sa mort, & qu'elle prioit Dieu pour eux

1587.

aussi sincèrement qu'elle desiroit qu'il
1587. lui pardonnât ses fautes. Elle protesta de nouveau de son innocence; ensuite on lui banda les yeux; elle posa sa tête sur le bloc en conservant toujours la même constance, & reçut le coup fatal qui termina sa vie. Cependant elle fut cruellement hachée par l'exécuteur, qui enfin parvint à séparer sa tête de son corps. L'ayant présentée aux spectateurs, le Doyen s'écria : » Ainsi périssent les ennemis de la » Reine «. Le Comte de Kent répondit *Amen*; mais le reste des spectateurs fondoient en larmes. Les femmes demandèrent à rendre les derniers devoirs à leur maîtresse, & offrirent le triple de la valeur des habillemens qui restoient sur elle; on le leur refusa & on leur ordonna même durement de se retirer. Ainsi le corps fut laissé à la discrétion des exécuteurs qui le dépouillèrent avec une indécence révoltante, & le traînèrent dans une chambre voisine où on le couvrit d'un vieux tapis brun qui avoit autrefois servi à un billard. Ensuite on le mit dans un cercueil de plomb, & il fut inhumé avec grand pompe, dans la Cathédrale de Péterborough. Jacques, par la

suite, l'en retira, & le fit transporter à Westminster, dans la Chapelle de Henri VII. 1587.

Ainsi périt Marie, la plus belle & la plus malheureuse femme de son tems, qui joignoit aux graces personnelles du corps les plus rares qualités de l'esprit & du cœur; savante, discrete, généreuse, charitable, pieuse & magnanime, mais sur-tout douée d'une grandeur & d'une fermeté d'ame que tous ses malheurs ne purent jamais ébranler. Elisabeth ne consulta que cette jalousie dont elle étoit si susceptible, pour faire périr sa rivale dans un tems où elle n'avoit rien à craindre de sa part; & les petits moyens qu'elle employa pour justifier en apparence son injustice & sa cruauté, n'en imposèrent à personne, & ont terni toute la gloire de son regne. La douleur qu'elle affecta en apprenant la nouvelle de cette exécution, ne servit qu'à la rendre plus coupable aux yeux de la nation, qui vit dans son cœur l'hypocrisie jointe à la méchanceté. En effet elle parut inconsolable; elle bannit son Conseil de sa présence, & voulut que Davison fût traduit à la Chambre étoilée. Elle dé-

pêcha Robert Carry son parent, vers
1587. Jacques, pour lui remettre une lettre dans laquelle elle exagéroit toute l'amertume de la douleur qu'elle ressentoit de ce malheureux évènement, & lui promettoit d'avoir pour lui & les siens, l'attachement le plus inviolable. Jacques ne respiroit d'abord que vengeance; il ne voulut pas permettre que Carry entrât dans son Royaume, & il envoya sur les frontières Sir George Hume, & le Maître de Melvil, pour recevoir le lettre d'Elisabeth. Il ne trouva aucun motif de satisfaction dans l'apologie qu'elle contenoit, ni dans l'emprisonnement de Davison. Les Etats d'Ecosse s'assemblèrent à Edimbourg, & lui promirent de lui aider à se venger au péril de ce qu'ils avoient de plus cher. Mais toutes ces protestations n'aboutirent à rien, & les Emissaires qu'Elisabeth avoit en Ecosse, surent si bien manier les esprits, & sur-tout celui du Roi, qu'elle trouva moyen de le calmer. La crainte & la vanité naturelle de ce Prince, furent les principales armes qu'on employa pour vaincre son ressentiment. D'un côté on lui fit envisager combien il seroit dangereux de s'engager dans

une guerre contre une nation puissante, à laquelle il ne falloit qu'une campagne pour l'écraser; de l'autre, qu'il y auroit de la folie à irriter contre lui cette même nation sur laquelle il avoit l'espoir de regner un jour, & qui ne manqueroit pas de reconnoître ses droits à la succession. Il ceda à ces remontrances artificieuses, & consentit à suspendre les hostilités jusqu'à l'arrivée du Lord Hunsdon, Ambassadeur d'Angleterre. Ce Seigneur, pour qui Jacques avoit une considération particulière, acheva de le déterminer à abandonner tous projets de vengeance. 1587.

Cependant Philippe faisoit de grands préparatifs contre l'Angleterre. Elisabeth en ayant été informée, envoya Sir François Drak, avec une flotte nombreuse pour détruire les vaisseaux du Monarque Espagnol, & intercepter les provisions. Ce Commandant aussi heureux qu'habile, coula à fond deux galères dans la baie de Cadix; il prit, brûla & détruisit cent vaisseaux chargés de munitions, tant de bouche que de guerre. Il s'empara aussi d'un gallion de quatorze cent tonneaux, qui appartenoit au Marquis

de Santa-Cruz, & un autre de Raguse plein de marchandises. Il se rendit maître ensuite de trois forts au cap de Saint-Vincent, & mit en pièces toutes les barques & petis bâtimens qui étoient le long de la côte jusqu'à Cascaes, à l'embouchure du Tage, où le Marquis de Santa-Cruz étoit avec son escadre. Drake toujours victorieux, fit voile pour les Açores & prit en route le Saint Philippe, caraque d'une grandeur prodigieuse & qui revenoit des Indes orientales avec une riche cargaison. Non-seulement il trouva à bord de ce vaisseau des richesses immenses, mais encore des papiers qui servirent beaucoup aux Anglois pour se mettre au fait du commerce des Indes.

1587.

Ces ravages ne servirent qu'à animer Philippe contre Elisabeth, & à lui faire presser ses préparatifs de guerre. Il étoit d'autant plus irrité contre cette Princesse, qu'elle avoit interrompu le commerce des Espagnols avec les Indiens d'orient & d'occident, & que par le secours qu'elle procuroit aux Etats, elle empêchoit qu'il ne pût terminer les troubles des Pays-bas. Il résolut donc de faire la conquête de

l'Angleterre; il considéroit qu'il suffisoit de vaincre ces peuples en pleine campagne. Le pays étant ouvert, & n'ayant aucunes villes fortifiées, il obtint du Pape un drapeau béni & de nouvelles bulles qui excommunioient Elisabeth comme hérétique, autorisoient une croisade contr'elle, & délioient ses sujets du serment de fidélité. Il se regardoit comme le plus proche héritier catholique du Royaume d'Angleterre, en ce qu'il descendoit des deux filles de Jean de Ghent, Duc de Lancaster. Son projet étoit de faire débarquer ses troupes à l'embouchure de la Tamise, aux environs de Londres. Il fit équiper en conséquence une flotte de cent trente vaisseaux qui portoient dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix soldats, deux mille quatre-vingt forçats & deux mille trois cent quarante pièces de canon. Le Duc de Parme eut ordre de fournir des vaisseaux de transport & de faire passer en Angleterre vingt-cinq mille hommes aussi tôt que la Flotte Espagnole paroîtroit sur les côtes de Flandres. En conséquence le Duc fit construire un grand nombre de bateaux plats, propres pour la cavale- 1587.

rie & d'autres pour l'infanterie, & 1587. mit ses troupes en quartier dans les environs de Gravelines, Dunkerque & Nieuport. Sept cens Anglois réfugiés s'enrôlèrent sous ses drapeaux, pour contribuer à la conquête de leur propre pays.

Elisabeth, informée de cet armement considérable qu'on appelloit la flotte invincible (titre prématuré avant l'évènement) se prépara à faire une bonne défense. Après avoir équipé une flotte considérable, elle nomma Charles, Lord Howard d'Effingham, Grand Amiral d'Angleterre, l'envoya avec une forte escadre du côté de l'ouest. Il y fut rejoint par Drake qui venoit d'être fait Vice-Amiral. Elle donna ordre au Lord Seymour, second fils du Duc de Sommerset, de croiser le long des côtes de Flandres avec quarante navires Anglois & Flamands, pour empêcher le Duc de Parme de mettre en mer avec toutes ses troupes. On fit cantonner vingt mille hommes le long des côtes méridionales d'Angleterre. Un autre corps de troupes bien disciplinées vint camper à Tilbury, près de l'embouchure de la Tamise, sous le commandement du

Comte de Leicester, déclaré Général en chef de toutes les troupes. Le Lord Hundson eut la conduite d'une troisième armée, composée de trente-six mille hommes d'infanterie, & destinée particulièrement pour la défense de Sa Majesté. On consulta Arthur, Lord Gray, Sir François Knowles, & plusieurs autres Capitaines dont on connoissoit la valeur & l'expérience, sur les dispositions qu'on feroit relativement à la guerre de terre, & d'après leur avis on fortifia & on mit garnison dans toutes les places sur la côte, depuis Hull jusqu'à Land's-End & le port de Milford. Toutes les milices furent sous les armes & eurent des Officiers pour les conduire. Leur principale destination étoit d'empêcher, autant qu'il seroit en eux, le débarquement de l'ennemi, sans cependant s'engager dans une affaire sérieuse. Si malgré leur opposition, les Espagnols réussissoient à prendre terre, de ravager tout le pays qu'ils auroient à traverser, de les amuser par de légères escarmouches & de les tenir continuellement en alarme jusqu'à ce que l'armée entière fût rassemblée & qu'on pût leur livrer bataille. La Reine fit 1587.

mettre en prison quelques Papistes
1587. suspects, envoya de nouvelles instructions à Sir Guillaume Fitzwillams, lors député d'Irlande, & par le moyen des partisans qu'elle avoit en Ecosse, elle indisposa Jacques contre les Romains catholiques & tout le parti Espagnol. Ce Prince, en effet, craignoit autant que la Reine le succès de cette invasion, puisqu'elle l'auroit privé d'une si belle succession, & que son propre pays auroit été exposé aux ravages d'un vainqueur étranger. Le Lord Maxwell, de retour d'Espagne, étoit débarqué à Kirendbright, où il commençoit à rassembler ses troupes, comme s'il eût espéré que les Espagnols vinssent descendre dans le Galloway. Jacques en ayant été informé, marcha si promptement contre lui, qu'il eut à peine le tems de se sauver dans une barque; mais on le poursuivit & il fut pris & conduit en prison.

Au milieu de tous ces préparatifs d'attaque & de défense, Philippe & Elisabeth s'amusoient réciproquement sous le prétexte d'une négociation. De part & d'autre ils ne cherchoient qu'à gagner du tems, l'un, jusqu'à ce qu'il fût en état de frapper, & l'autre, qu'il

eût disposé tout pour parer les coups. 1587.
En conséquence le Duc de Parme reçut une commission pour traiter, & les Députés Anglois se rendirent à Ostende; & comme les Pays-bas ne voulurent pas entrer dans le traité, on ouvrit les conférences à Bourbourg. La treve proposée par les Commissaires Anglois ayant été rejettée, ils demandèrent qu'on renouvellât l'ancienne alliance entre l'Angleterre & la Bourgogne; que toutes les troupes étrangères fussent renvoyées des Pays-bas; que les libertés du peuple fussent assurées; qu'en matière de religion la tolérance fût établie: enfin que l'Espagne rendît l'argent qu'Elisabeth avoit prêté aux Etats. On discuta sur tous ces articles jusqu'à ce que la flotte Espagnole entrât dans le canal, & l'on renvoya alors les Commissaires Anglois avec un sauf-conduit à Calais.

La flotte Espagnole étoit commandée par Alonzo Perez de Guzman, Duc de Médina Sidonia. Ce Seigneur avoit succédé au Marquis de Santa-Cruz qui étoit mort; mais ce n'avoit été qu'avec beaucoup de répugnance qu'il avoit accepté, parce qu'il ne se sentoit pas les talens nécessaires pour

cette commiſſion. La flotte ſortit de
1587. Liſbonne le vingt-huit Mai ; mais lorſqu'elle eut doublé le cap Finiſtere, elle eſſuya une tempête affreuſe qui l'endommagea & l'obligea de relâcher dans différens ports. Le Duc, après ce premier malheur, choiſit pour rendez-vous général Groine en Galice, où les Capitaines furent le rejoindre. Effingham, Amiral Anglois, fut informé du dommage que la flotte Eſpagnole avoit reçu : comme la renommée l'avoit fort exagéré, il fit voile vers l'Eſpagne, dans le deſſein d'attaquer les reſtes de la flotte que la tempête avoit épargné ; mais le vent ayant changé, il retourna à Plymouth, dans la crainte que les Eſpagnols ne profitaſſent de cette heureuſe circonſtance pour profiter de ſon abſence & rentrer dans le canal. Il ne s'étoit pas trompé, & la flotte, qui probablement le paſſa à la faveur d'un brouillard, parut le même jour qu'il fut de retour au port, le dix-neuf Juillet ſur les côtes de Cornouaille. L'Amiral donna ordre auſſi-tôt de remorquer les vaiſſeaux à cauſe d'un vent aſſez fort qui pouſſoit à la côte, & il apperçut en même tems la flotte

qui voguoit sur le canal en ordre de bataille, & qui formoit comme autant de châteaux mobiles portés sur la surface des eaux. Il ne voulut mettre aucun obstacle à leur passage afin d'avoir l'avantage du vent, & dépêcha Edouard Hoby son beau-frere, pour aller demander à la Cour un supplément de troupes & de vaisseaux. Plusieurs Seigneurs & autres Citoyens riches se distinguèrent en cette occasion; ils équipèrent à leurs frais un certain nombre de vaisseaux, & s'engagèrent en qualité de Volontaires au service de leur patrie. De ce nombre étoient les Comtes d'Oxford, Northumberland & Cumberland, Sir Thomas & Sir Robert Cecil, & le fameux Gautier Raleigh.

1587.

Le vingt-un Juillet l'Amiral Anglois, soutenu par Drake, Hawkins & Forbisher, attaqua l'arrière-garde de la flotte qui étoit commandée par Jean Martinèz de Recalde. Il soutint le combat pendant deux heures par la dextérité admirable avec laquelle il conduisit ses manœuvres. Cependant les Espagnols lui étoient trop supérieurs en nombre de vaisseaux, d'hommes & de canons, pour qu'il osât en-

1587. gager entièrement la bataille, & il y auroit eu trop de danger & de désavantage à vouloir tenter l'abordage contre des vaisseaux aussi gros; cependant il s'empara de deux gallions. Le vingt-trois Juillet le Duc de Médina Sidonia fit pleines voiles sur la flotte Angloise, & de part & d'autre on se tint quelque tems sur la défensive pour tâcher de gagner le vent. Enfin la bataille commença, elle se soutint & finit sans aucun avantage ni perte considérable des deux côtés. Le Lord Amiral qui attendoit un renfort de poudre & de munitions, ne voulut pas engager un nouveau combat, & on resta quelque tems dans l'inaction. Le vingt-cinq les Anglois prirent un gallion Portugais malgré les efforts de Don Diego Telles Henriques, qui vint à son secours avec trois galeasses. Le vingt-sept les Espagnols jettèrent l'ancre devant Calais pour y attendre quarante flibots que le Prince de Parme devoit fournir, & qu'on lui demandoit vivement. L'Amiral Espagnol ne doutoit pas que ce Prince n'eût eu le tems de faire embarquer les troupes des Pays-bas, & qu'elles ne fussent prêtes à faire leur descente en Angleterre; mais il

s'en falloit bien que le Duc fût en état de suivre la flotte. Ses vaisseaux sans provisions faisoient eau de toutes parts, ses matelots avoient déserté & ses troupes n'étoient pas encore embarquées, tandis qu'une escadre de vaisseaux Hollandois & Zélandois, bloquoit les ports de Dunkerque & de Nieuport. La flotte Angloise étoit au contraire renforcée & montoit alors à quarante voiles. Le Lord Effingham ne balança pas à donner l'attaque; après avoir canonné pendant quelque tems, il prépara huit brulots & les envoya de nuit sous la conduite de Youth & Prowse, au milieu des ennemis. Ils répandirent tellement la terreur & la confusion, parmi les Espagnols, que l'Amiral donna ordre de couper les cables & de mettre en mer le plus vîte qu'il seroit possible. On obéit, mais avec tant de désordre, que les vaisseaux se heurtoient les uns contre les autres, & que le tumulte devint affreux. Une forte galeasse démâtée, vint le lendemain échouer sur le sable de Calais, où elle se défendit pendant long-tems avec une fureur qui tenoit du désespoir, contre trois Capitaines Anglois qui, à la fin, s'en 1587.

emparèrent. Ils y trouvèrent une quan-
1587. tité considérable d'or dont ils se saisirent, & laissèrent le vaisseau avec son artillerie au Gouverneur de Calais.

La flotte Angloise, profitant de la confusion des ennemis, les attaqua auprès de Gravelines, où ils tâchoient de se rassembler. Le combat commença à quatre heures du matin & ne finit qu'à six heures du soir. Les Anglois, qui avoient l'avantage du vent & de la marée, les maltraitèrent si fort & les serrèrent de si près, que treize de leurs meilleurs vaisseaux furent coulés à fond ou forcés d'échouer. Ils perdirent aussi deux gallions, dont un fut pris par les Anglois, & l'autre tomba entre les mains des Zélandois.

L'Amiral Espagnol, jetté sur les côtes, tint conseil de guerre, dont le résultat fut que, vu que les munitions commençoient à manquer, que les vaisseaux étoient fort endommagés & qu'il n'y avoit plus d'espérance du côté du Prince de Parme, on reprendroit la route d'Espagne par les Orcades, les Hébrides & l'île d'Irlande. En conséquence ils prirent au nord, & les Anglois les poursuivirent jusqu'à la pointe de Flamborugh, où ils les

atteignirent. Le Duc de Médina-Sidonia, effrayé d'un voyage qu'il prévoyoit devoir être aussi dangereux que long, n'auroit fait aucune résistance, & se seroit rendu si la flotte Angloise l'eût attaqué. Mais le Lord Effingham ayant tenu conseil de guerre, on lui observa que les munitions étoient presque épuisées. Il laissa donc les Espagnols continuer leur route, tandis que les Anglois retournèrent aux Dunes. La fureur des élémens succéda aux Anglois pour achever la destruction de la flotte Espagnole. Cette même nuit elle essuya une nouvelle tempête; dix-sept vaisseaux montés par vingt mille hommes furent jettés sur les îles d'ouest & sur les côtes d'Irlande où ils périrent presque tous, les uns brisés par les rochers, les autres par le feu & autres accidens. Sept cens Espagnols ayant abordé en Ecosse, furent traités inhumainement par Jacques qui, cependant, du consentement d'Elisabeth, les renvoya dans les Pays bas au Duc de Parme. Mais tous ceux qui furent poussés sur les côtes d'Irlande, y trouvèrent la mort de la part des habitans qui, par ordre du Lord député, les massacrèrent sans pitié. Cette expé- 1587.

dition coûta à l'Espagne cent vaisseaux, 1587. vingt-cinq mille hommes & plus de trente-six millions de perte. Il ne retourna de cette flotte si formidable que cinquante navires, délabrés & dans l'état le plus déplorable.

Pour éterniser la mémoire de cette victoire, on frappa deux médailles à Londres en l'honneur de la Reine ; l'une portoit cette inscription : *Venit, vidit, vincit*, parce qu'Elisabeth étoit venue en personne à Tilbury, où sa présence avoit inspiré une nouvelle ardeur aux troupes. L'autre représentoit quelques vaisseaux, ou une flotte en désordre, avec cette légende : *Dux fœmina facta*.

Philippe apprit la nouvelle de tant de disgraces avec un air tranquille. « J'avois envoyé, dit-il froidement, » ma flotte pour combattre les Anglois, mais non pas les élémens. » Dieu en soit loué ». Il ordonna qu'on secourût les malheureux & récompensa ceux qui s'étoient le plus distingués dans cette expédition. Elisabeth de son côté fit faire des prières publiques pour remercier Dieu de la prospérité de ses armes, & ordonna une procession solemnelle dans Lon-

dres. Elle récompensa le Lord Amiral par le don qu'elle lui fit d'une pension. Ensuite elle envoya Sir Robert Sidney en qualité de son Ambassadeur, témoigner à Jacques d'Ecosse combien elle étoit reconnoissante de l'empressement avec lequel il lui avoit offert des secours contre les Espagnols; mais la satisfaction que cet évènement lui avoit causé, fut interrompue par la perte qu'elle fit du Duc de Leicester son favori. Ce Seigneur fut attaqué d'une fièvre violente dont il mourut à Cornbury-Lodge, dans le Comté d'Oxford, au moment où il alloit être fait Lieutenant Général de la Reine dans les Gouvernemens d'Angleterre & d'Irlande, dont la patente étoit déja expédiée. 1587.

Le Duc de Parme, qui n'avoit pu donner les secours que Philippe lui avoit demandé contre l'Angleterre, voulut tâcher de justifier à ce Monarque de son zèle & de son attachement, par quelque coup d'éclat. Il investit Berg-op-zoom; mais le Lord Willoughby qui commandoit la garnison Angloise, se conduisit avec tant de prudence & de bravoure, qu'il le força à abandonner son entreprise. Pendant

ce tems le Duc de Guise, devenu l'idole des Parisiens, les excita à faire
1587. des barricades dans leurs rues, & à se disposer à attaquer leur Roi jusques dans son Palais du Louvre. Henri fut donc obligé de quitter sa Capitale, & de faire une paix honteuse avec les Chefs de la Ligue. Il ne tarda pas à être vengé, ou selon quelques-uns à se venger lui-même. Le Duc & son frère le Cardinal furent assassinés à Blois pendant le mois de Décembre. Cet acte de cruauté produisit une révolte ouverte entre la Ligue & la ville de Paris.

Au milieu des divisions de l'Europe, la Reine d'Angleterre jouissoit enfin d'une tranquillité qu'elle n'avoit pas encore connue depuis son avènement à la couronne. Cette rivale si formidable pour elle, Marie, n'existoit plus : le Roi d'Espagne étoit hors d'état de se livrer à son ressentiment, & de lui en faire éprouver les effets. Les affaires commençoient à prendre dans les Pays-Bas une tournure favorable par la sagesse & la prudence du Comte Maurice qui les gouvernoit, & enfin le Roi d'Ecosse étoit entièrement à la disposition de ceux que l'Angleterre

payoit, & qui, en le gouvernant à leur gré, conduisoient ce Royaume 1589. selon les desirs d'Elisabeth.

Il fut cependant troublé dans le commencement de cette année. On reconnut par des lettres interceptées, que les Comtes de Huntley, Errol, Crawford & Bothwell, fils d'un batard de Jacques V, entretenoient correspondance avec le Duc de Parme qui leur avoit fourni une somme d'argent pour exciter quelque révolution en Ecosse. Ils avoient envoyé le Colonel Sempill auprès de Philippe, pour entreprendre une seconde invasion Bothwell tenta de se saisir de la personne du Roi ; mais il manqua son coup. Les autres bientôt après avancèrent avec un corps de troupes vers Aberdun. Cette tentative ne fut pas plus heureuse. Jacques marcha au-devant d'eux avec une armée nombreuse, & les força de se rendre à discrétion. Pendant ce tems ce Prince conclut un traité de mariage avec la Princesse Anne, fille du Roi de Dannemarck ; elle s'embarqua vers la S. Michel, mais une tempête la jetta dans la Norwege, & Jacques, qui brûloit d'envie de la voir, s'embarqua pour aller l'y

rejoindre. Il avoit avec lui ſon Chan-
1589. celier, pluſieurs Seigneurs & une ſuite nombreuſe. Les noces furent célébrées à Upſlo, & les nouveaux époux paſsèrent l'hiver en Dannemarck.

Cependant Dom Antonio, Prieur de Crato, pourſuivoit ſon projet de s'emparer du trône de Portugal, ſur lequel il avoit des droits. Après avoir long-tems ſollicité des ſecours de la France, il avoit perdu l'eſpérance d'en obtenir à cauſe des nouvelles diviſions qui déchiroient cette Monarchie, & il étoit venu en Anglererre pour en demander à Eliſabeth. Le Conſeil jugea que, comme Philippe continuoit d'opprimer la nation Portugaiſe, l'occaſion étoit favorable pour tâcher de faire paſſer la couronne à Dom Antonio. Sir François Drake, & Jean Norreys, entreprirent cette expédition en qualité de ſimples aventuriers, & la Reine leur permit de lever des troupes & d'équiper une flotte à laquelle elle joignit ſix de ſes vaiſſeaux. L'Empereur de Maroc, jaloux de la puiſſance de Philippe, promit de prêter deux cens mille écus à Dom Antonio, & pour sûreté du rembourſement de cette ſomme, celui-ci envoya ſon

propre fils en otage à Fez ; mais Philippe rendit le Maure infidelle à sa parole en lui remettant la forteresse d'Arzyle. Drake & Norreys partirent de Plymouth au mois d'Avril avec une flotte de cent quarante-six voiles, & environ douze mille hommes, tant soldats que matelots. Ils débarquèrent près de Ferrol, & investirent la Corogne. Ils emportèrent la ville basse d'assaut ; mais faute d'artillerie ils ne purent réduire la ville haute qui étoit située sur un roc. Ils levèrent le siege pour aller au-devant du Comte d'Andrada, qui avançoit au secours de la place. Ils le rencontrèrent au pont de Burgos, l'attaquèrent & le battirent. Cependant une maladie épidémique vint ravager leur armée & en fit périr une partie. Ils se rembarquèrent & firent voile vers les côtes de Portugal, où le Comte d'Essex & Sir Roger William les rejoignirent avec un régiment. Ils débarquèrent de nouveau à Péniche, s'en rendirent maîtres, marchèrent à Lisbonne & pénétrèrent jusques dans les fauxbourgs. Mais la ville étoit défendue par une forte garnison. Les troupes Angloises continuoient d'être infestées de la maladie, & per-

1589.

sonne ne paroissoit se déclarer en fa-
1589. veur de Dom Antonio. Ces motifs dé-
terminèrent les Commandans Anglois à se rendre à Cascaes, dont Brake s'étoit emparé : ils prirent soixante bâtimens chargés de bled qui appartenoient aux villes Anséatiques & se rembarquèrent pour l'Angleterre. Ils pillèrent Vige sur leur route & arrivèrent à Plymouth sur la fin de Juin, sans avoir rien exécuté de ce qu'ils avoient projetté, ni même avoir été remboursés des frais de cette expédition.

1590. Ces mauvais succès ne découragèrent pas d'autres Aventuriers de tenter la même entreprise. Le Comte de Cumberland fit voile vers les Açores, prit le château de Fayal qu'il démolit, & ramena avec lui un grand nombre de prises richement chargées. La nation fit dans ce tems une perte irréparable en la personne de Sir François Walsingham, Secrétaire d'Etat, Chancelier du Duché de Lancaster & Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Il fut un des plus grands politiques de son tems, & fit preuve d'un attachement inviolable pour la personne de ses Souverains. Il mourut pauvre, & ne

ne laissa qu'une fille, mariée en premières noces à Sir Philippe Sidney, 1590.
& qui, par la suite, épousa Robert d'Evreux, Comte d'Essex. Cette mort fut suivie de celles d'Ambroise Dudley, Comte de Warwick, de Sir Thomas Randolphe, Chancelier de l'Echiquier, de Sir Jacques Crofts, Contrôleur de la Maison, de George Talbot, Comte de Shrewsbury, & de Thomas Lord Wentworth, ci-devant Gouverneur de Calais. C'étoient autant de fidèles serviteurs que la couronne perdoit. Mais aucun ne fut tant regretté que Sir Christolphe Hatton, Chancelier d'Angleterre & de l'Université d'Oxford. Il joignoit à une habileté consommée dans les affaires, une probité à toute épreuve, un attachement constant aux constitutions de sa patrie, & il étoit en même tems le protecteur des Savans qu'il combla de ses bienfaits.

Jusqu'alors les Irlandois avoient été 1591.
obligés d'envoyer leurs enfans dans des Seminaires étrangers, pour leur faire donner quelque éducation. La Reine, pour leur procurer plus de facilité, fonda à Dublin le Collège de la Trinité, auquel elle accorda le droit

de conférer les degrés avec tous les
1591. autres privilèges d'une Université. La Reine avoit envoyé le Lord Thomas Howard, croiser vers les Açores, pour tâcher de surprendre les gallions Espagnols lorsqu'ils reviendroient de l'Amérique ; mais il manqua d'être surpris lui-même par Alphonse Bassan qui commandoit cinquante-trois vaisseaux d'escorte. Howard prit le large avec cinq vaisseaux de son escadre ; mais Sir Richard Greenville, qui montoit la Vengeance, ne put échapper à la flotte ennemie, & se trouva environné par elle. Il fit tous ses efforts pour se frayer un passage, se battit en désespéré pendant quinze heures contre quinze gallions qui l'abordèrent successivement. Enfin son équipage étant presque péri en entier, les mats brisés, son vaisseau criblé, n'ayant plus de poudre & lui-même couvert de blessures, il ordonna au canonnier de faire sauter le navire pour qu'il ne tombât pas entre les mains de l'ennemi. Mais le Lieutenant empêcha ce trait de désespoir ; il capitula pour la vie & la liberté de l'équipage, & donna des otages pour sûreté de la rançon. On transporta Greenville sur

le vaisseau Espagnol, & trois jours après il y mourut de ses blessures. Cet excès de valeur étonna & confondit les Espagnols qui perdirent deux mille hommes dans le combat, deux de leurs plus forts gallions qui furent coulés à fond, & deux autres entièrement hors de service. Pour comble de disgraces, une tempête furieuse dispersa la flotte des Indes, dont plusieurs vaisseaux tombèrent entre les mains des Anglois. 1591.

La Reine envoya cette année un corps de troupes considérable à Henri IV, qui, après l'assassinat de Henri III, avoit été reconnu Roi de France par la plus grande partie des Seigneurs, soit Catholiques, soit Protestans, qui s'étoient alors trouvés à la Cour. Ce Monarque étoit serré de près par les Ligueurs & par le Roi d'Espagne, qui tâchoit de tirer pour lui-même, parti des divisions de ce Royaume. Elisabeth donna aussi une proclamation par laquelle elle défendit à ses sujets de fournir aux Ligueurs ou aux Espagnols aucuns secours, soit en bled & amunitions, ou en avitaillement de navire. Elle envoya quinze vaisseaux de guerre dans les Indes oc- 1592.

cidentales, sous le commandement de
1592. Sir Gautier Raleigh, pour y chercher les Espagnols; mais cette flotte fut dispersée par une tempête, & l'expédition fut manquée. Elle fit partir en même tems une petite escadre pour croiser les Açores, & une autre conduite par Sir Martin Forbisher, sur les côtes d'Espagne, avec ordre d'attendre les caraques Espagnoles à leur retour des Indes. Burroughs, qui commandoit la première de ces escadres, brûla un gallion & en prit un autre, riche de plus de cent cinquante mille livres. Vers le même tems, Thomas White, citoyen de Londres, prit deux vaisseaux Espagnols chargés de vif-argent & d'indulgences qui devoient être vendues dans le Mexique.

Les Irlandois de l'Ulster se liguèrent
1593. rent pour chasser les garnisons Angloises. O' Donel surprit le château de Montrose; Macquire excita une révolte dans le Fermanagh, & fut battu par Sir Richard Bingham. Hugues, Comte de Tyrone, s'étoit engagé dans cette ligue; mais par la suite il se soumit & on lui pardonna: après la mort de Tirloch Leinich, il prit le titre de O' Neal. Pendant ce tems il se tra-

moit en Ecosse une conspiration à la tête de laquelle étoient les Comtes de Huntley, Errol, Angus & plusieurs autres Nobles. Ils sollicitoient le Roi d'Espagne de faire une descente dans ce Royaume; mais Georges Ker, frère du Laird de Newbottle & leur agent, ayant été arrêté muni de leurs dépêches, on découvrit tout le complot. En conséquence David Graham de Fintry, un de leurs complices, eut la tête tranchée. Les autres furent sommés de comparoître devant le Parlement. Cette conspiration allarma Elisabeth, & lui fit naître des soupçons sur les véritables intentions du Roi d'Ecosse. Elle envoya le féliciter de la découverte de ce complot, l'assurer de son secours & le presser de punir les Lords Papistes. Elle demandoit en même tems la grace de Bothwell qui s'étoit réfugié dans ses Etats après avoir échoué dans le projet de s'emparer de la personne du Roi. Il y trouvoit une protection directe de la part de la Reine, qui, au mépris du traité qu'elle avoit signé avec ce Monarque, refusa de lui livrer ce Seigneur rebelle. Jacques ne voulut pas pardonner à un traître aussi dangereux & aussi coupa-

1593.

ble, mais il promit de poursuivre les
1593. Seigneurs Catholiques. Sir Robert Melvil fut député en Angleterre pour demander une somme d'argent afin de mettre le Roi en état de chasser les rebelles du Royaume. En effet Jacques étoit si pauvre, qu'il ne pouvoit pas même avoir une table, ni entretenir une garde pour sa propre défense. La négociation de Melvil fut sans succès, & Bothwell s'étant rendu secrétement en Ecosse, manœuvra avec tant d'adresse auprès des Seigneurs, qu'ils l'introduisirent dans la chambre du Roi, où il demanda pardon à genoux & l'obtint par les sollicitations de l'Ambassadeur d'Angleterre. Cependant ce pardon fut annullé, & Bothwell recommença ses menées contre la personne du Roi, mais aucune n'eut de succès.

Le Parlement s'assembla en Janvier, & informa contre un livre dont un Jésuite nommé Parsons étoit l'Auteur. Il cherchoit à prouver que les droits de la succession du trône d'Angleterre, appartenoient à l'Infante d'Espagne. Le Parlement condamna le livre au feu, & déclara coupables de haute trahison, tous ceux

qui le garderoient chez eux. L'insolence des Puritains étoit alors portée 1593. au suprême degré. Le Parlement voulut l'abaisser, & donna un acte qui leur imposoit de sévères restrictions, & qui enjoignoit à tous les sujets de la Reine de lui conserver l'obéissance qui lui étoit due. Les Communes passèrent des subsides considérables, en considération des frais immenses qu'il en avoit coûté à Elisabeth, pour mettre le Royaume à l'abri des invasions des Espagnols, ainsi que pour procurer des secours au Roi de France & aux Provinces-Unies. La convocation du Clergé accorda pareillement deux subsides. Cette générosité de la part du Parlement, consola en quelque façon Elisabeth de la mortification qu'elle éprouva par la manière dont le Monarque François employa les troupes auxiliaires qu'elle lui avoit envoyées. Elles devoient servir à chasser les Espagnols de la Bretagne, & Henri se contentoit de les tenir en échec. Il lui étoit cependant bien pardonnable de porter tous ses efforts dans le centre de son Royaume, où les factions lui disputoient un trône qui lui appartenoit à tant de titres.

1593. Mais Elisabeth, qui voyoit avec peine qu'on ne remplissoit pas les engagemens qu'on avoit pris, étoit sur le point de rappeller ses troupes. Cependant le Maréchal d'Aumont la détermina à les laisser, sur l'assurance qu'il lui donna que son Maître feroit dans peu un puissant effort pour la réduction de la Bretagne. Enfin Henri voyant que malgré le penchant que la Nation avoit pour lui il ne feroit jamais paisible possesseur de son Royaume, tant qu'il persisteroit dans sa religion, prit le parti d'embrasser le Papisme, & porta par son abjuration le dernier coup à la Ligue. La Reine d'Angleterre en ayant été informée, lui écrivit pour lui reprocher cette apostasie; il lui répondit sans déguisement que ses affaires l'y avoient forcé. Malgré son ressentiment la Reine entra dans une nouvelle ligue offensive & défensive avec Henri.

Cependant les Anglois refugiés continuoient de cabaler contre la Reine & contre le Gouvernement. Ils déterminèrent un nommé Beskel à proposer à Ferdinand, Comte de Derbi, de prendre le titre de Roi d'Angleterre, comme petit-fils de Marie, fille de

Henri VII, en lui promettant d'être soutenu par l'Espagne, & le menaçant qu'un refus ou une indiscrétion lui coûteroit la vie. Le Comte ne balança pas cependant à accuser Beskel qui fut arrêté, condamné & exécuté; mais ce Seigneur n'éprouva que trop l'effet des menaces qu'il avoit méprisé : il mourut empoisonné peu de tems après l'exécution. Vers ce tems, le Comte de Fuentes, & Dom Diego d'Ibarra, qui étoient à la tête des affaires d'Espagne dans les Pays-Bas, formèrent le projet de faire périr la Reine par le poison. Ils offrirent en conséquence cinquante mille écus à un nommé Rodrigue Lopez, Juif Portugais, & un des Médecins d'Elisabeth. L'avarice du Juif ne tint pas contre un appas aussi séducteur; mais le complot fut découvert. Lopez fut arrêté avec deux de ses complices qui avouèrent leur relation avec Fuentes & Ibarra. Ils subirent la peine due à leur attentat. 1593.

La conversion de Henri avoit fait prendre une tournure favorable à ses affaires. Après avoir été couronné à Chartres, il avoit vu un grand nombre de Seigneurs abandonner la Ligue & venir se joindre à lui. Il avoit été 1594.

reçu dans Paris & proclamé dans
1594. Rouen, & les villes principales du
Royaume s'étoient déclarées pour lui.
Le Maréchal d'Aumont venoit de
prendre Morleix, le château tenoit
encore, & les Espagnols auxiliaires,
avancèrent pour le défendre : mais les
troupes Angloises s'étant jointes au
Maréchal, les ennemis n'osèrent hasarder une bataille & le château se
rendit. La valeur des troupes Angloises fut si intrépide dans cette occasion,
qu'Elisabeth, informée du danger auquel elles s'étoient exposées, écrivit
à Norreys son Général, pour lui recommander d'être moins prodigue du
sang de ses sujets.

Elisabeth apprit dans ce tems qu'il
y avoit en Ecosse un parti formé en
faveur des Espagnols ; elle y envoya
aussi-tôt le Lord Zouch, pour observer
leurs mouvemens, & maintenir Jacques attaché aux intérêts de l'Angleterre. Cet Ambassadeur représenta au
Monarque Ecossois, que les Catholiques Romains exerçoient publiquement leur religion, & entretenoient
avec le Roi d'Espagne, une correspondance ouverte. Jacques promit de se
comporter selon les loix, & qu'en cas

de résistance & de désobéissance de leur part, il prendroit la voie des armes pour les soumettre, mais qu'il falloit que la Reine contribuât à cette dépense, & lui livrât Bothwell qui s'étoit de nouveau réfugié en Angleterre. Elisabeth non-seulement ne donna aucune satisfaction; mais elle fournit à Bothwell les moyens de lever une armée & de retourner en Ecosse. En effet il surprit Leith, mais n'osant pas entreprendre un engagement général, il licentia ses troupes & accourut en Angleterre. Jacques envoya alors deux Députés pour se plaindre de ce qu'Elisabeth continuoit de protéger Bothwell dans ses Etats, pour l'assurer cependant qu'il étoit prêt à proscrire les Lords Papistes & confisquer leurs biens, mais en même tems pour lui demander une somme d'argent. Elle lui en promit & defendit à ses sujets de protéger ou donner retraite au Comte de Bothwell. Le Parlement Ecossois prononça une sentence de confiscation contre trois Comtes Papistes; mais l'exécution en fut différée par rapport au baptême du Prince Henri d'Ecosse. 1594.

Malgré tout le ressentiment qu'Eli-

sabeth conservoit contre le Roi d'Es-
1594. pagne, elle ne vouloit pas cependant employer les subsides qu'on venoit de lui passer, à entretenir une guerre offensive contr'eux; elle laissoit à ses sujets le soin de les fatiguer en les poursuivant à leurs frais, en vertu de commissions qu'elle leur donnoit. Richard fut un de ceux auxquels elle en accorda. Il parcourut avec trois vaisseaux la mer du sud, & fit plusieurs prises. Jacques Lancaster s'empara de trente-neuf vaisseaux sur la côte du Brésil, se rendit maître de Fernambouc. Il y chargea quinze vaisseaux de sucre & de la cargaison d'une riche caraque qu'il y trouva : ensuite il revint en Angleterre avec un butin immense.

1595. Sir Gautier Raleigh, qui venoit d'être banni de la Cour pour avoir débauché une demoiselle d'honneur que par la suite il épousa, entreprit aussi un voyage dans la Guinée. Il y prit la ville de S. Joseph; mais la soif de l'or l'ayant porté à faire la recherche de quelques mines, il remonta la rivière Oroonoque : il perdit sa peine & revint en Angleterre sans avoir rien fait, après avoir vu périr la moi-

tié de ſon équipage par la chaleur & l'air mal ſain du climat. L'avarice de la Reine vit avec jalouſie le ſuccès de quelques-uns de ſes ſujets ; elle mit en mer une flotte conſidérable dont elle donna le commandement à Sir François Drake & à Sir Jean Hawkins, avec un corps de troupes, ſous les ordres de Sir Thomas Baſquerville. Leurs inſtructions portoient de tâcher de s'emparer d'un riche tréſor qu'on avoit dépoſé à Porto Ricco pour le ſervice de Philippe. La flotte arriva heureuſement à S. Domingue ; mais le deſſein des Anglois ayant été découvert, les Eſpagnols fortifièrent la place de manière que ces premiers échouèrent dans leur tentative. Hawkins mourut & la flotte fit voile vers le continent. Rio de la Hacha, Ste Marthe & Nombred-Edion furent brûlés par les Anglois. Ils avancèrent enſuite vers Porto-Bello qu'ils vouloient attaquer ; mais avant que cette entrepriſe fût commencée, Sir François Drake mourut de dyſſenterie, & la flotte retourna en Angleterre. Cette expédition qui ne produiſit rien à Eliſabeth, lui coûta deux de ſes meilleurs Capitaines.

1595.

Philippe, pour se venger de ces
1595. hostilités, excita une nouvelle révolte en Irlande; elle étoit conduite par Macquire & Macmahon. Le Comte de Tyrone fut accusé d'avoir correspondance avec les rebelles; mais il se défendit avec tant d'adresse devant le Gouverneur, qu'il fut regardé comme un sujet fidèle. Cependant c'étoit avec raison qu'on l'avoit soupçonné. Il profita de l'absence du Gouverneur pour attaquer, malgré ses protestations, le fort de Blackwater, & ayant été déclaré traître, il se joignit ouvertement aux rebelles qui montoient à dix mille hommes d'infanterie & de cavalerie, commandés par d'habiles Officiers, qui tous avoient servi dans les Pays-Bas. La Reine fut allarmée de cette révolte, elle rappella de Bretagne Sir Jean Norreys avec les troupes qu'il commandoit; elle y en joignit un autre corps & l'envoya en Irlande pour combattre les révoltés avant que l'Espagne leur fournît des secours. Aussitôt que Tyrone apprit que Norreys étoit près d'Armagh, il abandonna le fort de Blackwater; il brûla la ville de Dungannon & les villages voisins. Cependant le Général Anglois avan-

çoit, & Tyrone ne voyoit plus de ressource que dans son désespoir, lorsque les provisions vinrent à manquer à Norreys & le forcèrent à se retirer, après avoir mis garnison dans Armagh & Monaghan. Machugh se rendit au Lord Député, & Norreys consentit avec Tyrone & O' Donel, à une trève jusqu'à la fin de Décembre. 1595.

La Reine offrit aux rebelles de leur pardonner, à condition qu'ils licentieroient leurs troupes, répareroient les forts qu'ils avoient démolis, rendroient les effets dont ils s'étoient emparés, & feroient connoître la nature du traité qu'ils avoient fait avec les Princes étrangers. Ces propositions furent rejettées. Cependant la trève fut prolongée jusqu'en Avril. Dans le même tems que Tyrone traitoit avec Elisabeth, il en faisoit de même avec Philippe, & pour mieux tromper le Lord Député, il lui communiquoit les lettres qu'il recevoit d'Espagne, comme autant de preuves de sa fidélité envers la Reine. La trève n'étoit pas encore expirée, qu'il capitula avec Norreys, & donna des otages pour obtenir son pardon & celui de ses complices. Cependant il refusa cons- 1596.

tamment de prêter serment de fidélité.
1596. Mais cette paix fut de courte durée; on reprit les armes, & Tyrone attaqua la garnison d'Armagh. Il tâcha de se justifier de cette violence, & proposa une nouvelle conférence avec le Lord Député, afin, disoit-il, de traiter sans retour; mais ce n'étoit qu'une feinte de sa part, & comme il ne cherchoit qu'à gagner du tems, cette conférence, après avoir été remise de jour en jour, n'eut enfin aucun effet. Cette rébellion eût fait moins de progrès sans la jalousie qui regnoit entre Norreys & Russel, & Tyrone savoit toujours profiter de leur mésintelligence.

La Reine, en retirant les troupes de Bretagne, avoit laissé Henri IV Roi de France, dans un grand embarras: les Espagnols étoient rentrés en Picardie, & il ne savoit comment les en chasser. Il envoya une Ambassade à la Cour d'Angleterre, pour solliciter de nouveaux secours. La Reine offrit d'envoyer des troupes pour mettre en garnison dans Calais, Boulogne & Dieppe. Mais Henri ne crut pas devoir confier ces places importantes à Elisabeth. Cependant les Espagnols investirent Cambray. Henri, plus em-

barrassé que jamais, fit partir Lomenie son Secrétaire d'Etat, pour presser la Reine de lui accorder un prompt renfort; mais elle le lui refusa. Outre qu'il lui en auroit coûté quelque argent auquel elle étoit fort attachée, elle en vouloit à Henri de ce qu'il n'avoit pas chassé les Espagnols de la Bretagne. En effet ils avoient descendu en Cornouaille, où ils avoient pillé & brûlé plusieurs villages. Le Monarque François fut fort affecté de ce refus, & plusieurs membres de son Conseil étoient d'avis qu'il fît particulièrement sa paix avec l'Espagne. Il se plaignoit encore plus hautement des Pays-Bas qui, malgré son alliance avec eux, n'avoient fait aucuns mouvemens pour secourir Cambray. Ils étoient trop intéressés à ce que la guerre continuât entre la France & l'Espagne; c'est pourquoi ils appaisèrent Henri par une somme considérable d'argent, deux régimens complets & une forte provision de bled.

1596.

A peine Elisabeth fut elle informée que les Etats fournissoient aux besoins de la France, qu'elle leur envoya demander les sommes qu'elle leur avoit prêtées lorsqu'ils s'étoient révoltés con-

tre l'Espagne. Ils tâchèrent de s'en
1596. excuser en lui représentant les pertes qu'ils avoient faites en mer, & les dépenses énormes que leur avoient coûté les navires qu'ils avoient équipés contre les Espagnols. Elisabeth ne voulut point les entendre, elle leur reprocha leur ingratitude & leur rappella l'état malheureux où ils étoient lorsqu'elle les avoit pris sous sa protection. Voyant qu'elle étoit inexorable, ils se déterminèrent à la satisfaire. Cependant ils obtinrent quelque délai au moyen de ce qu'ils lui fournirent vingt-quatre vaisseaux pour joindre à la flotte qu'elle préparoit contre les Espagnols. Cependant Henri continua de solliciter Elisabeth. Enfin vaincue par les importunités du Maréchal de Bouillon & de Sancy, elle consentit à faire lever huit mille hommes pour envoyer, sous le commandement du Comte d'Essex, au secours de Calais que les Espagnols assiégoient. Mais avant que ces troupes fussent embarquées, la place se rendit après un siège de douze jours; ainsi elles ne partirent point. Pour y suppléer, la Reine prêta au Monarque François une somme d'argent sous la caution des deux Ambassadeurs.

L'armement qu'Elisabeth préparoit contre les Espagnols, avoit pour objet de prévenir Philippe qui, de son côté, se disposoit à venir faire une irruption sur ses Etats & sur-tout en Irlande, qui, depuis que ses projets contre l'Angleterre avoient échoué, fixoit tous ses vœux. Le Comte d'Essex & Howard, Lord Amiral d'Angleterre, eurent le commandement de cette expédition : celui-ci étoit chargé des opérations de mer, & l'autre de celles de terre. La flotte étoit divisée en quatre escadres, dont la troisième fut confiée au Lord Thomas Howard, & la quatrième à Sir Gautier Raleigh. Elles mirent à la voile de Plimouth au commencement de Juin ; le vingt elles jettèrent l'ancre sur la côte occidentale de l'île de Cadix, près la chapelle de S. Sébastien. Le lendemain les Anglois attaquèrent la flotte Espagnole qui étoit retirée dans le Puntal. Le combat dura depuis trois ou quatre heures du matin jusqu'à midi. Les Espagnols, après avoir vu leurs gallions hors d'état de faire aucune défense, & un grand nombre d'hommes tués, prirent le parti de mettre le feu à leurs vaisseaux, de les faire échouer sur le rivage. Le

1596.

St. Philippe, Amiral Espagnol, fut
1596. brûlé avec deux ou trois autres qui étoient près de lui. Le St. Mathieu & le St. André furent sauvés, mais pris. Le Comte d'Essex, voulant profiter de ce commencement de victoire, fit débarquer huit mille hommes à Puntal, & avança contre un corps de cinq cens Espagnols qui, à son approche, se retirèrent dans Cadix; mais ils furent poursuivis de si près, & le desordre se mit tellement parmi les habitans, qu'ils ne purent rien entreprendre pour la défense de la ville, & que les Anglois enfoncèrent les portes, entrèrent & se rendirent maîtres de la place du marché. La garnison se retira dans le château, les habitans capitulèrent & se rendirent sous condition qu'ils auroient la liberté de sortir avec leur équipage de guerre, & que les autres effets seroient distribués comme butin entre les soldats; qu'ils payeroient cinq cens mille ducats de rançon & enverroient pour sûreté de ce paiement quarante de leurs principaux citoyens en Angleterre. Le Comte d'Essex, maître de la place, renvoya tous les habitans, chargea ses vaisseaux d'argent & des autres richesses que les

ſoldats n'avoient pas encore pillé. Pendant ce tems l'Amiral Howard détacha Sir Gautier Raleigh pour brûler les vaiſſeaux marchands qui s'étoient retirés à Port-Royal. Ce fut envain qu'ils offrirent deux millions de ducats pour les ſauver. Gautier leur répondit qu'il avoit ordre de les brûler & non de les rançonner. La perte que les Marchands firent en cette occaſion, fut encore bien inférieure à celle du Roi; il lui en coûta deux gallions, treize vaiſſeaux de guerre & vingt navires richement chargés pour les Indes, outre les munitions qu'il avoit préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre l'Angleterre. Le ſentiment du Comte d'Eſſex étoit qu'on gardât Cadix, & offrit de reſter pour le défendre. Mais la plus grande partie des Officiers qui avoient envie de retourner en Angleterre avec tout leur butin, s'opposèrent à ce projet, & après avoir brûlé la ville & les villages d'alentour, on mit à la voile pour l'Angleterre, où la flotte arriva richement chargée des dépouilles des ennemis. Le Comte d'Eſſex eut la mortification de trouver la place de Secrétaire d'État qu'il avoit vivement ſollicitée pour Sir Tho-

1596.

mas Bodley, donnée à Sir Robert
1596. Cecil, fils du Lord Tréforier. Il ne fut pas moins affecté que François Vere lui eût été préféré au Gouvernement de Brille qu'il avoit long-tems demandé pour lui. Ce n'étoit pas cependant que la Reine lui fût moins personnellement attachée, mais il avoit eu pour concurrent le vieux Cecil qui avoit constamment servi Elisabeth avec la plus grande fidélité, & en qui elle avoit une entière confiance.

Les pertes multipliées que le Roi d'Espagne venoit de souffrir de la part de son plus mortel ennemi, n'avoient fait qu'envenimer davantage la haine qu'il lui portoit. Il résolut de faire une nouvelle tentative pour conquérir l'Angleterre, & dans le tems où Elisabeth le croyoit hors d'état de songer à aucun projet de vengeance, il assembla une flotte nombreuse & formidable, & prit sa route vers l'Angleterre; mais toujours malheureux, il trouva dans les élémens qui l'avoient déja si maltraité, les mêmes ennemis. Une tempête horrible fracassa sa flotte à la vue de Viana del Minho, la dispersa & la mit hors d'état de rien entreprendre pour cette saison.

Cependant Philippe, qui comptoit sur une paix particulière avec la France, résolut de faire une descente en Irlande, où il continuoit de fomenter le mécontentement public de la nation; mais la tempête rendit encore ses nouveaux efforts inutiles en brisant & dispersant ses vaisseaux. Les Naturels de Connaught & d'Ulster, flattés par les Emissaires de Philippe de l'espérance de recevoir des secours de lui, avoient pris les armes. La Reine envoya Thomas Lord Burrough en qualité de Lord Député, pour savoir le motif qui les tenoit ainsi assemblés d'une manière offensive. Tyrone chercha à l'amuser par des protestations, des excuses & des propositions; mais Thomas, sans écouter ce traître, marcha contre lui, prit le fort de Blackwater & retourna à Dublin où il mourut. Thomas, Comte d'Ormont, fut fait Lieutenant Général de l'armée. Aussi-tôt il avança contre Tyrone, mais ses troupes ayant manqué de provisions & d'habits, il consentit à une trève de quelques mois, pendant lesquels il attendit un renfort de l'Angleterre. 1597.

Elisabeth, ne voulant pas s'en tenir

à la défensive contre Philippe, arma
1597. une flotte de cent vingt voiles, auxquels se joignirent vingt-cinq navires Hollandois, commandés par l'Amiral Warmot, ayant à bord mille Anglois vétérans des Pays Bas, sous les ordres de Sir François Vere. Le Comte d'Essex eut le commandement de cet armement. Son Lieutenant pour les troupes de terre qui montoient à cinq mille hommes, étoit le Lord Montjoy; la seconde & la troisième Escadre furent confiées au Lord Thomas Howard & à Sir Gautier Raleigh. Leurs instructions portoient d'attaquer la flotte Espagnole à Ferrol, & de faire une tentative sur Tercere, la principale des îles Açores. Ils partirent de Plymouth le dix Juin. La flotte fut battue d'une violente tempête qui obligea les vaisseaux de relâcher dans différens ports. Le Comte d'Essex tenta une seconde fois de se mettre en mer; mais sa flotte avoit été tellement endommagée, qu'il abandonna le projet sur Ferrol, que pendant ce tems on avoit fortifié, & prit sa route vers les Açores. Raleigh, qui s'étoit séparé des autres Amiraux, arriva à Flores, cingla vers Fayal & prit cette ville

ville avant que son Général l'eût joint. Le Comte d'Essex fut offensé de cette démarche ; mais Raleigh, par ses soumissions, parvint à l'appaiser. Le Comte étoit du sentiment qu'il falloit attendre la flotte des Indes à l'île Gracieuse; mais un Pilote le fit changer d'avis, & il préféra l'île de S. Michel comme étant un havre plus sûr. Les Espagnols qui étoient informés de l'armement Anglois qui les attendoit, firent voile directement pour Tercere, où ils mirent à l'ancre sous la ville d'Angra & le château de Brazil. Le Comte qui avançoit pour les attaquer, observa qu'ils étoient placés trop avantageusement & retourna à S. Michel. Il rencontra trois vaisseaux séparés de la flotte, il les prit & se rendit maître de Villa Franca, où il trouva un butin considérable & des rafraîchissemens en abondance pour son équipage. Pendant ce tems Raleigh qui avoit poussé à la côte, détruisit une caraque Indienne. Enfin le Comte reprit la route d'Angleterre où il arriva vers la fin d'Octobre. Il sembloit qu'au retour de chaque expédition, il devoit essuyer quelque mortification : il trouva que l'Amiral étoit fait Comte de Nottin-

1597.

gham, ce qui lui donnoit le pas fur
1597. lui; mais il reçut une efpèce de fatif-
faction par le rang qu'il obtint de
Comte Maréchal d'Angleterre.

Les villes Anféatiques s'étant plaint à la diète de l'Empire que la flotte Angloife s'étoit emparée de leurs vaiffeaux à Lisbonne; elles obtinrent un decret qui défendoit aux Anglois de commerçer avec les Etats d'Allemagne. En conféquence on chaffa ces premiers de Hambourg & des autres villes. Sigifmond, Roi de Pologne, envoya un Ambaffadeur en Angleterre pour redemander les vaiffeaux pris en Portugal, qui appartenoient à fes fujets. Dans le difcours Latin que cet Ambaffadeur fit à ce fujet, il parla avec hauteur & fut même jufqu'à menacer la Reine du reffentiment de fon Maître. La Reine lui répondit fur le champ dans la même langue; elle traita Sigifmond & fon Ambaffadeur avec toute la fierté dont elle étoit capable, & le renvoya fans lui avoir donné aucune fatisfaction. Cette querelle devint férieufe; Elifabeth rendit une proclamation qui défendoit aux villes Anféatiques tout commerce dans fes Etats, & elle ordonna au Lord Maire

de leur ôter l'ufage de la Romaine. D'un autre côté ces villes s'affocièrent pour empêcher les Anglois de commercer avec l'Allemagne & la Pologne. Mais Sir Georges Carew prévint cette confédération ; il leur propofa de leur laiffer un libre trafic avec l'Efpagne, pour les bleds & autres denrées, à la réferve des provifions de mer. Ces offres terminèrent tous débats entre les Citoyens d'Elbing & les Comptoirs Anglois. 1597.

Le befoin continuel que les alliés de la Reine avoient de fes fecours & de fa protection, la mettoit fans ceffe en conteftation avec eux : rarement elle leur en accordoit, ou lorfqu'elle s'y déterminoit, c'étoit toujours à des conditions qu'il leur étoit impoffible de remplir. Henri, Roi de France, étoit vivement preffé par les Efpagnols : ils s'étoient emparés d'Amiens & avoient répandu la terreur dans le Royaume. Il fomma Elifabeth de lui fournir quatre mille hommes de troupes Angloifes conformément au traité. Elle y confentit, mais elle exigea qu'ils fuffent à fa folde, ce qui lui étoit impoffible. Il prit une autre voie; il tâcha d'exciter fa jaloufie, & lui faifant con-

noître qu'il étoit le maître de faire
1597. séparément sa paix avec l'Espagne qui lui offroit de lui rendre toutes les villes prises depuis la guerre, à l'exception de Calais & d'Ardres, s'il vouloit se détacher du parti de l'Angleterre. Cet expédient réussit à Henri. La Reine chargea son Ambassadeur de dire à ce Monarque qu'elle avoit une trop haute opinion de lui pour le croire capable de rompre un traité qu'il avoit si solemnellement juré; & pour le forcer à tenir ses engagemens, non-seulement elle lui envoya le nombre d'hommes qu'il lui demandoit, mais en outre une forte somme d'argent. Ce secours le mit en état de faire le siége d'Amiens qui se rendit en Septembre. Henri recommença alors à négocier avec l'Espagne; on avoit même déja dressé les principaux articles d'un traité, & cependant il n'avoit pas fait part à ses alliés qu'il eût aucune intention de faire la paix. La Reine informée de ces menées, en fut vivement allarmée. Elle assembla un Parlement en Octobre & lui représenta qu'elle avoit dépensé trois fois au delà des subsides qu'elle avoit reçus pour entretenir la guerre en

France, en Flandres, en Espagne & en Irlande. Les Communes & la Convocation lui accordèrent une somme considérable & aussi-tôt le Parlement fut rompu. 1597.

Elisabeth, qui redoutoit toujours un traité entre Henri & Philippe, envoya Sir Robert Cecil en France, pour tâcher de le rompre. En vain elle s'épuisa en promesses, en vain reprocha-t-elle à Henri son ingratitude & sa perfidie; il étoit déterminé à donner la paix à ses sujets. Le Congrès fut tenu à Vervins, & enfin le douze Juin le traité fut ratifié par Henri qui, pour sauver les apparences, avoit différé pendant quelques semaines. Il déclara qu'il s'emploieroit avec ardeur à faire obtenir des conditions avantageuses à ses alliés, & les exhorta à profiter de ce moment favorable pour traiter avec Philippe sous sa médiation. La Reine n'étoit pas disposée à profiter de ces offres, elle envoya Sir Thomas Vere pour savoir si les Etats Généraux étoient dans l'intention de continuer la guerre. Quoiqu'elle y fût déterminée de son côté, elle feignit cependant d'être portée en faveur de la paix, sous prétexte qu'elle 1598.

1598. ne pouvoit plus soutenir seule un si pesant fardeau. Les Etats furent allarmés de ces dispositions apparentes, ils sentoient que leur sûreté dépendoit de leur alliance avec la Reine, & proposèrent pour une seconde ligue de nouvelles conditions. C'étoit-là où la Reine vouloit les amener; elle y trouvoit d'ailleurs tant d'avantage, qu'elle ne balança pas à accepter. Le Comte de Cumberland revint dans ce tems des Indes occidentales; il y avoit pris Porto Ricco, dont il avoit chassé les habitans, dans le dessein de former un établissement Anglois. Mais la dyssenterie s'étoit introduite parmi son équipage, & en avoit fait périr un grand nombre, ce qui l'avoit forcé à revenir en Angleterre sans avoir tiré un grand avantage de son expédition, dans laquelle cependant il pilla Lancerata, une des îles Canaries.

Walpole, Jésuite Anglois, résidant en Espagne, avoit déterminé un nommé Squires que les Espagnols avoient pris, à aller empoisonner la Reine & le Comte d'Essex. En conséquence il lui donna une poudre qu'il croyoit si subtile, qu'en en jettant sur le fauteuil du Comte, & sur la selle de la Reine, elle devoit

faire son effet. Squires, arrivé en Angleterre, exécuta fidellement ce qu'on lui avoit prescrit, mais sans aucun succès. Walpole crut que Squires l'avoit trompé; il fit partir pour Londres un homme qui vint accuser Squires. Celui-ci fut arrêté, avoua tout & mourut sur l'échafaud. La Reine trembloit continuellement pour ses jours contre lesquels Philippe employoit toutes sortes de moyens. Enfin elle fut délivrée de toutes ses craintes par la mort de ce Monarque qui paya le dernier tribut à la nature le treize Septembre, âgé de soixante & deux ans, après avoir, par son ambition, brouillé toute l'Europe pendant quarante-deux ans qu'il regna. Politique impénétrable, dissimulé, défiant & vindicatif, il souleva les Pays-Bas par sa sévérité intraitable : il employa les trésors du nouveau monde à servir sa haine & sa vengeance; il n'inspira qu'un sentiment, la terreur, & ne fit que des malheureux. 1598.

Sa mort ne fit point cesser la révolte qu'il avoit excitée en Irlande. Le Comte de Tyrone avoit de nouveau pris les armes, battu & tué Sir Henri Bagnal, & réduit le fort de Blackwater. Un

jour que la Reine consultoit le Comte
1598. d'Essex & l'Amiral sur le choix d'un sujet propre pour l'administration de ce Royaume, le Comte lui parla en faveur de George Carew; cependant, sans égard pour ses sollicitations, elle préfera Sir Georges Knolles. Essex en fut tellement piqué, qu'il lui tourna le dos avec mépris. Elisabeth, sensible à cette insolence, lui donna un soufflet, & lui dit: » Vas, qu'on te pen» de. Le Comte en mettant la main sur son épée, jura qu'il n'auroit pas souffert un pareil affront de Henri VIII lui-même, & se retira de la Cour. Mais sa colère ne dura pas, il demanda grace, l'obtint & redevint aussi chéri & aussi puissant qu'auparavant. Au milieu de ces querelles, Burleigh, Lord Trésorier, mourut dans un âge fort avancé. Il conserva pendant quarante ans, & jusqu'au dernier moment de sa vie, son crédit dans le Ministère, malgré toutes les intrigues de Leicester, d'Essex & de ceux qui partageoient la faveur de la Reine. Le Lord Buckhurst lui succéda.

1599. Cependant la révolte continuoit en Irlande & il devenoit très-important d'y envoyer un défenseur. Le Comte

d'Essex fut choisi & nommé Lord Député d'Irlande, avec un pouvoir plus 1599.
étendu que celui d'aucun de ses successeurs. En conséquence il partit pour Dublin où il arriva. Mais au lieu de marcher contre Tyrone ainsi que ses instructions le portoient, il avança dans la province de Munster, réduisit le château de Cahir, reçut l'obéissance & la soumission des habitans, & défit une grande partie des rebelles. Il retourna à Dublin après avoir perdu dans cette expédition une grande partie de ses troupes par la fatigue & la maladie. La Reine fut offensée du mépris que son favori avoit fait de ses ordres; elle lui écrivit à ce sujet & lui reprocha durement sa conduite. Il se justifia en faisant connoître à Elisabeth qu'il n'avoit rien fait que de l'avis du conseil d'Irlande : il promit de marcher contre Tyrone; mais il jugea à propos de combattre avant les O Mores & les O Conners, dans les provinces de Leix & d'Offaly. Cette petite expédition avoit tellement diminué ses troupes, qu'il ne se crut pas en état de poursuivre Tyrone. Il demanda un renfort de mille hommes, & lorsqu'il les eut reçus il avança sur les bords de

l'Ulster, obligea Tyrone à fuir dans
1599. des bois & des marais inaccessibles. Ce rebelle demanda & obtint une entrevue dans laquelle on convint d'une cessation d'hostilités de part & d'autre pendant trois mois. Essex ne sentoit pas que c'étoit donner à ce chef rebelle le tems de lever de nouvelles troupes, & de former un parti plus considérable. Le Comte, de retour à Dublin, apprit combien la Reine étoit mécontente de cette seconde désobéissance. Son inquiétude fut extrême; il craignoit que ses ennemis ne profitassent de son absence pour le desservir auprès d'Elisabeth, & crut devoir, pour sa plus grande sûreté, aller se justifier lui-même, & balancer par sa présence les efforts de ses accusateurs. Il partit donc de Dublin sans même avoir reçu aucun congé. Cependant ses amis qui voyoient mieux que lui ce qui se passoit, lui conseillèrent de se rendre avec l'armée Ecossoise dans le pays de Galles. Il rejetta cet avis, & après avoir remis l'administration d'Irlande entre les mains du Lord Chevalier Loftus & de George Carew, il fit voile pour l'Angleterre.

Les ennemis d'Essex répétèrent si

souvent à Elisabeth qu'il avoit des vues sur sa couronne, qu'elle songea à sa propre sûreté : elle prétendit être informée que les Espagnols méditoient une nouvelle invasion, & sous ce prétexte elle ordonna la levée de six mille hommes pour être commandés par le Lord Amiral, & enjoignit à la garde bourgeoise de Londres, de se tenir sous les armes. Mais ayant appris que le Comte n'avoit aucun dessein dangereux, & qu'il laissoit son armée en Irlande, elle licentia ses troupes & dispensa les citoyens du service militaire. Le Comte d'Essex en arrivant en Angleterre n'eut rien de plus empressé que de se rendre à la Cour. Il étoit accompagné du Comte de Southampton & de plusieurs autres Officiers ; & sans avoir même quitté son habit de voyage, il entra directement dans la chambre de la Reine : elle venoit de se lever ; il se jetta à ses genoux, lui baisa la main, & après quelques momens d'une conversation particulière, il retourna chez lui très-satisfait de la manière affable dont Sa Majesté l'avoit reçu. Il fut la revoir le même matin, & eut avec elle une conférence de quelques heures. Il la quitta aussi

1599.

content que la première fois ; mais
1599. étant revenu une troisième faire sa cour à la Reine, il la trouva entièrement changée sur son compte ; elle lui reprocha d'avoir désobéi à ses ordres, & ordonna au Conseil qui étoit présent alors, d'examiner sa conduite en Irlande. On décida cependant que l'affaire seroit renvoyée à un Conseil général. On le convoqua & le Comte fut mis aux arrêts dans sa chambre. Il comparut devant le Conseil, mais ses réponses n'ayant pas été satisfaisantes sur la cause de son départ d'Irlande sans permission, il fut commis à la garde du Lord, garde du sceau privé. Les amis d'Essex se plaignirent amèrement de ce traitement ; ils formèrent une puissante faction pour lui, & déclamèrent avec tant d'aigreur contre le Ministère, que la Reine prit le parti de convaincre la nation que ce n'étoit pas sans raison que le Comte étoit arrêté. En conséquence elle ordonna qu'il fût jugé dans la Chambre du Lord Garde, devant le Conseil, assisté de quatre Juges. Il fut trouvé coupable de malversation & condamné à être exclus du Conseil, suspendu des places de Comte Maréchal & de

Grand Maître d'Artillerie, & à être détenu en prison aussi long-tems qu'il 1599.
plairoit à Sa Majesté.

Le Comte se conduisit avec beau- 1600.
coup de retenue & de soumission. La Reine qui ne vouloit que le punir & non le perdre, lui permit de se retirer chez lui sous la garde de Sir Robert Berkley. Il s'étoit flatté que le parti de la douceur lui procureroit sa liberté; mais s'étant trouvé à la fin encore plus gêné, sa patience l'abandonna & il se livra à tout son ressentiment. Il se répandit en déclamations contre les ennemis qu'il avoit à la Cour; il se permit même plusieurs traits satyriques contre la Reine qui en fut informée. Cette témérité insolente acheva de perdre le Comte dans son esprit & le bannit de son cœur; elle prêta l'oreille à tous ses ennemis & prit intérieurement le parti de le provoquer à quelque démarche qui hatât sa destruction. Il y étoit naturellement disposé, & ceux qui l'environnoient aigrissoient encore son esprit par leurs rapports & par les conseils les plus dangereux. Enfin guidé par Sir Christolphe Blount, Sir Giles Meyrick & Henri Cuffe ses confidens,

il écrivit au Roi d'Ecosse que le Mi-
1600. nistère Anglois étoit disposé en faveur de l'Infante d'Espagne pour la succession, & qu'il ne devoit pas différer à insister auprès d'Elisabeth, pour qu'elle le déclarât son successeur, parce qu'autrement il courroit risque de perdre un si beau Royaume. Mais en vain le Comte chercha-t-il à inspirer des craintes à Jacques, ce Prince redoutoit encore plus le caractère d'Elisabeth : l'exemple de sa mère qui avoit été victime de sa jalousie, le contint & l'empêcha de traiter une matière dont la Reine n'entendoit jamais parler de sang froid.

D'alleurs Jacques étoit trop occupé des factions qui troubloient l'intérieur de son Royaume, & ne vouloit pas courir le risque d'indisposer Elisabeth dans le tems où il pouvoit avoir besoin de ses secours. Les Gowries, dont le père convaincu de haute trahison avoit été mis à mort par les Ecossois, conspiroient alors contre ce Prince, & l'auroient assassiné, si quelqu'un de ses sujets ne l'eût fait échapper par son adresse à la vigilance des Conjurés.

Il s'étoit élevé quelques disputes entre les Anglois & les Danois, tou-

chant la pêche sur les côtes de Norwege. Pour les terminer, on nomma de part & d'autre des Commissaires qui se rendirent à Bremen; mais leurs conférences n'aboutirent à rien & l'affaire demeura indécise. Il en fut de même du traité de paix qui fut commencé avec l'Espagne. Le Roi de France desiroit sincèrement que la guerre, qui depuis si long-tems ravageoit l'Europe, fût terminée, & ne cessoit de presser Elisabeth à se prêter à quelque conciliation. Elle céda en effet à ses instances, & choisit Sir Henri Nevil & Sir Jean Herbert Secrétaire d'Etat, & Sir Robert Beale pour ses Comissaires, chargés de négocier la paix avec ceux d'Espagne, & de l'Archiduc Albert. Ces Plénipotentiaires s'assemblèrent à Boulogne; mais on n'y disputa que sur la préséance sur laquelle aucuns n'ayant pu s'accorder, on se sépara sans avoir fait aucune mention de l'objet principal du Congrès. Cependant l'Archiduc, qui étoit venu au secours de Nieuport que le Prince Maurice avoit investi, fut battu par l'armée combinée d'Angleterre & d'Hollande.

1600.

La Reine voyoit avec peine que la

révolte de l'Irlande étoit l'ouvrage des
1600. Espagnols qui comptoient toujours sur elle pour diviser les forces de l'Angleterre. Elle résolut de ne rien négliger pour l'appaiser entièrement : elle envoya le Lord Montjoy en qualité de Député, & nomma Sir George Carrew, Président de Munster, Sir Jean Docwra & Sir Mathieu Morgan, débarquèrent avec un corps de troupes considérable à l'embouchure de Lochfoyse. Ils élevèrent deux forts & fortifièrent Derry. Le Lord Député fit fuir Tyrone dans des bois, augmenta les garnisons Angloises de ce côté, & livra une bataille dans laquelle il défit & tua Owny & O More. Dans le même tems le Comte d'Ormond qui avoit été pris en trahison par Tyrone & gardé prisonnier, recouvra sa liberté & réduisit tous les rebelles de Leinster. Le Lord Député qui venoit de recevoir un renfort, marcha vers Armagh, bâtit un fort qu'il appella le Mont Norris, & en donna le commandement à Edouard Blanly, Officier distingué par sa valeur, son expérience & sa fidélité. Les rebelles furent toujours battus dans les différentes escarmouches qui se rencontrèrent, & se virent

bientôt hors d'état de tenir la campagne : la dernière acheva de les détruire 1600.
auprès de Carlinford ; & enfin avant la fin de Décembre la paix fut rétablie dans toute cette province.

Nous avons vu que le Comte d'Essex n'avoit pas réussi dans ses projets 1601.
auprès du Roi d'Ecosse : n'ayant plus d'espérance de ce côté, il brigua l'appui des Puritains & des Papistes ; il les attira chez lui où ils prêchoient, & où la foule se rendoit sous prétexte de les entendre. Le Ministère ne manqua pas de profiter de cette conduite pour aigrir le ressentiment & la jalousie d'Elisabeth. Le Conseil du Comte étoit composé du Comte de Southampton, Sir Charles Danvers, Sir Ferdinand George, Gouverneur du fort de Plymouth, Sir Jean Daveys, Inspecteur de l'Artillerie, & de Sir Jean Littleton de Frankel. Le Comte d'Essex les assembla à Drury-House, & leur fit voir une liste de gens qu'il leur assura être fort attachés à son parti. De ce nombre étoient plusieurs Seigneurs, Chevaliers & Gentilshommes. Le résultat de leurs délibérations, fut qu'il falloit s'assurer du Palais & de la personne de la Reine, & qu'on

1601. prendroit pour l'exécution de ce projet, le moment où le Comte se jetteroit à ses pieds pour lui demander qu'elle bannît certaines personnes de sa présence, & qu'elle les dépossédât de leurs places.

La Reine informée du concours nombreux de peuple de tout état qui se rendoit chez le Comte, soupçonna que ses intentions étoient séditieuses ; elle envoya Herbert son Secrétaire, lui enjoindre de comparoître devant le Conseil. Il prétexta une indisposition & consulta ses amis sur ce qu'il devoit faire dans la position critique où il se trouvoit. Dans le moment qu'ils délibéroient sur cette affaire, un homme entra en qualité d'Envoyé de la part des Citoyens, pour l'assurer de leur attachement & de leurs secours contre tous ses ennemis. Il ajouta que Sir Thomas Smith un des Shérifs, leveroit mille hommes de la garde bourgeoise pour le service du Comte. Ces assurances flattèrent sa vanité & l'empêchèrent de pressentir que cette démarche pouvoit être un piége de ses ennemis. Il résolut de se rendre le lendemain à Londres : il fit en même tems prévenir ses amis que le Lord

Cobham & Sir Gautier Raleigh, avoient conspiré contre sa vie. Cette nouvelle les allarma & ils se rendirent chez lui le matin suivant. Cependant Sir Ferdinand Georges reçut un message de la part de Sir Raleigh & fut trouver celui-ci dans une barque sur le bord de la rivière où il découvrit tout le complot. La Reine envoya aussitôt le Lord Garde des Sceaux, le Comte de Worcester, le Lord Grand Justicier, Popham & Sir Guillaume Knolles, oncle du Comte d'Essex, pour savoir le motif d'une assemblée aussi nombreuse. Le Comte répondit d'une voix haute que ses amis, informés qu'il y avoit une conspiration contre sa vie, étoient venus lui offrir leurs bras pour sa défense. Les Lords voulurent lui faire quelques représentations relativement aux soupçons que cette conduite faisoit naître sur son compte; mais la populace les interrompit par ses cris, & les menaça de les assommer. Le Lord Garde leur ordonna, sous peine de rébellion, de mettre bas les armes, & suivit le Comte dans sa maison où on le retint avec les autres Lords, sous la garde de Sir Jean Daveys & de

1601.

1601. quelques Mousquetaires. Le Comte d'Essex s'étant ainsi assuré des Conseillers, entra dans la ville & parcourut les rues en s'écriant : » C'est pour la » Reine que ma vie est en danger «. Il espéroit par-là engager les Citoyens à se soulever en sa faveur ; mais le Lord Maire avoit donné des ordres si précis pour que personne ne sortît, qu'en effet il n'en vit pas un seul se venir joindre à lui. Pendant ce tems le Comte de Cumberland & Sir Thomas Gerald Chevalier Maréchal, entrèrent dans la ville & le proclamèrent traître. Le Comte vit bientôt une partie de sa suite l'abandonner : après beaucoup de peine & de dangers, il prit une barque à Queenhythe & descendit à sa maison d'Essex où il se prépara à faire une vigoureuse défense. Un jeune homme nommé Tracy, pour lequel le Comte avoit une affection particulière, fut tué, & Sir Christolphe Blount blessé & pris.

A peine Essex étoit-il entré chez lui, que le Lord Amiral vint investir sa maison à la tête de plusieurs régimens & quelques piéces d'artillerie. Le Comte voyant que toute résistance seroit inutile, se rendit la nuit même

avec ses adhérens à discrétion. On le conduisit ainsi que le Comte de Southampton, au palais de l'Archevêque, à Lambeth & le lendemain à la tour. Ses amis furent confinés dans différentes prisons. Il en coûta la vie au Capitaine Lea, pour avoir dit seulement à Robert Crofts : » Allons nous jetter » aux pieds de la Reine, & représentons-lui le tort qu'on fait à tant de » braves Gentilshommes qui peuvent » un jour lui rendre de grands services «. Ce propos fut interprété comme un projet de mettre Essex en liberté. Lea fut arrêté, condamné & exécuté à Tyburn. Le procès d'Essex & de Southampton fut jugé par les Pairs, & le dix-neuf Février ils furent l'un & l'autre condamnés comme traîtres. Après sa condamnation, Essex tomba dans une dévotion superstitieuse qui le prenoit toujours dans ses revers & le quittoit à mesure que le danger cessoit. Il se réconcilia avant de mourir avec Cecil & ses autres ennemis, & fit un aveu entier de sa conspiration. Enfin le mercredi des cendres il fut conduit sur l'échafaud dans l'intérieur de la tour. Il se confessa avec toutes les marques d'un sin-

1601.

cère repentir, & après plusieurs actes
1601. de dévotion, il présenta sa tête à l'exécuteur qui la sépara en trois coups du corps. Ainsi mourut Robert d'Evereux, Comte d'Essex, âgé de trente-quatre ans. Favori de la Fortune pendant quelques tems, mais toujours adoré du peuple, brave, libéral, ami de l'humanité, il joignoit à ces qualités, celle d'aimer les sciences, d'être lui-même fort instruit, de protéger les Savans, mais ambitieux, plein d'orgueil & violent. Ses ennemis, jaloux de sa fortune & craignant son autorité, surent tirer avantage de la vivacité de ses passions, & le rendirent victime de leurs intrigues. Elisabeth, dit-on, distinguoit Essex d'une manière particulière parmi les autres Seigneurs de sa Cour. Son amitié pour lui n'étoit pas même refroidie lors de sa condamnation, à en juger par l'agitation d'esprit qu'elle fit voir, & par son irrésolution, puisqu'elle révoqua l'ordre qu'elle avoit donné pour son exécution. Mais sa propre sûreté l'emporta sur toute son affection; elle craignit qu'il ne fût dangereux pour elle qu'il vécût plus long-tems, & confirma l'ordre de sa mort. Depuis ce moment Elisabeth

parut ne pas goûter un instant de satisfaction. Triste, rêveuse & mélancolique, ses réflexions vinrent l'assaillir; son cœur resta toujours oppressé, & le nom d'Essex prononcé devant elle, lui arrachoit un soupir. Le Comte de Southampton fut détenu en prison dans la tour jusqu'à l'avènement de Jacques au trône. Ce Monarque lui rendit la liberté, & par la suite le Parlement le rétablit dans tous ses biens & dignités. 1601.

Il y avoit quelque tems que la navigation étoit interrompue entre la France & l'Angleterre, & de part & d'autre on avoit commis quelques hostilités. Henri, voulant les faire cesser & rétablir la tranquillité de ce côté, envoya des Ambassadeurs. La Reine nomma des Commissaires pour traiter avec eux, & tous les différens furent terminés. Elisabeth avoit fait proposer à Henri, par son Ministre à Paris, une ligue offensive & défensive pour chasser les Espagnols des Pays-Bas : mais le Monarque François ne voulut pas s'engager dans une entreprise aussi importante. Elle se retourna du côté des Etats, & pour les déterminer à continuer la guerre, elle suspendit pendant 1602.

deux ans le paiement qu'ils lui fai-
1602. soient annuellement, & leur permit de lever sept mille hommes en Angleterre. Le Roi d'Espagne avoit fait équiper quinze galères qui étoient montées par deux mille soldats & commandées par Fréderic Spinola. Cet Amiral avoit fait une tentative sur l'île de Wight, dont il avoit voulu se rendre maître. La Reine informée de ses projets, envoya le Vice Amiral Leviston, & Sir Guillaume Mouson, pour détruire la flotte Espagnole dans les ports de Portugal. Leviston mit à la voile le premier & rencontra bientôt les Espagnols qui revenoient d'Amérique. Il les attaqua sans succès; mais Mouson l'ayant rejoint, ils cinglèrent vers Sesimbria, ils y trouvèrent une caraque de quinze cents tonneaux, escortée de onze galères & richement chargée. Leviston l'attaqua aussitôt, coula deux galères à fond, fit prendre le large aux autres après les avoir fort endommagées, & s'empara de la caraque qui pouvoit valoir un million deux cent mille livres. Spinola fit radouber six de ses galères & partit de Lisbonne pour la Flandre; mais ayant rencontré Sir Robert Mansel, ils en vinrent

vinrent aux mains. L'Amiral Espagnol eut deux galères coulées à fond; la troisième fut mise hors d'état de servir, & il eut beaucoup de peine à se sauver avec le reste à Dunkerque. 1602.

Il s'éleva dans ce tems une querelle entre les Jésuites & les Prêtres séculiers d'Angleterre. Ces premiers, accusés d'avoir trempé dans toutes les conspirations & même d'avoir payé des assassins pour ôter la vie à la Reine, furent taxés par les Séculiers d'être la cause première des loix rigoureuses qui avoient été rendues contre les Catholiques Romains, par une suite des soupçons que leur conduite avoit fait naître. Cecil sollicita la protection du Roi de France en faveur des Séculiers; mais Elisabeth rendit une proclamation qui enjoignoit à tous les Jésuites de sortir de son Royaume, ainsi qu'à ceux des Séculiers qui ne voudroient pas prêter serment de fidélité.

La rébellion d'Irlande avoit réduit ces peuples à l'état le plus déplorable; ils n'avoient plus ni maisons, ni blé, ni troupeaux. Mille d'entr'eux étoient péris dans les bois de froid & de faim. Les autres détestoient alors Ty-

rone qu'ils reconnoiſſoient pour être
1602. l'auteur de leurs maux. Il voyoit le nombre de ſes partiſans diminuer chaque jour, & venir ſe ſoumettre au Lord Député qui, loin de les aigrir par ſes reproches, les recevoit avec bonté. Ainſi tout annonçoit que la paix alloit enfin être rétablie dans ce Royaume.

1603. Tyrone avoit envoyé dans le printems faire des propoſitions de ſoumiſſion à la Reine, elle les rejetta avec mépris; mais ſon Conſeil lui ayant repréſenté que ſi elle vouloit lui accorder ſon pardon à certaines conditions, elle mettroit fin à une rebellion qui avoit coûté déja des ſommes immenſes & le ſang d'un nombre infini de ſes ſujets, elle conſentit à le ſigner; mais ce fut avec tant de répugnance, que cet évènement fut la cauſe première de la maladie qu'elle eût après, & qui lui coûta la vie. Tyrone vint donc ſe jetter aux pieds du Député & ſe livra à la merci de la Reine. O Rourke, O Cahan, Mac-Guire, O Donal & les O Rileys, ſuivirent cet exemple. Par ce moyen la rebellion fut entièrement éteinte, & tout le Royaume devint ſoumis, obéiſſant &

tranquille. Cependant la Reine, qui depuis long-tems cherchoit à éloigner la maladie de consomption dont elle avoit senti les atteintes, devint malgré elle triste, sombre & mélancolique. En vain elle affectoit une gaieté qu'elle portoit jusqu'à l'extravagance dans ses amusemens, ses soupirs l'oppressoient & ses yeux se remplissoient de larmes. Son cœur déja flétri par la mort du Comte d'Essex qu'elle ne cessoit de regretter, fut accablé de la perte qu'elle fit de la Comtesse de Nottingham son intime amie, & en qui elle avoit une confiance entière. Ce moment fut pour elle l'époque de sa décadence. Elle prévoyoit avec douleur que tous les Courtisans qui l'environnoient, iroient dès l'instant de sa mort porter à son successeur le même hommage qu'ils lui prodiguoient encore. L'image du Comte d'Essex venoit la tourmenter plus que jamais; elle le voyoit tendre, aimable, & sa mémoire lui arrachoit des pleurs. Ces idées, jointes à ses infirmités qui se multiplioient chaque jour, lui ôtèrent entièrement l'appétit: un feu dévorant étoit dans son estomac, & elle se sentit tourmentée d'une soif qu'elle ne pou-

1603.

voit étancher quoiqu'elle ne cessât de
1603. boire. Les avis de ses Médecins & des membres de son Conseil qui l'engageoient à faire quelques remèdes, étoient pour elle un nouveau supplice. Ceux-ci ayant voulu la presser de faire ce qu'il falloit pour sa santé, elle leur répondit avec aigreur qu'elle n'étoit point en danger, & qu'elle connoissoit mieux que personne sa constitution. Enfin ne pouvant plus supporter leurs soins importuns sur cet article, elle les pria de la laisser mourir en paix.

Les Seigneurs de son Conseil lui demandèrent quelles étoient ses intentions relativement à la succession : elle leur répondit que comme la couronne d'Angleterre avoit été toujours portée par des Rois, il ne falloit pas qu'elle tombât à des gens de néant, & qu'elle appartenoit au Roi d'Ecosse son plus proche héritier. Elle resta dix jours entiers sur des coussins sans dormir, ni parler. Enfin on la mit au lit, elle parut un peu soulagée & revint à elle-même. Mais ce bien être ne dura qu'un moment; elle perdit tout-à-fait la parole, resta plusieurs jours en cet état, & mourut enfin le vingt-quatre Mars, sur les deux heures du matin,

âgée de soixante & dix ans, après en avoir regné quarante-quatre. Elle avoit exigé & ordonné avant de mourir, que son corps ne fût vu ni touché que par ses femmes, ce fut le dernier trait de sa vanité. Elle fut cependant transférée de Richemont où elle étoit morte, à Whitehall, & enterrée avec la plus grande magnificence dans la chapelle de Henri VII, à Westminster. 1603.

Elisabeth étoit grande, robuste & avoit l'air mâle, les yeux bruns, de belles dents & des cheveux roux joints à un teint uni, formoient un ensemble agréable. Protectrice des Arts, elle possédoit dans un degré de perfection ceux de la musique & de la danse. Sa mémoire heureuse & richement ornée des Langues mortes & vivantes, rendoit sa conversation aussi ingénieuse qu'amusante; elle joignoit à ces qualités un jugement solide, une pénétration profonde, une application infatigable & un courage au-dessus de son sexe. Elle fut le plus zélé protecteur de la Religion réformée, & se distingua sur-tout par son impartialité dans l'administration de la justice. Telle étoit Elisabeth du côté du corps & de l'esprit; mais il s'en falloit beaucoup que

son cœur répondît à ces perfections :
1603. vaine, fière, impérieuse & souvent cruelle, elle étoit encore dominée par l'avarice & la jalousie. Combien de fois dans sa colère, peu maitresse d'elle-même, n'oublia-t-elle pas ce qu'elle devoit à son rang, & ne passa-t-elle pas les bornes de la décence? Cependant, avec ce mêlange de vertus & de vices, jamais l'Angleterre ne fut si heureuse que sous son regne. Aussi ferme dans ses principes qu'heureuse dans le choix de ses Ministres, elle triompha de tous ses ennemis, & parvint par la politique la mieux combinée, à contenir tous les Princes de l'Europe, & même plusieurs de ses sujets, qu'elle flatta tour-à-tour de l'espoir d'obtenir sa main.

Fin du neuvième Livre.



HISTOIRE D'ANGLETERRE.

PÉRIODE de cinquante-sept ans depuis le commencement du Regne de Jacques I, jusqu'à la restauration.



LIVRE DIXIEME.

JACQUES I.

APRÈS la mort de la Reine Elisabeth, le Conseil, avec le consentement des Lords spirituels & temporels, proclama Jacques VI d'Ecosse, Roi 1603.

O iv

1603. d'Angleterre. On députa vers lui Sir Charles Piercy & Sir Thomas Sommerset, chargés de lettres, pour lui notifier son avènement & recevoir ses ordres. Aussitôt que ce Prince eut appris qu'il avoit été proclamé sans aucune opposition, il établit un Conseil pour l'administration des affaires de l'Ecosse, & partit pour l'Angleterre accompagné du Duc de Lennox, des Comtes de Mar, Murray & Argyle, des Lords Hume & Kinlos, de Sir George Hume, Trésorier, & du Secrétaire Elphingstone. Le Conseil Anglois lui avoit envoyé une somme de six mille livres sterling pour les frais du voyage. Les Shérifs des Comtés par lesquels il passa, lui fournirent abondamment toutes les provisions nécessaires : c'étoit à qui se surpasseroit en magnificence. Le peuple en général exprima la joie la plus tumultueuse à son arrivée dans le Royaume. Les chemins étoient couverts d'une foule innombrable de citoyens attirés par l'empressement de voir leur nouveau Souverain. Ils conjuroient le ciel à haute voix de lui accorder un regne long & heureux. Cependant Jacques

voyoit avec déplaisir ce concours de peuple dont il étoit sans cesse environné. Il avoit honte de sa figure peu agréable & de son air contraint, & peut-être ne se croyoit-il pas en sûreté au milieu de tant d'Anglois qu'il regardoit comme des étrangers. Quels que fussent ses motifs, il fit publier une ordonnance pour défendre à tout Etranger d'approcher de sa personne. A York il reçut l'hommage de la plus grande partie de la Noblesse du Royaume, & contre l'attente générale, il fit l'accueil le plus gracieux au Secrétaire Cécil, l'ennemi déclaré d'Essex, que Jacques regardoit comme le martyr de ses intérêts, & d'ailleurs fils de ce Burleigh qui avoit conduit la mère du Roi sur l'échafaud. Malgré tous ces obstacles à sa fortune, Cécil trouva moyen de s'insinuer dans l'esprit de Jacques, avec lequel il avoit entretenu correspondance pendant les dernières années du regne d'Elisabeth & de gagner ses bonnes graces. Ce Prince avoit conçu l'idée la plus extravagante des prérogatives royales; & pour imprimer de bonne heure les mêmes principes à ses sujets, il fit pendre un

1603.

voleur à Newark, sans aucune forme de procès.

1603.

A son arrivée à Théobals, maison qui appartenoit à Cécil, il reçut la visite du Conseil en corps dont il augmenta le nombre des membres, en y joignant quelques Ecossois, entr'autres le Duc Lennox, le Comte de Mar, le Lord Hume & Sir Jacques Elphingstone, auxquels il ajouta le Lord Gouch & le Baron Burleigh, frère du Secrétaire Cécil. Quelques tems après il y admit les Comtes de Northumberland & de Westmoreland, Thomas & Henri Howard, fils & frère du dernier Duc de Norfolk. Il rétablit dans ses titres Thomas Howard, fils du Comte d'Arundel qui avoit été condamné sous le regne d'Elisabeth. Il marqua par ces procédés combien il désapprouvoit la conduite de cette Princesse, & il respecta si peu sa mémoire, qu'il ne voulut pas même qu'aucune personne parût en habit de deuil à la Cour. Le peuple ne tarda pas à être choqué de la conduite singulière du nouveau Monarque. On commença à tourner sa personne en ridicule, & à le mépriser. Ce Prince poussoit la pro-

digalité à l'excès, & il répandoit les honneurs avec si peu de retenue, qu'avant d'être arrivé à Londres, il avoit déja conféré la Chevalerie à deux cens personnes, & il la donna encore à pareil nombre peu de jours après son arrivée dans cette capitale. Il fit rendre la liberté au Comte de Southampton qui fut rétabli dans ses honneurs & dans ses biens, ainsi que le fils du Comte d'Essex; mais les Lords Gray, Cobham, Carew & Sir Gautier Raleigh, furent reçus très-froidement de Sa Majesté. Ils avoient eu part à la mort du Comte d'Essex, conjointement avec Cécil; mais cet adroit politique eut bientôt repris de l'ascendant sur l'esprit du Roi qui, avec fort peu d'expérience & encore moins de jugement, avoit glané dans quelques livres des connoissances superficielles dont il ne recueilloit d'autre fruit qu'une haute opinion de lui-même, & beaucoup de dispositions à écouter la flatterie. Les Courtisans qui connoissoient son foible, lui prodiguoient les éloges les plus extravagans sur son esprit, sa capacité & sa science; ils allèrent même jusqu'à le nommer le Salomon de son siècle, &

1603.

lui donner le titre de Majesté très-sacrée. Cependant la Nation en général commençoit à mépriser en lui sa timidité, son attachement excessif pour d'indignes Favoris, & sa partialité en faveur de ses compatriotes. Non-seulement ils captivoient toute son attention & jouissoient de toutes les graces; mais ils se montrèrent si insolens, qu'il se passoit tous les jours quelque querelle dans les places publiques; les meurtres devinrent fréquens, & le peuple disoit hautement que les Ecossois avoient besoin de Vêpres, par allusion au massacre des François en Sicile. Jacques regardoit le droit héréditaire comme inviolable, & la puissance royale comme absolue, & suivant ses principes, l'un & l'autre ne devoient éprouver aucune contradiction; principes détestés de la Nation Angloise, & qui lui faisoient haïr encore plus le fond d'où ils sortoient, le caractère impérieux de Jacques. Outre cela ce Prince avoit tant de passion pour la chasse, qu'il négligeoit toutes les affaires de l'Etat; & lorsque les habitans de la campagne s'assembloient en foule pendant qu'il prenoit ce divertissement, il les accabloit

1603.

d'imprécations, proteſtant qu'il quitteroit plutôt le Royaume, que d'être aſſujetti à la curioſité importune de la multitude. Son averſion pour les compagnies nombreuſes, étoit ſi grande, qu'il fit défendre à toutes perſonnes d'entrer dans ſon anti-chambre, à l'exception des Lords & des Gentilshommes de ſa ſuite, défenſe qui fut regardée comme un affront par tous les honnêtes gens. Il faut convenir néanmoins; & l'on ne peut refuſer cette juſtice à ſon adminiſtration, que ce Prince ſuſpendit tous les monopoles tolérés & même autoriſés ſous le regne d'Eliſabeth, au préjudice du commerce; qu'il détruiſit toutes les protections illégales employées pour différer la déciſion des procès, & qu'il réprima l'abus des pourvoyeurs. 1603.

Peu de tems après ſon arrivée à Londres, il envoya une ſuite nombreuſe de Seigneurs & de Dames en Ecoſſe pour accompagner la Reine, ſa femme dans ſes nouveaux Etats. Cette Princeſſe partit pour l'Angleterre avec le Prince Henri & la Princeſſe Eliſabeth. Charles, qui étoit malade alors, ne put s'y rendre qu'au mois d'Octobre ſuivant.

Jacques alla au-devant de la Reine
1603. jusqu'à Eaton, près Towcaster, d'où il l'accompagna à Windsor. Lorsque le Roi passa de la Tour à Greenwich, il fit deux cens trente Chevaliers, & somma tous ceux qui possédoient quarante livres sterling de rente en fond de terre, de se présenter pour recevoir la Chevalerie. Cet expédient qui lui fut suggéré par Cécil pour avoir de l'argent, ne fit pas beaucoup d'honneur à la réputation de ce Monarque. Vers le même tems le Roi de France envoya en Angleterre le Marquis de Rosni, pour complimenter Jacques sur son avènement au Trône; ce Seigneur fut suivi de près par le Comte d'Aremberg, Ambassadeur de l'Archiduc Albert & de l'Infante Elisabeth, Souveraine des Pays-Bas. Tant que Rosni demeura en Angleterre, d'Aremberg fut malade ou feignit de l'être, & ce ne fut qu'après le départ du Ministre François, qu'il fit prier le Roi de lui envoyer quelqu'un de son Conseil, pour lui communiquer le sujet de son ambassade. Il ne paroissoit chargé que de complimens généraux; mais il avoit vraisemblablement des instructions par-

ticulières pour obſerver ce qui ſe paſſoit à la Cour d'Angleterre, & pour ſonder les diſpoſitions de Jacques ſur la paix d'Eſpagne. Ce Prince deſiroit de faire un traité de pacification avec la Cour de Madrid; mais il avoit une averſion mortelle pour les Etats Généraux, quoiqu'ils l'euſſent plus d'une fois ſecouru dans ſes beſoins. Ses hautes idées de la puiſſance royale lui faiſoient regarder les Hollandois comme des rebelles. Cependant lorſqu'il vit que ſes nouveaux ſujets avoient des ſentimens bien différens, il convint, dans un traité avec le Roi de France, qu'il leur ſeroit permis de lever des troupes dans les Etats des deux Rois. Il fut auſſi ſtipulé que les deux Monarques s'aideroient mutuellement d'un certain nombre d'hommes dans le cas où ils ſeroient attaqués par l'Eſpagne. Cependant le Monarque Eſpagnol envoya Taxis, ſon Ambaſſadeur, pour complimenter Jacques ſur ſon avènement, & demander que l'on nommât des Commiſſaires pour traiter de la paix. On entama en conſéquence la négociation & elle ſe termina par un traité qui fut ratifié l'année ſuivante. 1603.

Pendant les chaleurs de l'été, la

peste se répandit à Londres & dans les
1603. environs, où elle causa les plus terribles ravages. Le Roi se retira avec sa Cour à Wilton, maison du Comte de Pembroke, dans le voisinage de Salisbury. Ce fut-là où l'on découvrit une conspiration formée par les Lords Gray & Gobham, Sir Gautier Raleigh, Griffin, Markham, George Brook, Antoine Copley & deux Prêtres Catholiques nommés Watson & Clark. Leur projet étoit de détrôner Jacques & de mettre à sa place sa cousine Arabelle Stuart. Le Lord Cobham avoit entrepris de traiter avec l'Archiduc à Bruxelles, pour en obtenir un secours de six cens mille écus, & il promettoit aux Catholiques le libre exercice de leur Religion. Le complot fut découvert par la sœur de Copley, qui, allarmée d'une expression échappée à son frère, en fit part à son mari, & celui-ci communiqua ses soupçons au Lord Grand-Amiral. Lorsque Capley se vit arrêté, il découvrit toute la conspiration; on s'assura aussitôt des autres conjurés qui furent jugés à Winchester & convaincus de haute trahison. Raleigh se défendit avec tant de force, & il y avoit si peu de preuves contre

luí, que le public se récria contre ceux qui le jugeoient coupable. Cependant il fut condamné sur la simple déposition du Lord Cobham, homme d'un esprit foible & d'un caractère infâme. Après avoir rétracté son premier témoignage contre Raleigh, il le confirma de nouveau, & ne lui fut point confronté pendant le procès. Malgré ces apparences d'innocence, ce grand homme étoit coupable. On lui avoit ôté sa place de Capitaine des Gardes, & sa charge de Lord-Gardien des mines d'étain. Ce procédé alluma dans son ame le feu de la vengeance, & les transports de son ressentiment, joints à son caractère turbulent & impétueux, l'entraînèrent dans cette imprudente conspiration. Cécil & le Procureur Général Coke le poursuivirent avec toutes les marques de la haine la plus envenimée. George Brook & les deux Prêtres furent exécutés : les Lords Cobham & Gray; ainsi que Markham, reçurent leur grace sur l'échafaud, après avoir posé leurs têtes sur le billot, & Raleigh, à l'exécution duquel il fut sursis, resta plusieurs années enfermé dans la tour, où il écrivit sa fameuse histoire du monde

1603.

Après la découverte de ce complot, le Roi & la Reine quittèrent Wilton & furent couronnés à Westminster. Le Monarque fit publier ensuite un Edit pour défendre à toutes personnes dont les affaires n'exigeoient point leur présence à la Cour, d'en approcher jusqu'à l'hiver à cause de la peste qui avoit emporté environ trente mille citoyens de Londres, dont le nombre n'étoit alors que de deux cens mille. Quoique Jacques n'eût point d'aversion pour la Religion Catholique, il voyoit de mauvais œil ceux qui faisoient profession d'attachement à la Cour de Rome & à la puissance Papale. Les Catholiques, dans l'espérance d'être tolérés sous un Prince qui avoit paru favorable à leur Religion, lui présentèrent une Requête pour obtenir cette grace; mais ils eurent le chagrin d'essuyer un refus, & on leur répondit que le Roi se croyoit obligé de maintenir les règlemens sur la Religion, tels qu'il les avoit trouvés à son avènement au trône. De toutes les Sectes, il n'y en avoit point que Jacques détestât plus que celle des Puritains. Les Presbytériens Ecossois avoient traité sa personne avec une

1603.

familiarité indécente, & sa puissance avec mépris. D'ailleurs l'esprit républicain dont ils étoient animés, ne pouvoit être qu'extrêmement odieux à un Roi qui se faisoit gloire d'être attaché aux maximes arbitraires de la Monarchie absolue. Il résolut, en se joignant à la communion Anglicane, d'obliger les Dissidens à se conformer à la Religion établie. Mais dans la vue de maintenir les apparences de l'impartialité, il fit tenir une conférence à Hampton-Court, entre quelques Evêques & les Ministres du parti Puritain. Le Roi s'y trouva en personne, non comme Juge, mais comme le partisan le plus zélé de la Religion Anglicane, & il s'exprima avec chaleur dans tous les débats auxquels cette conférence donna lieu. Le Chancelier s'écria plusieurs fois qu'il avoit entendu dire que la Prêtrise étoit unie à la Royauté; mais qu'il se confirmoit dans son opinion par les savans argumens de Sa Majesté. L'Archevêque Whitgift poussa l'adulation encore plus loin, & déclara qu'il étoit fermement persuadé que le Roi avoit parlé par l'inspiration de l'esprit saint. Tout ce que les Puritains retirèrent de cette

1603.

conférence, fut un ordre de se con-
1603. former au culte établi, avec menace d'être poursuivis rigoureusement en cas de désobéissance.

1604. Peu de tems après cette conférence infructueuse, mourut Whitgift Archevêque de Cantorbery, qui eut pour successeur Richard Bancroft, ennemi déclaré des Protestans non conformistes. Le nouveau Prélat éleva contr'eux une si grande persécution, que la plûpart des familles furent obligées de s'expatrier pour pouvoir jouir de la liberté de conscience. Au mois de Févrir on publia un Edit enjoignant à tous Jésuites & à tous Prêtres qui avoient reçu les ordres sous une Puissance étrangère, de sortir sans délai du Royaume. Cet Edit fut suivi d'un autre contre les non-conformistes : un troisième défendit la chasse à toutes personnes qui ne seroient pas duement qualifiées : par un quatrième on établit une fête annuelle pour conserver la mémoire de la délivrance miraculeuse du Roi dans la conspiration de Gowry. Enfin il parut tant d'Ordonnances de cette espèce, qu'on nomma cette année, l'*année des Edits*. Le quinze du mois de Mars, le Roi & la

Reine marchèrent en procession dans les rues de la ville de Londres, délivrée alors de la peste, & le septième jour de Juillet, le Parlement s'assembla à Westminster. Dans cette assemblée, Jacques fit une longue harangue dans laquelle il s'étendit sur le bonheur que son avènement au trône procuroit à la Nation, développa ses sentimens sur la Religion, & vanta beaucoup ses maximes de gouvernement. Ce discours ennuyeux & chargé de sentences pédantesques, au lieu d'exciter l'admiration de l'assemblée, comme l'Orateur s'étoit flatté, fut reçu avec des marques non équivoques de mécontentement & de mépris. D'un autre côté les Puritains furent irrités de se voir représentés par le Roi comme une Secte de Républicains que l'on ne devroit pas tolérer dans un Gouvernement Monarchique; & la Nation en général, vit avec chagrin qu'il comparoit l'Ecosse à l'Angleterre. La première affaire dont s'occupa le Parlement, fut de passer un acte pour reconnoître & confirmer le titre de Jacques à la couronne d'Angleterre. Le Roi, persuadé que les Puritains n'étoient propres qu'à exciter

1604.

des troubles, éloigna cette Secte de
1604. sa personne & de sa famille, & les obligea, pour leur propre conservation, à se réunir avec les Politiques mécontens du Royaume, union dont les suites furent fatales à la Monarchie. Comme le Roi, dans sa proclamation pour convoquer le Parlement, avoit attenté à la liberté des élections, la Chambre des communes saisit la première occasion d'assurer leurs privilèges. Ce fut-là le premier effort de cet esprit parlementaire qui, sous le regne suivant, s'éleva si puissamment contre le Souverain. Les Communes cessèrent bientôt d'être un troupeau soumis aux volontés d'un Maître impérieux. Le commerce leur avoit procuré des richesses immenses, leur génie s'étoit étendu par les sciences & par la spéculation qui avoit déja fait des progrès considérables dans plusieurs parties de l'Europe, ainsi qu'en Angleterre. Ils étoient d'ailleurs animés d'un esprit d'indépendance qu'ils eurent occasion alors d'exercer sous un Prince foible & étranger qui ne connoissoit point encore le caractère national, & qui au lieu de se concilier l'affection de ses sujets, s'étoit attiré

la haine d'un parti puissant, par ses ridicules & imprudentes distinctions. 1604.
Jacques, dans la vue de confondre les dénominations d'Angleterre & d'Ecosse, prit le titre de Roi de la Grande Bretagne, réunit les armoiries des deux Royaumes, & par une Ordonnance expresse, donna cours en Angleterre à la monnoie d'Ecosse. Cette innovation déplut tellement aux Communes, que lorsque quelques Membres dévoués à la Cour proposèrent d'accorder un subside, il s'éleva de violens débats, & que la proposition n'auroit pas manqué d'être rejettée, si le Roi n'eût prévenu cet affront, en déclarant qu'il ne demandoit point de subsides. Il prorogea ensuite ce Parlement où il avoit eu la mortification de voir dominer le parti Puritain. Vers le même tems on conclut à Londres un traité de paix avec l'Espagne, & Jacques envoya aussitôt le Comte de Nottingham, Lord Grand Amiral, avec la qualité de son Ambassadeur auprès de cette Cour. Ce Seigneur partit avec une suite aussi nombreuse que brillante, pendant que de son côté le Comte d'Herford prit la route

de Bruxelles où il se rendit avec le
1604. titre d'Envoyé.

1605. Peu de tems après la conclusion de la paix avec l'Espagne, le Roi fut exposé au danger le plus éminent par une conspiration la plus exécrable qui eût encore été imaginée. Le Roi avoit sequestré les biens des Papistes récusans entre les mains de gens de la Cour, avec lesquels ils furent obligés de composer. Cette sévérité & la défense d'exercer publiquement leur Religion, les jettèrent dans un si grand désespoir, que la ruine du Monarque & de sa famille devinrent l'objet constant de leurs desirs ainsi que de leurs prières, & que quelques bigots outrés de leur Religion se dévouèrent pour le perdre. L'invention de cette trame abominable est attribuée à un certain Catesby. Cet homme proposa de faire sauter la chambre des Lords avec de la poudre, à l'ouverture de la cession du Parlement, lorsque le Roi, la Reine, le Prince de Galles & tous les Lords spirituels & temporels, les Juges & les personnages les plus importans du Royaume, y seroient assemblés. Leur dessein étoit, après cette explosion affreuse, de s'emparer de la jeune

jeune Princesse Elisabeth qui vivoit avec sa Gouvernante Lady Harrington à Combe, près Coventry; de la proclamer Reine, & de charger les Puritains de toute l'horreur de cette action. Pour exécuter cet infernal projet, Piercy, un des conjurés, loua une cave placée directement sous la chambre des Lords, & avec le secours d'un vieux soldat nommé Fawkes, qu'il avoit amené de Flandres, il y porta trente barils de poudre qu'il couvrit adroitement de buches & de fagots, comme un amas de bois qu'il entassoit pour sa provision d'hiver. Mais avant l'assemblée du Parlement, le Lord Monteagle reçut une lettre d'un des conjurés qui lui donnoit avis de s'absenter de la prochaine session, d'autant que Dieu & la Patrie concouroient ensemble pour punir la méchanceté des hommes de ce tems, & il l'avertissoit que le Parlement éprouveroit un coup terrible sans en connoître la source: il ajoutoit que le danger seroit passé en aussi peu de tems qu'il pourroit en mettre à brûler sa lettre. Monteagle, frappé de cet avertissement, alla au milieu de la nuit en faire part au Lord Salisbury,

1605.

qui consulta le Comte de Suffolk, Lord Chambellan, sur le sens de ces expressions énigmatiques. La lettre fut communiquée ensuite aux Comtes de Nottingham, de Worcester & de Northampton. On prétend que ce fut le Roi qui développa le mystère de cet avis obscur. On résolut en conséquence de faire, la veille de l'assemblée du Parlement, une perquisition exacte dans toutes les maisons & dans toutes les caves qui joignoient la chambre des Lords, ou qui faisoient partie de l'édifice. Le quatre de Novembre le Lord Chambellan, accompagné du Lord Monteagle, se rendit, comme à l'ordinaire, pour faire une légère visite dans les maisons voisines. Piercy avoit laissé sa cave ouverte pour éviter tout soupçon, ensorte que les deux Lords apperçurent facilement une quantité de bois qu'ils jugèrent trop considérable pour la seule consommation du propriétaire. Cette circonstance augmenta leurs soupçons, & Sir Thomas Knevet, Intendant de Westminster, sous prétexte de chercher des tapisseries volées, eut ordre de faire ranger le bois, pour s'assurer s'il n'y avoit rien de caché. Il s'y ren-

1605.

dit à minuit, bien accompagné, surprit Fawkes à la porte de la cave en bottes, avec une lanterne sourde à la main, & trouva dans ses poches un briquet & trois méches. On ôta ensuite le bois, & l'on découvrit les barils de poudre. Cet homme se donna pour être un domestique de Piercy, & eut la hardiesse de se faire gloire de son dessein, lorsqu'il fut examiné devant le Conseil; mais il refusa de déclarer ses complices, qui, à la première nouvelle de sa détention, prirent la fuite de différens côtés. Catesby, Piercy & le chef des conjurés, se retirèrent dans le Comté de Warwick, pour se saisir de la Princesse Elisabeth; mais on prévint leur dessein en la transférant aussitôt à Coventry. Ils passèrent ensuite dans le Comté de Stafford, où ils furent investis par Sir Richard Walsh, grand Shérif de Worcester, avec la milice, sur ce qu'ils avoient forcé des portes d'écuries, & volé des chevaux dans les Comtés voisins. Se voyant sans ressource, ils résolurent de se faire un passage au travers des assaillans. Catesby, Piercy & les deux Winter, périrent dans la tentative; Graunt,

1605.

Digby, Rookwood & Bates furent
1605. pris & menés à Londres où ils découvrirent toutes les circonstances de la conspiration. Fresham ayant aussi été arrêté, avoua tout, & fut enfermé à la tour où il mourut d'une retention d'urine : il étoit parent de Lady Monteagle, & il est probable que ce fut lui qui écrivit la lettre adressée au Lord Monteagle, par laquelle il avertissoit ce Seigneur de ne pas se trouver à la prochaine cession. Le Comte de Northumberland fut remis à la garde de l'Archevêque de Cantorbery, & condamné ensuite à une amende de trente mille livres sterling, pour avoir reçu Piercy dans la bande des Pensionnaires, sans avoir exigé de lui le serment de suprématie.

1606. Le vingt-sept Janvier, Sir Everhard Digby & sept autres conjurés, ayant reconnu la vérité de l'accusation intentée contr'eux, furent déclarés coupables de haute trahison, & exécutés avec Graunt & Bates dans la partie occidentale du cimetière de Saint Paul. Keyes, Rookwood & Fawkes subirent le même supplice dans la cour du vieux Palais. Garnet, Supérieur des Jésuites d'Angleterre, fut con-

damné pour avoir fait jurer le secret
aux conjurés en leur administrant la 1606.
communion. Au moment de l'exécution, il se reconnut coupable, condamna l'iniquité de cette entreprise, & exhorta les Catholiques Romains à ne jamais tremper leurs mains dans de pareils complots. Littleton, Hall, & plusieurs autres furent exécutés dans les Provinces, & on donna pour récompense au Lord Monteagle, une terre de deux cens livres sterling de rente, & une pension annuelle de cinq cens. Le Parlement s'étant assemblé le neuf Novembre, le Roi, dans un long discours, s'étendit sur le mérite d'avoir découvert le sens de cette lettre mystérieuse; & dans la vue de manifester sa tendresse pour les Catholiques, il distingua ceux qui reconnoissoient la suprématie du Pape d'avec ceux qui étoient sujets fidéles & soumis à leur Souverain, quoiqu'ils crussent à la transubstantiation & aux autres dogmes scholastiques de l'Eglise Romaine. Les deux chambres passèrent un acte par lequel il fut ordonné que le cinq Novembre de chaque année on rendroit à Dieu des actions de graces pour la délivrance du Roi & du

Parlement; après quoi elles s'occupèrent des mesures nécessaires pour découvrir les Papistes récusans, & prévenir leurs pernicieux desseins. Le danger imminent auquel Jacques & son Parlement avoient été exposés par la conspiration des poudres, parut augmenter leurs égards respectifs; & les Communes accordèrent au Roi un subside de quatre cens mille livres. Ce secours vint fort à propos pour le mettre en état de recevoir son beau-frère le Roi de Dannemarck, & le Prince de Vaudemont, troisième fils du Duc de Savoie, qui visitèrent pendant l'été la Cour d'Angleterre. Ils y furent traités avec des frais incroyables en spectacles, bals, farces & mascarades, qui firent plus d'honneur à l'hospitalité qu'au goût de Jacques. La prorogation du Parlement étant expirée, le Roi pressa vivement les deux chambres de perfectionner l'union des deux Royaumes, & Bacon, Procureur Général, fit un discours éloquent pour leur recommander cette affaire.

1606.

1607. Le Roi avoit déja déclaré par une proclamation, que tous ceux qui étoient nés depuis son avènement au

trône d'Angleterre, seroient naturalisés dans les deux Royaumes. Cependant les Anglois objectèrent contre cette réunion, que le Royaume d'Ecosse étoit bien inférieur à celui d'Angleterre, par la richesse, la puissance & l'étendue, qu'ils différoient entièrement de loix & de coutumes, & qu'il subsistoit d'ailleurs une ligue très-ancienne entre la France & l'Ecosse; mais la véritable cause de leur opposition prenoit sa source dans l'animosité nationale qu'enflammoit encore la partialité du Roi pour les Ecossois qu'il combloit de faveurs. Sir Christophe Pigot, Chevalier & Député du Comté de Bucks, se répandit en invectives contre les Ecossois qu'il traita d'orgueilleux, de voleurs, de gueux, de rebelles & de traîtres, disant que vingt Ecossois ne valoient pas un Anglois. Les Ecossois attachés à la Cour, furent si offensés de ces propos, qu'ils jurèrent de se venger, & présentèrent une plainte en forme au Roi, qui embrassa avec chaleur la querelle de ses compatriotes. Il se croyoit personnellement insulté par ces reproches généraux, & en conséquence il fit mettre Pigot en prison.

1607.

Il informa aussitôt la Chambre qu'il
107 seroit toujours très-attentif à les conserver dans leurs priviléges, & que chaque membre pouvoit dire librement sa pensée, pourvu que ce fût avec décence & discrétion. Lorsqu'ils eurent passé le Bil pour abolir les loix d'hostilité contre la nation Ecossoise, le Roi prorogea le Parlement jusqu'au seize Novembre.

Les Paysans des Comtés de Northampton, de Warwick & de Leicester se soulevèrent dans le même tems, & s'assemblèrent au nombre de quatre mille sous le commandement de Jean Reynolds, connu par le nom de Capitaine Pouch. Ils s'occupèrent pendant un mois à démolir les enclos & à dévaster les parcs; mais enfin ils se dispersèrent en conséquence d'une proclamation par laquelle on leur promettoit d'avoir égard à leurs griefs. Pouch fut pris avec quelques autres chefs des mutins, & exécuté pour crime de haute trahison. Dans le commencement du régne de Jacques, le Comte de Montjoy avoit amené d'Irlande le Comte de Tyrone, & il le présenta au Roi qui lui fit l'accueil le plus gracieux. Mais ce Seigneur étoit

d'un caractère si inquiet & si turbulent que, de retour dans son pays, il y excita un nouveau soulèvement, & demanda même du secours aux Puissances étrangères. Ses efforts ayant été infructueux, il passa sur le continent avec le Comte de Tyrconnel qu'il avoit engagé dans la rebellion, & prétendit que les cruautés exercées contre les Papistes d'Irlande l'avoient forcé, quoiqu'à regret, de quitter sa patrie. En réponse à cette calomnie, Jacques publia un manifeste pour prouver qu'il avoit traité les Catholiques avec une tendresse particulière. 1607.

L'année suivante n'eut de remarquables que l'exécution de deux prêtres Papistes, qui avoient refusé de prêter le serment de fidélité; la mort du Comte de Dorset, qui eut pour successeur dans la place de Grand Trésorier, Cecil, Comte de Salisbury; un privilége exclusif accordé à un Marchand pour la préparation & la teinture des draps; un monopole au profit du Roi sur l'alun nouvellement découvert en Angleterre; un différend avec les Hollandois auxquels il étoit défendu de pêcher sur les côtes de la Grande-Bretagne, jusqu'à ce qu'ils se 1608.

fussent engagés par un traité à payer
1608. une somme annuelle pour ce privilége : enfin l'inimitié que l'Archevêque Bancroft fit éclater contre les Puritains, dont un grand nombre résolurent d'aller s'établir en Virginie, où ils espéroient être à l'abri de la persécution. Jacques continuoit toujours de se livrer à la chasse, son amusement favori, & répandoit ses faveurs avec tant de prodigalité, qu'il se vit bientôt exposé à toutes les mortifications de l'indigence.

Quoique le Roi prît peu de part aux affaires ou aux intérêts des Etats Généraux, il ne manqua pas de leur demander le paiement des sommes qu'ils devoient à la couronne d'Angleterre, montant à huit cens dix-huit mille huit livres sterling. Les Etats se reconnurent débiteurs de la somme, & promirent de l'acquitter en payant trente mille livres tous les six mois, dont le premier paiement devoit échoir deux ans après la paix avec l'Espagne, qui étoit alors sur le tapis. Tous les traités précédens furent confirmés, ainsi que les priviléges dont les Anglois avoient joui jusqu'alors en Hollande, & les Hollandois en Angleterre.

Le commerce immense & avantageux que les Etats-Généraux faisoient aux Indes Orientales, ne plut nullement au Monarque Anglois, qui ne voyoit dans leur succès qu'un exemple destructif de l'autorité Royale. Il avoit une si haute idée des prérogatives de la Monarchie, que, dans le cours de cette année, il accorda la permission d'imprimer & de publier deux livres écrits pour la défense des maximes les plus despotiques. Le premier, composé par un Ecclésiastique nommé Cowel, soutenoit que le Roi n'étoit point lié par les loix du pays, non plus que par le serment qu'il faisoit à son couronnement. Le Docteur Blackwood, autre Ecclésiastique, Auteur du second, posoit pour premier principe que, par la conquête de Guillaume le Normand, les Anglois avoient perdu toutes leurs libertés. Jacques ayant appris combien la nation étoit offensée de ces maximes, & informé que le Parlement vouloit faire un exemple des Auteurs, prévint les effets de ce ressentiment, en défendant la vente des deux livres dont il retira tous les exemplaires.

1609.

Cependant le Roi se voyoit dans le 1610.

1610. plus grand embarras par le défaut d'argent ; & à l'ouverture de l'assemblée du Parlement, qui se tint le dix-neuf Février, le Comte de Salisbury eût ordre de demander un subside. Pour se concilier les esprits, il commença par les assurer que Sa Majesté étoit résolue de réformer les abus dont on se plaignoit, & que, par une marque singulière d'affection, Elle vouloit, pendant cette session, conférer l'ordre de Chevalerie à son fils aîné Henri, Prince de Galles. Ensuite il leur exposa les causes de l'indigence du Roi, leur faisant observer qu'il avoit acquitté les dettes de la feue Reine ; entretenu en Irlande une armée de dix-neuf mille hommes ; que les funérailles de la Reine Elisabeth avoient été fort dispendieuses ; que le voyage qu'il avoit fait d'Edimbourg à Londres avec sa femme & ses enfans, n'avoit pû se faire qu'à grands frais ; qu'il lui en avoit beaucoup coûté pour recevoir le Roi de Dannemarck & les Ambassadeurs des Puissances Etrangères ; pour défrayer trois Cours différentes, la sienne, celle de la Reine & celle du Prince de Galles ; pour envoyer des Ambassadeurs aux différens Souverains

du Continent, & pour faire des libéralités à ses Officiers & aux Gens attachés à sa personne. Le Comte déclara ensuite que Sa Majesté, loin de vouloir gouverner despotiquement, seroit toujours prête à écouter les remontrances de ses Sujets, pourvu qu'ils se continssent dans de justes bornes, sans s'écarter du respect qu'ils devoient à un Souverain aussi grand & aussi sage. Malgré toutes ces déclarations, les Communes se plaignirent hautement de la prodigalité du Roi & de l'excessive profusion avec laquelle il répandoit ses bienfaits sur ses compatriotes. Quelques-uns des membres allèrent jusqu'à assurer que son intention étoit d'anéantir leurs priviléges par une usurpation successive. On lui avoit souvent entendu dire à table, qu'il conviendroit de substituer les loix civiles des Empereurs Romains, aux loix communes de l'Angleterre; & il avoit fort approuvé le traité intitulé l'*Interprète*, que le Docteur Cowel avoit composé sur ce sujet. Mais les principales plaintes tombèrent sur les grandes sévérités qu'il avoit exercées contre les Puritains, dont la plûpart des membres de la chambre avoient épousé le parti.

1610.

Dans ces circonstances, Jacques
1610. eut recours à sa propre éloquence qu'il croyoit irrésistible; mais il s'en falloit de beaucoup que son discours fût propre à adoucir l'animosité de ses Sujets. Il leur dit que les Rois étoient l'image de la Divinité, & les prérogatives de la Royauté, une émanation de la puissance divine : d'où il inféra que disputer à un Roi l'exercice d'un pouvoir absolu & illimité, & contester à Dieu l'usage de sa toute-puissance, étoient deux actes également criminels; que l'un étoit blasphême & l'autre sédition. Il les pria de ne point s'entremettre avec lui dans l'exercice du gouvernement, qu'il appelloit le *métier du Roi*, puisqu'il l'avoit exercé pendant trente ans en Ecosse, & qu'il avoit fait son apprentissage pour l'Angleterre, ensorte qu'il n'avoit pas besoin de Phormion pour instruire Annibal; se comparant ainsi fort modestement à ce grand Capitaine qui traita de radoteur le Philosophe Phormion qui discouroit un jour devant lui de l'Art Militaire; & assimilant fort ingénieusement à ce Phormion, ceux de ses sujets dont ce nouvel Annibal auroit du écouter les avis. Enfin il s'é-

tendit sur ses besoins, & demanda un subside en leur faisant observer que sa réputation étoit exposée chez les Puissances étrangères, puisque si sa demande demeuroit sans effet, on attribueroit leur refus ou à son défaut de mérite, ou à leur manque d'affection. 1610.
Les Communes, quoiqu'offensées des maximes que le Roi avoit avancées, crurent devoir dissimuler leur ressentiment, & témoigner des dispositions à satisfaire les desirs de Sa Majesté; mais elles refusèrent d'assigner aucun revenu fixe, à moins que le Roi ne le méritât par quelque concession importante. Elles se plaignirent de ce qu'il prétendoit que ses proclamations devoient avoir force de loix; du pouvoir attribué à la Cour de haute Commission; des changemens que Sa Majesté avoit faits au livre des tarifs, & des nouveaux droits qu'elle avoit imposés sur certaines espéces de marchandises. Elles demandoient que personne ne fût forcé de prêter de l'argent au Roi, ni de motiver les raisons de son refus; elles passèrent ensuite un Bil contre les taxes & les impôts sur les Marchands & les marchandises; mais il fut rejetté dans la

chambre des Lords à la première lecture. Pendant cette cession, Henri, fils aîné de Jacques, alors dans sa seiziéme année, fut créé Prince de Galles. Ce jeune Prince promettoit beaucoup, & son caractère affable lui acquit l'amour & l'estime de toute la Nation Angloise. Il employoit son tems aux études les plus assorties à son rang, & s'exerçoit aux amusemens qui conviennent le mieux à l'homme. Il avoit un air martial qui ne pouvoit manquer de plaire aux Anglois ; & à tous ces avantages il joignoit encore celui d'être un des beaux hommes du Royaume. Il tenoit sa Cour à St. James, & sa mère résidoit à sa maison de Sommerset, où elle vivoit avec le plus grand faste ; ensorte que Jacques avoit trois maisons à soutenir. Le Parlement ayant été prorogé au seize Octobre, le Roi se retira peu satisfait de cette assemblée, dont les Membres n'avoient pas plus lieu d'être contens du Monarque.

1610.

C'est ici l'époque de l'abandon entier que Jacques fit à ses Ministres de l'administration de son Royaume : de ce moment il n'écouta plus que sa passion pour la chasse, & donna fort

peu d'attention aux affaires du Continent ; où la Maison d'Autriche faisoit tous ses efforts pour s'élever aux dépens de ses voisins. Henri IV, Roi de France, au milieu de ses préparatifs pour humilier la Maison d'Autriche, fut assassiné par Ravaillac qui le poignarda dans son carosse au centre de sa Capitale. Le meurtrier étoit un fanatique qui avoit résidé quelque tems à Bruxelles, où des Emissaires d'Espagne avoient soufflé dans son esprit le feu de l'enthousiasme & de la frénésie. Comme il s'étoit laissé emporter par l'impulsion des maximes des Jésuites, qui ne voyoient toujours dans Henri qu'un Hérétique, Jacques fut allarmé d'un évènement qui intéressoit sa propre conservation. En conséquence, pour se garantir d'une société aussi dangereuse, il fit publier un Edit portant injonction à tous les Jésuites de sortir du Royaume, & défense à tous Papistes récusans, d'approcher de la Cour de plus de dix milles. Ensuite il exigea de tous ses Sujets un nouveau serment de fidélité. Vers le même tems mourut l'Archevêque Bancroft, après avoir obtenu une patente pour fonder un Collège à

1610.

Chelsea, afin d'y former d'habiles
1610. Théologiens, dont la princiale occupation devoit être de réfuter par leurs sermons & par leurs écrits les adversaires de l'Eglise Anglicane, soit Catholiques, soit Puritains. Bancroft fut remplacé dans le siége de Cantorbery par George Abbot, dont le caractère étoit bien différent de celui de son prédécesseur, & qu'on taxoit même d'être Puritain dans le cœur. Lorsque le Parlement se rassembla, le Roi trouva les Communes toujours aussi intraitables, & prêtes à se plaindre & à faire des recherches, ce qui le détermina à dissoudre ce Parlement après qu'il eut duré sept ans. Les Ministres se virent obligés alors de lever de l'argent pour pourvoir aux besoins du Roi.

1611. La Cour marqua une joie extrême de se trouver délivrée de ces Conseillers incommodes qui obsédoient sans cesse Sa Majesté, & on ne s'occupa plus dans tout le Palais que de fêtes, de musique & de plaisirs. Pendant ce tems, les Courtisans Anglois & Ecossois faisoient, à l'envi les uns des autres, leurs plus grands efforts pour attacher le Roi à quelque Favori qui pût devenir le dispensateur des graces.

Le Lord Hay, qui savoit que la beauté séduisoit le Roi plus que toutes les autres qualités, jetta les yeux sur Robert Carr, jeune homme qui avoit été page de Sa Majesté en Ecosse. Il le fit habiller galamment, & dans un tournoi donné à l'occasion d'un mariage, il le chargea de présenter au Roi le bouclier & la devise. Comme il s'acquittoit de cet office, son cheval se cabra, le renversa par terre, & la violence de la chute lui fracassa la jambe. Jacques, frappé de la beauté du jeune Carr, ne put s'empêcher de prendre part aux suites de cet accident. Il donna ordre qu'on le logeât dans son Palais, & alla le voir après le tournoi. Charmé de l'air ingénu & de la simplicité de ce jeune homme, le Roi résolut de mouler lui-même cette cire neuve suivant son caprice & son inclination. Il entreprit l'office de Pédagogue, & lui enseigna les premiers élémens de la Langue Latine. Ensuite il le créa Chevalier & Gentilhomme de sa Chambre, & à la mort du Comte de Dunbar, il lui donna la place de Trésorier d'Ecosse qu'occupoit ce Seigneur. Peu de tems après, il le nomma Baron de Brandspech & Vicomte 1611.

1611. de Rochester : enfin il l'honora de l'Ordre de la Jarretière, & le combla de présens & de faveurs. Le Roi lui ayant donné un jour une ordonnance de cinq mille livres sterling sur l'Echiquier, le Comte de Salisbury, Lord Grand Trésorier, se servit d'un stratagême pour convaincre le Monarque de sa prodigalité; il invita Jacques à dîner, & le conduisit par un appartement où toute cette somme étoit comptée sur une table. Le Roi, surpris de voir tant d'argent, lui demanda quel usage il vouloit faire de ce trésor. Le Comte ayant répondu que c'étoit la somme destinée, suivant les ordres de Sa Majesté, pour le Lord Vicomte de Rochester, le Roi jura que c'étoit trop pour un particulier, & enjoignit au Trésorier de ne donner que deux mille livres.

Vers le même tems Jacques fut tiré de son assoupissement par une dispute Théologique qui s'éleva entre les Disciples de François Gomarus & ceux de Jacques Arminius en Hollande, sur la prédestination absolue & l'inadmissibilité de la grace. Conrad Vortius, Professeur à Steinfort, avoit précédemment publié un Traité, intitulé

de Deo, qui déplut tellement à Jacques par les opinions hérétiques qu'il 1611.
renfermoit, que ce Monarque en envoya une analise à son Ambassadeur la Haye, avec ordre de déclarer aux Etats que Sa Majesté étoit résolue de publier un manifeste pour marquer combien elle détestoit ces erreurs, ainsi que ceux qui permettoient de les répandre. Ce Prince se croyoit le plus habile Théologien de son tems; & après avoir déclaré ses sentimens sur cette matière, il ne pouvoit pas souffrir la plus légère contradiction. Néanmoins son régne fut illustré par une action vraiment royale. Il fit un nouvel établissement pour les Irlandois; il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda le bénéfice des Loix Angloises, passa un acte d'amnistie pour calmer les craintes du peuple, & fit administrer la justice avec la plus grande impartialité. En un mot on prit de si justes mesures, que l'Ulster, la partie la plus sauvage de l'Irlande, devint un des pays les mieux cultivés de l'Europe.

Le Monarque Anglois goûtoit alors le calme le plus profond, & il n'étoit 1612.
troublé quelquefois que par la diffi-

culté de trouver de l'argent pour suffire à ses dépenses ordinaires. Dans le
1612. cours de cette année, il donna à la Nation une preuve très-agréable d'impartialité, en faisant exécuter le Lord Sanquar, Seigneur Ecossois, convaincu d'avoir assassiné un Maître d'armes. Ce fut envain que l'Archevêque de Cantorbery & plusieurs autres Seigneurs sollicitèrent la grace du coupable. Le Roi, qui avoit remarqué combien la Nation Angloise étoit irritée de sa partialité pour ses compatriotes, eut assez de prudence pour sacrifier l'infortuné Pair à leur ressentiment. Au mois d'Octobre suivant, on vit arriver en Angleterre Frédéric V, Electeur Palatin, qui venoit dans le dessein d'épouser la Princesse Elisabeth. On fit à ce Prince la réception la plus magnifique; tous les préparatifs étoient achevés pour le mariage; mais un accident suspendit les fêtes, & la Nation fut plongée dans la douleur, par la mort de Henri, Prince de Galles, qui fut emporté par une fièvre épidémique, le douze Novembre, dans la dix-neuvième année de son âge. Il fut de tous les jeunes Princes nés dans la pourpre, & destinés au trône, un de

ceux qui promirent le plus, & il mourut généralement regretté. On soupçonna qu'il avoit été empoisonné; on alla même jusqu'à attribuer ce forfait à son père, sur ce que le Roi avoit laissé échapper quelques expressions qui sembloient marquer combien il étoit jaloux de l'affection du peuple pour son fils, & effrayé des dispositions martiales de ce jeune Prince. Il est certain que le Prince de Galles méprisoit la pusillanimité du Roi, & qu'il désapprouvoit publiquement sa conduite. De son côté Jacques eut si peu d'égard pour la mémoire de cet excellent Prince, qu'il ne voulut pas même que la Cour en portât le deuil. 1612.

Quelques semaines après les obséques du Prince Henri, l'Electeur Palatin reçut l'Ordre de la Jarretière, & épousa la Princesse Elisabeth le quatorze Février. Les noces furent célébrées avec la plus grande pompe, & on n'épargna rien pour rendre cette fête la plus brillante qu'on eût encore vue. Après le mariage, l'Electeur resta encore environ six semaines en Angleterre, & tout ce tems fut employé en bals, en mascarades & en divers autres amusemens. La ville de 1613.

1613. Londres fit une superbe réception aux nouveaux mariés, & présenta à l'Electrice un collier de perles d'un prix immense. Au mois de Mai suivant, mourut Cécil, Comte de Salisbury, un des plus grands Politiques de son siècle, & qui connoissoit parfaitement le génie de la Nation & les affaires du Royaume. Son crédit & sa sagacité servoient en quelque sorte de contrepoids à l'imprudence & à l'impéritie des autres Ministres, & il possédoit l'art de détourner le Roi de la poursuite des mesures qui auroient pu avoir des suites dangereuses. Il eut pour successeur dans la place de Trésorier le Lord Suffolk, qui n'avoit ni ses talens, ni son intégrité.

Cependant le Lord Rochester continuoit à jouir de la faveur de son Maître. Il soutenoit son bonheur avec une si grande égalité d'ame & tant de modestie, qu'il s'étoit rendu également agréable au Souverain & à la Nation. Il se conduisoit entièrement par les conseils de Sir Thomas Overbury, homme vertueux, prudent & sage, qui lui montroit avec soin les écueils contre lesquels tant de favoris avoient échoué; mais à la fin toute la sagesse du

du Mentor ne put le garantir des enchantemens d'une paſſion qui fut la cauſe de ſa perte & de ſa diſgrace. Rocheſter devint amoureux de la Comteſſe d'Eſſex, fille du Comte de Suffolk, une des plus belles femmes du Royaume. Elle avoit été mariée à treize ans, & comme ſon mari étoit auſſi fort jeune, on avoit remis la conſommation du mariage au retour de ſes voyages. Pendant l'abſence du Comte d'Eſſex, le Favori fit impreſſion ſur le cœur de la Dame, & ils ſe livrèrent à leur paſſion dans des entrevues ſecrettes. Le Roi fut le confident de leurs amours : ce Prince aimoit en effet à ſe mêler de ces ſortes d'intrigues, & ſe plaiſoit à entendre des contes laſcifs & obſcènes que ſes Courtiſans inventoient pour l'amuſer. Le retour du Comte d'Eſſex interrompit les plaiſirs des deux amans. Ce Seigneur, ſenſible aux charmes de ſa jeune épouſe, réclama les droits d'un mari avec toute l'impatience naturelle à ſon âge ; mais elle avoit conçu pour lui une haine que ſa tendreſſe pour Rocheſter augmentoit encore. Elle ne répondit à ſa paſſion que par l'indifférence, la froideur & les rebuts ; bien 1613.

plus, par le canal de la veuve d'un Mé-
1613. decin, nommée Turner, elle se procura des poudres pour rendre son mari impuissant. Quelque chose que fît le Comte, il lui fut impossible de rien obtenir de sa femme, & elle employa des moyens si extraordinaires pour lui inspirer de l'aversion & du dégoût, qu'à la fin elle y réussit. Il se persuada d'abord qu'elle étoit différente du reste de son sexe; mais le chagrin excessif qu'elle fit paroître, ne tarda pas à le convaincre que quelqu'amant plus heureux étoit maître de son cœur. Dès qu'il eut découvert son intrigue avec Rochester, qui devenoit de jour en jour plus publique, il l'abandonna comme une femme indigne de sa tendresse. La Comtesse eût bien voulu devenir la femme de Rochester, & elle lui en communiqua le projet, ne doutant pas que par son crédit auprès du Roi, il ne réussît à faire rompre son mariage avec le Comte d'Essex. Rochester fit part de ce dessein à son fidèle conseiller, Sir Thomas Overbury, qui s'éleva avec force contre une démarche aussi imprudente, & lui représenta qu'elle le perdroit infailliblement, en le couvrant encore

d'infamie. La Comtesse, informée qu'Overbury s'opposoit à son projet, 1613. résolut de le sacrifier à son ressentiment; & le Favori, à qui les charmes de sa maîtresse avoit ôté la raison, s'engagea dans un complot pour le perdre. Il dit au Roi que Sir Thomas étoit devenu insolent & mutin, & le pria de l'envoyer en ambassade à la Cour de Moscovie, pendant que d'un autre côté il persuadoit à Overbury de refuser cette commission, l'assurant qu'il lui en feroit donner une meilleure. Sir Thomas refusa en conséquence la place que le Roi lui offroit, & fut envoyé à la Tour de Londres, où les créatures de Rochester l'empoisonnèrent quelque tems après à son instigation. Cet importun Conseiller une fois écarté, le Comte de Northampton, oncle de la Comtesse, sollicita le Roi en faveur de sa niéce, qui demandoit le divorce sous prétexte que son mari étoit hors d'état de consommer le mariage. Jacques, enchanté d'avoir trouvé l'occasion d'obliger son Favori, donna une commission scellée du grand sceau, à plusieurs Evêques & Magistrats, pour instruire & juger cette affaire. On nomma des

Matrones pour visiter la Comtesse, & elles la déclarèrent vierge; mais elle avoit obtenu la permission de ne paroître devant elles que voilée, & l'histoire rapporte qu'elle substitua à sa place une jeune fille de sa taille & de sa corporence. Le Comte d'Essex, interrogé par les Commissaires, déclara qu'il n'avoit jamais usé du droit du mariage, & qu'il ne se croyoit pas en état de le consommer avec sa femme, quoiqu'il n'éprouvât pas les mêmes obstacles avec toute autre. Le rapport des Matrones, fortifié par l'aveu du Comte, détermina les Juges à déclarer le mariage nul. Trois semaines après cette décision, Rochester fut créé Comte de Sommerset, & la célébration de son mariage avec la Comtesse, se fit de la manière la plus solemnelle & la plus pompeuse.

1613.

1614. La prodigalité du Roi étoit montée à un degré si excessif, qu'aucun revenu n'eût pu le garantir de l'indigence, & diminuer ses besoins continuels. Etant un jour dans la galerie de Whitehall, accompagné de Sir Henri Rich & de Jacques Maxwell, il passa quelques porteurs chargés d'argent pour la cassette du Roi. Ce Prince,

ayant remarqué que Rich parloit bas à Maxwell, voulut absolument savoir ce qu'il lui disoit; & sur ce que Rich lui avoua qu'il avoit dit combien il s'estimeroit heureux de posséder une pareille somme, Jacques ordonna aux porteurs de la porter au logis de ce Gentilhomme, ajoutant qu'il avoit plus de plaisir à donner, que lui n'en pouvoit avoir à recevoir ce bienfait. Cette somme montoit à trois mille livres sterling. Jacques eut recours alors, pour lever de l'argent, à un expédient imaginé par le dernier Comte de Salisbury; ce fut de créer des Baronets, dignité qui devoit être héréditaire. Il y en eut cent de nommés par des lettres-patentes, qui les obligeoient à entretenir à leurs frais un certain nombre de soldats en Irlande; mais ce service fut commué en une somme d'argent. Le Roi créa aussi des Chevaliers de la nouvelle Ecosse, qui achetèrent également cette distinction. Les titres de Comte, de Vicomte & de Baron furent vendus à différens prix dans les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Mais toutes ces ressources étoient insuffisantes pour fournir à

1614.

1614. l'extrême prodigalité du Roi. Le Favori & son beau-père, le Comte de Suffolk, lui persuadèrent de convoquer un nouveau Parlement, en l'assurant qu'ils mettroient tout en œuvre pour soumettre à ses volontés la plus grande partie des Communes; mais leur promesse excédoit leur capacité, & il leur fut impossible de l'effectuer. Le Parlement s'étant assemblé le premier Avril, le Roi demanda un subside au sujet du mariage de sa fille. Au lieu de répondre favorablement à sa requête, ils commencèrent par examiner à quoi l'on avoit employé les revenus de la Couronne, & ils trouvèrent que Sa Majesté avoit fait des dons considérables à ses compatriotes, tant en terres qu'en argent. Ils délibérèrent ensuite sur les monopoles qui interceptoient le cours du commerce, & sur les moyens qui avoient été mis en usage pour lever de l'argent, sans l'intervention du Parlement. Enfin ils résolurent de présenter une adresse au Roi, pour le supplier de réformer tous ces abus, & d'empêcher sur-tout les sujets Ecossois de faire à l'avenir aucun établissement en Angleterre. Jacques fut si

offensé de la conduite audacieuse de ce Parlement, qu'il le déclara dissous avant que les Membres eussent eu le tems de faire aucun statut : il ordonna même que plusieurs d'entr'eux fussent mis en prison pour avoir parlé trop librement de sa prérogative. 1614.

Le Comte de Sommerset jouissoit d'une si haute faveur auprès du Roi, qu'on prétend que la Reine conçut de la jalousie contre ce Favori. Soit que ce fût réellement la cause de son aversion, ou qu'elle le soupçonnât d'avoir eu part à la mort du Prince de Galles, il est certain, toutefois, qu'elle lui jura une haine implacable, & qu'elle résolut de tout employer pour le perdre. Elle fit entrer dans son ressentiment Raoul Winwood, qui avoit le titre de Secrétaire d'Etat, quoique toutes les fonctions de cette place fussent dirigées expressément par Sommerset. Le Roi, dans un voyage qu'il fit en hiver, passa par Cambridge, où les Etudians lui donnèrent une Comédie qui avoit pour titre *Ignoramus*, composée à dessein de tourner en ridicule les loix communes & les Légistes d'Angleterre, sujet très-agréable

à ce Prince, qui ne pouvoit souffrir les
1614. loix faites par la Nation.

1615. Les Comtes de Bedford, de Pembroke, & quelques autres Seigneurs, résolurent de fixer le caprice du Roi sur un nouvel objet, pour déposséder le Favori. Dans ce dessein, ils jettèrent les yeux sur George Villiers, fils de Sir Edouard Villiers, du Comté de Leicester, jeune homme âgé alors de vingt ans, & orné de toutes les graces extérieures qui avoient tant d'empire sur l'esprit foible de Jacques. Il étoit revenu depuis peu de France, & en avoit rapporté tous les agrémens qu'on peut acquérir dans ce pays. On l'habilla à dessein avec toute l'élégance & le goût possibles, & on le plaça à la Comédie de manière qu'il ne pût manquer d'attirer les regards du Roi. A peine Jacques l'eut-il apperçu, qu'il donna les plus grandes marques d'admiration, & le retint à sa Cour pour être un de ses Echansons. Sommerset étoit trop jaloux de son propre crédit, pour voir avec indifférence ce nouveau venu, qui, à la sollicitation de la Reine, fut bientôt créé Chevalier, & nommé à une des places de Gentilshommes de la Chambre du

Roi. La Cour étoit partagée entre les deux Favoris, & quoique le Roi affectât toujours de donner à Sommerset des marques d'une considération particulière, il étoit facile de voir combien cette complaisance contraignoit le Monarque. Villiers, par ses manières affables, enlevoit chaque jour quelques partisans à son rival. Sommerset, allarmé de ces progrès, jugea qu'il étoit tems de se mettre à couvert des entreprises de ses ennemis; il se jetta aux pieds du Roi & le supplia de lui accorder un pardon général. Jacques le lui donna signé de sa propre main; mais le Chancelier refusa d'y apposer le grand sceau, sous prétexte que ce pardon s'étendoit non-seulement à toutes les trahisons, félonies & meurtres que Sommerset pouvoit avoir commis, mais encore à tous ceux qu'il pourroit commettre par la suite. 1615.

Lorsque le Roi revint de son voyage d'été à Royston, tout étoit déja disposé pour perdre Sommerset. Le garçon Apoticaire qui avoit composé un lavement empoisonné pour le malheureux Overbury, découvrit ce crime avec plusieurs autres circonstan-

1615. ces, à Trumbull, Envoyé du Roi à Bruxelles. Jacques, informé de cette trame horrible, enjoignit de garder le ſecret juſqu'à nouvel ordre. Pendant ce tems la Cour étoit ſans ceſſe troublée par les querelles des deux Favoris & de leurs partiſans. Le Roi ordonna à Villiers de vivre en bonne intelligence avec Sommerſet, & même de lui demander ſa protection. Villiers ſe rendit en conſéquence chez le Comte, pour le prier de le recevoir au nombre de ſes très-humbles ſerviteurs; mais Sommerſet reçut ces avances avec dédain, & lui répondit qu'il n'avoit pas beſoin de ſes ſervices. Le Roi, inſtruit de cette réponſe altière, jura dès ce moment d'abandonner Sommerſet à toutes les rigueurs des loix. Pendant qu'il tenoit encore ſa Cour à Royſton, il envoya une lettre au Lord Coke pour lui ordonner de décréter de priſe de corps le Comte de Sommerſet, la Comteſſe ſon épouſe, Sir Gervais Elwaies, Lieutenant de la Tour, Miſtriſſ Turner, Weſton & Franklin, tous complices de la mort de Sir Thomas Overbury. Lorſque l'Officier, chargé d'arrêter le Comte, arriva à Royſton, il le trouva

prêt à partir pour Londres ; le Roi le tenant embrassé, & lui demandant du ton le plus affectueux s'il auroit le plaisir de le revoir bientôt. Quand Sommerset vit qu'on venoit pour l'enlever, il se récria avec fureur contre l'insolence du porteur d'ordre qui osoit arrêter un Pair du Royaume en présence de Sa Majesté ; mais Jacques lui dit en souriant : » Oh ! il faut que » vous alliez ; car si Coke m'envoyoit » chercher, je serois obligé moi-même » me d'obéir «. Il l'accompagna ensuite jusqu'à l'escalier, & l'embrassa en le priant de revenir le plutôt possible ; mais à peine le Comte fut-il parti, que Jacques s'écria : » Va, & que » le diable t'accompagne, je ne veux » jamais te revoir «. Sommerset & sa femme furent mis à la Tour, & on enferma les autres complices dans différentes prisons. On leur fit leur procès, & ils furent condamnés & exécutés. Le Comte & la Comtesse ne parurent devant leurs Juges que l'année suivante. Ils furent tous deux trouvés coupables, & condamnés à mort ; mais on sursit à l'exécution, & ils obtinrent enfin leur grace. Le Roi fit même au Comte une donation de quatre mille

1615.

livres sterling en fonds de terre, sous
1615. le nom d'un de ses domestiques. La passion de l'amour qui avoit porté ce couple à tremper dans un meurtre aussi exécrable, se changea bientôt en dégoût & en haine de part & d'autre : ils vécurent sous le même toit sans avoir la moindre communication, & la Comtesse mourut d'une maladie de langueur. Le Comte lui survécut assez de tems pour voir marier sa fille au Duc de Bedford, dont elle eut le Lord Russel qui fut décapité sous le règne de Charles II.

1616. Après la chute du Comte de Sommerset, Villiers s'empara entièrement de l'esprit & de la faveur du Roi. Ce nouveau Favori ne tarda pas à se concilier l'affection des Courtisans par ses manières affables & par son caractère insinuant. Le premier usage qu'il fit de son crédit, fut de distribuer toutes les places de la Cour à ses créatures, & d'éloigner tous les partisans de son ancien rival. Le Lord Coke, grand Justicier, fut dépouillé de son office, sous prétexte de malversations; mais la véritable cause de sa disgrace, vint de ce qu'il s'étoit opposé au Roi, au sujet d'un Evêché vacant en com-

mande. On donna ſa place à Montague, & le Lord Chancelier Ellesmere, étant tombé malade, remit les ſceaux entre les mains du Roi qui les garda juſqu'à la mort d'Ellesmere, & les donna enſuite à Bacon, qui, par la ſuite, fut fait Chancelier. Ce dernier étoit auſſi bon Philoſophe que grand Juriſconſulte; mais on lui reproche quelques défauts qui ternirent ſa réputation. Dans le cours de cette année, le Roi nomma Prince de Galles ſon fils Charles, le ſeul qui lui reſtoit. Il deſiroit ardemment de le voir marié; mais comme aucun Prince Proteſtant n'avoit alors de fille en âge convenable, il tourna ſes vues du côté de deux Princeſſes Catholiques, Anne d'Autriche qui épouſa Louis XIII, Roi de France, & l'Infante Marie, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Il envoya le Lord Hay Ambaſſadeur à la Cour de France, & le Lord Roſſ à celle de Madrid, pour complimenter les deux Monarques ſur les noces de Louis & d'Anne; mais leurs inſtructions portoient de ſonder les inclinations des deux Rois ſur le mariage du Prince de Galles avec la ſœur aînée de Louis, ou avec l'Infante Marie. Le 1616.

1616. Duc de Lerme, premier Miniſtre de Philippe, avoit déja fait quelques ouvertures touchant ce mariage, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de Londres eut des pouvoirs pour traiter avec le Roi de cette alliance.

Cependant Jacques voyoit ſans émotion les efforts que faiſoit la Cour de France pour détruire la Religion Proteſtante dans ce Royaume. Il voyoit avec la même indifférence les projets formés par la Maiſon d'Autriche pour donner des chaînes à l'Europe; &, ſous prétexte de laiſſer goûter à ſes peuples les douceurs de la paix, il négligeoit tous les intérêts politiques de la Nation. Sa conduite perſonnelle ne lui fit pas plus d'honneur; il diſſipoit des ſommes immenſes, & avoit aliéné preſque tous les domaines de la Couronne, pour enrichir quelques indignes Favoris. En cinq ans de tems, le Comte de Sommerſet avoit amaſſé deux cens mille livres ſterling en argent, en bijoux & en vaiſſelle, ſans compter ſes fonds de terre, dont les revenus montoient à dix-huit mille livres ſterling. Le Comte de Saliſbury, quoiqu'il ne fût qu'un cadet, parvint à une très-grande fortune. Le

Comte de Northampton avoit fait bâtir un ſuperbe Palais dans Londres, & laiſſa une très-groſſe ſucceſſion à ſon neveu le Comte d'Arundel. Suffolk, autre frère du Duc de Norfolk, avoit dépenſé deux cens mille livres ſterling à une maiſon de campagne. Le Duc de Lennox, le Comte de Dunbar & le Lord Hay firent paſſer des ſommes conſidérables en Ecoſſe, & Sir Henri Rich, depuis Comte de Holland, accumula des richeſſes immenſes. 1616.

Malgré que le Roi eût épuiſé toutes les reſſources, il voulut encore enrichir ſon nouveau Favori. Les Etats de Hollande, inſtruits de la ſituation de ce Monarque, & craignant que, dans la vue d'accélérer le mariage de ſon fils, il ne ſe laiſſât perſuader de livrer à l'Eſpagne les villes qu'ils avoient données en caution à Eliſabeth, profitèrent de cette circonſtance pour rentrer en poſſeſſion de ces places, & composèrent en même tems pour la dette qu'ils avoient contractée avec l'Angleterre. Ils commencèrent par être moins exacts à payer les garniſons Angloiſes, qui s'en plaignirent au Roi. Jacques, hors d'état de pour-

voir à leur subsistance, envoya des
1616. remontrances à ce sujet aux Etats Généraux, qui firent entendre au Ministère Anglois, que si le Roi vouloit rendre les villes de sûreté, ils emprunteroient les fonds nécessaires pour se liquider envers lui. Cette offre fut pour Jacques une tentation à laquelle il ne put résister. Il fit une prompte réponse aux états Généraux, & le Pensionnaire Barnevelt fut envoyé à la Cour de Londres, où il traita cette affaire avec tant d'adresse, que le Roi se contenta du tiers de la somme qui lui étoit dûe, & rendit les villes remises autrefois entre les mains de la Reine Elisabeth. Ces fonds furent dissipés avec la dernière inconséquence : le Roi ne paya aucun créancier ; on n'envoya pas un schelling aux troupes d'Irlande, qui, depuis plusieurs années n'avoient reçu que de légers à-comptes, & on laissa tomber la marine, faute des réparations nécessaires aux vaisseaux. Le Comte de Suffolk, Lord Trésorier, s'étoit approprié une grande partie de ces fonds : il fut accusé en conséquence dans la Chambre Etoilée, déclaré coupable, & condamné à une amende de trente mille

livres ſterling, & à la priſon pour tout le tems qu'il plairoit à Sa Majeſté. 1616.
Williers fut alors créé Vicomte de Waddon, & Comte de Buckingham, enſuite Marquis, & enfin Duc de Buckingham. Il reçut l'Ordre de la Jarretière, fut nommé Commandant de la Cavalerie, Grand Maître des Eaux & Forêts, Gouverneur des cinq Ports, Grand Maître de Weſtminſter, Connétable de Windſor, & Grand Amiral d'Angleterre. 1617.

Au commencement de cette année on vit arriver à Londres Marc Antonio de Dominis, Archevêque de Spalato, en Dalmatie, qui avoit embraſſé la Religion Proteſtante. Il écrivit & prêcha contre les dogmes de l'Egliſe Romaine, & fut nommé Doyen de Windſor. Cependant ayant été gagné quelques années après par Gondemar, qui le flatta de l'eſpérance d'un chapeau de Cardinal, il ſe rendit à Rome où il abjura la Religion Proteſtante; mais au lieu de l'élever au Cardinalat, on le confina dans un des donjons de l'Inquiſition où il mourut, & ſon corps fut brûlé publiquement.

Jacques, depuis ſon avènement au trône d'Angleterre, avoit formé le

projet de soumettre le Clergé Ecossois
1617. à se conformer aux rits de l'Eglise Anglicane ; & pour y parvenir plus aisément, il résolut d'aller en personne visiter ses Etats d'Ecosse. Les Evêques de ce Royaume n'avoient conservé que le titre de leur dignité, & tout le pouvoir Ecclésiastique résidoit dans l'assemblée générale des Ministres. Le Roi vouloit rendre à l'Episcopat ses premières fonctions & son ancien lustre ; mais il ne faisoit pas attention que les revenus qui en soutenoient autrefois l'éclat, venoient des biens fonds que possédoient actuellement des Seigneurs Laïques qu'il étoit difficile d'en dépouiller. Ce Monarque, avant son départ de Londres, avoit annoncé par une proclamation le dessein où il étoit de visiter son ancien Royaume, pour réformer les abus qui s'étoient introduits, tant dans l'Eglise, que dans l'Etat d'Ecosse, & il avoit envoyé ordre de faire orner sa chapelle de tableaux & de statues ; ce qui irrita singulièrement ses sujets Ecossois. Il fit lui-même à Edimbourg l'ouverture de son Parlement par une longue harangue, dans laquelle il recommanda la police civile & l'abolition de toute es-

péce de coutumes qui ſentoient encore la barbarie des premiers ſiécles, pro- 1617.
mettant de protéger l'innocent, & menaçant de punir le coupable. Il exigea qu'ils établiſſent comme choſe invariable, que tout ce qui ſeroit ordonné par le Roi & ſes Evêques, touchant le gouvernement de l'Egliſe, auroit force de loi Eccléſiaſtique, à laquelle chacun ſeroit obligé de ſe ſoumettre. Les Miniſtres proteſtèrent contre cet article, & il s'éleva une fermentation générale dans toute l'Ecoſſe. Le Roi, furieux du peu de cas que l'on faiſoit de ſon autorité, ordonna d'arrêter tous leurs revenus; mais voyant que cette démarche ne tendoit qu'à aigrir encore plus les eſprits, il leur permit de tenir une aſſemblée à Perth, où ils ſouſcrivirent enfin aux ſtatuts propoſés par le Monarque. Ce fut là l'origine de tous les troubles qui perdirent par la ſuite Charles ſon fils & ſon ſucceſſeur.

Cette année fut remarquable par la dernière expédition de Sir Gautier Raleigh, qui excita de violens murmures contre le Gouvernement. Il fut mis à la Tour, où il écrivit ſon hiſtoire du Monde, quoiqu'accablé des maux les plus capables d'altérer la vigueur

de ſon jugement. On lui accorda enfin
1617. ſa liberté ſans ſa grace, & comme ſes biens avoient été confiſqués, il forma le projet de rétablir ſa fortune en Amérique. Il fit ſavoir au Roi que, dans le cours de ſes premières expéditions, il avoit découvert une riche mine d'or dans la Guyanne, pays inhabité alors par les Européens, & il obtint une commiſſion qui l'autoriſoit à y faire un établiſſement. Ce projet fut embraſſé par pluſieurs riches aventuriers. Il partit au mois d'Août avec douze vaiſſeaux bien équipés pour la rivière d'Orénoque, d'où il en détacha cinq ſous les ordres de ſon fils & du Capitaine Keymis, pour remonter ce fleuve, & aller à la découverte de la mine. Ceux-ci firent une deſcente près une petite ville nommée St. Thomas, & bâtie depuis peu par les Eſpagnols; mais ils éprouvèrent quelque réſiſtance. Cependant, après avoir perdu le jeune Raleigh dans le combat, ils s'emparèrent de la place, & la mirent au pillage. On ne trouva ni mine, ni aucun indice qui annonçât qu'il y en eût aucune dans le pays. Raleigh, déſeſpéré de la perte de ſon fils, & de l'inutilité de leurs recher-

ches, dont le ſuccès ſeul eût pu appaiſer le Roi ſur les hoſtilités qu'ils avoient exercées contre les Eſpagnols, menaça, dit-on, Keymis de l'indignation de Sa Majeſté, pour avoir le premier trompé Raleigh dans la deſcription de cette mine, & pour avoir enſuite attaqué les Eſpagnols ſans ſon ordre. Keymis, pour ſe ſouſtraire au châtiment public, ſe tua lui même. La mortalité ſe mit dans l'équipage; les Matelots s'écrioient hautement qu'ils avoient été ſacrifiés à un projet chimérique, & forcèrent Raleigh de faire voile pour l'Angleterre. Les vents contraires l'obligèrent de relâcher à Kinſale en Irlande, où il fit tous ſes efforts pour leur perſuader de ſuivre ſa fortune en France; mais ils furent ſourds à toutes ſes raiſons & à ſes inſtances. Il dirigea ſa courſe vers Plymouth, où par ordre du Roi il fut arrêté & ramené à la tour de Londres, après avoir fait de vains efforts pour s'échapper. 1617.

Jacques déclara à la Cour d'Eſpagne, qui fit des plaintes fort vives ſur cette expédition, que Raleigh avoit des ordres précis d'éviter toute diſpute avec les Eſpagnols. En conſéquence l'Am-

baſſadeur demanda qu'il fût puni, & 1617. dit au Roi qu'autrement la négociation pour le mariage de ſon fils ſeroit rompue. Le Monarque Anglois, déterminé par cette menace & par d'autres conſidérations, réſolut de faire exécuter la première ſentence prononcée contre Raleigh. Il comparut le lendemain devant le Lord Grand Juſticier, qui ordonna que ce malheureux fût décapité dans la place du vieux Palais. Il avoit eu recours à des moyens bas pour ſauver ſa vie, & feignit même d'avoir perdu la raiſon; mais ſon courage reprit le deſſus, & il mourut avec une fermeté vraiment ſtoïque. Cet homme avoit certainement de grands talens, mais il étoit turbulent, téméraire & préſomptueux. Il avoit entretenu une correſpondance de lettres avec le Prince Henri, qui admiroit ſon génie; &, à la ſollicitation de la Reine, il avoit envoyé à ce Prince, dans ſa dernière maladie, un cordial connu ſous le nom de cordial de Raleigh, qu'il aſſuroit être un ſpécifique infaillible contre la fiévre, à moins qu'elle ne fût cauſée par quelque poiſon. Raleigh avoit fait de grands maux aux Eſpagnols ſous le

règne d'Elisabeth; & depuis sa détention il avoit dissuadé le Roi par différens mémoires de contracter aucune alliance avec cette Nation. Il n'est donc pas étonnant que Gondemar ait fait tout au monde pour perdre un ennemi aussi acharné. Il paroît d'un autre côté que Raleigh n'avoit entrepris son dernier voyage que dans la vue d'exercer la piraterie, & qu'il étoit capable d'imposture par son traité intitulé : » Découverte du grand, riche » & magnifique Empire de la Guyan- » ne, « Empire qui n'a jamais existé que dans son imagination & dans la description romanesque qu'il en a faite. 1617.

Cependant le Roi étoit devenu l'objet du mépris universel, & le peuple se récrioit hautement contre la mort du brave Raleigh. La Nation se plaignoit de ce que l'administration étoit entre les mains d'un jeune Favori, qui, non-seulement, s'emparoit d'honneurs qu'il ne méritoit pas, mais qui élevoit encore une nombreuse famille aux places les plus lucratives du Royaume, quoique plusieurs d'entr'eux fussent Papistes, & que sa mère même professât ouvertement la Reli- 1618.

gion Catholique. On remarquoit que
1618. l'empreſſement du Roi à marier ſon fils avec une fille d'Eſpagne, provenoit de ſon penchant ſecret pour l'Egliſe Catholique, & on lui reprochoit des vues tyranniques en ce qu'il autoriſoit des monoples préjudiciables au commerce, faiſoit empriſonner contre toute loi des membres de la Chambre des Communes, & levoit des impôts ſans le concours du Parlement. Le Roi, de ſon côté, n'étoit pas moins mécontent de ce que ſes ſujets oſoient critiquer ſon gouvernement, & conçut une antipathie violente contre le Parlement, dans lequel il ne voyoit qu'un cenſeur inſolent & un bouclier toujours oppoſé à la prérogative royale. Cependant il ſe conſoloit du mécontentement de ſes ſujets par l'eſpérance de recevoir une dot conſidérable de l'Infante d'Eſpagne qu'il avoit fait demander en mariage pour le Prince de Galles. Il y avoit déja deux ans que le Miniſtère Eſpagnol traînoit la négociarion, ſous prétexte de régler les affaires de Religion; mais la Cour de Madrid, craignant à la fin que Jacques ne doutât de ſa bonne foi, convint avec les Miniſtres Anglois de cinq articles

articles, dont le premier portoit que Sa Majesté Catholique solliciteroit auprès du Pape les dispenses nécessaires. 1618.
Les autres regardoient l'éducation des enfans qui proviendroient de ce mariage, & les règlemens de la chapelle de l'Infante. Ces articles furent approuvés & signés du Monarque Anglois; mais il étoit encore bien éloigné du terme où se portoient ses desirs.

Au mois de Mars de cette année mourut la Reine d'Angleterre, dans la quarante-sixième année de son âge, & Jacques fut attaqué d'une maladie dangereuse, qui le mit au bord du tombeau. Vers le même tems aussi mourut l'Empereur Matthias; son neveu Ferdinand se fit proclamer Roi de Bohême. Le Monarque Anglois, qui se piquoit de mériter le titre de Roi pacifique, envoya le Lord Hay pour travailler à pacifier l'Empire; mais à peine Ferdinand voulut-il lui accorder une audience; & cette ambassade ne produisit aucun effet. L'Electeur de Mayence ayant sommé Ferdinand, comme Roi de Bohême, de se trouver à l'élection d'un Empereur, les Etats de ce Royaume protestèrent 1619.

[redacted] contre la sommation, sur ce que Ferdinand n'étoit pas en possession du trône.
1619. Malgré leur opposition, il fut reconnu Roi de Bohême à la Diéte, & élu Empereur au mois d'Août. Alors les Etats firent serment de ne jamais le reconnoître pour leur Souverain, & élurent pour Roi Frédéric, Electeur Palatin, qui accepta leur offre sans hésiter, & envoya le Baron d'Aulna demander conseil à son beau-père, le Roi d'Angleterre. Mais cette démarche n'étoit qu'un simple compliment; car, sans attendre sa réponse, il assembla un corps de troupes, & se rendit à Prague, où il fut couronné, le quatre Novembre.

Jacques ayant été informé, avant l'arrivée du Baron d'Aulna, de l'élection de Frédéric, convoqua son Conseil pour délibérer sur cette affaire, & l'avis fut que le Roi devoit exhorter son gendre à refuser la couronne de Bohême. Le Conseil se laissa entraîner par le sentiment du Monarque, qui ne voyoit dans la conduite des Etats, qu'esprit de rébellion & de puritanisme. Lorsque Jacques apprit que Frédéric avoit accepté la couronne, il en fut si piqué,

qu'il ne voulut pas même accorder d'audience à ſon Ambaſſadeur, & qu'il déſavoua, par ſes Miniſtres dans les Cours étrangères, la démarche de ſon gendre, auquel il refuſa même de donner le titre de Roi. 1619.

Il fit tous ſes efforts pour le perſuader de renoncer à la couronne, & pour engager les Etats de Bohême à reconnoître Ferdinand; mais toutes ſes tentatives furent inutiles. Cependant la Cour de Madrid ne ceſſoit d'encourager Jacques à maintenir ſes diſpoſitions pacifiques, & donnoit les plus grands éloges à la juſtice, à la généroſité, & à la modération du Monarque Anglois. Le Miniſtre de Londres à Madrid ne fut pas la dupe de toutes ces phraſes pompeuſes; il avoit pénétré les ſentimens de Philippe, & en conſéquence il exhorta ſon maître à rompre toute négociation, en l'aſſurant que la Cour d'Eſpagne ne cherchoit qu'à l'amuſer par de vains prétextes; mais Jacques, perſuadé du contraire, ordonna à Cottington, ſon Ambaſſadeur, de déclarer à Philippe, qu'il n'avoit aucune part à l'affaire de Bohême, & qu'il déſapprouvoit entiérement ſon

gendre d'avoir accepté la couronne.

1620. Pendant que Ferdinand & Frédéric se préparoient à la guerre, Jacques gardoit la neutralité, non sans espérance d'être choisi pour arbitre de leur différend; mais les deux partis le soupçonnant également de partialité, résolurent de décider leurs querelles par la voie des armes. Gondemar fut renvoyé à Londres, sous prétexte de mettre la dernière main au traité de mariage, mais en effet pour prolonger l'illusion du Roi. Ce Ministre artificieux trouva le secret par ses manières insinuantes, & moyennant une somme considérable d'argent qu'il sçut distribuer à propos, de gagner l'esprit de Jacques, de son favori, & des autres Ministres de la Cour de Londres, au point qu'il gouvernoit lui seul tout le Royaume.

Frédéric ayant passé en Bohême avec une armée de dix mille hommes des troupes du Palatinat, l'Archiduc Albert en leva une de trente mille dans les Pays-Bas pour attaquer son Electorat. Les Hollandois informèrent la Cour de Londres du projet de cet armement; mais Jacques demeura ferme dans la résolution qu'il

avoit prise de garder la neutralité ; ce qui excita les plus grands murmures parmi la nation, qui le taxoit hautement d'indolence & d'insensibilité : cependant il permit, à force de sollicitations, de lever un régiment de deux mille quatre cents hommes pour le service de l'Electeur Palatin. Le commandement en fut donné à Horace Verè ; & les Comtes d'Oxford & d'Essex y servoient en qualité de Capitaines à la tête de deux compagnies de volontaires. Ils furent transportés en Hollande, passèrent le Rhin au-dessous de Vésel, d'où le Prince Fréderic-Henri de Nassau les escorta avec un corps de troupes jusqu'à Francfort, & le premier Octobre ils joignirent l'armée des alliés Palatins. Jacques dépêcha dans le même tems Sir Edouard Wolton en Allemagne pour contribuer à appaiser les troubles de Hongrie & de Bohême. A son arrivée à Vienne, cet Envoyé présenta quelques propositions au nom de son maître ; mais Ferdinand n'y eut aucun égard, & l'Electeur Palatin, Fréderic, fut mis au ban de l'Empire. Cette époque fut suivie d'une bataille qui se donna dans

1620.

les environs de Prague. Frédéric y fut
1620. entiérement défait, & se vit obligé de fuir en Hollande avec sa femme & ses enfans. Les habitans de Prague ouvrirent leurs portes aux Impériaux, & le Palatin fut abandonné de la plûpart de ses alliés. Dans le cours de cette année, Jacques envoya Sir Edouard Herbert, & ensuite le Comte de Carlisle, pour intercéder auprès de Louis XIII en faveur des Protestans de France, qui gémissoient sous l'oppression. Le Comte prodigua assez mal à-propos des sommes considérables; car les Huguenots ne retirèrent aucun fruit de ses sollicitations.

La campagne du Palatinat ne fut pas plutôt finie, que le Comte d'Essex retourna en Angleterre, & assûra le Roi que sans un puissant secours, ce pays tomberoit au pouvoir de l'ennemi. Jacques saisissant ce prétexte de lever de l'argent, déclara au Comte de Gondemar qu'il ne vouloit pas rester dans l'inaction, pendant que ses petits enfans couroient risque d'être dépouillés de leur succession, & demanda un don gratuit à ses sujets pour la défense du Palatinat Ce moyen ne répondit pas à ses espérances, &

comme le peuple continuoit à blâmer sa lenteur & son indifférence pour la cause Protestante, il convoqua un Parlement. En même-tems, pour persuader à la nation qu'il étoit disposé à prendre les mesures les plus vigoureuses, il assembla un nombre de Seigneurs & d'Officiers de réputation, pour délibérer sur les moyens les plus efficaces de poursuivre la guerre, & pour arrêter les reproches de ses sujets, il fit publier une ordonnance qui défendoit de s'entretenir des affaires de l'Etat. 1620.

Le Parlement s'étant assemblé le vingt Février, le Roi, suivant sa coutume, fit un long discours aux deux Chambres pour leur remontrer le devoir des Parlemens; s'étendre sur son propre mérite & sur ses besoins; & pour leur demander des secours d'argent qui le mîssent en état de défendre le Palatinat, pour lequel il déclara qu'il étoit prêt à hazarder sa couronne, & la vie même de son propre fils, s'il ne réussissoit pas à procurer à ce pays une paix raisonnable. La chambre des Communes, considérant le besoin urgent où étoit le Roi, & irritée contre la maison 1621.

d'Autriche, accorda auſſitôt deux ſubſides, dont le Monarque ſe contenta
1621. pour le moment. Jacques avoit affermé à quelques particuliers le droit de donner des permiſſions pour tenir des cabarets & d'autres lieux publics, & avoit accordé à Sir Gilles Montpenon & à François Michel des lettres-patentes pour la vente des galons d'or & d'argent. A l'ombre de ce privilège, ils avoient commis des fraudes & des vexations ſi énormes, que, ſur des plaintes portées à la chambre Haute, ils furent mis en priſon. Montpenon, qui étoit une des créatures de Buckingham, trouva moyen de s'échapper; mais il fut dégradé de la dignité de Chevalier, & on confiſqua ſes biens. Michel fut condamné à faire amende honorable dans les rues de Londres, monté ſur un cheval, la tête tournée vers la queue, à payer une ſomme de mille livres ſterling, & à être renfermé pour le reſte de ſes jours. Le Roi, informé que les Communes avoient intenté une accuſation contre le Chancelier Bacon, créé depuis peu Baron de Vercelant & Vicomte de Saint-Alban, harangua les deux Chambres, leur

représentant combien il étoit nécessaire de punir des Juges corrompus, & demanda, en même-tems, de nouveaux subsides. Il leur observa qu'il falloit de très-grosses sommes pour défrayer les Ambassadeurs extraordinaires dans toutes les Cours de l'Europe, & pour mettre sur pied une armée qui fût en état de marcher dans le Palatinat, si les négociations étoient infructueuses. Enfin il protesta devant Dieu qu'il ne dissoudroit point le Parlement que les affaires, qui avoient été mises sous leurs yeux, ne fussent entiérement terminées. 1621.

Bacon ayant été mis à la Tour, & se sentant coupable des malversations dont on le chargeoit, présenta à la Chambre des Pairs une requête par laquelle il s'avouoit coupable, & supplioit les Lords de ne point l'exposer à la honte d'un jugement public. On le dépouilla de sa place de Chancelier; il fut déclaré incapable de siéger dans la Chambre Haute du Parlement, condamné à une amende de quarante mille livres sterling, & à demeurer enfermé dans la Tour pendant tout le tems qu'il plairoit à Sa Majesté. Jacques, en considération du génie de ce grand

homme, lui fit remiſe de l'amende,
1621. lui rendit la liberté, & lui aſsûra une penſion conſidérable, qui le mit en état d'enrichir la littérature de pluſieurs productions très-eſtimées. Ce fut dans ce Parlement que les deux factions, connues ſous les noms de Parti de la Cour & de Parti de la Nation, commencèrent à ſuivre un plan réglé d'oppoſition. Les partiſans de l'une & de l'autre faction ſe levèrent tour à tour pour ſe répondre réciproquement; & l'exercice même de la prérogative fut alors débattu avec la plus grande liberté. Le Lord Spenſer voulant ſoutenir par des exemples tirés de l'hiſtoire un diſcours qu'il fit ſur le Gouvernement, le Lord Arundel l'interrompit, en lui diſant : » Quand ces évènemens ſont arrivés, » Milord, vos ancêtres gardoient les » moutons. Et les vôtres, répliqua » Spenſer, tramoient une trahiſon ». On leur ordonna auſſitôt de ſe retirer, & le Comte d'Arundel, comme aggreſſeur, fut envoyé à la Tour, d'où il ne ſortit qu'après s'être ſoumis au pardon de la Chambre.

Jacques s'appercevant que les Communes ne vouloient point lui accorder

de nouveaux subsides, qu'elles ne fussent assurées qu'il feroit la guerre, 1621.
envoya le Lord Trésorier pour ajourner le Parlement au quatorze Novembre. La Chambre Basse, persuadée que cette démarche étoit une atteinte à ses prérogatives, demanda une conférence avec les Pairs pour concerter une adresse sur ce sujet. Le Roi leur fit entendre qu'il ne souffriroit pas que sa prérogative fût mise en dispute; & les Communes protestèrent que la résolution de Sa Majesté les empêcheroit de terminer ce qu'elles avoient commencé pour l'avantage de la nation. Le Monarque se rendit à la Chambre des Lords, & leur dit qu'il leur accordoit un délai de quinze jours; mais il insista toujours sur le droit de dissoudre, de proroger & d'ajourner le Parlement, suivant son bon plaisir. Les Communes se désistèrent de leurs prétentions, & le jour de l'ajournement, elles dressèrent une déclaration portant qu'elles ne pouvoient se dispenser de prendre part à l'invasion du Palatinat, & au danger qui menaçoit la religion Protestante, ajoûtant qu'elles étoient prêtes à soutenir le Roi de tout leur

1621. pouvoir, s'il vouloit se faire rendre justice par la force des armes, dans le cas où sa négociation n'auroit aucun succès.

Le Parlement s'assembla, en conséquence de la prorogation, le vingt Novembre; & le Roi envoya le Lord Trésorier signifier ses intentions aux deux Chambres. Il leur dit que, depuis le dernier ajournement, le Roi avoit par ses ordonnances remédié à trente-sept des abus dont le peuple s'étoit plaint; qu'il avoit assemblé son Parlement sur la promesse faite par les Communes de le secourir puissamment pour recouvrer le Palatinat; qu'il avoit employé tous ses efforts pour parvenir à une paix solide, quoique sans succès; qu'il avoit avancé quarante mille livres sterling pour le paiement des troupes destinées à la garde du Palatinat; ajoûtant qu'il falloit nécessairement une somme d'argent considérable pour faire subsister l'armée que commandoit le Comte de Mansfeldt, & pour envoyer un renfort de troupes Angloises en Allemagne. Les Communes, qui n'étoient point persuadées de la sincérité du Roi, & qui ne vouloient pas accor-

der des subsides pour être presqu'aussitôt dissipés, dressèrent une remontrance dans laquelle elles imputoient tous les griefs du Royaume & tous les dangers qui menaçoient la religion Protestante au projet de mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Espagne, ainsi qu'à l'encouragement & à la tolérance en faveur des Papistes. Elles proposèrent que Sa Majesté déclarât la guerre à ce Prince, dont les armes & les trésors avoient entretenu les troubles dans le Palatinat; que le Prince de Galles épousât une Princesse Protestante, & qu'on mît à exécution les loix contre les Papistes récusans. Elles promirent à ces conditions d'accorder un subside complet pour la défense du Palatinat, pourvu que le Roi donnât son consentement aux Bils qui lui seroient présentés, & qu'avant la fin de la session, il accordât une amnistie générale qui contînt une décharge de tout ce qui étoit dû à la Couronne avant son avènement, & qui s'étendît à plusieurs autres transgressions spécifiées dans la déclaration. Le Roi fut très-irrité de cette remontrance inouie, par laquelle il se voyoit non-seulement taxé de 1621.

peu de sincérité & d'attachement pour
1621. la Religion Romaine, mais encore attaqué dans sa prérogative, puisqu'on vouloit régler sa conduite & son administration. Il écrivit aussitôt à l'Orateur de Newmarshet où il étoit alors, pour lui enjoindre de défendre à la Chambre de se mêler des affaires du Gouvernement, du mariage de son fils & de l'honneur de ses alliés. Cette lettre menaçante ne fit qu'augmenter la fermentation dans les esprits. Les Communes dressèrent aussitot une nouvelle pétition à laquelle elles joignirent une remontrance aussi hardie que respectueuse : elles y observoient que leur zèle pour la Religion Protestante & pour les intérêts de la famille royale, les avoit portées à lui représenter les dangers dont l'une & l'autre étoient menacées, & elles supplioient Sa Majesté de ne pas violer un privilège qui leur avoit été transmis par leurs ancêtres, & qui étoit un droit incontestable que lui-même avoit confirmé dans ses discours au Parlement, & sans lequel il leur seroit impossible de terminer les affaires de leur ressort. Elles envoyèrent au Roi cette pétition avec

la remontrance, par d'autres Députés qui furent traités de la manière la plus désagréable. Il reçut la pétition, mais refusa la remontrance, & quelques jours après il envoya sa réponse par écrit. Il les réprimandoit vivement de leur témérité, ajoutant qu'il étoit un vieux & sage Roi; qu'il n'avoit pas besoin de leurs conseils; que ces matières étoient au-dessus de leur portée, & qu'elles devoient se souvenir du proverbe Latin » Ne sutor ultrà cre- » pidam «. Il leur dit qu'elles avoient mal interprété sa lettre à l'Orateur; que bien que leurs privilèges émanassent de lui & de ses prédécesseurs, il les leur conserveroit précieusement, tant qu'elles n'entreprendroient point sur sa prérogative; mais que si elles y attentoient, il les dépouilleroit bientôt de ces privilèges si vantés dont elles ne se servoient que pour flétrir les plus belles fleurs de la Couronne. Les Communes, alarmées de cette conclusion, eurent recours à une protestation, & soutinrent que les libertés, franchises, privilèges & jurisdictions du Parlement, étoient des droits aussi anciens qu'indubitables qui avoient passé de père en fils aux sujets

1621.

d'Angleterre. Aussitôt que Jacques fut
1621. instruit de leur dessein, il se rendit à la ville, se fit apporter le journal de la Chambre des Communes, & déchira de sa propre main la protestation qu'il déclara nulle & invalide, tant par la forme que par la matière. Peu de jours après il déclara le Parlement dissous, & fit sentir les effets de sa vengeance aux Membres de la Chambre des Communes qui avoient osé attaquer sa prérogative & son administration.

1622. La Nation se trouva alors entièrement partagée entre le parti de la Cour & celui de l'opposition. Tous les Papistes & les Arminiens, qui avoient formé une Secte en Angleterre, embrassèrent la cause du Roi, & les Puritains se déclarèrent pour l'opposition. Les factions dégénérèrent en haine & en animosité mutuelle. Les Royalistes affectoient de confondre tous ceux qui leur étoient opposés, sous le nom de Puritains, & ceux-ci, de leur côté, accusoient les Royalistes de Papisme & d'Arminianisme. Les Sectateurs d'Arminius étoient autant caressés alors par les Courtisans, qu'ils en avoient été détestés autrefois; & Guil-

laume Land, qui avoit adopté & embrassé cette Secte, fut fait Evêque de St. David. Le Roi s'étoit attiré non-seulement la haine d'une faction puissante au sein de son Royaume, mais même le mépris de toutes les Nations du continent. Dans les Pays-Bas Espagnols, on le tournoit publiquement en ridicule par des peintures satyriques, des farces & des pasquinades. On le représenta tenant à sa main un fourreau vuide, & dans une autre pièce avec son épée qu'un grand nombre de personnes s'efforçoient de tirer hors du fourreau. On le fit paroître aussi dans une comédie avec ses poches retournées. 1622.

Jacques, malgré ces insultes, ne discontinua point sa négociation avec l'Espagne; il envoya Digby à Madrid & Wiston à Bruxelles, pour terminer les deux importantes affaires du mariage & du Palatinat, & dans la vue de remplir ses coffres épuisés, il donna ordre aux Juges, chacun dans leurs départemens, de demander un don gratuit à ses sujets. Son imagination se repaissoit toujours de l'espérance de la dot de deux millions que devoit apporter l'Infante d'Espagne, & ce fut

par cette raison qu'il ordonna à Digby, créé depuis peu Comte de Bristol,
1622. de conclure le mariage sans rien stipuler pour la restitution du Palatinat, persuadé qu'après la célébration du mariage Philippe ne lui refuseroit pas cette faveur. En même tems Jacques envoya Gage à Rome pour presser la dispense ; & afin de se rendre Sa Sainteté plus favorable, il fit mettre en liberté tous les Papistes récusans qui étoient en prison. Cette démarche, contraire aux loix du Royaume, ayant excité de grandes clameurs parmi la Nation, l'Évêque de Lincoln, Garde des Sceaux, publia une apologie de la conduite du Roi. Il alléguoit qu'il seroit peu convenable que sa Majesté sollicitât les Princes étrangers en faveur de leurs sujets Protestans, pendant qu'il montreroit la plus grande sévérité aux Catholiques Romains de son Royaume ; d'autant que les Jésuites Anglois avoient écrit un ouvrage dans lequel ils exhortoient le Roi de France à faire contre les Huguenots les mêmes loix que l'on avoit érigées contre les Catholiques de la Grande Bretagne.

Le Comte de Schwartzenbourg,

vint à la Cour de Londres ; mais il n'y apporta aucun pouvoir de conclure une trève, ce qui mettoit dans la nécessité de négocier avec l'Archiduchesse à Bruxelles. Dans la vue d'en faciliter le succès, on permit au Lord Vaux, Papiste, de lever deux mille hommes en Angleterre pour servir cette Princesse dans la guerre contre les Etats Généraux. Cependant on ouvrit les conférences à Bruxelles, suivant les desirs de Jacques, pour travailler à la trève qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur. Les Espagnols refusèrent de traiter avec d'autres que ceux qui y avoient un intérêt direct ; & l'Ambassadeur Anglois manquoit de pouvoirs suffisans de l'Electeur Palatin & de ses alliés. Jacques écrivit au Roi d'Espagne pour lui demander que les affaires du Palatinat demeurassent jusqu'à l'expiration de la trève dans l'état où elles étoient, & qu'on levât le blocus de Manheim ; mais avant que Philippe pût donner des ordres à ce sujet, cette ville capitula. La Cour d'Espagne avoit jusqu'alors amusé le Roi d'Angleterre par une négociation infructueuse pour un mariage, auquel la maison d'Autriche

1622.

étoit très-opposée. Le Pape ne vouloit
1622. pas accorder de dispense, sans stipuler pour les Catholiques d'Angleterre des avantages auxquels il savoit bien que Jacques ne consentiroit pas aisément; mais le Monarque Anglois étoit si avide de la dot de deux millions, qu'il souscrivit à toutes les conditions qu'on voulut lui imposer; & le Roi d'Espagne, prévoyant que sa condescendance pourroit rétablir un jour la Religion Catholique dans les Etats de la Grande Bretagne, résolut enfin de donner l'Infante au Prince de Galles.

1623. Dans cette vue, Philippe écrivit à l'Archiducheſſe pour la prier de renouer le congrès à Londres, où la trève fut conclue pour dix-huit mois. Avant la conclusion de ce traité, l'Empereur avoit transféré la dignité électorale, & le haut Palatinat au Duc de Bavière, malgré l'opposition constante de plusieurs Princes qui redoutoient les suites d'un aussi dangereux exemple. Jacques vit sans émotion son gendre dépouillé de ses Etats & de sa dignité; il se consoloit d'être méprisé de toute l'Europe par l'espérance du mariage sur lequel il avoit quelque raison

de compter alors. Il avoit, ainsi que le Prince de Galles, signé tous les articles 1623. proposés par les Cours de Rome & de Madrid, & ces deux Princes avoient donné leur consentement à tout ce qui avoit été réglé pour la dot & le douaire de l'Infante. On devoit expédier la dispense de Rome dans le mois de Mars ou d'Avril, & il fut résolu en conséquence qu'on célébreroit le mariage quatre jours après qu'on l'auroit reçue, & que vingt jours après la cérémonie, l'Infante partiroit pour l'Angleterre. Rien ne pouvoit plus retarder la conclusion de ce mariage si desiré, lorsque tout manqua par l'étourderie du Prince de Galles & du Marquis de Buckingham. Ce Favori persuada à Charles de surprendre Philippe par une visite. Le Prince de Galles, charmé du projet, saisit un moment favorable pour le faire agréer au Roi son père, qui signa son consentement avant d'avoir réfléchi sur les suites de cette démarche. Il permit que le Prince & Buckingham partissent déguisés; mais le lendemain, lorsque le Roi eut pesé les conséquences dangereuses qui pouvoient résulter de ce voyage, il fit part de ses craintes à son

1623. fils & à Buckingham, & les conjura de ne plus songer à une entreprise aussi hasardée. Le Prince insista sur la promesse de son père; le Marquis lui reprocha son manque de parole, & le foible Monarque, plutôt que de désobliger son favori, renouvella son consentement.

Après les préparatifs nécessaires pour leur déguisement, ils s'embarquèrent pour la France, accompagnés de Sir François Cottington, Secrétaire du Prince, & d'Endymion Porter, Gentilhomme de sa Chambre. Arrivés à Paris, ils osèrent se présenter dans un bal où Charles vit la Princesse Henriette qu'il épousa dans la suite. Ils prirent ensuite la route de Madrid, où Philippe reçut le Prince avec la plus grande cordialité. Il lui marqua une vive reconnoissance de la confiance généreuse qu'il avoit en son honneur, lui présenta une clef d'or qui ouvroit toutes les portes de ses appartemens, & l'introduisit dans son Palais avec toute la pompe d'un couronnement. On ordonna publiquement au Conseil Privé de lui obéir comme au Roi même. Toutes les prisons d'Espagne furent ouvertes en considération de cet

illustre Etranger; on suspendit les loix somptuaires, & le Roi l'honora de la presséance par-tout, excepté dans l'appartement de la Princesse où il étoit supposé être chez lui. La seule réserve qu'on garda, fut de ne pas lui permettre de voir l'Infante en public, jusqu'à ce que les dispenses fussent arrivées. Dans cet intervalle le Pape Grégoire XV, & Philippe employèrent tous les argumens de la Théologie & de la politique, pour le convertir à la Religion Catholique. Lorsque la dispense arriva, on trouva que le Pape y avoit ajouté de nouvelles conditions, portant que l'Infante auroit une église dans Londres; que les enfans qui proviendroient de ce mariage, seroient élevés par la mère jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de dix ans; que les nourrices seroient Catholiques & choisies par l'Infante, & que le Roi d'Angleterre donneroit des sûretés pour l'exécution des articles qui concernoient la Religion. Philippe consentit à être caution de Jacques, à qui l'on envoya les nouveaux articles par Cottington. Lorsqu'il arriva en Angleterre, le bruit se répandit que le Pape & le Roi d'Espagne demandoient une

1623.

tolérance pour les Papiſtes Anglois.
1623. Abbot, Archevêque de Cantorbery, conjura le Roi pour ſa propre ſûreté & pour le bonheur de la Nation, de ne pas conſentir à une propoſition auſſi pernicieuſe; mais Jacques, ſans égard pour ſes remontrances, ſigna, ſcella & jura l'exécution de ces articles & entr'autres de ceux par leſquels il s'engageoit à ne point troubler les Catholiques Romains dans l'exercice de leur Religion, & à ne faire aucune nouvelle loi à leur préjudice. Cottington fut renvoyé à Madrid avec ces conditions ratifiées, & Jacques fut ſi ſatisfait du ſuccès de cette négociation, qu'il créa ſon Favori Villiers Duc de Buckingham, quoique perſonne alors ne fût revêtu de cette dignité en Angleterre. Sa condeſcendance étoit ſi grande, que Philippe commença à douter de ſa ſincérité. Le Monarque Eſpagnol remit le départ de l'Infante au printems ſuivant, & il donna ordre, en même tems, à ſon Ambaſſadeur à Londres, de demander au Roi qu'il commençât à exécuter ſes engagemens en faveur des Catholiques. Cette demande jetta Jacques dans le plus grand embarras; il craignoit les ſuites que

pouvoit

pouvoit entraîner la publication d'une tolérance. Cependant il mit entre les mains de l'Ambassadeur une déclaration de son Conseil, dans laquelle étoient spécifiées ses intentions à cet égard, & la Cour d'Espagne en parut assez satisfaite. 1623.

Le Pape Grégoire étant mort dans cet intervalle, le Nonce refusa de délivrer la dispense avant qu'elle eût été confirmée par le nouveau Pontife; & Urbain XIII qui prit la Tiare, différa cette confirmation dans l'espérance, que le Prince se convertiroit. Le premier Ministre de Philippe rappella au Duc de Buckingham la promesse qu'il avoit faite que Charles embrasseroit la Religion Catholique, & le Duc lui donna un démenti formel. Ce Ministre Anglois s'étoit rendu odieux à la Cour d'Espagne par sa légéreté & par son orgueil; & de son côté, il n'avoit pas moins conçu de haine pour les Espagnols. Il avoit remarqué dans le caractère de Charles, une conformité étonnante avec la gravité & la réserve Espagnole, & il craignoit, si ce mariage venoit à réussir, que son crédit ne fût éclipsé par celui de cette nation à la Cour d'Angleterre. Il s'attacha en

conséquence à gagner l'esprit du jeune
1623. Prince, & il le détermina à abandonner tout à coup l'idée de cette alliance. Il étoit plus difficile de faire renoncer Jacques à des espérances que ce Monarque nourrissoit depuis si long-tems; mais le Duc en vint encore à bout. Il lui fit entendre dans ses lettres que Philippe n'avoit aucune intention de contribuer à la restitution du Palatinat, ni même de terminer le mariage, mais que le Prince courroit au contraire risque d'être détenu toute sa vie en Espagne. Charles écrivit de son côté à son père, qu'il ne devoit plus compter sur son retour, & il le prioit de regarder à l'avenir l'Electrice Palatine, comme son unique héritière. Jacques, allarmé par ces lettres, écrivit sur le champ à Buckingham, de ramener sans délai le Prince de Galles, & dépêcha aussitôt des vaisseaux à Saint-Andero en Biscaye, pour le transporter en Angleterre. Le Duc communiqua cet ordre à Philippe, l'assurant que le retour du Prince devenoit absolument nécessaire pour calmer les craintes & les soupçons de la Nation Angloise; mais qu'il laisseroit une procuration pour épouser l'Infante aussi-

tôt qu'on auroit reçu la confirmation des dispenses. Le Monarque Espagnol s'offrit d'être lui-même le Procureur du Prince. On dressa l'acte qui fut signé de Charles, & remis au Comte de Bristol, avec ordre de le donner à Philippe dix jours après l'arrivée des dispenses. Le Roi d'Espagne accompagna son hôte jusqu'à l'Escurial, où il le traita avec la plus grande magnificence. Le Prince, avant de s'embarquer pour l'Angleterre, envoya un de ses domestiques à Madrid avec une lettre pour le Comte de Bristol, par laquelle il défendoit à ce Ministre de remettre la procuration au Roi, avant que lui, Prince de Galles, ne fût assuré que l'Infante ne prendroit pas le voile après la cérémonie. Jacques n'avoit pas encore renoncé à l'espérance de voir terminer ce mariage; mais il commençoit à devenir plus inquiet sur le sort de sa fille. Il marqua au Comte de Bristol qu'il comptoit recevoir avant Noël deux nouvelles agréables, celle du mariage de son fils & celle du rétablissement de l'Electrice sa fille. Bristol eut des conférences à ce sujet avec le Comte d'Olivarès, premier Ministre de Philippe, & il lui déclara 1623.

qu'il ne remettroit jamais la procura-
1623. tion que le Roi d'Espagne n'eût aupa-
ravant donné sa promesse par écrit de
faire rendre le Palatinat. Ce fût alors
que le Prince de Galles découvrit à
son père l'aversion qu'il avoit conçue
pour ce mariage. Il fut secondé par le
Duc de Buckingham, qui avoit acquis
depuis plusieurs années l'empire le plus
despotique sur l'esprit de Jacques, &
il ne falloit rien moins qu'un crédit
aussi puissant pour faire renoncer le Roi
à une alliance pour laquelle il avoit sa-
crifié si long-tems les intérêts de sa fa-
mille. Le Comte de Bristol fut rap-
pellé, l'Infante quitta le titre de Prin-
cesse de Galles qu'elle avoit pris de-
puis l'arrivée de la dispense, & l'on
cessa tous les préparatifs du mariage.

1624. Après leur retour d'Espagne, Char-
les & Buckingham, s'étoient entière-
ment emparés de l'autorité souverai-
ne, & ils gouvernoient le Royaume à
leur gré. Il est vraisemblable que le
Duc avoit persuadé au Prince, que le
Roi d'Espagne ne s'étoit pas conduit
avec sincérité; autrement, il seroit
difficile d'expliquer le désir ardent qu'il
marqua de déclarer la guerre à ce Mo-
narque. La répugnance du Roi céda à

l'impétuosité de ceux qui le guidoient ; & ils gagnèrent sur lui de signer des ordres pour exiger un don gratuit. On leva cette imposition de la manière la plus arbitraire, sous prétexte de recouvrer le Palatinat ; mais les Collecteurs se désistèrent tout-à-coup de leur emploi. 1624.

Le Roi, à l'instigation du Duc de Buckingham, convoqua un Parlement, auquel il fit un Discours ; mais au lieu de s'étendre, comme à l'ordinaire, sur sa prérogative, il demanda modestement l'avis & le secours des deux Chambres pour le mariage de son fils, pour le bonheur de sa fille & de sa famille, & pour la paix générale de l'Europe. Il leur parla du voyage du Prince en Espagne ; rejetta sur le manque de foi de la Cour de Madrid, le peu de succès des négociations qui avoient été faites pour le mariage ; déclara qu'il n'avoit jamais eu dessein d'accorder la tolérance aux Catholiques ; protesta qu'il étoit dans l'intention de maintenir les Communes dans la jouissance de leurs priviléges, & les invita à prendre, en considération, les sujets importans qu'il leur proposoit. Cette harangue fut très-bien re-

çue de la Chambre, moyennant les
1624. précautions qu'avoit prises Buckingham pour la remplir de ses créatures.

Le Duc dans un long discours aux deux Chambres, exposa les motifs qui avoient engagé le Prince à entreprendre le voyage d'Espagne, & les raisons qui l'avoient déterminé à revenir aussi précipitamment. Il prétendit que Philippe n'avoit jamais eu intention de conclure le mariage, ni de s'intéresser pour l'Electeur Palatin; & que tout le blâme de cette affaire devoit retomber sur le Comte de Bristol, qui avoit abusé de la confiance de Sa Majesté. Il prit Charles à témoin de tout ce qu'il avançoit, & son discours fut généralement applaudi. Jacques n'ayant point encore fait part aux Chambres, que la négociation pour le mariage étoit absolument rompue, Elles dressèrent une autre adresse pour conseiller à Sa Majesté de renoncer à ce traité; & le Roi promit de consentir à leur requête, pourvu qu'elles le missent en état de soutenir la guerre, qui seroit infailliblement la suite de cette rupture. Les Chambres votèrent de lui accorder trois subsides

entiers & autant de quinziémes ; & le Roi poussa la condescendance au point de les assurer que les subsides seroient employés par des Commissaires du Parlement nommés à cet effet. Après ces arrangemens préliminaires, Jacques dépêcha un courier à Madrid, pour annoncer au Roi d'Espagne, qu'il rompoit formellement toute négociation avec lui. A peine le peuple de Londres fut-il informé de cette résolution, qu'il se répandit en démonstrations publiques d'allégresse, & fit des feux de joie. Les deux Chambres présentèrent une adresse au Roi, pour le supplier de faire mettre à exécution les Loix contre les Jésuites & les Prêtres de l'Eglise Romaine ; de donner ordre que l'on s'emparât des armes des Papistes ; de les obliger de sortir de Londres ; & enfin pour demander qu'il engageât sa parole Royale de ne jamais suspendre à l'avenir, sous quelque prétexte que ce fût, les Loix établies contre les Papistes récusants. Le Roi les assura, en termes généraux, qu'il auroit égard à leurs demandes ; mais il évita adroitement de s'expliquer sur les articles qui tendoient à éloigner les Catholiques de Londres

1624.

& à les dépouiller de leurs emplois.
1624. La mere & la femme de Buckingham, un des Secrétaires d'Etat, & plusieurs personnes revêtues de Charges considérables étoient Catholiques Romains, ou fortement soupçonnés de l'être. Les Communes en présentèrent au Roi une liste de cinquante-sept; mais il ne voulut pas expliquer ses sentimens sur ce sujet, & la Chambre n'insista pas davantage.

L'Ambassadeur d'Espagne, irrité contre Buckingham, des obstacles que ce favori avoit apportés à la conclusion du mariage, saisit une occasion de remettre secrètement un papier entre les mains du Roi, que ce mystère alarma beaucoup. Ce mémoire contenoit une accusation contre le Duc, rédigée en différens articles, & portant en substance: Que le Roi étoit entouré de gens dévoués au Prince & au Duc, qui avoient résolu de lui ôter la couronne; que par une suite de ce complot, ils l'avoient engagé dans une guerre, pour avoir un prétexte de lever des troupes, qui leur serviroient à le détrôner: Que les puissances du Duc, cherchoient à rendre Sa Majesté odieuse & méprisable à ses sujets, &

qu'ils avoient déja corrompu le Parlement : Enfin, il terminoit ce Mémoire en demandant au Roi, que, pendant que le Prince & le Duc seroient à la Chambre des Pairs, le Secrétaire de l'Ambassade fût admis à l'honneur d'entretenir Sa Majesté, pour lever tous les doutes qu'Elle pourroit avoir à ce sujet. Le Roi, frappé de cette accusation, fit venir le Secrétaire, s'entretint en particulier avec lui, & dès ce jour il commença à être distrait & mélancolique. Il ne lui fut pas possible de cacher son chagrin à Buckingham; ni de s'empêcher de donner à ce favori, des marques de son mécontentement. Un jour qu'il étoit sorti de Windsor avec le Prince, il ordonna au Duc, sous quelque léger prétexte de se tenir derrière. Buckingham confondu, supplia le Roi, au nom de Dieu, de lui dire en quoi il avoit eu le malheur de déplaire à Sa Majesté, & Jacques lui répondit, qu'il étoit bien douloureux de se voir abandonné par ceux qui avoient le plus de part à son affection. Le Duc se retira chez lui, accablé de tristesse; mais par le conseil de l'Evêque de Lincoln, il suivit le Roi à Windsor, & trouva moyen 1624.

1624. de dissiper ses soupçons. Jacques attendoit avec impatience l'arrivée du Comte de Bristol, en qui il avoit la plus grande confiance, & qu'il estimoit particulièrement pour sa prudence & son intégrité.

Pendant cette session du Parlement, le Duc de Buckingham, pour se venger de quelque pique particulière, accusa le Comte de Middlesex, Lord-Trésorier, de diverses malversations; & quoique les preuves fussent insuffisantes, on condamna ce Seigneur à une amende de cinquante mille livres sterling, & on le déclara incapable de prendre séance dans la Chambre des Pairs. Le Roi, qui ne voyoit dans Middlesex, qu'un Ministre fidèle & intelligent, conjura le Prince & Buckingham d'employer leur crédit pour arrêter la procédure; mais ils demeurèrent inflexibles, & le foible Monarque fut obligé de se soumettre. Tel étoit l'ascendant despotique de Buckingham sur l'esprit du Roi, qu'à l'arrivée du Comte de Bristol, il lui envoya ordre de se retirer dans sa maison, jusqu'à ce qu'il eût répondu à quelques questions qu'on avoit à lui faire. Les Commissaires nommés à cet

effet, l'ayant interrogé, déclarèrent qu'ils ne trouvoient rien de répréhensible dans sa conduite. Cependant on le laissa toujours aux arrêts, & on lui fit entendre que le seul moyen de rentrer en grace auprès de Sa Majesté, étoit de s'avouèr coupable de quelques-unes des fautes détaillées dans un écrit qu'on lui présenta. Il rejetta avec dédain cette indigne proposition; & le Roi reprocha à Buckingham d'exercer une horrible tyrannie, en voulant forcer un homme innocent de se déclarer coupable; mais il n'eut pas assez de crédit pour le délivrer de l'oppression, ni même pour le voir, quoiqu'il souhaitât avec ardeur d'en saisir le moment pour profiter de ses conseils. Dans le même tems on envoya en Hollande six mille hommes de troupes, pour servir dans l'armée des Etats Généraux, sous les ordres du Prince d'Orange; & l'on fit de nouvelles levées pour le Comte de Mansfeldt, qui se proposoit d'entrer pendant l'hyver, dans le Palatinat. 1624.

Le Comte de Holland avoit été envoyé en ambassade à la Cour de France, pour faire des propositions de mariage, entre le Prince de Galles & la Prin-

1624. cesse Henriette. Le Ministère François reçut avec plaisir ce projet d'alliance, &, après quelques débats, le traité fut conclu sous les auspices du Cardinal de Richelieu aux conditions suivantes : Que la Princesse Henriette jouiroit de tous les privilèges qui avoient été stipulés pour l'Infante relativement à la Religion ; & entr'autres articles, qu'elle auroit une inspection absolue sur l'éducation de ses enfans jusqu'à l'âge de treize ans. Sa dot fut fixée à huit cents mille écus de France, & son douaire à soixante mille. Les Prêtres Catholiques d'Angleterre implorèrent l'intercession du Monarque François, & Louis XIII envoya à Londres l'Archevêque d'Embrun pour solliciter en leur faveur. Ce Prélat y arriva, déguisé en séculier, & eut plusieurs conférences avec Jacques, qui se déclara ami de la Religion Catholique ; l'assûra que les membres de cette communion n'auroient point de persécutions à éprouver sous son Gouvernement, & s'obligea, par trois articles secrets, à relâcher tous les Catholiques qui avoient été arrêtés pour cause de Religion depuis le dernier Edit, à leur rendre les effets qu'on leur avoit

confisqués, & à les protéger à l'avenir contre toutes poursuites. Les troupes Angloises destinées pour le Comte de Mansfeldt, s'embarquèrent dans la saison la plus fâcheuse de l'année. Lorsqu'elles arrivèrent devant Calais, les François ne voulurent pas leur permettre d'y débarquer. En conséquence, le Général fit voile pour la Zélande, où il ne fut pas mieux accueilli que sur les côtes de France. On entama une négociation; mais avant qu'il pût obtenir la permission de descendre, une maladie épidémique fit périr les deux tiers de l'armée; ceux qui survécurent ou désertèrent, ou prirent parti parmi ceux de leurs compatriotes qui étoient au service des Etats Généraux. 1624.

Lorsque la dispense arriva de Rome pour le mariage de Charles & de la Princesse Henriette, on trouva qu'elle étoit chargée de deux nouveaux articles, portant: Que les domestiques des enfans qui naîtroient de ce mariage, seroient des Catholiques nommés par la mère; & que le Roi & le Prince jureroient d'observer ces conditions. Jacques refusa de faire un nouveau serment, & dit, que sa parole 1625.

1625. suffisoit, ensorte qu'il fallut faire venir une autre dispense où cette clause fut retranchée; mais le Roi n'eut pas la satisfaction de voir terminer ce mariage. Vers le milieu du mois de Mars, il fut attaqué, dans son Palais de Théobald, d'une fièvre tierce, qui le mit, en peu de jours, au tombeau. Il mourut dans la cinquante-neuvième année de son âge, après avoir règné pendant vingt-deux ans en Angleterre. On soupçonna Buckingham d'avoir accéléré la mort de son Souverain, en lui faisant prendre des drogues, & lui appliquant des emplâtres sur le ventre, à l'insçu des Médecins.

Jacques étoit de moyenne taille, & disposé à devenir très-gros: il avoit le front élevé, les yeux bien fendus, languissans, & dans un mouvement continuel, peu de barbe, & en général l'air fort commun. Sa langue étoit si épaisse, qu'en parlant, il écartoit la salive de droite & de gauche. En un mot, il n'avoit dans sa figure ni dans son esprit, rien qui annonçât la dignité de son rang. Il affecta d'être auteur, & composa le *Basilicon Doron*, ouvrage sur les Sorciers & les Apparitions. On lui attribua aussi un Com-

mentaire sur les révélations, fait pour prouver que le Pape est l'Antechrist. 1625.
Nous avons montré dans le cours de son régne plusieurs exemples de sa ridicule vanité, de ses préjugés, de sa profusion, de sa folie & de sa pusillanimité. Cependant, nous devons remarquer, en sa faveur, que son règne, quoique peu honorable pour lui, fut assez heureux pour ses sujets qui s'enrichirent par le commerce. Les Commerçans firent des progrès considérables sous ce Prince dans le maintien des libertés de la Nation. Ce Monarque fut d'ailleurs ennemi de tout excès, sobre, bon maître, & même jaloux de gagner l'amour de ses peuples, en leur accordant comme graces ce qu'ils reclamoient à titre de droits.

Fin du huitième Volume.


LIBERTÉ ET PATRIE

